This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

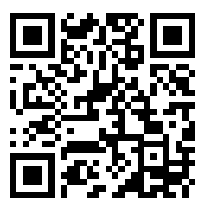

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

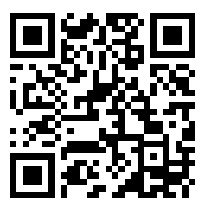

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 381195

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE —

DEUXIÈME SÉRIE. T. XXXIV

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
49, RUE DU POINÇON, 49

1902

Hosted by Google

Hosted by Google

L'ÉTAT PRÉSENT DE L'ÉGLISE

ET LE DEVOIR DU LIBÉRALISME

D'APRÈS UN PUBLICISTE FRANÇAIS (1)

M. Yves Guyot occupe une place à part dans la presse et dans la politique de son pays. Économiste de la vieille roche, il n'entend pas plus transiger avec le socialisme, même vacciné sous le nom d'interventionnisme, qu'avec le cléricalisme, le césarisme, le protectionnisme, le nationalisme et les autres courants en *isme* derrière lesquels se dissimule l'esprit de réaction. Ancien membre des cabinets Tirard et Freycinet, appartenant par ses attaches et ses antécédents au parti radical, il a résolument rompu avec le parlementarisme majoritaire pour se faire le protagoniste de la représentation proportionnelle en France. Essentiellement libre-penseur, il n'en prêche pas moins le ralliement au protestantisme, en vue d'arracher les familles libérales aux retours offensifs de l'Église romaine. Après avoir été un des premiers à prendre en main la défense alors impopulaire du capitaine Dreyfus, il brave à nouveau l'opinion pour soutenir, avec la même énergie, contre la plupart de ses amis, la cause du drapeau anglais dans l'Afrique méridionale. Quelque conviction qu'il professe sur un objet déterminé, on peut être certain qu'il la soutiendra

(1) *Le bilan social et politique de l'Église*, études de physiologie sociale. 1 vol. in-12 de IX-375 pages. Paris, Charpentier, 1902.

383968

Hosted by Google

avec une ardeur, une compétence et un talent aussi précieux chez un allié que redoutables chez un adversaire.

Les « Études de physiologie sociale », qu'il vient de publier sur l'Église romaine, méritent d'attirer l'attention de nos compatriotes, non seulement à raison de la personnalité de l'auteur, mais encore parce qu'elles se rapportent à un ordre de questions qui domine toute notre vie publique. On me permettra donc d'en présenter ici une brève analyse.

I

L'ouvrage est subdivisé en sept livres ou parties.

Le livre premier est intitulé l'*Église et le mouvement intellectuel*. L'auteur y rappelle comment l'Église n'a jamais manqué de combattre toutes les grandes découvertes scientifiques, quitte à s'y rallier, quand elle ne pouvait plus faire autrement — depuis la rotation de la terre jusqu'aux théories de Darwin. — Y a-t-il dans cette lutte incessante, demande-t-il, « une question scientifique où l'Église l'ait emporté sur la science » ?

Dans le domaine de l'histoire, l'Église n'a pas été plus heureuse. L'auteur cite ce curieux aveu de l'abbé Duchesne à propos de la critique biblique : « Le plus souvent ceux qui traitèrent ces sujets les ont abordés avec des préoccupations peu favorables aux solutions traditionnelles. Ces libres esprits font leurs affaires, celles de la libre recherche, sans trop s'inquiéter des conséquences; c'est à celles-ci que songent tout d'abord les catholiques. » De là point « de production d'ouvrages vraiment scientifiques; à force de craindre le faux pas, on s'abstient de marcher, et, comme les autres ne vous imitent pas, on reste en arrière (1) ». — Qu'on compare aux conquêtes de la science indépendante, dans tous les domaines de son activité, les « grands faits » de l'Église pendant le

(1) M'a-t-on assez reproché, au sein de la critique orthodoxe, d'avoir tenu le même langage, il y a quelque seize ans, dans mon essai sur *Les préjugés qui s'opposent à l'étude scientifique des religions*. (Voir la *Revue de Belgique* du 15 décembre 1884.)

Hosted by Google

XIXe siècle : le dogme de l'Immaculée conception, celui de l'Infaillibilité papale, l'Institution du Sacré-Cœur, le Syllabus, les apparitions de la Vierge et les miracles de Lourdes : « Quels miracles, s'écrie M. Guyot, peuvent promettre les exploitants de Lourdes auprès de ceux qu'a réalisés l'anesthésie! La bactériologie est appelée à rendre plus de services à l'humanité que le Sacré-Cœur, et la doctrine de l'Évolution a eu et aura une autre influence sur la pensée humaine que la proclamation du dogme de l'Immaculée conception. »

Le livre II (*Le nombre des catholiques*) recherche, à l'aide des statistiques les plus récentes, quel est le chiffre réel des catholiques pratiquants. L'auteur établit que non seulement à Paris — ce dont personne ne s'étonnera —, mais encore dans toute la France, la ferveur catholique est en pleine décroissance, alors qu'on voit se multiplier, d'une part, les enterrements civils, d'autre part, les conversions au protestantisme. La statistique montre qu'en France le recrutement des prêtres est, pour chaque département, en raison inverse du niveau d'instruction. Si nous passons aux autres États de l'Europe, qui comptent globalement 167 millions de catholiques sur une population totale d'environ 395 millions (soit 42 p. c.), nous pouvons constater le même mouvement de décroissance numérique. Au sein des États où le chiffre total des catholiques a augmenté dans une forte proportion, comme l'Allemagne, cette augmentation est moins sensible que celle des protestants. Même dans cette Angleterre qu'on prétendait naguère en route pour Canossa, si l'on défalque les catholiques d'origine irlandaise, on trouve que les bruyantes conversions de quelques personnages haut placés sont plus que compensées par d'incessantes sécessions. « En réalité, annonçait dernièrement un organe du catholicisme anglais, *The Month*, » il y a quelques années, nous comptions 1,362,000 catholiques; c'est environ un million de moins que ce que nous aurions dû atteindre. » C'est donc un million de perdu, comme en concluait le Père Mitchell. — On compte comme catholiques tous les habitants de l'Italie. Or, le pape a excommunié les fidèles qui prendraient part aux élections. Et cependant,

Hosted by Google

dans les dernières élections, il y a eu 1,310,000 votants sur 2,248,000 électeurs, soit 58 p. c. — Et en Belgique? L'auteur constate ici les mêmes phénomènes qu'en France, l'augmentation des enterrements civils et des conversions au protestantisme. Cependant n'exagère-t-il pas quelque peu le nombre de ces dernières, quand il les chiffre par 8,000, rien que dans le Borinage? — Aux États-Unis, cette prétendue terre promise de la propagande catholique, les progrès de l'Église ne seraient, à entendre M. Guyot, que du *puffisme* américain. Il estime que, depuis 1789, le chiffre des catholiques ne s'y est accru que par l'immigration, et encore chez les immigrés on constate une déperdition de 8 à 10 millions. En 1841, les catholiques formaient 28 p. c. de la population totale; en 1891, 14 p. c. La condamnation récemment prononcée par Pie IX contre l' « américanisme », c'est-à-dire contre une forme timide de libéralisme religieux, ne peut qu'accentuer ce mouvement de recul.

Le livre III étudie la *Politique de l'Église*.

Après avoir rappelé comment, en France, l'Église s'était humiliée devant le premier consul pour obtenir le Concordat, l'auteur montre comment elle s'est jouée de tous les gouvernements qui ont été entraînés à la servir, depuis Napoléon Ier jusqu'à l'infortuné Maximilien. Aujourd'hui, la papauté feint d'embrasser la république française pour mieux l'étouffer : le coup d'État avorté du 16 mai, le boulangisme et l'antisémitisme marquent trois étapes de la politique cléricale! — En Belgique, l'auteur trace un tableau généralement exact de la lutte soutenue par les libéraux, avec des fortunes diverses, contre les envahissements du clergé, particulièrement sur le terrain de l'instruction publique. Notre pays, en effet, peut être regardé comme partageant avec l'Espagne le triste privilège de fournir par excellence un champ d'expérimentation de la politique cléricale, et un illustre compatriote de l'auteur a pu écrire cette phrase sanglante, « que la Belgique est le seul pays où le gouvernement national conspire contre son propre enseignement ». M. Guyot, toutefois, commet ici une légère exagération, quand il affirme que le mouvement flamand est exclusivement clérical dans sa source et dans son but.

Hosted by Google

En Autriche, où le parti antisémitique fait de la démagogie cléricale, l'Église travaille à ruiner le régime parlementaire. — En Italie, si elle a, jusqu'ici, prêché et imposé l'abstention électorale, c'est dans l'espoir d'amener ainsi le triomphe des partis révolutionnaires et la destruction de l'unité italienne au profit de la papauté. — L'Espagne est un des rares pays où la religion catholique est encore la religion de l'État. Aussi est-il en pleine décomposition et la domination cléricale n'a abouti qu'à y susciter l'esprit d'anarchie. — Même situation dans l'Amérique centrale et méridionale, où toute l'histoire du siècle se résume dans une lutte, généralement à main armée, des prêtres et des moines contre les libéraux : seuls le Mexique et le Brésil ont réellement secoué le joug clérical; aussi voient-ils renaître leurs chances d'avenir. « Depuis que le Mexique s'est débarrassé de l'Église, des jésuites et des moines en 1876, il n'a plus été le théâtre de guerres civiles ni de *pronunciamientos*. Le brigandage a disparu; partout règnent l'ordre et la sécurité; l'administration est honnête, l'armée disciplinée. »

Abordons les États où le catholicisme est en minorité. En Angleterre, il encourage, chez les Irlandais, l'esprit de désordre et de rébellion et, en même temps qu'il y réclame contre les lois anglaises qui placent les adeptes de l'Église romaine dans une situation d'infériorité politique, il y proteste contre la tolérance du gouvernement italien, qui autorise dans Rome la propagande du protestantisme. — En Allemagne, le centre catholique, qui forme aujourd'hui le groupe le plus nombreux du Reichstag, fait consister toute sa politique dans un perpétuel marchandage, qu'inspire ouvertement, non l'intérêt du pays, mais exclusivement celui de l'Église. — En Suisse, où l'Église déchaîna, en 1847, la guerre civile du Sonderbund, les cléricaux cherchent à exploiter l'alliance des socialistes dans un intérêt de réaction religieuse et font adopter, par des congrès mixtes, des résolutions comme cette *platform* dont M. Guyot dénonce avec raison les sous-entendus menaçants pour la liberté de conscience: « Toute personne « qui, par sa moralité, n'offre aucune garantie pour l'accom-

Hosted by Google

« plissement strict des devoirs qu'impose le mariage, surtout « en ce qui concerne l'éducation, doit pouvoir, sur la proposi- « tion des autorités compétentes, être empêchée par les « tribunaux de se marier aussi longtemps que dure cet état. » Quelle est, en effet, dans la doctrine catholique, l'autorité compétente en matière de morale? Le clergé. — Enfin, chez les Hollandais, nous voyons, au contraire, les cléricaux faire cause commune avec les antirévolutionnaires ou calvinistes orthodoxes, en vue de détruire le « régime païen », c'est-à-dire le libéralisme, qui a fait la force et la prospérité du pays. « On est vraiment stupéfait, écrit M. Guyot, — et nous comprenons sa stupéfaction, — de voir l'Église romaine trouver des alliés dans des calvinistes assez naïfs pour lui permettre de mettre la main, au début du XX^e^ siècle, sur le gouvernement des descendants des gueux des Pays-Bas... Les catholiques alliés à ces calvinistes ne feront certainement pas durer leur pouvoir au delà d'une législature; mais ce laps de temps sera suffisant pour qu'ils portent une grave atteinte à la prospérité de la Hollande. »

Le livre IV (*Nations catholiques et nations protestantes*) refait, avec les mêmes conclusions, le parallèle magistral qu'Émile de Laveleye a tracé, il y a vingt-cinq ans, dans la *Revue de Belgique*, entre la prospérité des nations catholiques et celle des nations protestantes (1). Examinant d'abord leur force respective d'expansion, M. Guyot fait observer qu'en 1700 les nations catholiques, c'est-à-dire celles où les catholiques sont en majorité, formaient environ 73 p. c.; les nations protestantes et schismatiques, ensemble, 27 p. c. de la population totale du globe. En 1801, la proportion était respectivement de 51 et de 49 p. c. Enfin, en 1901, elle est de 38 et de 62 p. c. A ce compte-là, dans un siècle, les nations catholiques, si même leur

(1) *Le protestantisme et le catholicisme dans leurs rapports avec la liberté et la prospérité des peuples*, dans la *Revue* de janvier 1875. — *L'avenir religieux des peuples civilisés*, dans la *Revue* de janvier 1876. — On sait la fortune de ces deux Essais qui, reproduits en brochure, ont obtenu les honneurs de vingt-sept éditions et ont été traduits, le premier en onze langues, le second en cinq. Leur actualité n'a pas vieilli.

Hosted by Google

mouvement de recul ne s'accentue pas, ne compteraient plus que 25 p. c., soit le quart de la chrétienté! Au point de vue commercial, il se trouve qu'en 1899 les cinq nations catholiques de l'Europe (France, Belgique, Autriche-Hongrie, Italie, Espagne) ont ensemble un commerce extérieur se chiffrant par 11,018 millions de francs; les cinq nations protestantes (Grande-Bretagne, Allemagne, Pays-Bas, Suède et Norvège), par 39,891 millions. Dans le Nouveau-Monde, cette différence est encore plus sensible : États-Unis, 13,749 millions de francs. Amérique espagnole et portugaise, 4,867 millions. Quant à la criminalité — qu'on prenne la statistique des attentats contre les personnes ou contre les propriétés — la conclusion est la même, sauf qu'ici ce sont les nations catholiques qui viennent en tête, sans une seule exception. Pour 45 homicides par million d'habitants en Espagne il y en a 4 en Angleterre. Même entre la Belgique et la Hollande la différence est de plus du double! Dans l'instruction populaire, c'est toujours la même opposition entre les deux catégories : les nations où il y a le moins de crimes, ce sont aussi celles où il y a le moins d'illettrés : les protestantes. Parmi ces dernières, la moins favorisée c'est la Hollande qui, en 1888-1889, comptait 16.1 p. c. de la population dans les écoles tant publiques que privées, alors que la plus favorisée des nations catholiques, la France, en comptait seulement 14.5 p. c.

Dans son livre V (*Le socialisme catholique*), l'auteur montre l'Église s'efforçant surtout de canaliser à son profit l'effort des masses pour conquérir plus d'indépendance et de bien-être matériels. « Qui tient les masses règne, — proclamait, en 1878, Mgr Ireland aux États-Unis. — L'Église réactionnaire en Europe doit être, en Amérique, démocrate et socialiste, pour absorber l'émigration irlandaise et allemande. » Depuis lors, elle a essayé, en Europe également, d'arborer la croix sur le bonnet phrygien. Mais ni en Amérique, où la protection du pape a compromis et tué les Chevaliers du travail, ni en Europe, où, comme dit M. Guyot, les catholiques démocrates se sont tout simplement approprié le programme de l'Église marxiste, elle n'a réussi à rétablir l'organisation sociale et éco-

Hosted by Google

nomique du moyen âge, qui reste son principal objectif : « On voit l'engrenage : d'abord on a foi dans la corporation catholique. Mais la corporation catholique ne se forme pas. Alors on réclame la corporation composée de tous, et comme elle ne se forme spontanément qu'avec quelque lenteur, il faut la corporation obligatoire ». Cependant, dans ses appels aux masses, l'Église n'a abouti qu'à un fiasco. Les socialistes chrétiens deviennent des socialistes tout court. Alors elle veut faire machine arrière et le pape lui-même recule. Cette retraite ne servira qu'à accentuer la désertion des masses, leurrées de demi-promesses, et ainsi l'Église n'aura fait que travailler pour le socialisme révolutionnaire et athée.

Le livre VI a pour titre : *Les missions catholiques et les congrégations*. L'auteur a beau jeu pour démontrer que les provocations des missionnaires catholiques sont à l'origine des complications qui ont amené la récente guerre de Chine. Il met à part les missions protestantes qui opèrent dans un tout autre esprit — pas toujours, cependant, s'il faut en croire les avertissements que lord Salisbury donnait aux missions protestantes dans un discours qui fit grand bruit —. Quoi qu'il en soit, il est certain que la prétention des missionnaires catholiques de se mettre, même en Chine, au-dessus des lois et de constituer, avec leurs adeptes, un État dans l'État, pour ne rien dire de leur arrogance dans leurs rapports avec les autorités locales, figure pour beaucoup dans le développement des des colères et des haines qui couvent à l'égard des Européens parmi des populations peut-être les plus tolérantes du monde en matière religieuse. Il faut lire, à cet égard, les aveux relevés par M. Guyot, dans les deux chapitres qu'il consacre respectivement à la conduite des missions allemandes et françaises en Chine. On est heureux d'opposer à ces provocations systématiques qui ont leur source dans la soif de domination de l'Église et dans sa prédilection pour le bras séculier, les instructions officielles des missionnaires protestants, tant en Allemagne qu'en Angleterre. Le Dr Warneck écrivait en 1897, dans sa *Théorie de la mission évangélique* : « En aucun cas il ne faut s'installer dans un pays avec la pensée d'être

Hosted by Google

protégé par les soldats. C'est une mission de malheur que celle qui vit sous la protection des canonniers et qui, par ses plaintes, oblige à de constantes réclamations les représentants des puissances. » Que ce langage n'a-t-il été écouté par l'évêque des missions catholiques allemandes, Mgr Anzer, dont M. Guyot fait ressortir la responsabilité dans les événements qui ont amené l'intervention européenne (1) !

(1) Il y a quelques semaines, un journal clérical des Flandres, *l'Écho de Renaix*, publiait naïvement la lettre suivante, reproduite par la *Flandre libérale*, donnant l'adresse et le nom du signataire, un missionnaire flamand en Chine :

» K'Ouluan Eul Chen Sen Tsing-tu, 10 juillet 1901.

» Très chers Parents,

» ... Je suis considéré ici comme un important personnage, *zulle !* Lors de ma visite, je me suis rendu, à cheval, dans la cour du grand mandarin, et je me fis passer pour ambassadeur du roi des Belges et du pape de Rome. Séance tenante, j'exigeais que l'on me rendît les honneurs dus à un aussi grand diplomate : je les forçais à me préparer un hôtel cossu, aux frais du mandarin, leur intimant l'ordre d'également soigner ma cuisine et la nourriture de mes chevaux. Je vis donc ici sur sa propre bourse et glisse parfois des pourboires aux chrétiens.

» Le drapeau est arboré à mon palais, et quatre soldats y font la garde (comme pour un général) ! Lorsque je me rends en promenade, tout de satin bleu habillé, brillant comme une étoile, précédé d'un peloton de soldats, vous ne me prendriez certes pas pour le *garçon de Freer Anicq*, mais pour le propre fils de l'empereur d'Allemagne ! Pour cela n'allez pas croire que j'en perdrai la tramontane. Je ne demande pas mieux que d'en avoir fini de ces hautes démonstrations et d'être de retour dans ma » chrétienneté ». Force m'est d'afficher le grand seigneur, sinon nos affaires ne se termineraient pas.

» Voulez-vous savoir ce qu'il y a quelques jours nous exigions en fait d'indemnité, du chef de dommages subis en Ortos ? Plus de quatre millions de francs. Lorsque nous aurons perçu cette somme, nous retournerons dans notre chrétienneté et reprendrons notre habituel train de vie. Nous nourrissons l'espoir que les conversions seront plus nombreuses encore que les précédentes... »

Le présent article était à l'impression, quand le télégraphe nous a appris un nouvel assassinat de missionnaire belge en Chine. Tout en déplorant un sang inutilement versé, je m'inclinerai toujours avec respect devant le souvenir d'un homme qui a sacrifié sa vie à ses convictions, et je veux admettre que cette malheureuse victime n'avait rien fait qui puisse atténuer, dans une mesure quelconque, le crime de ses bourreaux. Mais on voit, rien que par la lettre reproduite ci-dessus, qu'elle a payé pour des imprudences et des provocations qui constituent le résultat le plus clair de la propagande catholique chez les peuples païens.

Hosted by Google

Et tout cela pour aboutir à quel résultat? Il y a, actuellement en Chine, 1 million de catholiques sur environ 400 millions d'habitants! Combien M. Guyot a raison de reprocher au gouvernement français l'illogisme avec lequel il proscrit les congrégations à l'intérieur et les protège à l'étranger!

Il va sans dire que l'auteur justifie la loi du 1er juillet 1901 sur les congrégations, en démontrant que, par l'extension croissante de leurs biens, elles étaient devenues une menace pour l'ordre public. Au 1er janvier 1900, les congrégations possédaient en France des immeubles *pour plus d'un milliard de francs* — dix fois plus qu'en 1843 —. Quant à leur propriété mobilière, elle devait être bien autrement considérable, à raison de la facilité même avec laquelle elle peut se dissimuler et se réaliser. Je suis convaincu qu'une enquête, poursuivie en Belgique dans les mêmes conditions, donnerait des résultats plus effrayants encore. Jamais, même sous l'ancien régime, des gouvernements, fussent-ils composés de catholiques pratiquants, n'auraient toléré de pareilles extensions de la mainmorte.

Dans le livre VII sur la *Nécessité de la concurrence religieuse*, l'auteur reprend le problème nettement posé par de Laveleye : Comment les institutions libérales peuvent-elles s'adapter à un peuple catholique? « Voilà, ajoute M. Guyot, le redoutable problème qui se pose en France, comme en Espagne, en Italie, en Autriche, en Belgique. Et nous devons reconnaître qu'aucune de ces nations n'est parvenue à le résoudre. » En France, notamment, il fait voir que le clergé n'a jamais accepté les obligations concordataires qui sont corrélatives à ses privilèges. Depuis 1870, dit-il, on trouve la main du clergé dans toutes les entreprises contre le régime républicain. Le pape ne pourrait, d'ailleurs, accepter la république que s'il en devenait le maître. La meilleure solution serait donc de dénoncer le concordat en vue de réaliser la séparation de l'État et des Églises. C'est le seul moyen d'assurer libre jeu au principe de la concurrence qui, en matière religieuse comme en matière économique, est, pour M. Guyot, non seulement une mesure de justice, mais encore le meilleur adjuvant du progrès. Il est

Hosted by Google

convaincu que le bénéficiaire de ce régime nouveau sera le protestantisme, et il s'en réjouit. « Le catholicisme ne peut plus avoir de prise sur les personnes qui sont imprégnées de l'esprit scientifique ambiant et qui ont besoin d'une religion. Le protestantisme leur est ouvert sans leur demander de sacrifices à l'absurde... Expulser les jésuites, les empêcher de continuer à se constituer en sociétés secrètes, c'est ce que nous demandons. Mais toutes ces mesures ne sont que des palliatifs. Si nous voulons arracher la France à l'influence dépressive du catholicisme, il faudra détruire l'organisation faite à son profit le 26 messidor an IX. Il faut remplacer l'oppression religieuse résultant du concordat par la concurrence religieuse. »

Dans son dernier chapitre, l'auteur reproduit le texte de la proposition qu'il avait déposée en 1876 à la Chambre des députés pour réaliser « la séparation *facultative* des Églises et de l'État ». Le budget des cultes est supprimé; le montant annuel de ses crédits, au lieu d'être directement versé aux ministres du culte et aux fabriques d'église, sera mis à la disposition des communes; celles-ci devront demander à leurs habitants individuellement s'ils entendent continuer leur participation aux frais du culte. Dans la négative, la part du culte local est diminuée d'autant et le contribuable obtient une réduction équivalente de ses contributions directes. La totalité de la subvention devra même être appliquée de plein droit au dégrèvement des centimes additionnels, dans le cas où la moitié, plus un, des contribuables auraient refusé d'intervenir dans les frais du culte. Les édifices religieux deviennent la propriété des communes qui pourront les affecter à tels usages qu'elles jugent utile.

Quant à la forme d'organisation qu'il conviendrait de laisser aux Églises, après la rupture de leurs liens avec l'État, M. Guyot préconise un système mis en avant, il y a quelques années, par deux de nos compatriotes, MM. Baudoux et Lambert, de Charleroi. Les fidèles devraient constituer entre eux de véritables associations contractuelles, basées, comme les associations commerciales, sur les principes suivants : détermination d'une durée de la société; publicité des actes

Hosted by Google

constitutifs, des budgets et des comptes ; liberté, pour chaque associé, de sortir de l'association, en emportant sa part de l'avoir commun ; organisation d'une procédure de dissolution volontaire et de liquidation périodique. Cette législation s'appliquerait aux congrégations aussi bien qu'aux syndicats : ce serait la réalisation, généralisée et poussée à l'extrême, de l'axiome que nul n'est tenu de rester dans l'indivision.

« Ces dispositions, conclut à juste titre l'auteur, ne font point partie de la politique répressive et persécutrice : elles appartiennent à la politique expansive, à la politique de liberté. Les cultes sont, en France, sous le régime collectiviste; le projet les place sous le régime individualiste, où chacun est libre de choisir ses opinions, sa manière de vivre, les groupes auxquels il veut s'adjoindre et d'essayer de faire prévaloir ses opinions par la discussion. »

II

Tel est le résumé succinct de cet ouvrage qui constitue un formidable réquisitoire contre l'Église romaine. Cependant, s'il a les mérites, n'offre-t-il pas aussi le défaut habituel des réquisitoires, en ce que, sur quelques points, il sacrifie un peu trop à la préoccupation d'établir la culpabilité de l'accusé. J'ai déjà dû relever quelques appréciations de l'auteur pour ce qui concerne notre pays. Même en ce qui regarde le sien, il y aurait peut-être, au point de vue historique, certaines réserves à faire sur des faits que l'auteur nous donne pour établis. J'ai peine à admettre qu'en 1870 le premier ministre de Sa Majesté Impériale et Apostolique, M. de Beust, ait offert à Napoléon III le concours des forces austro-hongroises *sous condition de laisser l'Italie s'emparer de la Rome papale*. — On peut accepter jusqu'à un certain point que « la crise du 16 mai est l'œuvre du pape » ou, du moins, de la réaction cléricale. Mais n'est-il pas hasardé de vouloir retrouver la main de l'Église jusque dans les sympathies boerophiles et même dans l'incident de ...Fachoda? » Quand un mouvement anglophobe se dessine sur le continent, dit M. Guyot, n'allez pas en chercher

Hosted by Google

l'inspiration ailleurs qu'au Vatican et au Gesu ». Ce n'est pas le commandant Marchand, ce sont les jésuites qui avaient préparé Fachoda « et l'avaient imposé à Hanotaux ». Quant au Transvaal, le but des cléricaux était double : augmenter les embarras de l'Angleterre et envoyer la flotte française à un Sedan naval. Ainsi « ils vengeaient l'armée et la gardaient disponible pour prendre la revanche du Quatre septembre ». — Enfin, à propos de l'affaire Dreyfus, l'auteur ne participe-t-il pas aux illusions de perspective si fréquentes chez tous ceux qui, en un sens ou l'autre, ont été mêlés à ce drame, lorsqu'il écrit : « Est-il impossible que le général des jésuites, négociant avec le gouvernement allemand, lui dise : Donnez-nous notre réinstallation en Allemagne, en échange de tel secret de l'état-major qu'il vous conviendra. — Le marché conclu, le général des jésuites ordonne au P. Du Lac de le demander à Boisdeffre. *Perinde ac cadaver*. Le P. Du Lac ne peut refuser. Boisdeffre hésite. Le jésuite lui ordonne. Si Boisdeffre refuse, il a Gonse. Les pénitents doivent obéissance au confesseur. *Perinde ac cadaver*. Puis on accuse un juif : et l'on a l'affaire Dreyfus. »

Que l'éminent publiciste nous permette de le lui dire : c'est là de l'Eugène Sue de derrière les fagots. Il est vrai qu'il ajoute aussitôt : « Je ne dis pas que cela est, *je n'en suis pas sûr*, mais c'est une hypothèse autrement logique que celle que nous a servie l'état-major sur les conseils du susdit P. Du Lac. »

L'ouvrage de M. Guyot renferme heureusement autre chose que de pareilles hypothèses et les documents comme les faits — avérés ceux-là — qui y abondent, justifient pleinement ses conclusions générales : que l'Église romaine n'est pas en progrès numérique; qu'elle se montre de plus en plus fidèle à la tradition de Pie IX, proclamant : « Anathème qui dira que le souverain-pontife doit se réconcilier avec le progrès, le libéralisme et la civilisation modernes »; qu'elle sera finalement vaincue dans cette lutte contre les forces vives de notre société; mais qu'avant d'accepter sa défaite, elle peut encore susciter bien des souffrances et bien des désastres. Actuellement,

Hosted by Google

sa politique, comme le démontre admirablement M. Guyot, consiste, là où le catholicisme est en minorité, à s'assurer la liberté et même le privilège par des marchés avec les puissants du jour, rois ou partis, et, là où il est en majorité, à rogner la liberté de ses adversaires, en attendant de pouvoir la supprimer un jour. Les vrais catholiques, les sincères, les dirigeants de l'Église, sont Romains, au sens clérical du terme, avant d'être Français, Belges, Allemands, Italiens même; pour eux, toutes les préoccupations terrestres, intérêts, droits, affections, doivent céder le pas à ce seul but : la domination intégrale et universelle de la papauté.

C'est là ce qui fait à la fois la force et la faiblesse de l'Église. Quant au remède, — si, au point de vue privé, il peut se résumer dans la réalisation du cri : *Los von Rom!* — sur le terrain des réformes législatives, il se ramène exclusivement à ce problème : Quelles mesures doivent prendre les partis anticléricaux, partout où ils réussissent s'emparer du gouvernement? Ces mesures varieront évidemment avec les législations et les mœurs; cependant, pour ma part, je n'en vois que deux réellement efficaces : organiser un fort enseignement public sur des bases neutres, mais absolument scientifiques; ensuite, comme le réclame particulièrement M. Guyot, ramener l'Église au droit commun des associations privées. Dans ce second ordre d'idées, les circonstances nous imposent une double tâche : 1° séparer l'État des Églises; 2° empêcher les corporations religieuses de se constituer un patrimoine en fraude de la loi.

L'ingénieuse combinaison imaginée par M. Guyot pour permettre aux contribuables de décider individuellement s'ils veulent continuer leur participation aux frais du culte, serait d'autant plus facilement applicable chez nous, que l'intervention pécuniaire des communes y est seulement exigible en cas de déficit dans le budget des fabriques. Peut-être serait-il plus simple de reprendre la proposition naguère déposée à la Chambre des représentants par M. Charles Buls, en vue de supprimer purement cette obligation des communes. Quant aux traitements des ministres du culte, on sait qu'il faudrait

Hosted by Google

reviser l'article 117 de la Constitution, qui met cette dépense à charge de l'État. Ici non plus, je ne crois pas qu'il y ait lieu d'établir un régime transitoire — sauf, par raison d'humanité, en ce qui concerne les pensions ecclésiastiques. — Ce sera au clergé de s'entendre avec les fabriques d'église et à celles-ci de s'arranger avec les fidèles. Il y aura peut-être là un moment difficile à passer. Mais les catholiques qui, lors de leur campagne contre la loi scolaire de 1879, ont su faire sortir de terre des millions, pour organiser des écoles sur toute la surface des pays, trouveront bien les ressources nécessaires pour équilibrer le budget de leurs paroisses.

Quant aux fabriques, il n'y a aucun motif de ne pas les maintenir, quitte à modifier leur mode d'élection, en les faisant nommer directement par les fidèles. Je suis d'avis qu'il faudrait leur laisser la personnification civile, non pas seulement par ce que je ne partage point, pour ce genre de fiction juridique, l'horreur professée par beaucoup de mes amis, mais encore parce que, dans notre milieu social, il est impossible de méconnaître le caractère sérieux et permanent des intérêts religieux. Proclamer le droit de ces intérêts à l'existence et leur refuser les moyens de s'organiser ne serait ni légitime ni même prudent. Il y aura, toutefois, des précautions à prendre pour que, sous le couvert de donner satisfaction aux besoins spirituels des fidèles, on ne favorise pas, encore une fois, la mainmorte monacale.

La question des corporations religieuses est facile à résoudre chez nous, si l'on se place strictement sur le terrain de nos principes constitutionnels.

Elle se présente à peu près dans les mêmes termes qu'en France, sauf qu'il y aurait peut-être à maintenir, plus que ne le font nos voisins, la distinction entre les droits de la corporation et celle de ses membres. C'est exclusivement par le bénéfice de la loi que des associations volontaires ont une capacité juridique. Les corporations, non constituées en personne civile, ne peuvent donc rien acquérir ni posséder. Ou les biens qu'elles détiennent n'appartiennent pas à leurs membres et, dans ce cas, ce sont des biens sans maître, qui

Hosted by Google

reviennent à l'État ; ou ils sont la propriété soit individuelle, soit collective de certains individus, et alors ils doivent se conformer aux conditions dans lesquelles la loi reconnaît et sanctionne cette double forme de la propriété. Ce raisonnement est irréfutable, aussi bien en Belgique qu'en France. D'autre part, les procédés juridiques au moyen desquels les couvents s'assurent la perpétuité des biens possédés nominalement par leurs membres ou par d'autres individus sont fort connus et aisément contrôlables : il suffit de s'adresser aux bureaux de l'enregistrement et aux études des notaires. Voici longtemps que M. Paul Janson, en particulier, les a exposés chez nous et qu'il a indiqué les remèdes ; le jour où nous aurons un gouvernement décidé à faire respecter les lois, nous pourrons nous débarrasser de la mainmorte monacale par la simple application du droit commun. C'est, du reste, ce que vient de faire la république française, avec l'appui de l'opinion publique, en mettant la main sur le patrimoine illégalement détenu par les corporations non autorisées, à la suite d'une enquête qui pourra nous servir de modèle.

Cependant le gouvernement français ne s'est pas arrêté là. J'avoue qu'il ne m'eût pas déplu de voir M. Guyot, avec l'indépendance de caractère qui le distingue, se placer, une fois de plus, sur le terrain du pur libéralisme, pour défendre, contre ses amis politiques, les droits de la liberté, quelque peu méconnus au cours de cette campagne contre le cléricalisme. Il fait ressortir avec infiniment de raison que tout contrat impliquant des vœux perpétuels de pauvreté, de célibat et d'obéissance est illicite, partant, d'après la définition qu'il donne de ce qualificatif, nul de plein droit. Mais illicite ne signifie pas forcément criminel, et il est trop facile de dire (p. 224) : « L'article 14 de la loi du 1er juillet 1901 n'interdit pas à un homme d'enseigner, parce qu'il est catholique ; il lui interdit d'enseigner parce qu'il fait partie d'une société secrète ». — Ce raisonnement pourrait nous mener loin. En réalité, l'État est fondé à regarder comme inexistants des engagements qui entraînent l'abdication de la personnalité humaine ; il est mal venu de les invoquer à son tour pour restreindre, les droits que les indi-

Hosted by Google

vidus tiennent de leur qualité d'hommes et de citoyens. » — Le congréganiste, dit encore M. Guyot, a renoncé à la liberté individuelle, quand il est entré dans l'ordre des dominicains ou dans la Compagnie de Jésus. Il porte le caractère indélébile de dominicain ou de jésuite; quand il enseigne, c'est comme dominicain ou jésuite. Et comment la loi, qui ne reconnaît pas l'association dont il fait partie pourrait-elle lui reconnaître le droit de faire les actes que cette association n'a pas le droit de faire? » — Il y a ici une confusion que je tiens pour dangereuse : là où l'État peut établir juridiquement que des citoyens ont agi comme personnes interposées au profit d'un incapable, il a pour devoir de déjouer cette fraude. Mais il ne peut, sans créer un régime d'exception, atteindre les individus dans leur capacité civile ou politique, à raison de leurs opinions, de leurs croyances, ou même de leurs engagements réciproques, aussi longtemps que ces derniers n'ont pas un caractère criminel.

Assurément, il faut tenir compte des antécédents. Jusqu'ici la France n'a jamais possédé d'une façon complète la liberté d'association, ni la liberté d'enseignement et on peut discuter sur le point de savoir si le moment était venu de les lui donner. En Belgique, grâce à la Constitution qui nous régit depuis soixante-dix ans, nous pouvons revendiquer, pour le libéralisme, une situation plus nette. Le jour où nos cléricaux seront précipités du pouvoir, par une inévitable oscillation de la balance électorale, il est à espérer que leurs adversaires profiteront de la victoire pour opérer une séparation radicale de l'État et des Églises, séculariser tous les services publics, réorganiser l'enseignement public à tous les degrés sur les bases d'une neutralité réelle et supprimer, par une application sérieuse du droit commun, la mainmorte monacale qui vient encore de recevoir une formidable extension par l'immigration des religieux français et de leurs capitaux. Mais il n'est personne, du moins dans le parti libéral, qui songe à porter la main sur la liberté d'enseignement, la liberté d'association ou la liberté des cultes.

On entend parfois s'écrier que ce sont-là des libertés cléri-

Hosted by Google

cales, parce que les cléricaux seraient seuls à en tirer profit. Les libertés anticléricales seraient alors la liberté de la presse et la liberté de réunion. Il y aurait beaucoup à dire sur le fondement de cette prétendue classification, car je ne sache pas que la liberté d'association ait exclusivement profité aux cléricaux ou la liberté de la presse à leurs adversaires. Quoi qu'il en soit, libertés pour libertés, elles sont également respectables, en tant qu'elles sont, les unes et les autres, l'application logique d'un principe, cher aussi à M. Guyot : l'autonomie de l'individu. Ce qui fait la caractéristique du libéralisme, n'est-ce pas cette conviction que toutes les libertés sont solidaires, aussi bien dans l'ordre économique et dans l'ordre religieux que dans l'ordre politique?

Le mal, dont nous souffrons, chez les peuples catholiques à institutions libres, c'est que l'Église romaine — et sous ce rapport j'admets qu'elle semble incurable — s'efforce sans cesse d'amoindrir dans les lois et de stériliser dans la pratique les libertés dont elle n'a pu empêcher l'avènement. Notre avenir n'est pas de la suivre dans cette voie, où elle nous battra toujours, mais de la contraindre au respect de ce que l'esprit moderne dénomme à juste titre les droits de l'homme, en travaillant à réaliser ceux-ci dans toute leur plénitude avec elle, sans elle ou contre elle.

GOBLET D'ALVIELLA.

Hosted by Google

LES « SAUVAGES »

Au capitaine CH. LEMAIRE.

Tous les sobriquets, toutes les appellations que traditionnellement on décerne à chaque personne, à chaque objet avec lesquels on est en rapports, ou qui prennent quelque place dans l'existence et les préoccupations quotidiennes, se signalent, à l'école militaire, par un même caractère d'irrévérence et d'ironie.

On serait mal venu à s'en formaliser. Il n'y a, dans ce sans-façon moqueur, aucune méchanceté, aucune grossièreté. C'est l'expression seulement d'un esprit de blague un peu cruelle, juvénilement frondeuse, mais sans arrière-pensée. La verve de cet argot n'épargne rien d'ailleurs. Et l'humour qui s'attaque au voisin console de celui dont on est soi-même la victime.

Dans le dictionnaire de ce langage fantaisiste a pris place la dénomination de « sauvage » qui désigne tout élève libre venu d'un pays étranger dans le but de suivre les cours de notre école militaire. Les promotions sont rares qui ne comptent pas un ou deux officiers roumains, serbes, américains, italiens, japonais.

L'établissement tire à bon droit juste fierté de ce renom qui lui amène aussi assidûment de lointaines fréquentations flatteuses.

Et ces compagnons de nos plaisirs et de nos travaux ne sont pas les moins aimés de nous tous.

Un seul « sauvage » suivait les cours de ma division. Mais il

Hosted by Google

ne manquait pas d'un relief sensationnel auquel nous emprunt-ions un peu de vanité.

C'était un tout jeune lieutenant. Imberbe, petit, très élégant dans son uniforme sombre et simple, il avait une physionomie d'une évidente distinction. Les yeux noirs, profonds, étrangement expressifs, promenaient un regard que l'on devinait mélancolique. Ils accaparaient toute l'attention et contrastaient par leur vie lumineuse avec le teint pâle, la bouche indifférente, le pli las du front auxquels on n'accordait nul souci.

Notre camarade était prince en son pays, prince de sang royal. Les siens régnaient et les belles dames de la cour de Moldavie avaient eu déjà des regards langoureux vers la jeune beauté de cette adolescence appétissante.

La venue parmi nous du prince Gallacosco avait été accompagnée d'une rumeur romanesque. On se conta à cette époque les bruits mystérieux colportés jusque nous par on ne savait quelles indiscrétions. Chacun apportait un détail; on enjolivait la légende et une ravissante histoire d'amour, prétexte au brusque départ du prince éloigné de sa capitale par des parents inquiets, fit de notre nouveau camarade un héros admiré.

Le questionnerait-on? S'assurerait-on auprès de l'intéressé lui-même de l'authenticité des racontars? La chose fut longuement discutée et pesée pendant les récréations de la première semaine passée par le prince auprès de nous.

Nous résolûmes affirmativement. Mais qui se chargerait de cette difficile et délicate enquête?

Gallacosco arrivait à l'école vers 8 heures, chaque matin. Un aide de camp l'accompagnait, respectueux, mais évidemment sévère. C'était plutôt un surveillant sans indulgence qu'un suivant ou qu'un compagnon. On le devinait aisément pourvu par des parents autoritaires d'une mission de garde et non d'honneur.

C'était un solennel personnage d'une quarantaine d'années, très élégamment correct dans son attitude, immuablement vêtu d'une redingote solennelle trop longue, coiffé d'un haut-de-forme trop lustré, ganté de chevreau trop pâle, étranglé de toile trop glacée.

Hosted by Google

Il quittait le prince à la porte de l'école. Parfois, il entrait dans la cour, saluait l'officier de service. Celui-ci s'inclinait devant lui avec une déférence empressée.

Le prince, timide, difficilement communicatif, se mêlait à nos groupes bruyants.

Il assistait aux cours, très attentif; se faisait coter avec éloges par les interrogateurs; nous quittait après un salut un peu cérémonieux, quelques poignées de mains qu'il hésitait autant à nous offrir que nous osions, au début, difficilement lui tendre.

Son mentor, exactement scrupuleux, l'attendait. Ils s'inclinaient aussi respectueux l'un que l'autre et partaient, sans mot dire, suivis par nos regards intrigués.

Les « sauvages » pour nous, d'habitude, étaient des camarades plus joyeux peut-être que tous les autres. Il n'y avait pas de familiarités auxquelles ils ne se prêtassent très amicalement. A la « boîte », en ville, partout, nous trouvions en eux des copains endiablés. Pas un de nos plaisirs ne les laissait indifférents; pas une de nos blagues auxquelles ils ne prissent une part amusée et active!

En même temps que notre promotion possédait parmi ses élèves le petit prince Gallacosco, une division amie comptait au nombre des siens un lieutenant grec : Aristide Parthénopoulo.

Physiquement et de caractère, c'était entre lui et notre mélancolique roitelet, le plus parfait contraste. Grand, admirablement découplé, le teint frais et le visage rieur, il passait, guilleret et fringant, dans la rue et tout le monde se retournait sur ce joli garçon de belle mine.

Pas un sourire de femme qui ne manquât de suivre complaisamment sa silhouette élégante!

Enjoué, farceur, spirituel, parlant un français correct avec un grasseyement qui augmentait encore le charme d'une voix chantante et douce, il était le boute-en-train des quelques élèves qui avaient autour de lui formé un groupe de joyeuse humeur et de perpétuel entrain.

Familier avec nous tous, quoique notre aîné et notre supé-

Hosted by Google

rieur, il était un camarade très aimé. On l'appelait *Poulo* par abréviation de son nom quelque peu barbare, on le tutoyait et ce sans-gêne n'était pas pour déplaire à sa jovialité affectueuse.

« Poulo, il faudra que nous dépistions l'incognito de notre prince.

— Il ne vous dit rien?

— Autant, je crois, interroger son Cerbère que lui-même pour être édifiés.

— Et ce n'est pas peu dire.

— Il y a sûrement un mystère là-dessous.

— Vous connaissez l'affaire de la petite chanteuse française, demanda Poulo?

— Oui et non. Nous en connaissons quelques vagues rumeurs. Mais le fin du fin...

— Ah! Je ne sais pas si je suis mieux documenté que vous. Mais, à mon avis, il doit y avoir quelque chose de ce genre-là dans la vie du mystérieux Cosco. »

Cosco... Le mot fit fortune. Notre « sauvage » était baptisé. Toutefois, contrairement à la règle, notre ignorance un peu respectueuse lui valut de ne pas être appelé ainsi dès l'abord autrement qu'entre nous, loin de sa mystérieuse mignonne personne apparemment douloureuse.

Nous disions bien *Poulo*. Nous n'osions encore risquer *Cosco*.

« Raconte, Poulo, l'aventure de la chanteuse.

— Voici ce que j'en sais. Dans sa capitale, notre jeune prince, son éducation militaire achevée, prit du service en un régiment de la garde paternelle. Il s'y trouva mêlé aussitôt à des camarades bons vivants dont il partagea les plaisirs. Les théâtres, les restaurants de nuit, toutes les fêtes le virent. Ce fut une année d'un apprentissage de noce luxueuse auquel semblait merveilleusement se plaire le tout jeune et coquet lieutenant.

— Il devait en avoir pas mal, des succès?

— Bien entendu. Et les succès allaient aussi bien au prince qu'au joli garçon.

— Et... il répondait aux invitations?

Hosted by Google

— Très peu.

— Hein ?

— Il paraît même qu'on peut dire pas du tout.

— Ah ! bah !

— Au lieu de rassurer l'entourage de M. Cosco, cette anormale attitude l'inquiéta.

— On s'inquiéterait à moins.

— Les parents et les diplomates solennels qui avaient abandonné le prince à la vie notoirement galante et aventureuse des jeunes officiers de la garde savaient bien que cette éducation, n'ayant plus aucun rapport avec celle reçue à la cour, ne pouvait qu'heureusement... « humaniser » un caractère naturellement étranger à ces soucis nouveaux.

— Tu peux même dire « féminiser ».

— Oui, « féminiser », c'est ce que l'on désirait. Mais c'est précisément ce qui n'arriva point. Cosco assistait à toutes les fêtes, toutes les équipées de ses camarades, parce qu'on l'y entraînait. Mais il ne prenait effectivement part à aucune. On m'a cité des exemples déconcertants de sa... passivité. Je vous raconterai une autre fois les occasions qu'il a refusées, les tentatives qui échouèrent devant une indifférence ou une volonté, ou un entêtement inconcevables.

— Et que disait-on à la cour et parmi les camarades de Cosco ?

— La cour était aux cent coups, plus inquiète qu'étonnée. Les camarades, eux, mieux placés, découvrirent par hasard un bout du fil et remontèrent dès lors aisément à la source de l'intrigue.

— Il y avait une intrigue ?

— Vous allez voir. A cette époque, en un théâtre de la ville, se faisait entendre une chanteuse française dont la beauté blonde expliquait un retentissant succès impossible à attribuer à un talent plus que modeste. Toute la jeunesse dorée en était amoureuse. Chaque soir son entrée en scène était saluée par les acclamations de cent voix enthousiastes et les fleuristes réservaient tous les jours leurs gerbes les plus chères et les plus somptueuses pour les hommages fleuris dont on accablait

Hosted by Google

la divette. Mais un sourire seul de la scène à la salle était le merci que la belle enfant — un peu railleuse — accordait à tant d'adorateurs. Elle ne répondait à aucun des cent billets enflammés, pressants, implorants, cajoleurs qui lui parvenaient. C'était à croire qu'elle ne se donnait la peine d'en lire aucun. Personne parmi les innombrables candidats à ses faveurs ne put jamais se vanter d'avoir approché l'intransigeante et irréductible vertu. Cela dura huit jours, quinze jours. Puis tant de persévérante honnêteté apparente, au lieu de lasser les tentatives, ne fit que les émoustiller. La délicieuse et appétissante fillette se refusait avec une adorable bonne grâce. Acceptant par-dessus la rampe les brassées de fleurs qu'on lui passait, elle remerciait d'un salut et d'un geste gracieux, mais discrets, et c'était tout. Or, tant de délicieux entêtement lui valut plus de succès et d'admiration peut-être qu'une bonne volonté trop généreuse. On n'espéra plus, mais on continua de l'acclamer et de la combler de corbeilles parfumées. Personne au moins ne pouvait être jaloux d'une préférence.

On guettait sa sortie du théâtre ; on saluait d'un murmure flatteur son bref passage du couloir des artistes à l'intérieur de son coupé. Et tout le monde s'en allait, content presque.

Fanny de Nolhac avait ainsi mis tous les cœurs à l'envers depuis un mois, lorsque les journaux publièrent un avis priant la personne qui trouverait une broche perdue la veille dans une rue que l'on désignait, de la rapporter à l'artiste, chez elle, à telle heure. Suivait la description du bijou.

Le hasard voulut qu'un officier du régiment du prince trouvât la broche. Il avait, dès le début, été un des plus fervents admirateurs de la chanteuse. Il était resté un des plus tenaces candidats à ses faveurs.

Il ne dit rien à ses camarades au sujet de la trouvaille. Probablement une arrière-pensée d'espoir, mal défini certes, mais possible cependant, lui faisait-elle considérer avec une secrète confiance l'idée qu'une *récompense* était promise...

Il se rendit en grand mystère à l'adresse indiquée, fut reçu dans un salon élégant, très enjolivé de fanfreluches. Il passa près d'une heure en tête-à-tête avec la divette... Son succès,

Hosted by Google

les enthousiasmes qu'elle provoquait depuis un mois, l'admiration amoureuse de toute une ville furent le sujet naturellement bientôt de l'entretien. L'officier ne manqua pas de faire comprendre que beaucoup, parmi tant d'hommages, étaient venus de lui.

« Je ne l'ignore pas, dit Fanny de Nolhac. Je n'ignore le nom d'aucun de ceux qui m'ont écrit. J'ai détaché toutes les cartes épinglées aux gerbes dont on m'a fleurie. Tenez, regardez : y en a-t-il ?

Et sa main plongeait plusieurs fois de suite en un vide-poches d'argent d'où elle retirait avec un plaisir rieur, par poignées, les petits carrés de bristol.

Quelques-uns tombèrent sur le tapis.

L'officier se pencha, les ramassa, les tendit à l'artiste. Sans qu'il eut l'indiscrétion de *regarder*, il ne put s'empêcher de *voir* et ses yeux étonnés lurent précisément sur une de ces cartes le seul nom peut-être qu'il ne s'attendait pas à y trouver.

Fanny de Nolhac vit bien son étonnement, le comprit.

« Il n'y manque personne, n'est-ce pas ? fit-elle en souriant.

— Peste !... Notre petit prince lui-même ?

— Lui-même. Il ne vous l'a pas dit ? C'est un des plus assidus cependant, des plus persévérants de vous tous. Et, de plus, un de mes adorateurs de la première heure.

— Le prince vous envoyait des fleurs ?

— Il m'en envoie tous les jours, vous dis-je. Et combien de lettres par-dessus le marché, plus enflammées les unes que les autres !

— Et... et la suite ?

— Quelle suite ?

— Mais il me semble que, si farouche soit-on, un tel honneur...

— Détrompez-vous, cher monsieur. Je l'ai dit à plusieurs et je le répète une fois de plus à vous. J'aime, je suis aimée. Je ne tromperai celui à qui je veux rester fidèle pas plus pour un prince que pour tout autre.... »

C'était catégorique. L'officier jugea inutile de prolonger un

Hosted by Google

entretien qui ne devait le mener à rien et, sur une dernière galanterie, il se retira.

Bien entendu, la découverte inattendue qu'il venait de faire était trop précieuse et divertissante pour qu'il en gardât le secret.

Le lendemain, tout le régiment fut au courant de la passion malheureuse du prince. On hasarda quelques timides allusions. Il rougit, ne dit rien. On comprit et l'on devina enfin la raison de sa mélancolie renfermée.

Fanny de Nolhac avait débuté peu après l'époque où Son Altesse avait fait ses premières armes de gaîté en compagnie de ses collègues.

Et la jolie fille avait impressionné son cœur pris au dépourvu par tant de charme et de beauté dont il était ignorant jusque-là. Rebuté à sa première tentative, il avait gardé de cet échec et aussi d'un espoir malgré tout s'acharnant, un trouble profond et la tristesse pensive qui étonnait tout le monde, ses familiers et ses proches.

Le gros secret fut bientôt dans toutes les bouches : « Le prince amoureux de Fanny de Nolhac ! »

La renommée de la divette s'en accrut; l'histoire de la passion romanesque à laquelle elle s'obstinait à rester fidèle fit le tour de la ville.

Et le tout parvint rapidement aux oreilles de la cour.

Cet incident n'avait pas été prévu. On avait accepté l'idée du prince gaillard, bon vivant, joyeux drille, sympathique à des amis de son âge. On n'avait pas escompté l'éventualité d'un prince amoureux, — amoureux transi au point d'en perdre le teint frais de ses joues, sa belle humeur et tout goût du plaïsir...

« Nous y voilà, Poulo. Nous comprenons tout à présent. On a expédié l'enfant par ici, loin de l'objet de ses tendresses malheureuses.

— C'est-à-dire que l'austère diplomatie est intervenue. On a fait des démarches auprès de la belle Fanny. Elle a eu en quelque sorte à choisir... le prince ou le départ.

— C'est pouffant ! Et qui a été l'ambassadeur du marché ?

— Un vieux chambellan solennel.

Hosted by Google

— Pas pour rien que cela n'a pas biché.

— Donc la donzelle a choisi?...

— A choisi son béguin et est retournée à Paris, fidèle malgré tout.

— Et le prince....

— A voyagé pendant deux mois ; puis, sous prétexte de parfaire ses études militaires, est venu s'installer à Bruxelles sous la garde d'un aide de camp choisi scrupuleusement par toute la diplomatie, les ministres et la cour coalisés. Et voilà l'histoire de notre pauvre ami *Cosco*. »

Bien entendu ce récit romanesque transformait du coup en héros notre jeune « sauvage ».

A partir de ce jour, pas un de nous ne se fit faute d'être pour lui le plus empressé, le plus serviable des amis. Pas un qui ne s'employât à distraire le cours immuablement mélancolique de ses pensées.

Nous apprîmes que le compagnon de Cosco cherchait toutes les occasions de distractions possibles afin d'intéresser le petit prince à quelque plaisir, quelque joie extérieure. Tous les théâtres le virent assidûment; il ne manqua aucune fête; il assista à des dîners, des soirées magnifiques dans les ambassades et quelques salons du plus grand monde. Partout son rang, sa sympathique personne un peu frêle et triste, l'écho aussi de son roman que l'on chuchotait, augmenté de force détails, attiraient sur lui les attentions les plus gracieuses et bienveillantes.

Petit prince restait silencieux, grave et pâle.

Petit prince songeait à une divette entrevue aux lumières de la rampe, un soir, en sa Moldavie lointaine.

Petit prince restait triste, triste, triste.

Et nous avions pitié de tant de tenace tristesse...

Poulo s'était, plus intimement que nous, fait l'ami de Cosco. Externe comme lui, il avait mieux l'occasion de le voir, de lui parler. Plusieurs fois, il lui était arrivé de sortir en même temps que lui de l'école. Cosco l'avait présenté à son mentor. Celui-ci avait fait un accueil aimable et tous trois s'étaient acheminés de compagnie vers la ville.

Hosted by Google

Parfois Poulo avait retrouvé le prince au théâtre. Ensemble ils avaient passé la soirée.

Or, Poulo était joyeux vivant, boute-en-train allègre, aimable garçon bien connu des beautés bruxelloises. Souvent il nous était arrivé de nous rencontrer avec lui, aux soirs de sortie et, pour un « sauvage », il nous en remontrait sur le chapitre galant !

Peu à peu cependant notre petit prince se laissait à notre égard aller à un peu plus d'intimité. Nous ne le traitions pas comme un autre quelconque; mais notre sympathie du premier jour se faisait plus familière.

L'aide de camp lui-même prenait des airs moins solennels. Il s'attardait à prolonger la conversation avec l'officier de service ou n'arrivait pas exactement à l'heure, permettant ainsi à Cosco de partager notre récréation en commun.

Enfin, il n'y avait pas un an que le jeune héritier du trône de Moldavie était parmi nous et nous ne l'appelions plus prince avec le même respect un peu intimidé.

Il lui arriva de sortir seul avec Poulo; nous nous rencontrâmes tous ensemble en ville et, ces soirs-là, nous tutoyions aussi bien l'un que l'autre et, puisque nous disions Poulo, tout court, nous nous oubliions à dire Cosco, de même, et Son Altesse ne s'en effarouchait pas.

Mais Son Altesse néanmoins, malgré tout, restait mélancolique et renfermée.

Son Altesse devait penser toujours à la si belle et tant aimée et dédaigneuse Fanny de Nolhac...

Depuis deux semaines, une danseuse aux toilettes, aux attitudes, aux girations, aux balancements inédits et sensationnels amenait à l'Alcazar une foule chaque soir délirante.

Les murs de Bruxelles s'illuminaient de la silhouette partout éclatante en un coloris clair de la jolie ballerine. Et son nom, obsesseur et harmonieux, s'étalait en capitales énormes sur cent et cent affiches criardes :

ÈVE MYRRHILE.

Les lèvres se mouillaient de désir quand on le prononçait;

Hosted by Google

les yeux étincelaient d'envie et d'admiration rien qu'à l'apercevoir...

Le soir des débuts d'Ève Myrrhile, Parthénapoulo était dans la salle.

La beauté noire, l'entrain nerveux, l'élégance délicieuse, la richesse d'atours et la suggestive volupté des danses de l'artiste enthousiasmèrent tout le monde. Poulo s'emballa devant ce triomphe. Dès le lendemain, il envoya des fleurs, fit parvenir un madrigal dans la loge de la danseuse.

Une œillade le soir même fit comprendre qu'on n'était pas insensible à tant d'amour si ardemment offert.

Et voilà comment, sans grandes façons, Poulo était l'amant de l'adorable ÈVE MYRRHILE, enfant gâtée de toute une ville, au hasard d'une vogue.

Nous savions le bonheur de notre « sauvage », et nous en étions heureux pour lui, sans jalousie, mais non pas sans envie.

Or, Poulo était le meilleur camarade de la terre, et partager son plaisir était pour lui le doubler.

La veille de Noël, on nous donnait la liberté pour quelques jours. Poulo décida d'inviter à un fastueux réveillon, que présiderait sa charmante amie, quelques-uns de ses plus intimes copains d'école. Le prince, bien entendu, tout le premier, serait de la fête : depuis quelque temps son aide de camp lui laissait une liberté presque complète, dont il ne profitait guère du reste.

Trois ou quatre compagnes de théâtre de Mlle Myrrhile devaient enjoliver et égayer la réunion.

Ce fut d'un luxe et d'une joie inoubliables.

J'étais des privilégiés conviés par Poulo.

En bande, nous assistâmes à la représentation à l'Alcazar. La danseuse fut couverte de fleurs plus qu'aucun autre soir; on la rappela cinq ou six fois grâce à nos enthousiasmes déchaînés qui mirent facilement au diapason ceux de la salle délirante.

Lorsque l'on se trouva réunis, les présentations faites, je ne pus m'empêcher de remarquer un imperceptible mouvement de la part d'Ève Myrrhile au moment où Poulo lui présenta,

Hosted by Google

avec un sérieux un peu ironique en pareille circonstance, S. A. R. le Prince de Moldavie.

Il me sembla qu'une pâleur rapide courait un instant sous le fard de l'artiste et que son regard s'attachait sur le jeune homme avec une fixité trop curieuse pour être sans raison.

Mais l'impression fut passagère, et je l'oubliai vite pour participer à l'entrain bruyant dont tout le monde s'anima bientôt.

A part moi, et je sus plus tard que je n'avais pas été le seul à faire ces décevantes réflexions, je trouvai que l'Ève Myrrhile approchée de si près, dépourvue de l'illusion et du trompe-l'œil des lumières, de l'éloignement qui, sur la scène, la faisaient un peu la fée d'un autre monde que le nôtre, je me pris à dire que cette Ève Myrrhile était une autre femme. Ou mieux, celle-ci était une femme uniquement, et non plus une reine de prestigieuse beauté ensorcelante. Le charme n'opérait plus sur notre imagination et nos sens avec une même irrésistible puissance. C'était comme si l'atmosphère, le fluide attirant qui, au théâtre, enveloppe l'artiste et impressionne le spectateur eût ici disparu.

Ève Myrrhile était jolie encore, certes. Mais elle était autre. Cette beauté ne savait plus cacher ce qu'elle empruntait à l'artifice des crayons et des pâtes. Quelques rides, des plis, des cernures se trahissaient. La chevelure était trop noire et lustrée pour n'être pas teinte. A minutieusement la regarder, on y pouvait découvrir quelques racines blondes indiscrètes. Et dans les paroles, dans les gestes se révélaient un entrain de commande, une gaîté outrée pas assez sincère pour être toujours communicative.

C'était bien Ève Myrrhile que nous avions devant nous. C'était bien l'artiste, la professionnelle de beauté et de plaisir; mais ce n'était pas la femme.

Ses lèvres sanglantes s'ouvraient sur des joyaux d'ivoire pâle admirables; ses yeux agrandis de kohl s'ouvraient, brillants, dans le rire de tout le visage; ses bras s'ouvraient, généreux et calins, pour enfermer l'amoureux Poulo dans des étreintes qui ne se gênaient pas pour nous..., mais son âme,

Hosted by Google

j'en étais sûr, ne s'ouvrait pas une minute et son cœur, intime et secret, restait hermétique.

La fête fut longue. Petit prince lui-même, par instants, sembla prendre joie à tant de liesse écervelée qui fusait autour de lui, qui le sollicitait, qui l'aguichait.

Le congé de Noël achevé, nous nous retrouvâmes à la « boîte » et Poulo nous révéla l'étrange chose apprise d'Ève Myrrhile lorsque, nous tous partis, il était resté seul auprès d'elle.

« Aviez-vous vu qu'Ève était surprise, préoccupée ?

— Un moment, oui, il me sembla qu'un souci, un étonnement brusque donnait à sa physionomie un air étrange, quelque peu ému.

— Je n'ai rien remarqué, avouait Poulo.

— Oh ! ce fut très bref.

— Eh ! bien, vous étiez dans le vrai. Quand elle aperçut notre ami Cosco, quand je le nommai, savez-vous qui Ève reconnut en son altesse ?

— Qui ?

— Un amoureux d'autrefois.

— Un amoureux ?

— Oui, et non pas un amoureux banal, un amoureux d'un jour ou d'une semaine vite payé de ses largesses faciles par des faveurs que l'on peut supposer généreuses de la part de la belle ? Non pas. Mais un amoureux, qu'elle a su fou d'elle pendant des mois, aux supplications douloureuses duquel néanmoins elle est restée sourde.

— Mais...

— Vous commencez à comprendre ?

— Ève Myrrhile ?

— Ève Myrrhile et Fanny de Nolhac ; Fanny et Ève, tout cela ce n'est qu'une et même belle fille appétissante.

— Fanny chantait cependant, as-tu dit ?

— Changeant son nom, elle a changé son talent. Fanny chantait, Ève danse aujourd'hui.

Hosted by Google

— Et Fanny était blonde, nous as-tu raconté, blonde et un peu mélancolique?

— Et Ève est noire, d'un entrain endiablé, sait le secret des gestes canailles et des yeux allumeurs. Oui, elle a fait peau neuve de visage et d'allures. Il paraît du reste que le cœur a subi toute pareille révolution.

— Oh! oui, la grande sincère passion, la fidélité que rien ni personne...

— Pas même un prince...

— N'ont pu faire trahir?

— La grande passion a eu le sort qu'ont toutes les choses d'amour : elle a cessé. Un beau jour, le cœur de Fanny de Nolhac s'est trouvé libre.

— Elle s'est tout de même donc décidée?

— Non pas. C'est l'autre, le bien-aimé qui a trahi.

— Et Fanny pouvait dès lors accepter les hommages? Hélas! Petit prince n'était plus là.

— Fanny de Nolhac n'a voulu accepter les hommages de personne. De personne en particulier tout au moins ; mais bien ceux de tout le monde en général. Elle s'est lancée dans la noce bête et bambocharde des petites théâtreuses à succès. Elle s'est teinte, maquillée outrageusement mais adroitement, a laissé son nom même parmi les débris de ses tristes souvenirs, a cadenassé son cœur endolori et ouvert au large ses jolis bras...

— Dans lesquels tu t'es précipité joyeusement...

— Après beaucoup de prédécesseurs. Et sans autre ambition que celle de savourer le plaisir d'aimer quelques jours savoureusement une belle fille qui me rend généreusement d'elle ce que je lui donne de moi-même... c'est-à-dire pas grand'chose.

— Et ça lui a donc fait un coup de revoir son petit prince?

— Dame!

— Eh! bien, lui, il a passé une soirée à ses côtés, ne se doutant pas une minute de ce hasard. Et je suis certain qu'il a cependant pensé à elle plus d'une fois... N'y pense-t-il pas toujours?

Hosted by Google

— Mais pourquoi n'a-t-elle rien dit? Pourquoi ne s'est-elle pas laissé reconnaître?

— Ah! mais, c'est que petit prince, voyez-vous, c'est son passé... Et le passé de Fanny de Nolhac n'a rien à voir avec les aventures d'Ève Myrrhile.

— Et puis, vous êtes bons, vous autres, ai-je conclu dans un éclat de rire, voyez-vous Ève dans les bras de Cosco? Et Poulo, là-dedans, qu'est-ce qu'il devenait, lui?... »

PAUL ANDRÉ.

Hosted by Google

L'AN 1901 AUX ÉTATS-UNIS.

L'année 1901 s'est terminée, aux États-Unis, par un événement qui, au double point de vue économique et politique, a une importance considérable : la conclusion de l'*Isthmian Canal Treaty* avec l'Angleterre. Quoique, au moment où nous écrivons, les termes exacts du traité ne soient pas connus du public, il est notoire que la nouvelle convention a éliminé les points litigieux du projet primitif — on se souvient sans doute que lord Lansdowne avait élevé de sérieuses objections contre certaines prétentions du Sénat américain. — C'est ainsi que l'amendement si vague, relatif aux mesures à prendre par les États-Unis pour défendre le canal, a été remplacé par une provision, de la part de ce pays, pour garantir la neutralité du dit canal. En conséquence, au cas d'une guerre à laquelle participerait la grande république, cette partie du traité serait virtuellement annulée — comme toute convention diplomatique entre belligérants, et le gouvernement de Washington deviendrait libre de tenter de fermer le canal aux vaisseaux ennemis.

La question de savoir quelle sera la route suivie et la méthode employée reste encore à régler. Y aura-t-il achat du terrain par les États-Unis, ou seulement subvention à une compagnie privée ? C'est ce que nul ne saurait encore prévoir. Quant au tracé, les ingénieurs n'ont de choix qu'entre le Nicaragua et Panama. Ce dernier est évidemment préféré par la Commission d'études américaine, mais les négociations entamées entre elle et le président de la compagnie française, M. Hutin, n'ont pas abouti.

Hosted by Google

Quoi qu'il en soit, le principe du canal interocéanique américain est admis officiellement par la Grande-Bretagne, et aux États-Unis l'on considère le résultat des négociations comme une victoire pour la doctrine de Monroë, puisque l'Angleterre, en signant le traité du 18 novembre, a donné une adhésion implicite aux articles qui, dans ce document, tendent à établir le droit exclusif pour les dits États d'étendre leur protection sur l'Amérique du Sud.

***

On peut comprendre que les Américains battent un peu la caisse à propos de ce succès théorique, car sous le rapport pratique, le bilan de leur politique d'expansion, à cette date, n'est pas très encourageant. A Puerto-Rico, la situation est incontestablement pire, économiquement parlant, que sous la domination espagnole : l'île est privée de ses anciens débouchés naturels et n'en a pas encore acquis de nouveaux. Cuba, sous la tutelle légale des Américains, est libre; mais elle paie cher cette liberté : la confiance, en effet ne se commande point, et le gouvernement de la jeune république n'a pas le don de l'inspirer aux capitalistes qui avaient escompté les garanties d'une annexion pure et simple. Là aussi, comme à Puerto-Rico, la question se complique des barrières douanières maintenues par les États-Unis. Quant aux Philippines, la capture ou la reddition d'Aguinaldo, de Cabreras et d'autres chefs ne paraît pas avoir démoralisé autrement les insurgés, puisque les hostilités ont repris récemment, sous une forme vigoureuse, à Samar et que la paix est loin d'être assurée dans le reste de l'archipel.

La résultante la plus claire, jusqu'à présent, des idées d'impérialisme, est la nouvelle loi militaire qui a presque quadruplé l'effectif de l'armée régulière!

***

Ce qui est indéniable et incontesté, c'est la prospérité croissante du commerce extérieur américain.

Les données que l'on a, en ce moment, sur le chiffre des

Hosted by Google

exportations mensuelles des États-Unis suffisent à montrer que, cette année, le Royaume-Uni lui-même est distancé par eux.

Rien n'est plus caractéristique que le fait qu'ils envoient des soieries en France, des locomotives de grande vitesse en Angleterre, des mécanismes d'horlogerie à Genève. Il n'est pas nécessaire de sortir de Belgique pour se rendre compte de l'*american danger*. La condition du bassin houiller de Liége, par exemple, où l'extraction devient de plus en plus difficile, et les mineurs sans cesse plus exigeants, où le prix du charbon, au puits, monte parfois à quinze francs la tonne, cet état de choses est éminemment favorable à l'exportation américaine. Et s'il faut en croire le rapport du consul des États-Unis à Liége, les Yankees pourraient bien, à bref délai, venir sur le marché belge lutter avec les Belges eux-mêmes.

***

L'année 1902 voit s'inaugurer, à New-York City, le régime du « bon gouvernement ». C'est du moins ce qu'on est en droit d'attendre du résultat des élections municipales du 5 novembre dernier et de la défaite de Tammany Hall, l'asile de la corruption et du bon plaisir.

Il est en tout cas grand temps pour la ville de mettre fin à un ordre de choses sous lequel les *city franchises* sont données en pâture aux créatures des politiciens ; où chaque année voit éclore de nouvelles et onéreuses sinécures ; où les propriétaires de maisons mal famées peuvent acheter, au su de tout le monde, la protection de la police. Point n'est besoin de longs commentaires : la liste seule des salaires municipaux donne une idée de l'ensemble de l'administration. Que penser, en effet, quand on lit qu'il existe actuellement, à la mairie de New-York, quatre-vingt-onze sécrétaires *particuliers* des divers fonctionnaires, indépendamment des secrétaires réguliers, et qu'ils touchent en bloc la bagatelle de 818,436 francs ; que les appointements combinés du *Shériff*, du *County Clerk* et du *Register* s'élèvent à *un million cinquante trois mille francs !*

Hosted by Google

M. Seth Low, le nouveau maire, s'est d'autre part engagé à développer, dans la mesure du possible, le système de la municipalisation des entreprises d'utilité publique.

***

C'est là un terrain que l'on ne peut aborder qu'avec une extrême prudence dans des cités où les intérêts en jeu sont si considérables. On a allégué, contre le *municipal ownership*, que c'était un premier pas vers le socialisme; qu'il tendait à anéantir la concurrence. Il n'est pas démontré, dit-on, que dans les conditions actuelles il ne deviendrait pas plus onéreux pour le contribuable que le système de l'entreprise privée. Toutefois, lorsqu'on voit payer, à New-York, 75 dollars — 387 francs — un abonnement téléphonique qui coûte, dans d'autres pays, le quart, il paraît incontestable que les compagnies privées réalisent, au détriment du public, des bénéfices exorbitants. En cela, comme en beaucoup d'autres matières, la concurrence n'est plus qu'un mythe; on est sous le régime d'un monopole éhonté, cent fois pire que ne le serait le socialisme municipal poussé à ses dernières limites.

Le courant dans le sens de la propriété municipale est incontestablement très fort aujourd'hui aux États-Unis. En général, on s'accorde à demander l'exploitation par la cité du service des eaux, de celui du gaz et de la lumière électrique. A Detroit (Michigan), on va plus loin et l'on étend le *municipal ownership* aux tramways. A Boston, le maire libéral, M. Quincy, a obtenu une imprimerie municipale. A New-York, grâce à l'influence de M. Roosevelt, alors gouverneur de l'État, le chemin de fer souterrain actuellement en construction n'a été affermé qu'à la condition de faire retour à la ville dans cinquante ans.

***

En somme, ce mouvement n'est que le contrecoup du courant d'opinion contre les « trusts ». Les gigantesques syndicats de l'Amérique du Nord ont trop fait parler d'eux dans

Hosted by Google

ces derniers temps pour que nous ayons à entrer ici dans de longs développements. Mentionnons seulement, de la part du public, une recrudescence de ces velléités de lutte qui se manifestent d'une façon spasmodique depuis que les grandes coalitions de capital existent dans le pays.

L'attitude de ce public rappelle, à s'y méprendre, celle des Humains aux prises avec les Martiens dans la jolie fantaisie qui a nom *La guerre des mondes*, et où les malheureux habitants de notre planète, désorientés en face de l'écrasante supériorité des envahisseurs, agissent par saccades, sans méthode, d'une manière aussi bruyante que profondément inefficace.

Aujourd'hui le vent est à l'intervention des pouvoirs publics. Le message de décembre du président Roosevelt préconise lui-même l'adoption par le Congrès de lois spéciales, soumettant les trusts au contrôle du gouvernement fédéral, dans les mêmes conditions que les Banques privées, et les obligeant à publier périodiquement leur situation financière.

Reste à savoir maintenant si les législateurs de Washington seront assez indépendants pour s'attaquer à des puissances, dont les budgets respectifs sont plus gros que ceux de certains États européens...

***

La fin de l'année a trouvé la fameuse question des noirs dans une phase aiguë. Les nègres, d'après les dernières statistiques, comptent environ neuf millions cinquante mille individus aux États-Unis, soit 11.8 p. c. de la population totale, et loin de donner des symptômes de diminution, ainsi que l'avaient prédit certains économistes qui arguaient de l'infériorité de la race, les gens de couleur se maintiennent, au point de vue numérique, dans les mêmes conditions qu'autrefois.

En d'autres termes, si l'on considère les vingt dernières années, on voit que l'excès des naissances sur les décès a été, à peu de choses près, identique pour les deux races. Or, dans quelques régions du sud, on le sait, il existe plus de noirs que de blancs, et il était à craindre que les premiers ne prissent,

Hosted by Google

en politique, une prépondérance dangereuse pour la morale et l'ordre public, car la majorité d'entre eux sont sans contredit ignorants et de mœurs assez relâchées. Quelque regrettable que cela puisse paraître, on a jugé nécessaire, dans divers États, de prendre des mesures pour limiter le droit de vote des gens de couleur. Comme il était possible de s'y attendre, on a été parfois trop loin et les dispositions légales adoptées récemment en arrivent souvent à rendre les urnes électorales presque inaccessibles aux nègres.

Aux yeux des économistes cela constitue un mouvement rétrograde dans le domaine du *negro problem*.

Bien des solutions sont journellement présentées pour cette sempiternelle question. Malheureusement toutes demandent plus ou moins de temps — surtout la meilleure d'entre elles, celle qui préconise la diffusion de l'instruction industrielle des noirs, et qui réunit aujourd'hui le plus de suffrages.

***

Puisque nous sommes sur le terrain des réformes, signalons une recrudescence du courant « anti-alcooliste ». C'est dans l'est principalement — car la population atteint là son maximum de densité — que le *saloon* (l'estaminet) prend les proportions d'un danger public. Toutefois, sa suppression pure et simple, dans une contrée où l'instinct d'association est aussi développé, paraît absolument inadmissible pour le présent et doit être rangée parmi les utopies philanthropiques, en compagnie de la solution, proposée par l'*United States Church Army* et consistant à remplacer la bière par le thé, le cabaret par le *tea-room*.

« L'estaminet est le club du pauvre! » a déclaré récemment, dans son livre *Substitutes for the saloon*, un économiste qui est en même temps un écrivain distingué, M. Raymond Calkins. Avant de l'abolir, il faut savoir par quoi le remplacer!

A New-York, en Massachusetts et dans d'autres États populeux de l'Atlantique, la question « prohibition ou licence » ? est du ressort municipal, et l'on doit reconnaître que ce sont les

Hosted by Google

petites localités seulement qui défendent la vente de boissons alcooliques, ou ne la permettent qu'en gros ou dans les hôtels ordinaires. Certaines municipalités s'en tiennent rigoureusement à une ligne de conduite; quelques-unes mettent à l'essai, successivement, tantôt un système, tantôt un autre : il en a été ainsi pendant de longues années, sans grandes modifications d'ensemble.

Pour les gens raisonnables, la *liquor question* doit s'entendre uniquement du débit des boissons alcooliques le dimanche; ramenée à ces termes et même enfermée dans les limites de la cité de New-York — c'est-à-dire dans une agglomération de plusieurs millions d'âmes — elle offre suffisamment d'importance pour occuper les philanthropes.

Un fait certain est que l'opinion publique se prononce hautement contre la fameuse *Raines law* qui autorise la vente de liqueurs, le dimanche, par tout établissement susceptible d'être considéré comme un hôtel; mais il faut ajouter que les termes de la loi sont si élastiques que tous les cabarets trouvent facilement le moyen de satisfaire, ce jour-là, à ses prescriptions. Il suffit pour cela de quelques cloisons, un lot de vieux meubles, et une sandwich, toujours la même, offerte pour la forme aux consommateurs qui pénètrent dans le *saloon* par l' « entrée de famille » — une porte de côté.

Ce qui est moins aisé, c'est de saisir le sens de la piteuse comédie des *Raines law hotels*. Et l'on serait tenté de dire, comme Basile : « Qui trompe-t-on ici? »

***

Avant de terminer ce bref exposé, nous ne pouvons omettre de signaler l'attitude du nouveau président des États-Unis vis-à-vis des abus et des préjugés du moment.

M. Roosevelt ne s'est pas contenté de maltraiter les trusts dans son dernier message; de dénoncer dans tous ses discours le gaspillage des deniers publics; de bouleverser les idées en cours en invitant des nègres à sa table; d'anéantir enfin les espérances des pêcheurs en eau trouble en favorisant, à Cuba,

Hosted by Google

l'éclosion d'un gouvernement régulier et paisible. Il vient de s'en prendre maintenant aux politiciens — cette plaie de la démocratie américaine — en renforçant et étendant les dispositions relatives aux examens pour les places du gouvernement.

Si l'on songe que tout le mécanisme des partis politiques, aux États-Unis, tourne autour du trafic des situations officielles, on comprendra la portée des résolutions prises par le président.

Sans doute, devant la pression de l'opinion, on en arriva, il y a quelques années, à ébaucher un *Civil service system ;* mais il était bien entendu que ce n'était là qu'un trompe-l'œil à l'usage du commun des mortels, et qui ne gênerait en rien les mouvements des politiciens et de leurs créatures. M. Roosevelt, à la stupeur générale, a pris au sérieux la concession arrachée jadis aux législateurs de Washington. Et voici que, couronnant son œuvre, l'enfant terrible de la Maison Blanche, comme présent de Noël, a dédié aux spéculateurs sur places un arrêté éloquent dans sa concision. Avec un sans-façon presque sarcastique, il rend purement et simplement les détenteurs de deniers publics responsables des paiements, faits par eux aux personnes occupant des situations officielles, en violation des prescriptions du règlement des services civils.

Il faut que le mal soit bien profond pour que le premier magistrat de la nation en arrive à de tels remèdes !

Quoi qu'il en soit, la ligne de conduite à laquelle s'est soumis le successeur de M. Mac Kinley, coïncidant avec celle adoptée par le peuple de la métropole contre Tammany, forme un spectacle réconfortant après toutes les turpitudes dont nous abreuvent aux États-Unis, depuis si longtemps, des politiciens sans pudeur.

On peut y voir la promesse d'une ère de bien-être moral, autrement précieuse que la prospérité matérielle autour de laquelle il est fait, en ce moment, tant de bruit.

GEORGE NESTLER TRICOCHE.

Hosted by Google

GENS DE WALLONIE

LA LETTRE

Une douce quiétude d'après-midi dominicale planait sur la jolie petite ville de Visé. Les bruits, les tressauts, les clameurs de l'activité journalière s'étaient calmés. Il régnait une somnolence de repos, un silence de rêverie, à peine troublés par les lointaines trépidations des trains, les tremblotis métalliques des sonnettes des magasins, les pieuses mélopées des cloches appelant aux vêpres les fidèles attardés.

En cette journée de décembre, un peu avant Noël, où le soleil, pâli déjà, daignait encore vêtir toutes choses d'une caresse chaude et lumineuse, comme elle était jolie et fraîche la maisonnette du père Léonin, située dans le quartier paisible de Devant-le-Pont! Comme c'était bon de voir ses volets verts, sa façade échaudée de jaune, ses fenêtres menues où riaient d'humbles pots de fleurs, son petit jardin dépouillé par l'automne, abandonné aujourd'hui aux ébats caqueteurs du coq et de ses poules et, au loin, la longue allée bordée d'ormeaux où des couples sollicités par la clarté printanière du ciel s'en allaient en d'aventureuses et d'amoureuses ballades...

« Dis, maman?...

— Que veux-tu, Léonin?... »

Interpellée par la voie tremblante de son vieux compagnon, la mère Léonin, occupée à son éternel tricot dans son large fauteuil, leva la tête. D'un geste hésitant, il montrait un coin de la cheminée...

Hosted by Google

Bien vieux, bien ridés, bien décrépits, les deux braves gens. Il avait neigé à gros flocons sous le bonnet de maman Trinette et de larges places dénudées, malgré les courbes savantes des cheveux, s'accusaient sur le crâne du père Léonin. Leurs fronts et leurs joues se striaient d'une infinité de rides. Autour de leurs lèvres, des creux profonds indiquaient la disparition des dents. Et pourtant, les yeux du bon vieillard clignotaient encore, parfois, d'une malicieuse jovialité et le visage de sa vieille amie, encadré de superbes bandeaux corrects et neigeux, avait conservé une fraîcheur rosée et juvénile...

Devant la muette interrogation des regards de sa femme, Léonin continua :

« Cela ne te dit rien, le calendrier? »

Elle eut une exclamation et déposant sur ses genoux son infatigable tricot :

« Mon Dieu, c'est vrai. Nous sommes le 23 décembre, un jour avant la Noël. Comme le temps passe vite!... »

Elle ramena son jeu d'aiguilles, enroula son doigt agile d'un fil de laine et ajouta :

« Ne trouves-tu pas, Léonin? »

Léonin ne répondit pas. Il se contenta de fixer le parquet en hochant la tête. Il comprenait qu'elle voulait détourner la conversation.

Un court silence pesa. L'antique et poudreuse horloge, au cadran marqué de grands chiffres noirs, fredonnait la chanson monotone de son interminable tic-tac; peletonné en une boule grisâtre, un gros chat ronronnait, sous la caresse rose tombant du poêle; la cheminée se plaignait doucement; sur un coin de la cuisinière, une cafetière chuintait, en dégageant un jet de vapeur; sur les arbres du jardinet, des moineaux égrillards, réunis pour le sommeil, commençaient leurs chamaillis criards, et du fond de la ville montait le son affaibli des voix d'enfants qui chantaient quelque ronde vieillotte...

Le père Léonin avait laissé glisser le journal dont la lecture semblait pourtant l'absorber et resta quelques instants songeur. La mère Trinette, l'œil fixé sur son travail, relevait parfois le front et jetait un regard vers les éphémérides

Hosted by Google

qu'amaigrissait la chute quotidienne des minces feuillets et où s'étalait aujourd'hui un énorme numéro 23.

Elle poussa un soupir et parla :

« Dans quelques jours, dit-elle d'une voix basse, comme continuant une réflexion intérieure, il y aura déjà cinq ans...

— Oui, il y aura cinq ans, continua Léonin, dont la pensée s'identifiait à la sienne, cinq ans qu'*il* nous a quittés... Il neigeait ce jour-là, il soufflait dur aussi, à tel point qu'il voulut nous empêcher de le conduire jusqu'à la gare... Mais nous y sommes allés presque malgré lui...

— Et le train est arrivé... Il nous a embrassés rapidement, nous avons pleuré, il nous a dit d'avoir du courage, et moi, je pleurais plus fort. Alors il a refermé la portière, il s'est caché, pour pleurer aussi peut-être...

— Il paraît qu'il allait fort loin... Paris! Une nuit de wagon, avec une rapidité extraordinaire... Si loin que nous ne pourrions aller le voir, à ce qu'il nous disait et que lui-même devrait se borner à de rares visites...

— Voici bien longtemps que nous ne l'avons embrassé.

— Deux ans, gronda le vieux, deux ans. C'est trop long pour nous qui ne sommes plus jeunes et à qui sont comptées les dernières années.

— Comme le pauvre enfant doit souffrir d'être ainsi séparé de nous, intervint la mère conciliatrice. Il a tant d'occupations, tant d'inquiétudes, tant de tracas. A peine peut-il nous écrire!

— Est-ce que la tendresse filiale ne devrait pas marcher avant toutes ces bêtises-là? Ah! maudite soit cette vie atroce et lâche qui vole les enfants à leur famille! »

Tout à coup, il avait redressé sa taille fléchie et tremblant de colère, marchait à grandes enjambées dans la petite cuisine; il dirigeait son poing crispé dans la direction de la fenêtre tendue de rideaux à fleurs, à travers lesquels on apercevait au loin les bâtiments sombres de la station.

Il reprit, contenant à peine son indignation :

« Pourquoi aussi partir?... Pourquoi laisser isolés, sans soutien, sans consolation, une mère et un père affamés de tendresse? Pourquoi se jeter dans le bruit, dans le brouhaha d'une

Hosted by Google

ville inconnue, dans l'insécurité d'une vie malsaine et dangereuse, alors qu'ici, entre nous, lui était réservée une place choisie, le réconfort de notre affection attentive et la douceur de nos cajoleries... Pourquoi partir, pourquoi?... »

A ces paroles douloureuses qui traduisaient la secrète torture de son âme, la mère essuya furtivement ses lunettes mouillées de larmes; mais elle releva la tête et chaleureusement prit la défense de son enfant.

« Tu oublies ce que le petit nous disait, en manifestant le désir de s'en aller : — Je vais conquérir la gloire et les honneurs. Je vais immortaliser votre nom et vous rendre fiers de votre fils... — Ne sont-ce pas ses mots textuels, dis? Une mère retient longtemps ces choses, vois-tu, Léonin. Et quand je me souviens encore des longues soirées d'hiver où, au lieu de courir comme ses amis, il feuilletait les gros livres que lui prêtait le secrétaire communal, où il transcrivait des petites historiettes qu'il me lisait les larmes aux yeux et l'enthousiasme au front, quand je me souviens aussi des confidences sincères qu'il me faisait, à moi, ses espoirs futurs, ses certitudes de réussir, sa ferme volonté d'égaler les grands hommes dont il découpait les portraits dans les journaux illustrés de Paris, j'ai bien compris, moi, que notre Léon n'était pas un enfant ordinaire, que je n'avais pas le droit de le décourager dans ses beaux rêves, que je devais imposer silence à mon exclusive affection, le laisser écouter les voix qui parlaient en lui, sacrifier même mon désir de sa tendresse et de sa présence, puisque son bonheur était à ce prix-là... »

Le père Léonin s'était réinstallé au coin du feu et regrettant peut-être ses paroles vives de tantôt, répondit un peu tristement :

« Je sais, ma bonne Trinette, je sais... Notre fils avait ton âme, généreuse certes, mais un peu en l'air... J'ai toujours reproché au secrétaire de lui passer des livres trop sérieux pour son âge. J'ai déploré aussi son entrée au collège. Du latin, du grec!... Ces études-là ne sont guère utiles dans la vie... Enfin, nous n'avons pas voulu contrarier les goûts du gamin... Ce qui arrive aujourd'hui, nous devions le prévoir.

Hosted by Google

Plaise à Dieu qu'il ne nous reproche pas un jour notre faiblesse et notre indulgence!...

— D'ailleurs, reprit la voix émue de la mère, crois-tu donc qu'avec ses goûts, ses idées, ses aspirations, Léon aurait pu vivre dans notre milieu, continuer, selon ta volonté, le commerce que tu abandonnais, prendre contact avec les petites gens ignares et ridicules dont la méchanceté le faisait tant souffrir... Ah! mon pauvre Léonin, on voit bien que tu ne l'as jamais compris, ton enfant!... Je suis fier de notre Léon, moi. Je me sacrifie avec joie à son avenir, à ses espérances. Jamais, je ne me permettrai de lui faire soupçonner tout ce que son éloignement me force à souffrir... »

Et montrant quatre livres dont les tranches d'or brillaient derrière la vitre d'un bahut :

« Et cela, ne le comptes-tu pas! s'exclama-t-elle. L'œuvre de notre enfant, dont on a parlé partout, dont les feuilles locales ont imprimé des extraits...

— Oui, des volumes qui sont fort beaux, paraît-il, mais...

— Ils sont admirables!

— Qu'en sais-tu, puisqu'ils sont écrits en un langage nouveau auquel les vieux ne comprennent plus grand'chose...

— Je te dis qu'ils sont admirables, puisque c'est lui...

— Puis, ma bonne, moi aussi, je ne demande pas mieux de croire en sa force, d'avoir confiance en son talent... Mais la vie des artistes coûte gros, les livres se vendent ou ne se vendent pas... J'en ai touché deux mots au propriétaire du *Journal de Visé*, qui connaît lui pas mal d'écrivassiers de Liége, de Bruxelles, de partout. Et il m'a dit des choses...

— Que t'a-t-il dit? questionna la mère subitement angoissée...

— Rien de grave, en somme, des bêtises... Enfin, tout peut arriver, ma bonne... Espérons néanmoins, espérons... Ah! s'il nous écrivait plus souvent! Une lettre, c'est un souffle d'âme qui vous arrive par la poste, cela vous console, cela vous ranime; on se sent moins inquiet, comme si on avait pu embrasser le petiot et le faire causer!...

— Il doit avoir tant de tracas, le pauvre. Sois-en sûr, je le connais, son cœur reste au milieu de nous. »

Hosted by Google

Le vieux ne répondit pas et regarda de nouveau le mince calendrier.

« Il nous écrira bientôt, murmura-t-il après quelques instants. Voici la nouvelle année.

— Oh! il n'a garde de manquer à ce devoir. »

La conversation tomba. Maman Trinette reprit son tricot; d'un geste coutumier, elle plaça le boulet de laine sous son bras et les grandes aiguilles se remirent à fonctionner avec un faible crissement d'acier. Mais après quelques mailles, elle ralentit son mouvement, ferma les yeux, les rouvrit, inclina la tête, la releva, abandonna son bas... Et papa Léonin qui, ayant ramassé son journal et ajusté ses bésicles, abordait l'article politique, sentit bientôt ses yeux se cligner, et à son tour s'endormit en souriant. Le foyer ronflait, dégageant une chaleur accablante; les rouages de la vieille horloge grinçaillaient dans sa caisse; la cafetière chantonnait et le matou, qu'avaient réveillé les éclats de voix de tantôt, était parvenu à happer le boulet de laine inoccupé et gigotait en s'enroulant, les quatre pattes en l'air...

Pendant les huit jours suivants, ce fut une attente anxieuse, une impatience fébrile, une angoisse croissante. Le cœur des deux vieux se poignait d'émotion, quand sonnait l'heure de la distribution des lettres, et leurs jambes débiles semblaient se casser sous eux, au point de les prostrer sur une chaise, quand, par la petite fenêtre de la cour, ils voyaient paraître, au-dessus de la haie dépouillée du jardinet, la casquette galonnée du facteur.

Cet homme comprenait leurs alarmes, en les voyant guetter son passage, chaque jour, et leur criait de la route :

« Ce sera pour demain, monsieur Léonin. »

Le lendemain, nouvelles alertes vaines. La poste s'obstinait à se taire.

Pour s'éviter des chagrins mutuels, les pauvres gens ne se parlaient plus de la chose. Bien que la nouvelle année eût débuté depuis plusieurs jours, nulle main n'avait enlevé le feuillet du 31 décembre. Ils avaient le secret désir de s'abuser l'un l'autre. Malgré leurs efforts et leur volonté, leur doulou-

Hosted by Google

reuse impatience se traduisait par la violente émotion qui les pâlissait et leur nouait la gorge de sanglots, au moment de la venue du messager.

Et la même anxiété poignante, la même fièvre de savoir les poussait tous deux sur le pas de la porte ou derrière le rideau, quand, sur les cailloux du chemin, sonnait le gourdin fourchu du facteur. Et puis, comme honteux d'avoir cédé à l'irrésistible mouvement de leur cœur, ils rentraient, la tête molle, et en cachette essuyaient les grosses larmes qui perlaient à leurs paupières.

Un matin, leur attente ne fut pas vaine. La neige tombait liliale et floconneuse, attachant de fines dentelures d'ouate aux branchettes des arbres et aux corniches des toits. Le facteur s'arrêta devant la maisonnette. La petite barrière du jardinet cria en tournant sur ses gonds rouillés. Le bonhomme secoua les papillons blancs qui mouchetaient son ample caban, rejeta en arrière son large capuchon, frappa des pieds sur le seuil bleu et poussa gaiement la porte.

« Bien le bonjour, monsieur et madame Léonin. Nous avons des nouvelles. Ça vient de là-bas. Le cachet postal de Paris... Voilà qui va vous rajeunir... »

Tout en bavardant, il chercha dans son sac et retira bientôt une lettre qu'il posa sur le coin de la table. Voyant que les vieux cloués au sol par l'émotion ne lui répondaient pas, il continua en soufflant dans ses mains :

« Un temps d'hiver, sacrebleu! M'est avis qu'un bon feu n'est pas à dédaigner... Le temps va changer... Il a neigé diantrement, cette nuit... Mauvaise affaire pour les pauvres gens!... »

Léonin parvenait à peine à articuler quelques brèves réponses, et la mère Trinette, si loquace et si gentille d'habitude, se taisait de peur d'éclater en sanglots.

Le facteur feignit de mettre un peu d'ordre dans ses liasses de correspondances tout en jacassant sur les potins de la ville. Puis, voyant que ne venait pas la *goutte* coutumière, il rabattit lentement son profond capuchon et sortit :

« A revoir, monsieur et madame Léonin.

Hosted by Google

— Oui, mon ami, » répondit l'un des vieux...

La barrière du jardinet cria de nouveau et on entendit se perdre dans le lointain la voix joviale du bon drille qui, en guise de bonjour, décochait aux voisines quelques plaisanteries rabelaisiennes...

La lettre était restée au bord de la table : la blancheur de l'enveloppe se détachait sur la nappe carrelée de rouge et de rose. Aucun des deux vieillards n'osa s'approcher. Une peur atroce et folle les empêchait de se mouvoir. Pourquoi avait-il tant tardé de leur écrire ? Avait-il été malade, mourant peut-être ? Et cette feuille de papier n'allait-elle pas leur annoncer de fatales nouvelles ? Leurs mains s'agitaient impuissantes, fiévreuses. Leurs regards se fuyaient...

Au dehors, la neige continuait à tomber éparse et lente. Autour de la petite pompe publique, se massaient les accortes ménagères qui, la poitrine riche cambrée par l'effort, les poings rougeauds aux hanches, les épaules robustes barrées par le *harquet*, profitaient d'un moment de dégel pour venir chercher l'eau nécessaire à leur pitance. Leurs cris et leurs rires fusaient clair dans l'air matinal ; les seaux entrechoqués mêlaient leurs sonorités aiguës au dégorgement sourd de la pompe. Les rouliers leur adressaient de grasses balourdises ; d'autres juraient sur les chevaux. Et autour des attelages, rôdaient des chiens hargneux et crottelés qui jetaient parfois un aboi sombre et court...

A la fin, Léonin dit à voix basse :

» Trinette, prends-la, toi.

— Non, lis-la, toi-même. »

Alors, il s'approcha, prit la lettre en tremblant et la décacheta d'une main si mal assurée qu'il déchira l'enveloppe. Puis, il dut mettre ses lunettes qui s'obstinaient à ne pas trouver leurs jointures ; il dut aussi raidir ses doigts qui tremblotaient trop fort.

La mère suivait ses moindres gestes, avec une angoisse navrante ; il fallut bientôt qu'elle se laissât choir sur une chaise.

Hosted by Google

La voix assourdie, le père lut ceci :

« Mes chers parents,

« Désolé de n'avoir pu vous écrire plus tôt, je vous présente « mes vœux les plus sincères et les plus affectueux à propos du « jour choisi de la nouvelle année. Que cette lettre vous trouve « en bonne et florissante santé! La mienne est excellente. Je « travaille beaucoup et je pense à vous. Je mets la dernière « main à une pièce dont vous entendrez parler. Excusez mon « retard et ma brièveté. Suis débordé. Vous embrasse.

« Votre fils affectionné,

« LÉON LÉONIN (*alias* Léo d'Azur). »

« Et puis ? » questionna la vieille avec ardeur.

Lentement, le père tourna et retourna les quatre feuillets parfumés de la missive.

« C'est tout, » prononça-t-il d'une voix brisée.

Alors, les deux vieillards se regardèrent; une immense désolation imprégna leur pauvre vieux cœur, et ils se virent si malheureux, si délaissés, si désespérés, que de grosses larmes jaillirent de leurs yeux et qu'ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre en sanglotant.

« Pauvre père! »

« Pauvre mère!... »

Au loin, un roulement de train grondait, secouant les casseroles de cuivre et d'étain rangées sur les planches du dressoir. La neige avait cessé et un rayon de soleil, parvenu à percer la brumeuse opacité du ciel, tombait sur les vitres du petit bahut et faisait étinceler les tranches dorées des livres du poète ingrat.

D. HORRENT.

Hosted by Google

VOYAGE EN SUISSE [1]

IV

De la cascade de la Tosa à Pie-di-Mulera. — La cascade. — La dent du conducteur. — Un coursier fougueux. — Foppiano — Le steeple-chase *dans la vallée d'Antigorio. — Domo-Dossola. — Pie-die-Mulera. — L'auberge enchantée.*

La fenêtre de ma chambre à coucher donne sur la cascade dont le bruit m'aurait empêché de dormir si je n'avais pris la précaution de tirer les volets. Je sors à l'aube, des vapeurs blondes s'élèvent dans l'air matinal, l'auberge toute blanche, située au bord de l'escarpement d'où tombent les cataractes, aveugle au soleil levant. Sur la façade, à côté de la porte d'entrée, on peut lire : « *Hôtel della Cascata de Toce.* Formazza-Ossola, Altezza sul mare M^etri^ 1,688, Altezza della cascata Metri 150. » Devant, la Tosa s'élargit en lac où se mirent vacillantes, de blanches maisonnettes. De petits nuages floconneux, pareils à de grandes étoupes de pissenlits, montent très haut dans le ciel, qu'on dirait lavé, tant l'azur en est frais. Des prairies toutes en rosée, givrées d'eau, s'élèvent en pentes douces jusqu'au pied des forêts qui couvrent les avant-monts de leur sombre pelisse. La chapelle crépie à la chaux met une note italienne dans le paysage ; derrière ses barreaux sommeillent, dans l'ombre froide, des choses mystérieuses, rouges

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 décembre 1901.

Hosted by Google

et dorées, et sous le portail aux sveltes colonnettes, des chèvres dansent au chaud soleil.

Pendant qu'on selle le cheval, nous descendons le raidillon qui serpente le long des chutes et nous nous perchons sur un grand bloc mousseux pour mieux voir. Toutes les eaux de la rivière qui, sur le plateau, s'étalaient un moment en étang, se ramassent, s'arcboutent avant de faire le saut, et puis, c'est la culbute, les yeux fermés, avec un bruit de cataclysme. Le torrent se divise en mille ruisseaux d'écume et s'élargit vers le bas comme un immense éventail de plumes blanches. Le liquide renvoyé par les blocs de rocher forme de gros panaches qui s'élancent tout droit contre les eaux qui tombent en palmes. La roche ruissèle de toute part et, au-dessus, comme d'une vaste ébullition, monte une poussière humide, couleur de prisme. Impossible de s'entendre; nous sautons à bas de notre perchoir, abasourdis.

Le cheval nous attend et regarde toute cette eau d'un œil doux. Ma sœur se juche sur sa monture et la descente commence. Toutes les localités que nous traversons portent deux noms : l'un allemand, l'autre italien. D'abord : Fruthwald ou Canza; Gurf, Grovella; Zum Steg, Al Ponte; Andermatten, alla Chièsa. Ici, notre conducteur attache la bride de Jenny, c'est le nom de la jument, à la grille d'un petit temple, et nous quitte un moment, sans explications. C'est un repos, à l'ombre, rafraîchissant, dans une ruelle de chalets, où passent des faneuses en manches blanches, corselet noir et fichu sur la tête. Leurs yeux de velours nous saluent. Sur le fronton de la chapelle, que nous avons le temps d'examiner à loisir, est peinte à la fresque, une fuite en Égypte, d'une naïveté de dessin et de couleur, adorable. Le soleil a mangé la crudité des tons et le vert d'un palmier et d'un âne géant, l'indigo d'une vierge hydropique, le vermillon d'un tout petit enfant Jésus se sont fondus en un ensemble qui, malgré tout, rayonne d'une foi primitive.

Notre conducteur, revenu, crache le sang sur les dalles, en larges étoiles rouges. Que s'est-il donc passé?

« Oh! rien, une dent que je me suis fait arracher par la femme du sacristain, » nous répond-il tout simplement!

Hosted by Google

Il détache la bride de la grille et nous repartons. J'ai pris place sur le cheval et me maintiens tant bien que mal, plutôt mal, sur la selle de dame. Quel cahot, mon Dieu! Mais, comme ils sont réguliers et que la chaleur vient en aide, doucement je m'assoupis. Soudain le réveil, dans un galop furieux ! Mon couvre-chef, mon parapluie sont déjà loin ; à droite, à gauche, roulent les bagages ; cheveux et étriers au vent, je me cramponne et n'entend plus que les sabots de la bête claironnant sur les cailloux du chemin. Quelle mouche l'a donc piquée et où m'emporte-t-elle? Ma grande préoccupation pendant cette course folle est de ne pas trop ressembler à une caricature des *Fliegende Blätter*. Brusquement, voilà la bête qui stoppe devant une grosse pierre blanche, sans motif apparent, comme elle s'est emballée. J'en ai assez, je continue modestement sur les sabots dont m'a gratifié la nature.

Nous sommes à San-Michele; nous dévallons maintenant une espèce de *Via mala*. Le chemin est si raide que le cheval à chaque instant glisse sur ses pattes de derrière et, assis un moment sur son arrière-train, a l'air d'un grand crapaud bai. A Foppiano, où commence la grand'route, on l'attelle à une calèche et, après un lunch à l'huile, sous une véranda, nous partons dans un nuage de poussière. Notre conducteur, jeune et joli garçon, doit avoir un rendez-vous à Domo-Dossola, pour sûr ; car c'est à toute vitesse que nous filons, un vrai *steeple chase!* Nous traversons ainsi Rivasco, Al Passo, San-Rocco, Premia, à fond de train ! Attendez, cela va si vite, que rien que de l'écrire, on en perd la respiration ! Oui, c'est bien ainsi... beaucoup de cascades. Puis, c'est le grand circuit de la route à Baceno que nous dévorons : beaucoup de chapelles. C'est Crodo, douane italienne que nous brûlons : beaucoup de soleil. Rencio, Oira, ce jardin d'Ossola, qui passent dans une course éperdue, beaucoup de figuiers; c'est encore, en une galopade échevelée, Crevola, que nous entrevoyons à peine dans la hâte d'arriver, et voici déjà Domo-Dossola, dont nous approchons dans un vertige de vitesse, sous des voûtes de châtaigniers et de muriers blancs de poussière.

Hosted by Google

La course payée, la bête écumante dételée, voilà le cocher disparu ! De Foppiano à Domo-Dossola, dix heures de marche, en une heure trois quarts ! Pauvre Jenny !

A l'*Hôtel d'Espagne* où nous touchons barre, avant le départ du train, des longues lettres des êtres aimés laissés là-bas nous mettent la joie au cœur, aussi la Piazza Mercato, où se dépense notre flânerie, nous paraît un paradis, avec ses melons jaunes en tas par terre, ses ombres violettes, ses arcades à palmes aux colonnettes trapues, ses balcons en fer forgé, ventrus, fleuris d'oléandres. A la gare nous assistons à l'arrivée bruyante des diligences du Simplon ; on dirait une de ces belles gravures anglaises qui représentent un départ pour la chasse ; les fouets claquent, les cors résonnent, et la poussière, en tourbillons légers, monte en un poudroiement d'or. Les voyageurs qui descendent des impériales sont blancs comme s'ils avaient été passés à la farine. Tout ce monde s'entasse dans le train qui nous dépose bientôt à Pie-di-Mulera. Nous sommes les seuls qui débarquons ici, à mon grand étonnement. A la barrière de sortie, rien qu'un gnome, dont le regard oblique et troublant me fait baisser les yeux et, tout de suite, un malaise étrange envahit tout mon être.

« *Hôtel du Diadème ?* interroge ma compagne.

— Ici ! » répond une voix caverneuse qu'on dirait venir de très loin. Le gnome, car c'est bien lui le portier de l'hôtel, le gnome est ventriloque ! J'essaye une protestation qui expire sur mes lèvres ; d'ailleurs, à quoi bon, c'est trop tard, il part déjà en avant, nos petits bagages sur le dos, à la place de la bosse qui lui manque. Des jambes torses, une tête qu'il a l'air de pousser devant lui pour arriver plus vite et pas d'ombre à ses pieds ou, du moins si mince, que ça ne vaut pas la peine d'en parler. A l'encontre des gnomes qui sont petits en général, lui paraît plutôt grand, pour confirmer la règle, évidemment. Il marche vite avec, à chaque enjambée, une effroyable inclinaison du torse à droite, comme si le poids de sa tête allait l'entraîner et le faire choir du même côté. Il est convenablement vêtu, pour donner le change. Il s'arrête bientôt devant un porche ouvert sur une colonnade imposante

Hosted by Google

et déserte. Un « c'est ici » sortant d'une cave éloignée est prononcé on ne sait par qui. Je veux m'opposer, dans un reste d'énergie, à ce que nous entrions dans un bâtiment qui ressemble autant à une auberge qu'une sorcière à la petite reine de Hollande ; mais ma sœur en a déjà franchi le seuil et emboîte le pas derrière le gnome qui la conduit à l'étage par un escalier que d'aucuns trouveront peut-être semblable à tous les autres escaliers, mais, moi, pas ! Aussi je me sens perdu, et, comme une chose sans volonté, je suis. Nous arrivons ainsi dans une grande salle ovale, peinte en couleurs criardes, avec des anges et des colombes, toujours pour donner le change. On se demande d'où elle peut bien tirer son jour, un jour louche. Il y a bien deux fenêtres donnant sur un petit jardin, mais elles sont là pour faire illusion, cela saute aux yeux. Il y a encore deux portes dans cette salle, le gnome veut ouvrir l'une d'elle qui doit être celle de ma chambre à coucher; elle résiste, j'en étais sûr, il murmure alors une petite phrase entre les dents, comme un juron : « Sésame, ouvre-toi » je pense, et après avoir exécuté quelques manœuvres cabalistiques sur la clef de la serrure, la porte s'ouvre d'elle-même, c'est bien étrange ! Vous croyez peut-être que le plancher de ma chambre est un plancher en planches ? Eh bien, pas du tout, il est en pierres ! Une petite glace rococo suspendue au mur me renvoie une figure décomposée, la mienne. Puis j'entends dans le lointain, comme sortant du mur, ces mots qui, prononcés dans des conditions ordinaires, n'auraient peut-être rien de bien terrible : « On dîne à 7 h. 1/2 », et de nouveau, je me sens défaillir. L'heure fatale arrivée, nous prenons place à une longue table qui n'en finit pas. Personne ne vient s'y asseoir, et pour cause ! Le gnome seul nous sert silencieusement; il m'est impossible de toucher à la moindre chose, tous ces mets ont un goût de poison et j'admire ma compagne qui mange tranquillement sans paraître se douter de la situation anormale dans laquelle nous nous trouvons. Elle prétend que c'est le lunch à l'huile de Foppiano qui me reste sur l'estomac et m'enlève tout appétit. Faut-il être assez enchantée pour soutenir pareille opinion ! Et voilà que tout

Hosted by Google

à coup — oh ! imprudence — elle se met à interroger le gnome. Oui, comme je vous le dis, elle interroge le gnome. J'aurais voulu disparaître sous terre ! Lui, pour cacher son jeu et mieux nous tenir sans doute, répond avec une bienveillance outrée à toutes les questions. C'est lui qui est portier, cuisinier, cocher, maître d'hôtel, propriétaire, le tout ensemble. Est-ce assez clair et cela n'ouvre-t-il pas encore les yeux? Le gnome soudain s'évanouit, enfin, nous voilà seuls. J'étouffe et court à une des fenêtres que d'abord j'avais crû postiches et qui donnent sur le jardin-citerne où bourdonne un essaim de papillons de nuit, grands comme des oiseaux; leurs longues trompes plongent dans les calices de fleurs jamais contemplées; ils en pompent si longuement le suc magique, que déjà se dessine sur leur gros corps velu une petite tête de mort. Horreur ! Je referme la fenêtre précipitamment et vais dans le sommeil chercher l'oubli.

V.

Jeudi, 8 août.

De Pie-di-Mulera à Macugnaga. — Une nuit infernale. — Le départ de l'hôtel enchanté. — Le val d'Anzasca. — L'arrivée à Macugnaga. — Le coup du gnome. — Une soirée agitée.

Je m'éveille très étonné d'être dans un lit, et un bon lit, ma foi. Toute la nuit, ça a été une immonde saturnale ! L'antre du gnome, silencieux comme une tombe, s'est animé soudain, à minuit sans doute. Des rires sardoniques éclatent dans la nuit tout près de moi, des sarabandes folles frôlent les murs de ma chambre, des chars ferraillent lourdement sur des dalles invisibles, les sorcières agitent leurs crécelles et sifflent comme des locomotives ! Et, dominant tout ce vacarme, une musique infernale jette ses notes aiguës avec des tintements aigres de triangles, des ronflements de bassons, des éclats de trompettes ! Aux premières lueurs du jour, tout doit s'être calmé; j'ouvre ma fenêtre et suis fort surpris de voir qu'elle prend jour dans une rue qui ressemble à toutes les rues d'ici : des maisons blanches, des balcons verts, des toits gris, un pavé

Hosted by Google

jaune, des enfants roses, des femmes brunes, des chiens noirs et un ciel bleu. Ça rassure! Ma sœur, interrogée sur le sabbat de cette nuit, m'affirme qu'un orchestrion a fait rage et que la populace a dansé dans la rue jusque tard dans la soirée! Elle a vraiment réponse à tout! Après un déjeuner silencieux dans la salle déserte, toujours servi par le seul gnome, et que ma compagne s'obstine à trouver bon, le départ s'organise. Le gnome veut à tout prix nous faire prendre une voiture qu'il prétend être la sienne. Je fais derrière son dos des signes télégraphiques, qui, heureusement, sont aperçus; puis, voyant son plan déjoué et nos personnes lui échapper, il se rabat sur nos bagages qu'il nous offre d'expédier directement à Macugnaga; je redouble mes signes télégraphiques, mais sans succès cette fois-ci et tous nos pauvres bagages sont abandonnés entre les mains crochus du gnome qui, boîtant plus fort, nous reconduit jusqu'à la porte du manoir en ricanant doucement. Ouf! nous pouvons respirer sans l'aide du gnome; nous sommes à l'air libre, et quel air! d'une fluidité à laisser voir les objets à dix lieues de distance en les faisant paraître tout près, baignant une vallée semblable à une grande géode aux reflets glauques, aux cristaux mauves avec, dans le fond, les neiges du mont Rose.

L'Anza bruit sur un lit de cailloux jaspés, à une grande profondeur, en dessous de la route, qui s'élève sous l'ombre mouvante des verdures, et c'est ici, comme dans le val d'Antigorio, d'innombrables chapelles blanches d'une poésie troublante, grandes et petites, près des torrents, sur les montagnes, au bord des routes, avec toujours ses objets inquiétants derrière leurs grillages : des bras qui se tordent dans les flammes, des corps disloqués, maculés de sang, écroulés sur des genoux de femme, dans le mystère des pénombres!

Le charme sous lequel me tenait le gnome est rompu et je retrouve ma belle humeur. Il fait si bon dans ce beau pays pour qui aime à marcher. A un tournant de la vallée, Castiglione s'aperçoit suspendu à mi-côte comme un grand service en faïence blanche, dont l'église serait la cafetière; puis, c'est Vigino, puis ce devrait être encore Calasca, dont le nom sonne

Hosted by Google

comme une menace, et qui est distant d'une demi-heure. Mais nous ne le découvrons toujours pas après une bonne heure de marche. Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir? L'herbe seule verdoie et la route seule poudroie. Serait-ce encore un reste d'enchantement? Ma compagne elle-même devient nerveuse et presse le pas pour sortir de ce doute; brusquement, nous débouchons sur Ponte-Grande, à trois quarts d'heure au delà du village « mythe » dont nous n'avons pas aperçu la moindre trace. Toutes les localités que nous traversons portent des noms aux harmonies superbes : c'est Vanzone qui effleure comme une caresse, Ceppo-Morelli qui tinte comme une clochette, Pestarena qui éclate comme une imprécation, et plus nous avançons, plus augmente la chaleur de la vallée qui, maintenant, brûle comme un quartier d'enfer. Nous sommes obligés, pour éviter l'insolation qui nous guette, d'abaisser notre température à tout bout de vignoble, en mettant notre tête sous l'eau des multiples cascadelles du chemin. A San Carlo, un aimable petit albergo, avec des bancs à l'ombre, nous invite à boire une chopine de vin frais. De vieilles Taven, appuyées sur leur bâton noueux, passent, édentées, avec leur toute petite ombre et leurs pas menus qu'elles égrènent derrière elles; nous leur faisons boire un coup, et elles se désaltèrent comme des oiseaux, avec un petit glou-glou dans le gosier, en renversant la tête et clignotant des yeux.

A Ceppo-Morelli, lunch avec des œufs à la coque et une conversation à bâtons rompus, en italien, avec une grosse dame impotente et loquace. Elle nous prédit que nous reviendrons loger ici, tous les lits étant occupés à Macugnaga et elle rit, secouée comme un paquet de gélatine. Puis encore des villages à campaniles, des ablutions aux sources froides, une rencontre de deux brigands balafrés qui aiguisent leur poignard sur les bornes de la route, un pont sur une superbe cataracte, des lézards par centaines, une transpiration profuse et nous arrivons enfin à la terre que nous croyons *promise*.

L'*Hôtel du Monte Moro,* dont nous gravissons le perron, respire un bon air de confort avec ses petites fenêtres à volets verts dans sa grande façade blanche. Quelle bonne chose cela

Hosted by Google

va être, de pouvoir, pour un moment, s'étendre sur un lit, la fenêtre ouverte sur le mont Rose et de sentir la fatigue s'en aller par tous les membres, comme quelque chose qui vous lâche doucement.

Apparaît un tablier vert !

« Pas de place et pas de bagages arrivés. » Coup de théâtre !

« Comment, pas de bagages, mais la voiture de l'*Hôtel du Diadème* se trouve-là, dételée devant la porte !

— Parfaitement, la voiture est arrivée, mais sans bagages.

— Mais, nous devons partir demain à 4 heures pour le col du Monte Moro !

— Désolé.

— Ah ! gnome de malheur ! »

A l'*Hôtel du Mont Rose*, même scène comico-tragique, pas le moindre petit traversin disponible ! Que faire ? Ah ! voilà encore une dernière planche de salut : l'*Auberge du Belvédère*, et c'est là que, dans l'effondrement de toutes ses illusions, ma compagne atterrée accepte sans discussion, fiévreusement, comme quelqu'un qui se suicide, une toute petite chambre à deux lits, la dernière !

Rassuré au moins quant à notre gîte pour la nuit, je laisse ma sœur attendre le bagage qu'elle espère encore, malgré tout, voir arriver par un miracle ou l'autre, et je m'en vais seul flâner dans les prairies voisines.

Le soir tombe ; sur toute la chaleur accumulée du jour descendent maintenant des bouffées d'air froid, venant des glaciers d'alentour. Des sentiers herbeux qui se mouillent déjà de rosée, me mènent sous les branches d'un vieux tilleul énorme, éléphantiasique, comme on en voit encore dans les Flandres. Autour de son tronc difforme, bosselé de nœuds, court un banc circulaire qui m'invite à m'asseoir. Devant moi, sur les prés d'un vert assombri, piqués de colchiques roses, se forment de légers brouillards qui se prennent en stries d'une horizontalité parfaite. De petits nuages, aux teintes d'iris pâle, pris en boule, flottent, comme des bouées sur les champs de névé dont les blancheurs s'éteignent par degrés. Les sonnailles d'un troupeau de vaches carillonnent harmonieusement

Hosted by Google

sur les Alpes au loin. Des châlets noirs, montent dans le calme du soir, des colonnes de fumée bleuâtre toutes droites, et, au-dessus des pics neigeux qui enserrent la prairie, tremblotte une première étoile indécise. Je pousse la grille d'un petit cimetière qui dort au pied d'une église vieille de trois cents ans. Elle grince doucement. L'obscurité augmente et je dois me pencher tout près pour lire ces mots gravés sur une pierre tombale : « A la mémoire de Imseng, guide sûr et honnête homme. » C'est lui qui périt avec le Dr Marinelli, au mont Rose, en 1881. Et, mélancoliquement, je m'en retourne, songeant à ces monts inhospitaliers qui se vengent parfois si cruellement de ceux qui veulent pénétrer leurs secrets. Au village, où j'arrive à la nuit noire, toute la colonie étrangère est en émoi, des groupes stationnent et commentent un événement sensationnel qui vient de se passer. Je m'approche, intéressé. Bonté divine! c'est notre mésaventure qui, portée de bouche en bouche, revue, corrigée et amplifiée, s'est transformée en route en une histoire épouvantable de détrousseurs de grands chemins! Un monsieur, un professeur italien qui, lui aussi, a eu maille à partir avec le gnome, se monte la tête, rédige un article virulent et ne parle de rien moins que de poursuites judiciaires. Comme si l'on intentait des procès à des enchanteurs! Je rejoins ma sœur absolument démoralisée, elle retrouve un restant d'énergie pour courir avec moi à la recherche du guide engagé déjà pour le lendemain et que nous devons avertir du changement de programme.

Il est 10 heures, et toujours pas de bagages. De guerre lasse, j'abandonne la partie et vais me coucher le premier. J'essaye d'ouvrir la porte de notre chambre, elle butte contre le fer des lits et ne s'ouvre que par une étroite fente. En rentrant fort l'estomac, je parviens néanmoins à me couler dedans. Les lits occupent toute l'espace, impossible de circuler autour. Aussi, pour me glisser dans le mien, force m'est d'enjamber le premier des deux. Un petit trépied minuscule nous tient lieu de lavabo, avec un arrosoir comme aiguière, et, piteusement, je contemple ma mince lanière de cuir, qui devra nous servir de peigne, de brosse et d'effets de nuit: c'est tout notre confort!

Hosted by Google

VI

Vendredi, 9 août.

De Macugnaga à Saas-Fee. — Désespoir. — Un service funèbre. — L'arrivée des bagages. — Le mal des montagnes. — Un rendez-vous à 2,868 mètres d'altitude. — Le Blaue Stein. — Almagell. — Philémon et Baucis. — Saas-Fee.

Je m'éveille, le soleil déjà inonde notre chambre, je suis seul, je saute vivement à bas de mon lit et m'habille à la hâte. Dans la prairie, sous ma fenêtre, passe le boulanger du village, en tablier blanc, bras nus, savates aux pieds, cheveux enfarinés. Il s'arrête un moment, extasié lui aussi devant toute cette splendeur du matin. Les toits des chalets luisant de rosée émergent des vergers comme d'un océan de feuilles, les branches des arbres fruitiers doucement remuées tamisent les rayons du soleil et laissent tomber sur les pelouses qui s'étendent à leurs pieds des flocons de lumière. De grosses libellules, aux ailes vitreuses, passent avec un froissement dans l'air et, là-haut, dans l'azur, avec de longs cris perçants d'allégresse, se pourchassent les martinets.

Je descends l'escalier quatre à quatre, anxieux de connaître notre sort. Ma sœur et notre guide, affalés sur un banc devant la porte de l'hôtel, forment un groupe, personnifiant le désespoir! Le guide qui, la veille déjà, me paraissait souffrant, a l'air maintenant d'agoniser et ma sœur ne fait pas meilleure impression avec ses yeux « cassés » fixés sur des objets qu'elle ne voit pas.

« Le bagage n'est pas arrivé ! et l'on devine dans ces seuls mots tout un monde de misères. Ils ne parlent pas, on sent que tout a été dit et de peur de les faire éclater en sanglots, je n'ose prononcer une parole et... m'enmène déjeuner de l'autre côté de la rue, dans une longue salle à manger annexe. Restauré, je retourne au banc où je retrouve mon groupe dans la même attitude désespérée. Je parviens cependant à entraîner ma sœur et, attirés par des accords d'orgue, nous entrons à

Hosted by Google

l'église. Une fraîcheur moite nous vient à la rencontre. Sur des bancs sculptés, alignés comme à l'école, quelques rares petites vieilles égrènent le chapelet, entre des doigts que le labeur a déformés, au centre se dresse un catafalque bas, larmé d'argent, et du chœur, tout bariolé de rouge et d'or, monte sous la voûte sacrée la mélopée monotone et traînante du prêtre qui psalmodie l'office des morts. De temps à autre, il s'arrête et on n'entend plus alors, dans le silence religieux, que l'aigre dissonance d'une chaise qu'on déplace ou l'aboiement sourd d'une toux comprimée. Le chant reprend bientôt et berce si longuement qu'une torpeur des sens nous envahit par degrés et finit par nous plonger, en dehors du monde réel, dans un état d'âme spécial, qui semble nous immatérialiser. Je ne sais combien de temps nous restâmes ainsi, lorsque soudain, le ronflement grinceux de la porte à poids qui s'ouvre brusquement, nous rend à la réalité et nous fait tourner la tête. C'est le guide qui nous fait signe de sortir. Rien qu'à voir sa figure, on devine que c'est quelque chose d'heureux qui nous arrive et nous ne sommes pas sortis de l'église, que déjà il nous crie, sans souci du lieu saint, ces mots magiques : « Le bagage est arrivé! » Nous ne faisons qu'un bond dehors et courons à l'hôtel préparer le départ. Une petite paysanne, sans chaussures aux pieds, les bas ajourés de grands trous, est assise sur le banc de l'hôtel, une hotte posée près d'elle. Nous n'y prêtons guère attention, dans la joie de partir. Et la poussière de nos sandales secouée, notre mésaventure se fond déjà dans la brume des souvenirs. Nous montons maintenant un sentier de chèvres, sous un soleil de plomb, la tête plongée dans des touffes de myrtilles que nous mangeons pour apaiser notre soif, nous en avons la figure bleue toute barbouillée. A une première halte, Macugnaga se découvre à nos pieds, déjà si peu de chose, pareil à un petit tas de cailloux blancs et nous nous surprenons à chanter la jolie chanson de Dalcroze, *Par le chemin grimpant:*

J'ai dormi sur le sommet blanc
Et je plains les gens de la plaine
Qui sont dans la peine
Tout en bas !

Hosted by Google

La montée s'escarpe, nous nous élevons péniblement; seule la vue du mont Rose, qui grandit démesurément, nous soutient encore. Des brouillards commencent à monter amortissant un peu l'ardeur du soleil et nous plongent dans des bains de buées chaudes. Nous pataugeons bientôt dans une bouillie de neige fondue. D'étranges sensations nous prennent : une gêne à la poitrine, un étouffement, une fatigue qui bientôt augmente et devient inquiétante, comme si on allait ne pas pouvoir continuer ; puis, c'est une constriction au creux de l'estomac, une barrure; puis, encore, une lassitude générale, un anéantissement complet qui oblige à s'arrêter à tout instant : les oreilles bourdonnent, la tête se vide. Le guide traîne ma compagne derrière lui, comme une chose inerte. Je crois que nous n'arriverons jamais. C'est le mal des montagnes!

« Je n'en peux plus, » geint ma sœur.

Et de nouveau, c'est un arrêt forcé. Des moutons broutent à la chaleur du soleil et vont de temps en temps se refroidir aux champs de neige tout près de nous. Ils restent immobiles, pressés les uns contre les autres, les pattes dans la glace jusqu'à ce qu'ils se sentent rafraîchis; puis, mélancoliquement, recommencent à brouter. Un agneau égaré dans le « Nebel » bêle au loin. Nous nous sentons mal à l'aise, une tristesse nous envahit et cette tristesse augmente encore, quand notre guide nous dit l'histoire lamentable de la petite porteuse de bagages. Elle est venue de Ceppo-Morelli, à trois lieues de Macugnaga, sur ses bas, par cette matinée de feu, tous nos bagages sur son dos dans une hotte, espérant une gratification quelconque, qu'elle aurait été si joyeuse d'apporter à sa mère, une pauvre veuve avec un tas d'enfants. Et maintenant, avec un serrement de cœur, je me rappelle son air las et pourtant si gracieux sur le banc de l'hôtel, et il s'éveille en nous une sourde colère contre notre guide qui ne nous a pas avertis.

Comment lui faire parvenir l'argent? Il n'y a pas à compter sur cet homme, il est trop bête. Nous trouverons bien sans lui. Notre guide, ou plutôt notre porteur, car il porte la hotte, et ne paie pas les 20 francs de patente annuelle, est le type de l'imbécile pas méchant. Il ne connaît le nom d'aucune des

Hosted by Google

montagnes qu'il côtoie presque quotidiennement; il ne fait pas de différence, au point de vue du temps, entre monter ou descendre le même chemin. Avec la figure hâve des gens qui se surmènent, il a une bonne poigne cependant, est un appui solide pour ma compagne et, grâce à lui, nous arrivons enfin au col à 2,862 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Ç'a été un vrai calvaire!

A présent, je ne sais comment, le malaise nous a quittés brusquement et nous dévorons notre lunch. La vue est voilée du côté italien, mais cristalline du côté Suisse. Le contraste est saisissant. Ici, une mer laiteuse de « Nebel » blanc, d'où émergent par moments, les glaces du mont Rose, comme un paysage polaire; là, un amphithéâtre nacré de montagnes bleu-pâle, rose, violet, lilas, iris, mauve, opale, sous un ciel de turquoise.

Un anglais, qui n'en finit pas, en bretelles, erre entre les blocs de pierre comme une âme en peine, puis, tout d'un coup, il se décide à nous rejoindre et nous accoste : « Moa dois avoir ici oune rendez-vous, avez-vous pas rencontré oune jeune lady, il vient d'en bas, de Macugnaga »?

Nous n'avons malheureusement pas rencontré *le* jeune lady et, tout découragé, il redescend du côté suisse.

L'amour ne connaît pas d'altitude, aurait dit M. Prud'homme.

Bien reposés, frais et ragaillardis, nous descendons, par des blocs de rocher disposés en gradins, reste de l'ancien chemin de mulet, vers une petite plaine toute verte de mousse phosphorescente; une eau jeune et joyeuse, la Thaelibach, ruisselle en folles cascadelles, sur les cailloux roulés avec un bruit d'arpèges.

Nous la traversons à gué et elle nous mène, en suivant ses rives fleuries de frêles anémones, aux huttes en pierre de la Diestelalp où nous passons entre des troupeaux de superbes vaches brunes au poil luisant, aux yeux humides, qui carillonnent à toute volée. C'est un bruit assourdissant, une vraie fête de métal en branle. Bientôt nous arrivons au pied d'un énorme bloc de serpentine vert-de-grisé : le *blaue Stein*. Une traînée de neige s'y conserve encore, protégée par son ombre.

Hosted by Google

Un jour, un Américain offrit 50 francs à notre porteur pour l'escalader, mais il ne put gagner l'argent. Un arrêt à l'*Hôtel Mattmak*, solitaire, battu par les vents, qui n'héberge que des oiseaux de passage et nous longeons le plus adorable des lacs, d'un vert pâle, encadré de glaciers qui ont l'air d'y venir prendre un bain de pieds et pour animer le tout, dégringolant du glacier d'Allalin, une puissante chute d'écume. Puis, c'est la chapelle de In Lerch, adossée au versant, basse et trapue pour résister aux ouragans comme les mélèzes nains qui croissent autour; Zermeigern, premier hameau de la vallée entre les bras de la Viége et du Furggbach et Almagell, le joyau des joyaux, Almagell, qui nous arrache un cri d'admiration, Almagell dans la plus délicieuse des prairies, avec sa cascade, son église blanche et ses chalets tout noirs, frais comme une goutte de rosée sur un pétale de rose; Almagell, où l'on voudrait finir ses jours. Et je nous vois déjà, ma femme et moi, lorsque nous serons très vieux, comme Philémon et Baucis, installés là dans un chalet au pied de la cascade. Le chalet sera très grand, avec beaucoup de chambres pour héberger, au temps des vacances, enfants et petits enfants. De grosses pierres maintiendront son grand toit en auvent moussu, où croîtront la sauge et la verveine. Devant la porte, une fontaine, que nous aurons aménagée en captant une source, laissera pleurer son eau pure dans une vasque de serpentine. Et la vision maintenant se précise, la fontaine représente un jeune adolescent qui, d'un geste gracieux déverse de chaque main une cruche pleine. Je vois Baucis descendre lentement les marches de l'escalier en bois qui mène au grand balcon. La figure tant aimée, restée bien la même, mais encadrée de cheveux blancs, elle s'approche de la fontaine, remplit d'eau un vase où plongent les fleurs que je préfère. Les détails du chalet se précisent aussi; des sculptures grossières que Philémon a burinées, courent tout autour des façades entre les petites fenêtres à vitraux de plomb d'où tombent, retenues dans des pots à fleurs, des chevelures d'œillets roses; jusqu'aux lettres brûlées dans le bois, qui se lisent sur le pignon d'entrée : « Petite maison, grand repos ».

Hosted by Google

La génisse beugle à l'étable, le soir tombe, les deux vieux sont assis maintenant côte à côte au seuil de la porte. Philémon raconte à Baucis son premier passage par ici, et tous deux rient doucement, tandis que l'eau pure chante dans la vasque de serpentine et que sur leurs têtes scintille la constellation du chariot.

..... Et nous quittons Almagell, comme déjà un vieil ami qu'on désire revoir souvent. Le chemin continue sous bois, avec des échappées sur Saas in Grund et, brusquement, entre les pins, apparaissent tous les hôtels de Fee, pareils à de grandes casernes blanches, trop grandes pour la prairie dans laquelle on les a construits et qu'ils semblent remplir toute entière. Le soleil a disparu derrière les glaciers qui, devenus tout mates, ressemblent, avec leurs cratères blancs, à un paysage lunaire.

Nous débarquons enfin à l'*Hôtel Saas Fee* où nous nous installons dans les deux dernières chambrettes disponibles, retenues de Macugnaga par télégramme.

VII

Samedi, 10 août.

Saas-Fee. — Une matinée de repos. — La Feekinn. — La chapelle. — Le pensionnat de Lausanne. — L'écureuil. — La Gletscheralp et sa légende. — Un troupeau. — Un orage.

Ce matin, promenade de repos par des sentiers qui méandrent dans des pâturages herbeux, flânent le long des eaux courantes, montent et descendent des croupes rocheuses, veloutées de lichen, se perdent sous bois, se retrouvent entre des petits champs de seigle, grands comme des mouchoirs, pareils aux carrés d'une courte-pointe; courent le long des précipices et font enfin la culbute dans l'abîme. C'est un voyage de découverte en mignature, sans plan arrêté, sans indication, sans guide, au petit bonheur. Le hasard du caprice me mène par un escalier vermoulu au fond des gorges de la Feekinn, où le torrent se déchire en lambeaux contre les angles de la roche avec une plainte immense. Malheureuse-

Hosted by Google

ment, une coulée d'immondices nuit au charme autant qu'elle gâte la sauvagerie de l'endroit : ce sont les détritus des hôtels, déversés là à pleines charretées dans cet égout collecteur, donné par la nature : boîtes de conserves, tessons de bouteilles, papiers d'emballage, vieux menus gras et maculés, dont le vent emporte des parcelles qui tournoient un instant au-dessus du gouffre et tout d'un coup y sont absorbés par une puissante succion d'air. Et c'est encore une bouderie contre ces hôtels, qui étalent, dans les jolies prairies de Fee, leurs grandes boîtes percées de trous réguliers, pareilles à des parvenus obèses et prétentieux.

Le hasard me conduit encore devant une de ces éternelles, mais toujours si intéressantes chapelles passées au lait de chaux, dans un cadre de glaciers. Elle pose, en vrai modèle à dessin, devant tout un pensionnat de jeunes filles dessinant, les unes accroupies dans le pré sous une ombrelle à long manche fiché dans le gazon dru, les autres sur des pliants à l'ombre de vieux mélèzes, d'autres encore assises en amazones sur le mur bas qui soutient le chemin, d'autres, enfin, confortablement installées dans les bancs à pupitre du porche comme dans une vraie classe. C'est le joli contenu de tout un contenant d'éducation de Lausanne, éparpillé autour du petit monument. Des rires frais perlent dans l'air matinal.

C'est si amusant d'être de petites protestantes, toutes jeunes, et de dessiner une vieille chapelle catholique! A l'intérieur, c'est un amoncellement de chandeliers, d'enlumines, de crécelles, de tableaux, de reliques, de vieux parchemins encadrés, d'objets énigmatiques, des bras, des jambes en cire, accrochés à des clous, tout un alignement de seins amputés en carton pierre suspendus, en guise d'ex-voto, à une longue tringle, comme de grandes figues pétrifiées, que cette jeunesse regarde sans comprendre et, tandis que je redescends entre des losanges de pommes de terre et de froment minuscules, tellement escarpés, que c'est un tour de force que de les cultiver, j'entends encore les rires cristallins de ces demoiselles qui partent en fusées déjà très haut au-dessus de ma tête. Un pont rustique me transporte de l'autre côté de la Fee Visp

Hosted by Google

dans un bois moussu, plein de fougères où pleurent silencieusement les roches. Le sentier se divise et se perd sous les lianes, et soudain, d'un fourré, part un écureuil qui, agile, avec ses petites mains brunes, s'élève en un clin d'œil jusqu'au sommet d'un pin et, la queue en panache, s'y balance dans une évolution oscillatoire de métronome. Comme je m'approche du tronc, il prend son élan d'un arbre à l'autre à toute volée avec un mouvement d'oiseau, la branche sur laquelle il retombe, s'abaisse et se relève avec la grâce d'une grande plume verte et c'est ainsi toute une série de bonds aériens, comme s'il avait des ailes. Lorsqu'il s'attarde trop longtemps sur la même branche, j'ouvre et ferme mon parapluie brusquement, ce qui a le don de le mettre dans un état d'affolement comique et, de nouveau, les sauts recommencent encore plus périlleux, encore plus aériens. Mais voilà qu'au travers des feuillages la première cloche des hôtels de Fee annonce le lunch, et l'estomac creux, vite je rentre à nos casernes, qui continuent à encombrer la vallée.

Après le lunch, excursion à la Gletscheralp. Ma compagne, un peu fatiguée des marches forcées des jours précédents, reste au village comme ce matin, et je continue, toujours seul, mon voyage de découvertes. Je rejoins bientôt un groupe de vieilles femmes, courbées sous des hottes vides, qui s'en vont au glacier remplir ces hottes pour le compte des hôtels. Je les suis, curieux de voir comment elles s'y prendront. Nous contournons une moraine haute comme une colline et débouchons sur un vallon pierreux où bouillonne, sur un large lit de cailloux, une eau blonde. Elle sort du glacier qui descend jusque là, sali d'une couche de terre et de gravier. Après avoir rempli leurs hottes de glace, qu'on n'a qu'à ramasser, elles s'en vont plus courbées et plus vieillies encore. Une seule, une centenaire, reste assise, calée contre un remblai; elle souffle pour reprendre haleine. Ses genoux pointus semblent trouer son jupon, et déjà ses coudes ont percé les manches de sa jaquette, et saillent, pareils à des lances de très vieil ivoire. — Un paquet de cordes tendues — son cou — soutient une petite tête crevassée, qu'enserre un vieux mouchoir à carreaux rouges,

Hosted by Google

d'où s'échappe une mèche de cheveux jaunes, et sa peau, rongée de pluie, de soleil et de vent, devenue trop grande pour son squelette, se ratatine en plis sur ce qui lui reste de chair. Oh! combien peu! Un soleil torride fait fondre la glace, qui dégoutte de sa hotte en une mare grandissante.

« Pourquoi ne venez-vous pas faire votre provision à la fraîcheur du soir ? Voyez comme votre glace se fond.

— Nous craignons les esprits du glacier. »

Et ses yeux de chèvre morte ont un tremblottement humide, sous les paupières sans cils. Devinant une légende, j'interroge la vieille, et, sans se faire prier, par petits hoquets, elle m'égrène l'histoire de Kleinsaxe, le chercheur de cristaux qui, parti un matin de Saas, avait couru les roches toute la journée pour cueillir les améthystes dans leurs lourdes géodes. La nuit l'avait surpris au retour, sur le glacier maudit. Soudain, sous l'« obscure clarté des étoiles », il vit se dresser devant lui une grande statue de glace, au manteau de neige qui, d'une voix de harpe, prononça la sentence fatale : « Malheur à qui vient violer mon domaine ; changé en alpe verte il dormira son long sommeil, entouré de mes glaces, jusqu'au jour où elles se retireront loin de lui, par de là les monts. Et Kleinsaxe s'est endormi et dort encore. » Et étendant sa main parcheminée dans un grand mouvement de faulx : « C'est lui l'alpe verte que vous voyez là-bas, entre les deux bras du glacier! » Ainsi conclut la vieille, et de son regard blanc, elle épie sur ma figure l'effet de son récit.

Je me montre très impressionné pour la récompenser et, satisfaite, elle reprend sa hotte pour rentrer au village en suçant, de sa bouche édentée, la tablette de chocolat que je lui ai donnée. Et maintenant montons sur Kleinsaxe, puisque Kleinsaxe il y a! Le sentier grimpe sur une moraine en arête, envahie déjà par des touffes de fleurs roses. Les glaciers se rapprochent et laissent voir leurs crevasses glauques. Ils descendent comme une grande coulée de talc, avec un bruit sourd et inquiétant dans leurs profondeurs. De temps à autre, une pierre, qui se détache on ne sait d'où, résonne un moment dans le vide. La hutte à pignon blanc que l'on aperçoit de Fee

Hosted by Google

est déserte, les vaches sont allées brouter plus haut et je monte encore pour les rejoindre. Au loin un carillon tinte et bientôt j'arrive devant la première vache qui cesse de brouter pour me regarder de ses grands yeux noyés; deux filets d'argent dégouttent de son muffle humide et la longue râpe de sa langue rose bat ses narines gluantes. Sans déplacer une patte, elle me suit d'un mouvement lent du cou, puis, avec une seule note de sa grosse cloche, elle se remet à faucher l'herbe courte, automatiquement. Me voilà au milieu du troupeau, toutes vaches de robes café au lait, cloches au cou, trapues, à courtes cornes, droites d'échine, solides sur jambes. Elles s'en vont au bruit des sonnailles sur l'escarpement des pentes gazonnées, au soleil, dans le vent, du même pas placide et sûr; leurs prunelles vacillantes qui reflètent la blancheur des glaciers semblent contempler des choses que nous ne voyons pas. Et c'est ici encore un monde de cloches, les unes immenses, bosselées comme de vieux chaudrons de cuivre rouge aux battants vert-de-grisés, d'autres en fer, avec de larges taches de rouille, ventrues comme des potirons, d'autres encore allongées en éteignoir, trouées, sourdes de son, d'autres enfin aux allures aristocratiques de cloches d'églises, ciselées, armoriées, aux résonnances de cristal. Et toutes, nobles ou roturières, elles sonnent courageusement, sans relâche. L'alpe s'étend en grands mamelons solitaires, d'un vert cru, luisant, vernissé, sous la tapée du soleil. Une mare limpide où vient boire le bétail semble un grand trou bleu et des monts d'alentour tombe, en longues écharpes blanches, la fonte de tout un monde de glaciers.

La nuit me surprend là haut et je redescends à Fee, guidé par les étoiles comme Kleinsaxe, le chercheur de cristaux. Quelle désillusion ce serait pour ma petite centenaire!

Après le dîner, les pensionnaires de l'hôtel se sont installés. qui aux balcons, qui sous la véranda, pour observer l'orage qui gronde dans la montagne. La vallée d'un noir d'encre semble s'ouvrir et se fermer à chaque éclair et dans leurs brefs éblouissements, comme en plein jour, se distinguent toutes les cimes de neige. Là-bas, c'est la vallée de Saas avec le Fletsch-

Hosted by Google

horn, le Lakinhorn ; mais tout retombe dans la nuit avant qu'on ait pu les fixer. Un autre éclair nous montre le Weissmies, énorme, qui disparaît aussitôt qu'apparu ; puis, dans un nouvel éblouissement, plus près, l'Almagellhorn en pain de sucre, le Mittaghorn, l'Egginerhorn, et c'est encore dans des clartés subites, dans des aveuglements de feu, l'Allalinhorn, l'Alphubl, le Töschhorn, le Dom, la Sud-Lenzspitze, l'Ulrichhorn, que sais je! De larges gouttes tièdes commencent à tomber, les éclairs deviennent plus rares et une pluie battante chasse tout le monde au lit.

(A suivre.) S. FREDERICQ.

Hosted by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

FRÉDERIC DE FRANCE, *Métopes et Triglyphes*. (Offenstadt frères, Paris.)

On peut trouver ce titre un peu... recherché, d'autant plus qu'il évoque à nos yeux les merveilles architecturales des temples de Grèce. Dire des poèmes de M. de France qu'ils ont l'idéale beauté des chefs-d'œuvre, taillés dans le marbre, de l'art antique, serait exagération évidente et flatterie pure. Il ne nous en coûte pas, cependant, de reconnaître qu'il y a, dans ce petit volume de vers, pour qui M. Van Offel a imaginé une suite d'originales compositions en sanguine, quelques belles pièces dans le goût de Hérédia. L'auteur, en effet, s'est essayé à reconstruire certaines aspects de civilisations disparues et il n'est pas toujours loin d'avoir réussi.

La Grèce (*Chéronée*, *Ariane*, *Hercule et Omphale*), Carthage (*Hannibal*, *Hamilcar*), Rome (*Le Cirque*, *le Pancrace*) ont tour à tour inspiré au poète quelques tableaux d'un raccourci qui ne manque pas de vigueur. Seulement, nous n'aimons pas, pour notre part, ces vocables barbares que l'auteur, sous prétexte de couleur locale, a cloués, de-ci de-là, en ses vers : les *ostes*, les *hélopoles*, la *sarisse*, *des dessins téreutiques*, etc.

Une poésie, si belle qu'elle soit, perd de son charme, si pour être comprise, il faut, à chaque instant, recourir au dictionnaire. On pourrait aussi, si l'on voulait être sévère, reprocher à l'auteur quelques prosaïsmes, quelques négligences d'expression dont la lourdeur et le laisser-aller détonent et choquent.

Mais n'insistons pas sur ces taches et reconnaissons que le vers de M. de France, dans *Métopes et Triglypes*, a souvent du

Hosted by Google

souffle, un fier élan, une belle tenue lyrique. Si la place ne nous faisaitdéfaut, nous aimerions citer le poème : *Aux Transvaaliens*, plein de généreuses pensées et d'admiration pour les héros de là-bas.

*
* *

VALENTIN MANDELSTAMM, *Tranquillement.* (Ollendorff, Paris.)

Que voulez-vous ? Nous n'avons pu, malgré la meilleure volonté du monde, prendre au sérieux l'auteur de ce volume de vers qui débite, *tranquillement*, les plus ahurissantes choses.

Je mouds des paroles, meunier
Au moulin fou,

dit-il quelque part. Et c'est bien çà. De froides « blagues », des cocasseries incohérentes, des insanités, voilà ce qui foisonne en ces poésies (?) débraillées, œuvre, dirait-on, d'un bouffon de cour, blasé sur toute chose, ou d'un qui s'en fiche, absolument. Dans tous les cas de tels vers, sans rime (souvent), ni raison (quelquefois) vous laissent éplafourdi et tout hurluberlu. On nous traitera peut-être de vieille perruque et de béotien, inacessible aux mystérieuses beautés de pareilles choses. Hélas ! nous nous résignons d'avance et confessons notre irrémédiable impuissance à admirer d'aussi formidables calembredaines. C'est peut-être drôle d'ouïr, parmi la fumée des pipes, en un cabaret de la Butte, ces mirifiques coque-cigrues et qui sait ? peut-être en ces milieux spéciaux, serait-on plus apte à en saisir le sens caché, à en sucer la substantifique moelle et la philosophie?...

Voulez-vous un exemple? Nous prenons presque au hasard :

CHAHUT.

Le fort volcan Fousi Yama
Se tint coi durant onze siècles.
Mais au jour qu'il se réveilla,
Croyez qu'il petarada sec
Et qu'il en engloutit beaucoup
De villes et de gens, aïe, aïe...

Honoloulou, Honoloulou :
Capitale de l'île Hawaï.

Hosted by Google

Bien. Et saviez-vous que Nippon
Veut dire : Pays de l'aurore ?
Ce n'est pas tout ! Sur le Japon
Je connais quelque chose encore :
Les habitants de Tokio
Ont les yeux ronds comme des disques !

Mastic de Chio, mastic de Chio !
(Çà vient d'un arbre dit : lentisque.)

Les Anglais ont, contre les Boers,
Pris des airs de Croquemitaine.
En avant fifres et tambours
Mais Oom Paul ôte ses mitaines !
Et lors, bien des livres sterling
Se dépensèrent en provende.

O Mafeking ! O Mafeking !
Ville du Betchouanaland.

Il y en a comme çà des tas.

Disons, néanmoins, pour être vrai, qu'au milieu de ces incohérences de Pierrot malade, éclate parfois un beau vers, une strophe où vibre un sentiment vrai, où l'on devine un cœur qui souffre au spectacle de la vie. Mais les airs mélancolieux ne sont pas l'habitude de M. Mandelstamm, qui paraît bien plutôt, dans la parade humaine, s'être collé sur le visage un masque ricaneur.

*
* *

FRANCIS DE CROISSET, *Les nuits de quinze ans*. (Paris, Ollendorff.)

M. Francis de Croisset s'est fait connaître, en ces dernières années, par quelques pièces auxquelles dame Censure a dû quelque peu couper... les oreilles. Elles avaient, paraît-il, un petit goût de gauloiserie dont s'est effarouchée sa naturelle pudibonderie. M. de Croisset est jeune — ce n'est pas un défaut et nous ne songeons pas à le lui reprocher — et le piment des situations risquées n'est pas pour lui déplaire. *Les nuits de quinze ans* révèlent aussi cette verdeur de jeunesse, la fougue des primes années où l'on se lance, à corps perdu, dans les pires folies d'amour. Toutes, presque toutes,

Hosted by Google

du moins, les poésies dont se compose ce volume chantent les délices troublantes du

Corps féminin qui tant est tendre
Poly, souef, si précieulx

comme disait ce bon truand de Villon. Elles exaltent l'orgueil des jeunes sèves,

Le fougeux appétit d'une chair de vingt ans,

et l'on y sent, un peu partout

...l'âcre levain
Des sauvages désirs et des fièvres brûlantes.

Ce sont des confessions auxquelles on peut être indulgent à cause de leur hardie impudeur même.

Cependant si l'auteur se plaît à décrire les nuits rouges de fièvres, s'il aime, en son ingénue perversité, l'énervement des doigts caresseurs et calineurs, il est obligé d'avouer que les voluptés ne réalisent pas tous ses désirs et que les baisers ont souvent, sur les lèvres aimées, un goût de cendre amère : *surgit amari aliquid.* Et son âme s'attriste et cette tristesse rachète bien des choses.

Certes, au point de vue plastique, tout n'est pas parfait, en ces *Nuits*, et l'on pourrait y relever mainte faiblesse et plus d'un vers qui sent trop l'artificiel et le convenu. Mais ce qui domine, c'est la note sincère, sincère jusqu'à la crudité, parfois. Et l'auteur a pu dire avec raison :

Ce livre où tout mon cœur a passé dans mes vers.

*
* *

A. THEURIET. — *L'amie de Noël Trémont.* (Paris, Ollendorff.)

Ce nouveau roman d'André Theuriet conte la dramatique histoire des désillusions et des souffrances d'un homme politique. Les faits se passent à l'époque de la révolution de 1848. Parce qu'on y respire de sincérité et d'émotion vraie, on sent que l'auteur a composé cette histoire à l'aide de souvenirs personnels et de documents contemporains. Et c'est ce qui fait

Hosted by Google

son grand intérêt. D'autre part, les événements qui se déroulent en ce moment ne sont pas sans offrir une analogie inquiétante entre les temps troublés et nuageux où nous sommes et l'époque agitée où ont aimé et souffert les acteurs de ce drame intime.

Dirons-nous que c'est la partie politique que nous avons le moins goûtée ? Et pourquoi pas ? Ce qui fait le charme particulier de Theuriet, son originalité propre, ce sont ses études de milieux provinciaux, ses tableaux de mœurs rustiques et familières, c'est le cadre où il place les héros de ses aventures sentimentales. Cela vous a une bonne odeur de terroir, qui fait plaisir à respirer. Naturellement, on peut s'attendre à trouver ces éléments d'intérêt dans n'importe quel roman de Theuriet. Ici, c'est le récit des amours de Noël Trémont et de Nanine Saintot, une brave fille de Juvigny, qui permet à l'auteur de quitter Paris et ses agitations révolutionnaires pour se baigner et se rafraîchir dans l'atmosphère du pays lorrain. On le sent plus à l'aise dans les bois de Savonnières où chantent les rossignols que dans la galère politique. Sa phrase, alors, retrouve sa fraîcheur coutumière, cette bonne saveur de fruit mûr, à la chair pulpeuse et parfumée. C'est proprement exquis.

Et, parce que les qualités ordinaires qui vous séduisent en Theuriet ne se rencontrent ici qu'accidentellement, nous avouons ne pas mettre l'*Amie de Noël Trémont*, malgré l'intérêt réel de ces souvenirs émus, au rang des meilleures œuvres du plus sympathique, peut-être, des romanciers d'aujourd'hui.

J. V.

Hosted by Google

AU CERCLE ARTISTIQUE

L'EXPOSITION DE VIGNE

Le *Cercle artistique* est obligé d'accueillir dans la jolie salle qu'il consacre aux expositions un nombre considérable de salons médiocres. Il faut bien que tout le monde vive, et les artistes se sont habitués à considérer le Cercle comme une institution créée pour leur permettre d'écouler leur marchandise. Mais, de temps en temps, la commission offre aux membres de la société et au public une exposition qui n'est, ni un marché, ni un appel à la compassion. Elle maintient ainsi le niveau de ses manifestations artistiques.

Telle est l'exposition pieusement rétrospective que l'on a organisée en faveur de feu Paul De Vigne. On emporte d'une visite à ce salon posthume une impression exquise et forte qui demeure inoubliable. C'est l'une des émotions d'art les plus profondes que l'on ait pu éprouver depuis longtemps, une des émotions les plus fines, les plus insinuantes et les plus exquises.

Une exposition rétrospective ! ce n'est pas tout à fait le mot. Ce n'est nullement toute l'œuvre de De Vigne que l'on a exposée au Cercle ; on n'y a même vu aucune réduction de ses grandes statues, de ses statues de places publiques, ce qui est peut-être regrettable. Cependant, on n'en est pas moins arrivé à en donner l'impression de l'œuvre entière, l'essentiel de cette œuvre. Ce sont, en effet, les morceaux les plus caractéristiques du maître qui se trouvèrent réunis là : ses esquisses d'une touche violente et grasse, mais toujours élégante, ses bustes

Hosted by Google

réalisés en quelques coups de pouce dans l'argile docile, ses fantaisies toujours aristocratiques et nobles.

Si l'on cherche à déterminer quel est le rôle de De Vigne dans l'art contemporain de ce pays, on trouvera qu'alors que la plupart des sculpteurs vont plutôt vers le solennel, le grave, l'austère, l'auteur de l'*Immortalité* a tenté la réhabilitation de la grâce. Une visite, même superficielle, à cette exposition du Cercle montre jusqu'à quel point il y a réussi. Mais la grâce de De Vigne, bien que très sensuelle, n'a jamais rien d'espiègle ou de mutin. Toujours élégante, fière et raffinée, elle est joyeuse avec une nuance de dédain : elle ne rit pas, mais elle sourit, et son sourire est celui de l'éternelle jeunesse, celui de Psyché. Au surplus, c'est peut-être le buste intitulé *Psyché* qui, en même temps que le chef-d'œuvre devenu classique, l'*Immortalité*, donne le plus clairement la formule de l'art de De Vigne. On a eu de cette Psyché différents exemplaires, notamment un ivoire qui était assurément charmant, mais qui n'était qu'un aimable bibelot. L'exécution en marbre n'est point comparable à cette réplique; elle a quelque chose de délicieusement jeune, de raffiné et de vigoureux à la fois, quelque chose de joyeux et d'orgueilleux, de doux et de grave, de sincère et de profond que nulle sculpture n'exprima. Cette Psyché attend le baiser d'Eros, elle l'appelle et elle lui sourit; c'est un rêve et c'est un symbole. Ce qui caractérise ce chef-d'œuvre adorable, c'est une élégance et une pureté, une fierté de lignes qu'on ne voit guère en la sculpture contemporaine. Ces qualités, De Vigne les possédait de nature : il les conserve toujours. Elles relèvent celles de ses œuvres qui sans elles tomberaient dans la mièvrerie sentimentale, dans un style romance et démodé, — telles ces Italiennes, telle cette *Poverella* que certains considèrent bien à tort comme son chef-d'œuvre, — elles s'adoucissent délicieusement en une sensualité gentille et délicate, souriante ou rêveuse ou mélancolique dans ces bustes d'enfants, dans ces études et ces fantaisies qui forment la surprise de cette exposition.

De Vigne avait trop le souci du parfait pour montrer ces inachevés, ces ébauches, ces tentatives à demi avortées que

Hosted by Google

tant de sculpteurs étalent aujourd'hui volontiers, mais qui, quand elles émanent d'un grand artiste, sont peut-être plus touchantes que les grandes œuvres, parce qu'elles gardent la chaleur de l'improvisation, l'imprévu du rêve. La découverte de ces fragments inédits a été, pour les visiteurs de l'exposition du Cercle, un régal artististique charmant et précieux. Ils leur ont permis de pénétrer plus intimement la manière du maître, de comprendre ce qu'elle avait de facile, de primesautier, de hardi et de jeune.

De nombreux portraits, bustes féminins et masculins, formaient d'autre part un des éléments intéressants de l'exposition. Là, la grâce altière et l'élégance raffinée de De Vigne prend un autre caractère. Elle se fait presque austère dans le buste de De Winne, dans celui de M. Beernaert, dans celui d'Eugène Smits. Ce dernier portrait surtout a quelque chose de si grave, de si intime et de si vivant, qu'il semble que la part de convention qu'il y a toujours dans la sculpture s'efface; l'œil paraît vivre et pétiller, la bouche s'animer. C'est une œuvre digne des plus grands maîtres. Au surplus, on remarque dès l'abord qu'au point de vue de la forme, au point de vue technique, rien dans cette exposition ne demeure imparfait. De Vigne avait un métier d'une sûreté incomparable. La grâce, la saveur, l'onctueux du modelé n'étaient jamais obtenus chez lui aux dépens de la ligne. Toujours correct, il n'est jamais froid et peut-être le charme subtil de tout ce qu'il a fait, de ses études, de ses fantaisies, de ses bustes comme de ses grandes statues, résulte-t-il de ce que, dans la perfection classique de la forme, il donne la sensation de l'actuel et du personnel, de l'accident individuel et passager, de la divine imperfection de la nature. Si nous pouvons avoir, en effet, des admirations de curieux, d'archéologues, pour les merveilles de l'art d'autrefois, il ne nous donne de véritable émotion que quand il s'apparente par quelque côté à nos âmes d'aujourd'hui. Si De Vigne n'était que le plus parfait des sculpteurs, le plus excellent des classiques, il ne nous donnerait pas la profonde émotion que nous ressentons devant ses œuvres. Cette émotion vient précisément de ce que nous y trouvons toujours

Hosted by Google

d'actuel, d'inquiet, de douloureux, elle vient de ce que l'artiste nous paraît donner de la durée à notre éphémère; nos sensations fugitives et périssables, les personnalité srapides et mystérieuses que nous sentons s'éveiller en nous certains jours, nous les trouvons fixées dans ses marbres avec leur air d'aujourd'hui, leurs façons d'être particulière et temporaire, leur imperfection divine.

C'est le sens divinatoire de cette notion du présent dans l'éternel qui fait seul les grands artistes; c'est ce qui place De Vigne au premier rang, c'est ce qui fait que son œuvre demeurera dans la mémoire des hommes. Je crois que de tous les sculpteurs d'aujourd'hui, il est le plus certain de demeurer illustre, et j'imaginerais volontiers que des critiques ingénieux inventeront plus tard, quand le permettra le recul des années, la légende de ce maître charmant, subtil et compréhensif. Voici peut-être la biographie qu'ils pourraient lui composer, sans tenir compte des réalités indifférentes : ils le feraient naître dans une de ces mignonnes villes flamandes, dont les pignons dentelés se mireraient dans des canaux silencieux et voluptueux. Là, chez un vieil artiste à la mode d'autrefois, parmi l'or blond des cuirs de Cordoue, l'éclat sobre des vieilles armes, la poussière des vieux livres, ils nous le montreraient, travaillant patiemment à pénétrer la technique de son art. Ensuite par les chemins d'Italie, il aurait été respirer l'atmosphère des chefs-d'œuvre.

Sur la plage du Lido, dans les galeries du Vatican, sous les voûtes du Palais vieux, il aurait oublié un instant le charme subtil du ciel natal, puis aux beautés intimes de son pays du Nord il joindrait les splendeurs décoratives des contrées classiques du soleil et de la beauté. A Paris, où il exercerait plus tard ses facultés et jouirait de l'amitié des grands hommes, sa jeune gloire s'imposerait lentement aux admirations, et l'approbation des hommes le satisferait un temps, période heureuse où il célèbrerait uniquement la joie de vivre simplement par le souvenir des chefs-d'œuvre et par la mélancolie des canaux où s'est reflétée son enfance.

Cependant, vers ce moment de sa vie, une passion ardente,

Hosted by Google

magnifique et secrète viendrait ronger ce bonheur trop serein et donner à l'artiste cette tristesse de l'éphémère, cette inquiétude sentimentale qui parle si haut dans certaines de ses œuvres et qui les rend si profondément émouvantes. Ce serait là le couronnement magnifique et rapide d'une carrière trop courte, mais d'une telle intensité qu'elle serait enviée par certains.

Telle est l'historiette dont j'habillais mon émotion en sortant de l'exposition De Vigne, dans le désir où j'étais de la fixer en ma mémoire...

LOUIS DUMONT-WILDEN.

Hosted by Google

LE MOIS POLITIQUE

En cette fin de mois, qui est d'ordinaire vouée aux congratulations privées et aux compliments officiels, il n'a pas manqué d'incidents caractéristiques, appelant de libres commentaires comme ceux dont s'alimente cette chronique. Ce n'est pas que l'activité parlementaire ait été redoublée en quelque façon, ni qu'il ait été voté une seule loi qui soit destinée à muer nos destinées ou à renouveler la façade de notre édifice constitutionnel. Mon Dieu, non ! On stagne plus que jamais, ou plutôt, on fait machine arrière, si j'en juge par le retrait du budget des dotations, qui remet en question des décisions prises par la Chambre, et cela sans l'aveu de celle-ci.

Mais, en dehors de l'enceinte parlementaire, il s'est dessiné un courant d'opinion, dont j'ai trop de satisfaction d'enregistrer les témoignages, pour ne pas débuter par là. Je veux parler du singulier et subit refroidissement des libéraux, qui hier, à cor et à cri, semblaient devoir acclamer le S. U. Aujourd'hui, nous voyons certains journaux, telle *l'Étoile belge*, réclamer, avant qu'elle s'aventure dans le bourbier d'une nouvelle revision, des garanties et contre les appétits socialistes et contre les surprises fâcheuses de la tactique cléricale, alors que hier encore ils nageaient dans le plus bel optimisme.

Du côté socialiste on sait déjà à quoi il faut s'attendre. La R. P. n'étant pas inscrite dans la Constitution, sera, quelque jour, balayée par un vote, et adieu, ce jour-là, les compensations si durement et si lentement acquises par nos amis de Wallonie et surtout des Flandres. Le ralliement de ces derniers au S. U. est particulièrement énigmatique pour moi. Croient-ils enrayer de la sorte la propagande socialiste chez eux ? Le bon billet, vraiment ! Obéissent-ils à leur foi toute

Hosted by Google

nue et sincère ? Grand bien leur fasse. Est-ce que le S. U. n'a pas fait ses preuves négatives de démocratie en France ? Est-ce qu'il a empêché l'écrasement des bons par les pires lors de l'Affaire ? Et s'il n'avait, en tout cas, le contre poids *constitutionnel* de la R. P., je n'ose imaginer où il nous conduirait.

Du côté catholique le bloc enfariné est, on le sait maintenant, dans le S. U. lui-même ; car, en s'y ralliant ou en feignant de s'y rallier, beaucoup de catholiques y mettent une condition, qui a été acceptée d'avance par M. Vandervelde. Et cette condition, c'est que le S. U. des femmes vienne s'adjoindre à celui des hommes. La presse libérale, cette fois, a enfin flairé le péril. *La Réforme* qui, au juger, me semble galoper sur le chemin de Damas (chemin plus sûr, mieux empierré que celui de Genève ou de Berne, où s'égara jadis son principal rédacteur), *la Réforme* s'est montrée indulgente pour mon dernier article, et elle a très expressément blâmé les socialistes qui avaient donné dans le piège du S. U. bisexuel.

Mais y a-t-il eu, de la part des catholiques, tant d'adresse déployée et une si grosse dose de naïveté chez nos rouges ? Je n'oserais l'attester, car il est des milliers et des milliers de femmes du peuple, qui sont, dans l'ignorance de leur instinct, beaucoup plus *partageuses* que leurs maris, et on l'a bien vu à Liége et aux alentours dans la tourmente de 1893-94. Elles m'ont apparu alors comme des mégères, capables d'allumer des incendies et moins patientes des atermoiements et des demi-mesures que leurs pauvres diables de conjoints. Celles-là sont des auxiliaires, qui ne déplairaient assurément pas à MM. Defuisseaux et consorts. Et quant aux autres, à celles qu'on sait être ployées sous la terreur religieuse ou embrigadées dans les confréries, corporations, ouvroirs, etc., il est inutile de disserter sur leur mentalité politique, ou plutôt sur leur absence totale de mentalité. C'est du poids mort qu'on veut simplement jeter dans la balance.

Je me demandais si les catholiques avaient si bien calculé les avantages de la petite combinaison qu'ils ont offerte à l'extrême-gauche. En effet, il n'est nullement établi qu'ils soient rassurés, ni surtout renseignés sur la façon dont se réparti-

Hosted by Google

raient les nouveaux votes. Mais en opérant comme ils l'ont fait, ils ont montré une indéniable sagacité politique. Car, adversaires irréductibles pour la plupart du S. U., ils n'ont de chances sérieuses d'en retarder le triomphe qu'avec l'appui de la bourgeoisie des villes, *sans laquelle aucun mouvement populaire ne peut réussir*. Or, les libéraux, déjà fort refroidis par les perspectives qu'on leur montre, pourraient être demain de glace pour une réforme qui ne doit être profitable qu'aux autres partis belges. Et s'ils étaient de glace, il faudrait que le parti socialiste se le tînt pour dit et entonnât une autre fanfare.

***

Justement, il s'est passé tout récemment un symptomatique incident, qui a diverti quelques-uns, surpris un plus grand nombre et contribué, sans en avoir l'air, à ouvrir bien des yeux.

On connaît l'*Institut de sociologie*, fondé par M. Solvay de ses beaux deniers et avec la collaboration, nullement gracieuse, de MM. Hector Denis, De Greef et Vandervelde. On sait aussi qu'il y a un an, la presse nous entretint d'un projet de réorganisation de cet institut. M. Waxweiler, notre savant collaborateur, s'y vit associé, ainsi que deux de ses collègues de l'Université de Bruxelles, et il semblait que tout dût aller de bien en mieux, lorsqu'en juin dernier la retraite de MM. Hector Denis, De Greef et Vandervelde fut révélée et fit le tapage d'un gros pétard.

Cette retraite, on le sait aujourd'hui, n'était pas tout à fait volontaire. Elle résultait d'un malentendu, dont les origines semblent remonter à plusieurs années, et que vint compliquer un accès de dépit, causé par de simples froissements d'amour-propre. Pendant sept ans d'une lune de miel, à peine troublée par quelques éclipses, aussi courtes que des migraines, les collaborateurs socialistes de M. Solvay avaient fait, chez ce dernier, un très agréable et très heureux ménage. Le rôle du grand industriel, à qui il avait pris fantaisie, comme à un nouveau Louis XIV, de pensionner des savants, était de pure et paternelle complaisance ; ces messieurs en faisaient à leur

Hosted by Google

tête dans ses meubles; ils y poursuivaient au chaud leurs chimères généreuses et douces à la fois.

Ce n'est pas que M. Solvay n'ait eu des doutes sur l'efficacité sociale des formules, dont l'élaboration et la rédaction les préoccupaient. Dans un discours qu'il prononça au Sénat, il faisait précisément à sa déconvenue une allusion, dont la politesse ne dissimule pas complètement la portée (1). Peu à peu s'était fait jour dans son esprit le besoin d'une autre organisation de l'Institut, et surtout le besoin d'un autre organisateur. Il crut l'avoir trouvé dans la personne capable et sympathique de M. Waxweiler; celui-ci lui fit un sacrifice qu'il n'avait jamais songé à demander à la trinité d'éminences collectivistes, dont ses instincts humanitaires et ses rêves idéologiques l'avaient surtout rapproché. En effet, M. Waxweiler consentit à tout quitter pour M. Solvay ; il se fit noblement son hommelige suivant des conceptions qui, tout pesé, rappellent celles de la féodalité moyen-âgeuse, mais dépouillées des prestations vulgaires et de tout ce qu'il y a de bassement humain dans la dépendance d'un être vis-à-vis d'un autre être. Ainsi s'est formé, entre ces deux « valeurs » diverses, comme diraient les Américains, un lien autrement fort que la curiosité dilettantesque, attirant Mécène vers Horace.

Mais de cette confiance acquise à un jeune savant il allait résulter autre chose. Un conflit d'idées, sinon d'intérêts, allait mettre aux prises le passé et l'avenir, et M. Solvay devrait se prononcer. Il avait, comme le montre une des lettres publiées, rêvé de faire, à la fin de 1900, de M. Hector Denis le directeur de l'Institut. M. Denis ayant refusé, il se montra à la fois plus logique et plus opportuniste en confiant ces fonctions à M. Waxweiler. Celui-ci avait, il est vrai, généreusement participé et même adhéré à un projet de statuts, adopté le 27 janvier 1901, et aux termes duquel sa situation personnelle, quoique assurée en principe, était beaucoup plus modeste que celle que lui devait faire l'arbitre de la situation, plus tard.

(1) C'est ce qui ressort aussi de quelques passages d'une note où les deux parties en cause, aidées de leurs conseils, M[es] Hanssens et De Jongh, ont consigné les versions de l'affaire.

Hosted by Google

Mais il avait agi en son nom personnel, et sans aucun mandat, d'après M. Solvay. D'après MM. Denis, De Greef et Vandervelde, il avait, au contraire, qualité pour intervenir officiellement, et c'est le principal du litige. Des pièces publiées il ne ressort rien, en tout cas, de formel. Ce qu'on peut admettre, c'est que M. Solvay a reculé devant l'adoption d'un projet qui, libellé comme il l'était, lui eût lié les poings pour l'avenir, qu'il a préféré rester le maître chez lui, ou du moins n'abdiquer que dans des mains libérales. Son seul tort, il faut le confesser, a été une surabondance d'optimisme, qui, non épuisée après sept ans de vie scientifique commune avec ces distingués utopistes, se manifesta encore au cours des dernières négociations, destinées à prévenir une retraite que pourtant il devait désirer.

Des statuts furent adoptés, ai-je dit, en son absence, le 27 janvier 1901 ; ils le trouvèrent récalcitrant quelques mois plus tard. Il eût peut-être mieux valu qu'il le fût tout de suite, avant de s'aboucher avec les hauts personnages libéraux de l'Université libre et du Conseil communal, dont la fréquentation, il est vrai, a peut-être contribué à le rendre plus circonspect. Pourquoi faut-il qu'une « légère indisposition » l'ait empêché d'être présent le 27 janvier et d'y combattre, jusqu'à l'inhumation inclusivement, le projet dont j'ai parlé?

Que voilà une indisposition fâcheuse, vraiment!

Car sans ce projet sur lequel on s'était mis d'accord, il n'y aurait pas eu, de son côté, d'apparence de tort, je le répète, puisque les collaborateurs de M. Solvay n'étaient nullement directeurs en titre avant cette date, qu'ils vivaient avec lui en plein provisoire et qu'ils s'étaient arrangés de cette situation. Mais ce n'est là, en somme, qu'une preuve nouvelle de l'extrême *perméabilité* philosophique du fondateur de l'Institut de sociologie, dont on connaît, d'autre part, les très nombreuses occupations. Dans cette affaire, avouons-le, comme dans une autre que j'ai suivie de plus près, et où ses sympathies furent par trop flottantes, M. Solvay s'est montré somptueusement généreux, mais il n'a pas su toujours ni tout de suite ce qu'il voulait, ni comment il fallait vouloir.

Hosted by Google

Quant à ses contradicteurs actuels, ils ont définitivement gâté leur affaire, en se montrant emportés, exigeants, oublieux du passé et de bien des choses. Le joli despotisme socialiste dont on nous menace parfois, et qui est celui d'une Église, s'est manifesté là, comme partout, dans sa triste évidence. Pour aggraver la faute, ces messieurs ont laissé imprimer dans *le Peuple* un article où l'on malmenait grossièrement l'ex-sénateur, le « cher ami » de la veille. Ils ont fait pis : ils ont menacé de lui envoyer du papier timbré! En voulant gagner leur cause devant les juges *bourgeois*, ils l'ont irrémédiablement perdue (1) devant l'opinion publique. *Amen!*

* * *

Il me reste à souligner un incident local qui a passé, ou à peu près, inaperçu, dans la première semaine de janvier. Il a eu pour théâtre l'université de Liége et pour protagoniste Mgr Rutten, le nouvel élu à l'épiscopat.

Mgr Rutten avait envoyé une invitation à son sacre à tous les corps constitués de la ville de Liége; il n'avait omis ni la cour d'appel, ni l'université. L'une et l'autre ont décliné l'honneur qu'il leur faisait; elles ont simplement permis à leurs membres de se rendre individuellement à la cérémonie. Point de robes rouges, point de toges professorales derrière les surplis. Et c'était de bonne logique constitutionnelle.

Les partisans de l'intervention officielle d'un corps, neutre par essence, dans cette affaire purement privée en avaient, d'ailleurs, senti les difficultés, et celui qui, à l'université de Liége, se chargea de défendre la thèse en question eut soin de déclarer qu'il s'agissait d'un acte de courtoisie. Selon toutes probabilités, la même antienne avait retenti devant la cour d'appel. Ni cour ni université n'ont ouï de cette oreille-là.

On a dit que la faute en était à Mgr Rutten, et que si le nouvel évêque avait été précédé d'une réputation de mansuétude pratique et de modération doctrinale, on aurait peut-être

(1) Seul M. Hector Denis, qui me paraît avoir été plus faible que coupable en tout ceci, a obtenu une honorifique compensation. L'Académie royale l'a élu, par des votes tant libéraux que catholiques, vice-directeur pour l'année 1902. C'est de la part de ses électeurs une spirituelle décision.

Hosted by Google

agi autrement à son égard. Pour ma part, j'ignore la personne de l'élu et s'il est, ou non, aimable homme; je sais seulement, grâce à de piquantes révélations qui furent faites au Parlement, qu'il appartient sans conteste à l'école dite « ultramontaine » et que, comme M. Périn, dont on a jadis passionnément discuté les spéculations à notre Chambre, il n'entend rien retirer, rien sacrifier de la thèse théocratique du passé de l'Église.

Cette attitude est peut-être gênante pour certains catholiques, dont l'opportunisme s'accommode mieux des inévitables concessions à ce qu'on est convenu d'appeler le « malheur des temps ». Mais elle a un caractère de grandeur qu'on ne peut méconnaître. Elle nous reporte au XVII^e^ siècle, à la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, de Bossuet, où la notion séculaire de la suprématie de l'Église est à peine tempérée par le sentiment individualiste d'un gallican. Au surplus, ce que Bossuet retranche au pape d'influence temporelle, il le reporte exclusivement sur la royauté, considérée comme étant de droit divin, et, à ce titre, n'admettant ni limitation ni contrôle. Ne lui parlez pas, à lui non plus, de garanties constitutionnelles. Dans le *Cinquième avertissement aux protestants*, il écrira : « Ce que vous voulez faire faible à vous faire du bien, par « la condition des choses humaines le devient autant à proportion à vous faire du bien, et sans borner la puissance par « la force que vous pourriez réserver contre elle, le moyen « le plus naturel pour l'empêcher de vous opprimer, c'est de « l'intéresser à votre salut. »

Donc, en restreignant le pouvoir souverain, vous restreignez aussi son action utile; foin des libertés qui sont des entraves et qui ne peuvent aboutir qu'au désordre et à l'anarchie! Ce sont bien les « pestes » dont un pape a parlé.

Il est vrai que le roi, dans cette conception et dans cette acception du terme, aura de grands devoirs, et si Bossuet veut qu'il ait tous les droits, c'est pour en user conformément à l'intérêt général. C'est ce que répétera, avec une éloquence plus formelle, Massillon prêchant devant Louis XV : « Les rois « ne sont que les conducteurs des peuples; ils ont, à la vérité,

Hosted by Google

« ce nom et ce droit par la naissance; mais ils ne le méritent « que par les soins et l'application. » (*Petit Carême*, « Sur le malheur des grands ».) Et le meilleur prince, pour lui, ce sera « un prince qui ne s'est regardé que comme l'homme de ses peuples ».

Mais déjà chez Massillon, comme chez Fénelon, se fait jour une doctrine limitative, que les ministres protestants, Jurieu en tête, avaient rendue populaire (1). Jurieu soutenait déjà, au XVII^e siècle, que toute souveraineté vient du peuple; il invoquait, entre autres exemples, celui de l'Angleterre, où le pouvoir était partagé entre le roi et le Parlement « à cause que le peuple l'a voulu ainsi ».

A quoi Bossuet de répliquer avec véhémence : « Mais si le « peuple croit être mieux gouverné *dans une autre forme de « gouvernement,* il ne tiendra qu'à lui de l'établir, et il n'aura « pas moins de pouvoir sur le Parlement qu'on lui en veut « attribuer sur le roi... *On établira, si l'on veut, une république,* « si l'on veut, l'état populaire, comme on en a eu le dessein, et « que tant de gens l'ont peut-être encore. » Qui eût dit à l'évêque de Meaux qu'un siècle plus tard, ce dessein triompherait dans sa patrie même, et que c'en serait fait de la monarchie héréditaire pour toujours, lui eût causé autant de surprise qu'en éprouvent nos libéraux, en lisant les déclarations un peu *passées* de M^gr Rutten, car la logique inattaquable de celui-ci est aussi absurde, en 1902, que la thèse contraire des pasteurs de l'Église réformée semblait l'être en 1680.

M. WILMOTTE.

(1) Voyez FÉNELON, *Examen de conscience*, XIV, XVIII, XXII, XXIV, et ce même recueil de sermons de Massillon, où (*Humanité des grands*), le prélat va jusqu'à dire que « c'est pour les peuples tout seuls que le trône lui-même est élevé ». C'est encore ce que répétera, avec une grande force de logique, Joseph de Maistre.

Hosted by Google

PETITE CHRONIQUE

Théâtres. — Vous n'attendez pas du chroniqueur de la *Revue* un compte rendu en due forme du *Crépuscule des dieux*. Toutes les fanfares ont sonné pour célébrer l'apparition du dernier quartier de la tétralogie sur notre scène royale; tous les critiques musicaux — ce qui n'est pas toujours synonyme de critiques musiciens — ont déballé des échantillons choisis de prose technique pour caractériser l'œuvre au gré des snobs les plus influents; on a refait l'histoire de l'opéra et la biographie de l'auteur; on a campé en pied, portraituré et même caricaturé les principaux intermèdes, et il n'est pas jusqu'au coursier de Brunehilde, paisible haridelle, qu'un reporter a cru bon d'interviewer.

Ce sont là les puérilités, les effervescences et les outrances d'une veille ou d'un lendemain de première, et il est, en somme, agréable de n'y avoir pas collaboré. Il est agréable d'avoir pu assister à la représentation du drame lyrique de Wagner sans la préoccupation de l'article à écrire la nuit même, ou le lendemain à l'aube, d'être retourné au théâtre, d'avoir éprouvé un nouveau plaisir moins mêlé de fatigue que la première fois, d'avoir comparé les impressions d'une audition et celles de l'autre, d'avoir contrôlé les unes à l'aide des autres, d'avoir pu asseoir ainsi un jugement, qui, pour subjectif qu'il soit, n'en a pas moins des chances, ou, si l'on veut, de graves apparences de pondération et d'impartialité.

Ce jugement est, faut-il le dire, extrêmement favorable. Avant même d'avoir ouï une seule note, nous devions tresser des couronnes à MM. Kufferath et Guidé, qui ont eu le très grand mérite de nous donner pour la première fois ce complément si nécessaire de la tétralogie. D'avance aussi, on était sûr que l'orchestre, dirigé, guidé, enlevé par le maître Sylvain Dupuis, serait à la hauteur de sa tâche et, d'avance, enfin, on était rassuré sur la mise en scène que nous préparait un artiste avisé, familier avec la technique allemande du théâtre et conscient du prix que Wagner attachait aux décors, aux costumes, aux accessoires même de ses ouvrages.

Que restait-il donc de tout à fait imprévu?

Hosted by Google

En somme peu de choses, car Mme Litvinne n'avait plus rien à nous apprendre sur elle-même, et sa science vocale, sa vaillance, la conscience de son jeu nous étaient bien connues, et aussi qu'elle serait la farouche vierge des mythes germaniques avec beaucoup plus de vraisemblance et de poétique réalisation que l'amante de Tristan, où cependant elle triompha l'an passé. Car nous étions bien tranquilles sur la voix, le physique approprié (parce que massif et un peu gourd) de M. Bourgeois, tout indiqué pour être le Hagen rêvé par le musicien. Car, enfin, il y avait chez Mme d'Hasty de quoi faire une altière incarnation de Waltrante, de par la noblesse de ses attitudes et la gravité soutenue de sa belle voix.

Oui, certes, nous savions tout cela, et que les chœurs, stylés par M. Dupuis, ne compromettraient rien. Mais nous ignorions ce que Mlle Friché et MM. Dalmorès et Albers allaient devenir sous le costume, sommaire ou barbare, dont les hasards de la profession allaient les affubler.

Eh bien, de ce côté-là, encore, la surprise a été bonne. Sans doute, M. Dalmorès est physiquement bien fluet, bien étriqué pour dessiner la robuste, la gigantesque et l'allègre silhouette du jeune héros de la légende; sans doute, accoutumé à des amours de grisettes (*Louise*) ou de princesses d'opéra, il ne peut pas ne pas mêler quelque mignardise à sa gesticulation, à ses élans de joie ou d'ire vengeresse; mais il a gardé sa voix si bien timbrée et il en use avec tout l'art qu'il possède. Sans doute, Mlle Friché, qui était déjà bien fûtée, bien « grande ville » pour le personnage, en sucre de pomme, de Marguerite, éprouve une peine plus grande — et parfois visible — à retourner aux sources lointaines de poésie, sources enveloppées de brumes et d'où se dégage, rigide, balbutiante, presque flottante, la pâle épouse de Sigfried; mais elle est jeune, elle a l'organe pur, elle a la grâce; elle a été une Louise charmante, et on ne l'oublie pas. Et quant à M. Albers, on ne peut lui tenir rigueur; car il se dépense vaillamment, et ce n'est pas un tort sien, s'il est condamné à jouer les Sganarelle d'avant Jésus-Christ, qui n'étaient ni plus spirituels, ni plus séduisants que ceux d'après.

Et voilà tout, ou presque tout. Car les nornes du premier acte filent harmonieusement, et les ondines, qui aguichent l'innocent Sigfried, rythment d'une belle allure leur danse au milieu des vagues et leurs notes cristallines semblent comme des perles, projetées au-dessus de l'écume invisible des flots.

L'orchestre tient toutes ses promesses, et quant à la mise en scène, surtout les deux panoramas du Rhin, elle est vraiment magnifique, et d'un goût suprême, qui en fait oublier la richesse.

R.

Hosted by Google

Les livres. — C'est évidemment après les notes de théâtre qu'il convient de placer cette annonce du sixième volume des *Quarante ans de théâtre,* de Francisque Sarcey (Paris, librairie des *Annales politiques et littéraires,* in-16). On sait quel est le contenu des cinq premiers; ils sont consacrés : I, à des Généralités sur le Théâtre et à des études sur la Comédie française, dont le feuilletoniste du *Temps* a été l'historien fidèle et si amusant; II, à la Comédie classique (Molière, Regnard, Marivaux, Beaumarchais); III, à la Tragédie (Corneille, Racine, Shakspeare et les Grecs); IV, au Drame et au Vaudeville des quarante dernières années (Victor Hugo et Dumas père en tête, Scribe et Labiche en queue); V, aux Modernes, qui ont fait ce qu'on appelle des « pièces », précisément parce qu'on ne sait au juste comment nommer ces œuvres si dissemblables des œuvres classiques : Dumas fils, Augier, Feuillet. Le volume VI, le plus récent (il y en aura un septième, où se passera la revue des Contemporains), est peut-être le plus passionnant aussi. Car la plupart des drames, ou des comédies, ou des « pièces » qui y sont analysés, se jouent encore sur toutes les scènes, à Paris, en province et à l'étranger. L'article sur *Théodora,* que vient de reprendre Mme Sarah Bernardt, n'est pas seulement un très bel article; mais il reste vrai, actuel en tous points; il juge bien et l'ouvrage et l'interprète. Et si l'on veut voir Sarcey aux prises avec un tempérament très à part, rétif aux formules et même aux lois du métier, attractif et répulsif à la fois, supérieur et impuissant dans l'effort dramatique, qu'on relise toute la série d'études sur *La Parisienne* de H. Becque, après avoir relu les pages consacrées aux *Corbeaux*. Et nous omettons ici tout ce qui concerne Meilhac, Halévy et Pailleron, c'est-à-dire la moitié du volume. Mais c'est naturellement Sardou, le bon ouvrier d'art, qui n'est, qui ne fut jamais ni philosophe ni poète, qui y tient la première place, tout juste 161 pages sur un peu plus de 400. Rien d'amusant comme les désaccords qui, à certains lendemains de première, devaient éclater entre l'auteur et le critique, brouilles d'amoureux, brouilles d'un jour, d'ailleurs, car le plus habile des facteurs de pièces à succès et le plus habile des juges devaient toujours finir par s'entendre sur le fond. On a beaucoup écrit sur Sardou, et contre lui; il est douteux qu'on l'ait mieux campé, avec plus de sincérité analytique et de vérité dans le détail.

*

Nous avons reçu le texte, édité par l'*Idée libre,* d'une très belle, très synthétique conférence de M. G. Dwelshauvers sur Ibsen. Et sur le même écrivain, M. G. Leneveu a publié, chez Ollendorff, un livre dont la seconde moitié est consacrée à Maeterlinck. Le rappro-

Hosted by Google

chement est significatif, autant que flatteur pour notre compatriote; il s'explique par l'arrière-fond de haute philosophie que l'auteur de *Pelléas et Mélisandre* avait rêvé de donner à son théâtre, et qui est bien celui qui fait, à certains égards, l'essence des drames d'Ibsen. M. Leneveu s'est consciencieusement, un peu lourdement aussi, et dans un style où il y a trop de facettes, trop de vaine recherche, efforcé de dégager quelques-unes des thèses de cette philosophie. Il a eu l'idée plutôt hasardeuse de les rapprocher de celles de Fourier, et, tant qu'il y était, rien ne l'empêchait de remonter à J.-J. Rousseau. Mais on peut, sans injustice, dire que les vingt pages de M. G. Dwelshauvers nous en apprennent plus long sur le grand dramaturge norvégien et que, malgré certaines omissions dans l'exposé et certains rétrécissements qui sentent leur parti pris, c'est le psychologue bruxellois qui a été le plus profondément dans l'analyse intime du sujet. Selon lui, il n'y a pas, à proprement s'exprimer, de thèses chez Ibsen; il y a « de la vie et les problèmes que la vie porte nécessairement avec elle ». Sans doute le dramaturge envisage cette vie d'un œil mélancolique, et sa mélancolie s'est accentuée peu à peu jusqu'au renoncement intérieur et s'est systématisée plus ou moins consciemment en un pessimisme indiscutable. Mais il n'y a pas de parti pris. Sa sévérité pour les soutiens du vieil ordre de choses ne le prédispose pas nécessairement en faveur des idéalistes, qui croient qu'on peut, par la magie d'une baguette de coudrier, changer la face de l'univers. Pour l'ingénieux critique, rien donc qui étonne, ni détonne dans cette caricature de Grégoire Werlé, le cerveau brûlé dont l'échec ridicule est décrit dans *Le canard sauvage,* tandis que, moins bien orienté, M. Leneveu y voit « comme une abdication » et s'épuise à dissiper une équivoque inexistante.

L'idéal est, en somme, fatal à tous ceux qui osent porter la main sur lui. Mais il l'est tragiquement, avec grandeur, lorsque l'audacieux a le génie iconoclastique d'un Brand ou la noblesse d'un Solness ou la force de renoncement d'un Rosmer; au contraire, le geste est grotesque, lorsque c'est un Werlé qui l'esquisse gauchement à travers la vie sociale. Ainsi se dédoublerait le pessimisme d'Ibsen, aux prises avec les volontés du mâle. Mais il y a la femme, si dissemblable, historiquement et physiologiquement, de nous. Et cette fois, la sympathie du dramaturge est visible, puisque « l'idéal sera plus humain, plus proche d'elle ». Certes, à condition qu'on s'entende sur le sens du terme *idéal*, cette distinction est féconde et essentielle, et M. Dwelshauvers l'a très bien établie. Où je l'aurais voulu plus explicite et plus affirmatif, c'est dans la part qu'il faut faire à la pitié humaine chez Ibsen; M. Leneveu l'a, lui, bien comprise et dégagée.

Hosted by Google

M. Arthur Gaillard nous envoie le second volume de son livre, *Le Conseil de Brabant*, histoire, organisation, procédure (Bruxelles, Lebègue, 1901, in-4°). L'histoire a fait l'objet de la première partie. C'est l'organisation et la procédure qui sont étudiées ici avec les soins d'une érudition toujours en éveil.

*

Chez Armand Colin, J. Machat, *Le développement economique de la Russie* contient une intéressante contribution à l'étude devenue si actuelle de la vie économique du peuple russe. La Belgique est peut-être, de tous les pays occidentaux, celui qui a le plus de relations d'affaires avec l'empire des tzars. Nos industriels, nos ingénieurs liront donc avec profit les nombreux documents qu'a réunis l'auteur et qu'il a su grouper en chapitres attachants sur les productions naturelles de la Russie d'Europe, — sur son agriculture qui va toujours s'améliorant, — sur le développement que prennent, grâce à la plus grande facilité des communications, son commerce et ses industries, — sur ce qu'on peut attendre de ce mouvement sans cesse grandissant, sur le rôle de jour en jour plus important qui semble assigné à ce vaste empire. Chemin faisant tous les faits économiques cités sont comparés avec la situation de chacun d'eux chez les autres nations. Des cartes et des diagrammes accompagnent le texte et rendent visibles les phénomènes qu'il constate, les chiffres qu'il énonce. Enfin une bibliographie détaillée fait connaître aux lecteurs les sources où l'auteur a puisé.

M. W.

Hosted by Google

A VICTOR HUGO

I

Ton siècle épars en pleurs, en doute, en foi
— Espoirs brandis, orgueils faussés —
Hugo, fut soulevé et fut dardé par toi
Avec les mains de tes pensers.

II

Vrai chevalier de tant de bonnes causes,
Et qui vous-même avez souffert;
Vrai chevalier, dont le vouloir de fer
S'est maintenu rigide en vos métamorphoses;

Bon chevalier, sincère aux peuples et aux rois,
Pieux aux gloires périmées,
Mais batailleur tenace et fier pour tous les droits
Des foules victimées;

Grand chevalier, venu des Nords déments,
Par à travers la mer venu de l'Ile,
Avec le geste, en votre bras, des châtiments
Vers le crime tranquille;

Beau chevalier, cuirassé de grands vers
Serrés autour du cœur, comme une armure,
Dont l'acier clair et les éclairs
Trouaient la nuit impure;

Hosted by Google

Doux chevalier, pour les très doux enfants
Dont vous baisiez les têtes
De cette bouche au loin tonnante aux ouragans
Et aux tempêtes;

Clair chevalier et moissonneur d'azur
Tantôt sur terre ou bien, là-bas, parmi les nues
Où vous glaniez des phrases inconnues
Pour définir le Dieu futur.

III

Ainsi de par ton œuvre éclatante et profonde,
Aux jours d'humanité tragique et triomphante,
Poète, en qui songeait l'hiérophante,
Tu fus le rêve en marche autour du monde,

Si bien qu'à ton trépas, ton haut cercueil de gloire
Parut si colossal, au loin, sur fond de soir,
Que les jeunes d'alors, peureux de ta victoire,
Le laissèrent de leurs épaules choir.

Mais le voici, veillé comme autrefois
Par tous, dans une humilité profonde,
Tandis qu'autour de lui, font silence les voix
Les plus grandes du monde.

ÉMILE VERHAEREN.

Saint-Cloud, le 10 février 1902.

Hosted by Google

LE LYRISME DE VICTOR HUGO

Si ce n'était l'occasion du centenaire, on se demande ce qu'on pourrait dire de neuf sur Hugo. Son œuvre a connu toutes les sortes de louanges et subi toutes les sortes de critiques. Sa vie s'est terminée dans une apothéose. Dans ses dernières années, un concert à peu près unanime d'éloges où revenaient les mots de : « prodigieux, gigantesque, colossal », montait à lui. Des encens, de provenance variée, et quelquefois douteuse, fumaient vers ses autels. Ses adorateurs, lui empruntant le titre qu'il donnait à Dante, à Eschyle, à Shakspeare et à quelques autres, l'appelaient l' « Homme-Océan ». Il n'y avait pour détonner dans cet ensemble laudatif que M. Biré, charançon méticuleux, cramponné à cette gloire pour la ronger et qui niait qu'Hugo eut été l' « Enfant sublime ». M. Zola aussi, préoccupé d'opposer le naturalisme au romantisme, refusait de reconnaître l'universalité de son génie et le surnommait le « Rhétoricien de l'idéal ». Mais, par contre, cent voix le célébraient avec idolâtrie ; dix mille rimeurs lui rapportaient leur inspiration. Flaubert qui avait trouvé, après les *Misérables*, que « le dieu baissait », était venu à résipiscence après la *Légende des siècles*. Et M. Catulle Mendès tombait en extase au seul prononcé du nom de Hugo.

La célébration du centenaire va susciter un nouveau débordement d'éloges. Déjà un journaliste, que son zèle emporta au delà des bornes, s'est écrié : « Hugo fut toute la poésie et toute la pensée du XIX^e^ siècle. » Parole excessive, car comme l'a fait judicieusement remarquer M. de Gourmont, il y eut au XIX^e^ siècle d'autres poètes qui, sans atteindre à sa renommée, n'en eurent pas moins sur l'art contemporain une influence

Hosted by Google

aussi profonde que la sienne. Quant au penseur, il s'exerça surtout dans le domaine des sentiments; lorsqu'il s'attaqua aux idées, il se prit à rêver au lieu de raisonner. Sa doctrine philosophique se ramène en somme à cette conception simpliste basée sur un *a priori :* le progrès est la loi de l'univers. Donc l'homme, progressant d'une façon constante, se dégage peu à peu de la barbarie, comme le soleil se dégage des ombres de la nuit. Nul doute qu'il n'arrive un jour à la perfection.

Hugo était persuadé que le civilisateur par excellence, celui qui mènerait l'humanité à cet apogée, était le poète. C'est ce qui explique toute une part de son œuvre, notamment le chapitre de son *William Shakspeare,* intitulé le *Beau serviteur du vrai,* où l'on trouve des propositions susceptibles de pétrifier d'horreur les fervents de « l'Art pour l'Art ». Néanmoins ce chapitre se termine par une image si grandiose que les plus déterminés adversaires de la poésie *utile* pardonneront à Hugo ses prêches philanthropiques. La voici : « Le beau n'est pas dégradé pour avoir servi à la liberté et à l'amélioration des multitudes humaines. Un peuple affranchi n'est point une mauvaise fin de strophe. Non l'utilité patriotique ou révolutionnaire n'ôte rien à la poésie. Avoir abrité sous ses escarpements, ce serment redoutable de trois paysans d'où sort la Suisse libre, cela n'empêche pas l'immense Grütli d'être, à la nuit tombante, une haute masse d'ombre sereine, pleine de troupeaux, où l'on entend d'innombrables clochettes invisibles tinter doucement sous le ciel clair du crépuscule. »

Déjà Hugo s'était écrié dans le premier poème de son recueil, les *Rayons et les ombres :*

Dieu le veut, dans les temps contraires,
Chacun travaille et chacun sert;
Malheur à qui dit à ses frères :
Je retourne dans le désert.
Malheur à qui prend ses sandales
Quand les haines et les scandales
Tourmentent le peuple agité !
Honte au penseur qui se mutile
Et s'en va, chanteur inutile,
Par la porte de la cité.

Hosted by Google

La popularité de Hugo est due en grande partie à cette préoccupation de policer les peuples au moyen de rythmes pénétrants, exprimant les lieux communs les plus généreux de la morale courante. Comme l'humanité ne déteste pas qu'on lui affirme qu'elle porte en elle de quoi créer un ange, comme en soulignant ses velléités de vertus, on flatte son instinct social, comme le génie oratoire est celui qui l'a séduit le plus, Hugo, étant avant tout un orateur lyrique, devait prendre l'influence qu'il prit en effet. Et pour nous autres Français, qui prisons fort les beaux discours, il était naturel que son art devînt une « expression nationale ».

***

Donc l'altruisme au plus haut degré, voilà l'une des caractéristiques du génie de Hugo. C'est l'altruisme qui lui fait célébrer comme un indice de la paix universelle le ballon dirigeable. Dans le poème *Plein ciel,* M. Santos-Dumont est acclamé d'avance. C'est l'altruisme qui lui commande d'accoupler dans une même strophe, à la grande exaspération de quelques personnes, les noms de Voltaire et de Jésus. L'altruisme encore lui dicte cette prophétie qui ne semble guère en voie de se réaliser : « Au XX^e^ siècle, il y aura une nation extraordinaire. Cette nation sera grande, ce qui ne l'empêchera pas d'être libre. Elle sera illustre, riche, pensante, pacifique, cordiale au reste de l'humanité. Elle aura la gravité douce d'une aînée... Cette nation aura pour capitale Paris et ne s'appellera point la France; elle s'appellera l'Europe... »

Hélas, voilà qui prouve combien les prophètes sont sujets à l'erreur. Le XX^e^ siècle est venu : Paris n'est point la capitale des États-Unis d'Europe ; les peuples qui se partagent notre continent ne cessent d'échanger des regards ennemis et des menaces de guerre Quant à la « gravité douce » avec laquelle ils traitent le reste de l'humanité, voyez les Boers et voyez la Chine.

Mais ne parlons pas politique...

L'altruisme de Hugo aboutit peut-être au maximum dans la manière dont il envisage la mort. Comparons-le avec d'autres

Hosted by Google

poètes qui, pénétrés d'individualisme, peu soucieux de chanter pour le grand nombre, se réfugient dans la « Tour d'ivoire ».

Ceux-là, parvenus au plus haut degré du pessimisme, n'admettent pas que la fonction du poète soit de guider l'humanité vers un avenir meilleur. Aucune illusion philanthropique ne les tire de la sombre conception qu'ils se sont faite de l'univers. Grands de s'être désespérés dans la solitude, ils croient que le progrès est un mot dénué de sens et que les hommes aveugles, égarés par une vaine recherche du bonheur, tourneront toujours dans le même cercle de misères et de déceptions. Ils mesurent l'abîme qui sépare l'objet de leurs aspirations, c'est-à-dire un ordre de choses où tout serait paix lumineuse, harmonie et proportions exactes, d'une réalité qui leur apparaît à jamais confuse et discordante. Et ils s'écrient avec Baudelaire :

> Certes, je sortirai, quant à moi, satisfait
> D'un monde où l'action n'est pas la sœur du rêve.

Leur art naquit sous une étoile désolée. S'ils prêtent l'oreille aux rumeurs humaines, ils ne tardent pas à s'écrier :

> Tu te tairas, ô voix sinistre des vivants...

S'ils évoquent la mort, c'est comme une magicienne qui les guérira du mal de vivre en leur donnant le sommeil éternel ou qui, peut-être, leur révélera des régions où leur rêve surhumain s'épanouirait comme une large fleur.

Écoutons Leconte de Lisle :

> Mais toi, divine Mort, où tout rentre et s'efface,
> Accueille tes enfants dans ton sein étoilé ;
> Affranchis-nous du temps, du nombre et de l'espace
> Et rends-nous le repos que la vie a troublé.

Écoutons encore Baudelaire :

> O Mort, vieux capitaine, il est temps, levons l'ancre,
> Ce pays nous ennuie, ô Mort, appareillons :
> Si le ciel et la mer sont noirs comme de l'encre,
> Nos cœurs que tu connais sont remplis de rayons.
> Verse-nous ton poison pour qu'il nous réconforte,
> Nous voulons, tant ce feu nous brûle le cerveau,
> Plonger au fond du gouffre, enfer ou ciel, qu'importe,
> Au fond de l'infini pour trouver du nouveau.

Hosted by Google

Opposons à ces clameurs désespérées, si belles de leur désespoir même, les vers où Hugo parle de la mort. Pour lui, elle n'est point l'accalmie suprême dans le Nirvâna; elle ne comporte pas non plus le désir de vaguer, par-delà le seuil des ténèbres, vers une terre où nos sens connaîtraient des joies nouvelles. Non, la mort telle qu'il la conçoit, c'est une envolée de tous, l'humanité s'irradiant, heureuse et murmurante comme un peuple d'oiseaux, dans toujours plus de lumière. Voici, à cet égard, un fragment des plus significatifs pris dans la *Légende des siècles :*

Ce n'est point vers la nuit que je crie : en avant!
Mourir n'est pas finir, c'est le matin suprême.
Non, je n'accorde pas la Mort à ceux que j'aime,
Je les garde, je veux le firmament pour eux,
Pour moi, pour tous, car l'aube attend les ténébreux.
La Mort en nous, passants qu'un rayon lointain dore,
Est le commencement auguste de l'aurore;
Un cœur, s'il n'a ce jour divin, se sent banni
Et pour avoir le temps d'aimer veut l'infini,
Car la vie est passée avant qu'on ait pu vivre.
C'est l'azur qui me plaît, c'est l'azur qui m'enivre,
L'azur sans nuit, sans mort, sans noirceur, sans défaut,
C'est l'empyrée immense et profond qu'il me faut.

Contraste frappant. Les poètes pessimistes, raidis dans leur *moi* superbe, se projettent hors de l'humanité, comme de noirs pics isolés, accessibles seulement à quelques esprits graves et tristes. Hugo, en son large optimisme, ressemble à un grand fleuve où viennent s'abreuver les populations, où le soleil reflète amicalement ses rayons, où se mirent d'humbles toits, des ruches bourdonnantes, des cités fumeuses, des roses et des brins d'herbes. Si parfois le fleuve s'assombrit et se moire de songes mystérieux, il reprend bientôt sa sérénité; ses vagues chantent un chant qui apaise les souffrances humaines. Et la face souriante de la nature y apparaît après sa face redoutable. Hugo vivifie, il rassure, il console. Et par les variations infinies qu'il ne cessa de développer sur ce thème que : « le progrès calme et fort est toujours innocent », il fortifie dans le cœur des hommes de bonne volonté cette notion

Hosted by Google

de justice qui réparera peut-être un jour les maux dus aux excès de la force brutale.

Son amour des humbles, des petits, des malchanceux que l'évolution universelle brise en ses jeux formidables, son spiritualisme foncier lui faisaient repousser, avec une sorte de colère, la doctrine transformiste. Concurrence vitale, sélection, ces mots qui représentent pourtant des faits d'expérience courante, il ne voulait pas les comprendre. Défenseur entêté de la révélation et du libre arbitre, il s'en tenait à la dualité corps et âme : matière dégradée qui se rachètera, flamme divine. Aussi le déterminisme l'indignait. Et, sans d'ailleurs le nommer, il a maudit, quelque part dans la *Légende des siècles*, Taine, à cause de sa phrase célèbre : « Le vice et la vertu sont des produits comme le sucre et le vitriol. »

Cette sensibilité à l'égard de tout être vivant allait loin. Rappelons les vers d'une incomparable beauté où il reproche presque à l'homme de se nourrir de la chair des animaux. Je les tire de son livre posthume intitulé *Dieu :*

Pourquoi, troussant ta manche et tachant tes habits,
Plonges-tu les couteaux aux gorges des brebis?
Pourquoi bois-tu le sang, ayant tondu la laine?
Pourquoi vas-tu traînant tes buffles dans la plaine
Par cet anneau de fer qui perce leurs naseaux?
Qu'est-ce que l'hydre doit penser au fond des eaux?
Vois ce saumon d'argent; vers ses pauvres ouïes
Les flammes du brasier montent épanouies;
Il était fait pour fuir sous l'eau des bleus ruisseaux.
Vois. Juge. Quoi! la carpe est coupée en morceaux,
Elle est jetée à l'huile ardente toute vive!
Quoi! l'huître vit et souffre aux dents de ton convive,
Et c'est tout. Te voilà satisfait dans ta chair
Quand, devant un grand tas de fagots, vif et clair,
Ta broche plie, offrant les lièvres et les cailles
A la bûche qui rit, monstre aux rouges écailles,
Et livrant l'humble essaim qui jouait, qui volait,
Le hallier, et la sauge, avec le serpolet,
L'alouette et les prés, l'étang et la macreuse
Aux mâchoires de feu de l'âtre qui se creuse...

Quel tableau tout éclatant de riches couleurs, quelle musique

Hosted by Google

des rythmes et quelle splendeur d'images! Ici l'altruisme s'élargit encore davantage; il ne s'agit plus seulement de sauvegarder les faibles entre les hommes; Hugo veut encore étendre sa protection sur les bêtes les plus infimes.

Cependant ceux qu'un tel débordement de charité agace comme une vaine déclamation contre les fatalités naturelles vont se répétant la phrase ambiguë que Renan insinua parmi plusieurs autres du même genre dans son article nécrologique sur le poète : « M. Hugo était de plus en plus pris de pitié pour les milliers d'êtres que la nature immole à ce qu'elle fait de grand. »

A la réflexion, il se peut qu'on partage le sentiment de Renan. Mais tant qu'on est sous l'emprise de Hugo, on pense comme lui. Et peu s'en faut qu'au sortir de la lecture de ce poème, on n'aille se faire inscrire, d'enthousiasme, à la plus proche association végétarienne. Toutefois, dévorer une innocente salade ou un navet candide, n'est-ce pas déjà commettre un crime? Problème, dirait le Maître...

Plaisanterie à part, il est bon, il est sain que de grands poètes comme Hugo nous enseignent la pitié. L'homme sous une mince pellicule de civilisation, garde encore beaucoup d'instincts féroces. Les atténuer par le prestige des rythmes, c'est entreprendre une noble tâche.

Pour compléter cet aperçu sommaire de l'altruisme professé par Hugo, rappelons-nous aussi son *Hymne à la terre*. Ici ce n'est plus seulement le poète qui s'adresse à l'humanité pour lui recommander la mansuétude, c'est la planète elle-même. Hugo, transfigurant la dure réalité selon son rêve sublime, oubliant que la terre est un champ de bataille où les espèces s'entre-dévorent, où l'homme n'acquit sa supériorité qu'au prix de torrents de larmes et de sang, la peint comme une bonne déesse aux leçons pacificatrices :

...La terre a pour amis les moissonneurs; le soir,
Elle voudrait chasser du vaste horizon noir
L'âpre essaim des corbeaux voraces,
A l'heure où le bœuf las dit : Rentrons maintenant;
Quand les bruns laboureurs s'en reviennent traînant
Les socs pareils à des cuirasses.

Hosted by Google

Son but, c'est la naissance et ce n'est pas la mort;
C'est la bouche qui parle et non la dent qui mord;
Quand la guerre infâme se rue,
Creusant dans l'homme un vil sillon de sang baigné,
Farouche, elle détourne un regard indigné
De cette sinistre charrue.

Meurtrie, elle demande aux hommes : A quoi sert
Le ravage? Quel fruit produira le désert?
Pourquoi tuer la plaine verte?
Elle ne trouve pas utiles les méchants
Et pleure la beauté virginale des champs
Déshonorés en pure perte...

Admirons l'inspiration toute religieuse de ces beaux vers. Ne discutons point. Inclinons-nous devant cette rêverie : la pensée du poète y prend la beauté d'un soleil couchant sur une plaine immense où se déroulent des moissons radieuses.

***

Ce n'est pas seulement parce que son lyrisme se prêtait à l'éloquence idéaliste que Hugo entraîna dans son orbite tant de cœurs et d'esprits. Ce n'est pas seulement l'homme qui, de son rocher de Guernesey, lançait sa grande parole à la défense de tous les opprimés qu'on admire en lui. C'est aussi le prodigieux manieur de mots et de rythmes.

En même temps qu'il soutenait Garibaldi, Juarez, John Brown, les Polonais, les insurgés de la Crète, les Cubains, il prodiguait les poèmes où sa faculté de songe s'épanouissait en des cadences retentissantes comme les cent voix d'un orchestre. Beaucoup que ses préoccupations humanitaires n'entraînaient point, s'enthousiasmaient à la seule sonorité de ses périodes. Parmi ceux-là, il sied de signaler Théophile Gautier.

Gautier qui ne trouvait qu'un beau vers dans Racine, celui-ci : « La fille de Minos et de Pasiphaé », Gautier qui prétendait qu'une des gloires du romantisme, c'était d'avoir

Hosted by Google

réhabilité le « mâchicoulis », saluait surtout chez Hugo le maître des verbes. Cette prédilection a été fort bien notée par les Goncourt dans l'un des volumes de leur journal. C'était à l'un de ces dîners Magny où fréquentaient, outre les auteurs de *Manette Salomon*, Flaubert, Sainte-Beuve, Taine, Renan, Gavarni, Schérer, Saint-Victor, etc. La conversation se porta sur Hugo. Taine faisait des restrictions et soutenait que la vraie poésie se rencontrait plutôt dans les effusions sentimentales de Musset que dans les strophes les plus colorées de Hugo. A cette assertion, certains se récrièrent. Sainte-Beuve, lui-même, quoique sournoisement hostile à Hugo, ne put s'empêcher de protester. Flaubert rugit et Saint-Victor donna de la trompette. Alors Taine : « Permettez, je reconnais que Hugo est un phénomène considérable. Mais vous appelez aujourd'hui poésie l'art d'évoquer un paysage; il y a pourtant autre chose... » Ici, Gautier l'interrompit : « Taine, dit-il, vous me semblez choir dans le sentimentalisme bourgeois. La poésie, c'est des mots, des mots de lumière, et personne autant que Hugo ne l'a démontré. Rappelez-vous le début de *Ratbert :* toute l'Italie héraldique est là-dedans. Et qu'est-ce donc? Des noms propres, choisis avec un art étonnant. »

Il y a passablement d'outrance paradoxale dans ce dire du poète d'*Émaux et camées*. Cependant, il est incontestable que le don de faire vibrer les mots au plus haut degré est pour beaucoup dans l'émotion que Hugo nous procure.

Le poète qui s'est écrié : « Le mot, qu'on le sache, est un être vivant », ne considérait pas seulement le vocabulaire comme un moyen d'exprimer des idées : il le tenait aussi pour un jardin miraculeux où les mots, pris en eux-mêmes, en dehors de leur signification, formaient des floraisons multicolores, embaumées et mélodieuses à la fois. Il s'y promenait avec délice. Il cueillait ici un mot rutilant et pompeux comme une pivoine, là, un mot discrètement velouté et de nuance frêle comme un volubilis. Il assemblait toutes ces corolles sonores. Magicien sans égal, il leur donnait des ailes et il les dispersait, comme des chimères chatoyantes, dans l'infini du ciel bleu. Il

Hosted by Google

a fourni un exemple de ce prestige dans les vers suivants où il oppose son art à l'art classique :

> ... Le vers qui, sur son front,
> Jadis portait toujours douze plumes en rond,
> Et sans cesse sautait sur la double raquette
> Qu'on nomme prosodie et qu'on nomme étiquette,
> Rompt désormais la règle et trompe le ciseau,
> Et s'échappe, volant qui se change en oiseau,
> De la cage césure, et fuit vers la ravine
> Et vole dans les cieux, alouette divine.

Joignez à cette maîtrise verbale l'instinct de choisir les images propres à signifier toutes les faces de sa pensée, vous aurez un des secrets du charme exercé en nous par Hugo. En effet, des images dans de la musique, c'est là une des conditions les plus essentielles du lyrisme. Tel poète, plein de sentiments nobles, pratiquant honnêtement le métier, M. Sully-Prudhomme par exemple, s'efforcera de nous séduire par des vers d'où les images seront absentes. Il n'obtiendra que de la prose rimée. A le lire, après avoir lu quelques strophes de Hugo, nous aurons la sensation de mordre dans une tranche de pain sec après un festin d'ambroisie.

L'image est la *correspondance* entre l'idée, le sentiment et la sensation; elle prolonge, à l'infini, dans l'esprit du lecteur, le rêve du poète. Soit que celui-ci procède par antithèses — ce qui est une des méthodes favorites de Hugo —, soit qu'il relie l'un à l'autre des symboles du même ordre, il nous transporte, par l'emploi des images, dans le monde féerique où règne sa muse.

N'importe quel livre de Hugo contient mille exemples de l'art avec lequel il use des images. Ouvrons-en un au hasard : *Les contemplations*. Nous y trouvons ce poème exquis : « La fête chez Thérèse ». Merveille de grâce, de nuances et de joie insouciante qui, peu à peu, s'attriste, il résume, d'avance, tout ce que Verlaine indiquera, plus tard, dans ses *Fêtes galantes*.

Où cela se passe-t-il? Dans un paysage de Watteau, dans un parc où les futaies bleuâtres commencent à se dorer d'au-

Hosted by Google

tomne, où les jets d'eau tintent comme des harmonicas assourdis, où les fleurs semblent des regards amoureux et recueillis. Les couples vont et viennent. Amyntas offre son cœur à Léonore. Pantalon, Pulcinella, Crispin, Carlin, Alcantor, Pierrot jouent une parade. Il y a des sérénades dans l'air et des rires et des soupirs et une vague musique de harpes et de violons. Quant à Thérèse, la reine de la fête, elle est peinte en trois vers :

> Thérèse était assise à l'ombre d'un buisson,
> Les roses pâlissaient à côté de sa joue,
> Et la voyant si belle, un paon faisait la roue.

Peu à peu, l'après-midi s'écoule ; les amants et les amantes, pris de la mélancolie du crépuscule, deviennent graves. Tout à l'heure on fleuretait, maintenant on commence à s'aimer. Et voici comment Hugo, grâce au choix merveilleux des images, parvient à nous marquer ce passage du caprice à la passion profonde :

> La nuit vint ; tout se tut ; les flambeaux s'éteignirent ;
> Dans les bois assombris les sources se plaignirent ;
> Le rossignol, caché dans son nid ténébreux,
> Chanta comme un poète et comme un amoureux.
> Chacun se dispersa sous les profonds feuillages ;
> Les folles en riant entraînèrent les sages ;
> L'amante s'en alla dans l'ombre avec l'amant ;
> Et, troublés comme on l'est en songe, vaguement,
> Ils sentaient, par degrés, se mêler à leur âme,
> A leurs discours secrets, à leurs regards de flamme,
> A leur cœur, à leur sens, à leur molle raison,
> Le clair de lune bleu qui baignait l'horizon.

On a coutume d'envisager surtout, dans Victor Hugo, le poète grandiloquent, celui qu'un souffle dodonien semble agiter. On le voit sous l'aspect dantesque que ses portraits de 1840 à 1860 nous révèlent. Il est glabre ; son haut front pareil à une coupole de marbre se renfle de bosses magnifiques ; ses longs cheveux sont rejetés en arrière, et le regard profond qui jaillit de ses noires prunelles se fixe sur des spectacles

Hosted by Google

visionnaires. On le voit encore avec le visage de sa vieillesse, les cheveux hérissés, barbu, la face striée de rides solennelles : il ressemble alors à un dur moine espagnol peint par Ribéra. Dans l'un et l'autre cas, c'est le poète de la *Bouche d'ombre*, le *vates* de la *Fin de Satan*, le voyant des choses obscures, celui dont l'âme est pareille à un ciel d'orage et de crépuscule que nous nous rappelons. Mais le songeur idyllique, le musicien de cette *Fête chez Thérèse*, nous avons moins de penchant à nous remémorer son sourire. Et pourtant il existe non seulement par les vers que je viens de citer, mais encore par toutes ces chansons nuancées et chuchoteuses qui parsèment son œuvre comme des fleurs délicates nées dans les clairières d'un bois sacré. C'est pourquoi j'insiste sur cette face de son art.

Ici, point d'alexandrins à l'allure majestueuse. Les grands rythmes sévères qui conviennent au mode épique sont écartés. La lyre dort sous les lauriers. Et le poète s'accompagne d'un violon aux sonorités fragiles. Et c'est alors qu'il nous dit la *Vieille chanson du jeune temps*, d'une grâce si ingénue et si fraîche :

Je ne songeais pas à Rose ;
Rose au bois vint avec moi ;
Nous parlions de quelque chose,
Mais je ne sais plus de quoi...

Et ce quatrain qui murmure comme une source dans les taillis :

Une eau courait, fraîche et creuse,
Sur les mousses de velours ;
Et la nature amoureuse
Dormait dans les grands bois sourds.

Et encore ces trois strophes qu'on dirait fredonnées sous des pommiers en fleurs par une tiède après-midi de la fin d'avril :

Viens ! une flûte invisible
Soupire dans les vergers. —
La chanson la plus paisible
Est la chanson des bergers.

Hosted by Google

Le vent ride sous l'yeuse
Le sombre miroir des eaux. —
La chanson la plus joyeuse
Est la chanson des oiseaux.

Que nul soin ne te tourmente.
Aimons-nous, aimons toujours. —
La chanson la plus charmante
Est la chanson des amours.

Un autre poème, cueilli dans l'*Art d'être grand-père*, donne l'impression d'une eau-forte regardée au jour tombant, tandis que le babil des moineaux, qui se couchent dans des marronniers moirés de soleil défaillant et d'ombres rousses, se mêle aux rumeurs onduleuses de la mer toute proche. Ce sont les vers qui s'intitulent : *Choses du soir ;* des quatrains crépusculaires que coupe un refrain bizarre et saccadé :

Le brouillard est froid ; la bruyère est grise ;
Les troupeaux de bœufs vont aux abreuvoirs ;
La lune, sortant des nuages noirs,
Semble une clarté qui vient par surprise.

Je ne sais plus quand, je ne sais plus où,
Maître Yvon soufflait dans son biniou.

Le voyageur marche et la lande est brune ;
Une ombre est derrière ; une ombre est devant ;
Blancheur au couchant, lueur au levant ;
Ici crépuscule, et là clair de lune.

Je ne sais plus quand, je ne sais plus où,
Maître Yvon soufflait dans son biniou...

On dira peut-être que je cite beaucoup et qu'il faudrait critiquer davantage. Mais cet article n'a pas la prétention de fournir au lecteur des données d'esthétique. Ce n'est qu'une promenade à travers un parc féerique où l'on récolte des roses royales et des fruits savoureux. C'est aussi une gerbe de preuves à l'appui de cette proposition, contestée par quelques-

Hosted by Google

uns et bien à tort : « Victor Hugo reste le plus grand des poètes français ».

Donc, promenons-nous encore à travers les *Chansons des rues et des bois*.

« Dans ce volume, disait jadis un critique, il n'y a ni chansons, ni rues, ni bois. »

Quelle trouvaille et comme il dut être fier de l'avoir faite le personnage évidemment quelconque qui prend un ton si péremptoire pour émettre une ânerie !

Pourtant il me semble bien que voici une chanson dont les vers dansent comme des flocons de neige taquinés par une bise de décembre :

« Va-t'en, me dit la bise,
C'est mon tour de chanter. »
Et, tremblante, surprise,
N'osant pas résister,

Fort décontenancée,
Devant un *quos ego*,
Ma chanson est chassée
Par cette virago.

Pluie, on me congédie
Partout, sur tous les tons.
Fin de la comédie,
Hirondelles, partons.

Grêle et vent. La ramée
Tord ses bras rabougris :
Là-bas luit la fumée,
Blanche sur le ciel gris.

Une pâle dorure
Jaunit les coteaux froids.
Le trou de ma serrure
Me souffle sur les doigts.

Des rues, il y en a aussi. Ce ne sont point les rues des villes pleines d'une foule sordide et de tapages assourdissants, mais des rues de village avec des bonnes femmes assises aux portes,

Hosted by Google

des lucarnes d'où pendent des chiffes de foin, des étables où, quand on passe contre la porte close, on entend ruminer des bœufs, des toits de chaume coiffés d'un panache de coquelicots ou de giroflées. Et çà et là voici des haies derrière lesquelles on découvre des fraisiers et des roses trémières.

Quant aux bois, entendez-vous frémir leur feuillage tout le long du livre? Je vous dis que le grand Pan s'y montre et que Hugo a recueilli ses confidences.

« J'ai mis Pégase au vert », s'écrie le poète. — Mais le grand cheval divin suit de l'œil son dompteur qui erre en rêvant dans la prairie. Parfois il hennit, et le poète, qui se croyait déjà paysan, se souvient tout à coup de ses chevauchées de naguère et il glisse quelques vers sonores comme des fanfares de clairon parmi ses bucoliques.

D'autres fois (sans doute aux moments où Pégase s'assoupit), Hugo essaie de gambader. Alors, il faut l'avouer, il semble un peu gauche. Les allures espiègles ne lui vont pas. Et, par ailleurs, lorsqu'il s'efforce d'accoupler des images disparates, il arrive presque à nous faire horreur. Exemples :

Une fille qui dans la Marne
Lavait des torchons radieux...

L'homme est le dactyle
De l'hexamètre divin...

Toute fleur est un premier rôle,
L'infini c'est l'égalité...

De même, il cesse de nous ravir quand il feint de croire que, le 14 juillet, les vieux chênes des forêts célèbrent la prise de la Bastille.

Mais, somme toute, ce sont là des tares minimes. Il ne faut jamais perdre de vue, en lisant Hugo, que le grand poète se soucie fort peu de ce que nous appelons : le bon goût et la mesure. Il va, il vole, il plane, semant les images sans s'inquiéter si, dans le nombre, il s'en trouve d'un aloi douteux. Oublions donc les strophes déplaisantes pour nous arrêter à

Hosted by Google

celles-ci, par exemple, où il me plaît de symboliser Hugo lui-même :

C'est le moment crépusculaire.
J'admire, assis sous un portail,
Ce reste de jour dont s'éclaire
La dernière heure du travail.

Dans les terres, de nuit baignées,
Je contemple, ému, les haillons
D'un vieillard qui jette à poignées
La moisson future aux sillons.

Sa haute silhouette noire
Domine les profonds labours.
On sent à quel point il doit croire
A la fuite utile des jours.

Il marche dans la plaine immense,
Va, vient, lance la graine au loin,
Rouvre sa main, et recommence,
Et je médite, obscur témoin,

Pendant que, déployant ses voiles,
L'ombre, où se mêle une rumeur,
Semble élargir jusqu'aux étoiles
Le geste auguste du semeur.

***

Si diverse que soit l'inspiration de Hugo, il y a quelques poèmes où sa manière se résume le plus complètement. Il y donne à peu près toutes ses notes et il s'y affirme avec ses qualités et ses défauts, ceux-ci largement compensés par celles-là. Prenons, par exemple, la pièce : « *A l'Arc de triomphe,* » nous y trouvons une conception grandiose : l'arc n'atteindra sa beauté totale que le jour où Paris détruit, il restera seul debout dans la campagne avec Notre-Dame et la colonne de la place Vendôme. Pour Hugo, un monument rongé par le temps et où la nature sème ses herbes et ses arbustes surpasse en magnificence et en évocation de rêves

Hosted by Google

tout édifice exempt de vétusté. L'amour des ruines est profond chez le poète. Il va jusqu'à dire :

> Ce n'est pas, ce n'est pas entre des pierres neuves
> Que la bise et la nuit pleurent comme des veuves.
> Hélas ! d'un beau palais le débris est plus beau...

Selon sa coutume, il revient plusieurs fois sur cette idée ; il la présente sous diverses formes. Il y insiste presque avec excès — car si Hugo pêche quelquefois, c'est par la surabondance et jamais par le trop de brièveté dans les détails.

Il s'adresse d'abord à l'arc lui-même :

> Il manque sur ta tête un sombre amas d'années
> Qui pendent pêle-mêle et toutes ruinées
> Aux brèches de ton front...

Non seulement il lui faut l'arc réduit à l'état de ruine auguste, mais encore il veut que la ville, autour de lui, ne soit plus qu'un amas de décombres mélancoliques qui s'ensevelissent peu à peu sous les mousses, les gramens et les pariétaires. Et cette donnée lui sert à évoquer un tableau d'une puissance de songe incomparable :

> ... Nul ne sait, question profonde,
> Ce que perdrait le bruit du monde
> Le jour où Paris se tairait.
>
> Il se taira pourtant ! — Après bien des aurores,
> Bien des mois, bien des ans, bien des siècles couchés,
> Quand cette rive où l'eau se brise aux ponts sonores
> Sera rendue aux joncs murmurants et penchés.
>
> Quand la Seine fuira de pierres obstruées,
> Usant quelque vieux dôme écroulé dans ses eaux,
> Attentive au doux vent qui porte à la nuée
> Le frisson du feuillage et le chant des oiseaux.
>
> Lorsqu'elle coulera, la nuit, blanche dans l'ombre,
> Heureuse, en endormant son flot longtemps troublé,
> De pouvoir écouter enfin ces voix sans nombre
> Qui passent vaguement sous le ciel étoilé.

Hosted by Google

Rien de plus accompli que ces vers. Le rythme s'y assourdit en lentes sonorités; les mots chuchotent et fuient comme des nuées ; les images s'estompent dans une brume séculaire. Un autre n'en dirait pas plus, mais Hugo redouble et amplifie. Il montre les hommes futurs venant errer parmi ces ruines et s'interrogeant, avec une curiosité mêlée d'effroi religieux, sur les générations défuntes qui les habitèrent.

Puis le poète compare ce Paris qui n'est déjà presque plus qu'un souvenir aux cités mortes d'autrefois. Il énumère, en les marquant tour à tour d'une image splendide, Rome, Venise, Athènes, Thèbes aux cent portes, Gour, Palenquè, Jumièges et l'Égypte tout entière.

Puis il revient à l'arc et lui affirme, en une hyperbole étonnante, que lui, nulle injure du temps n'affaiblira sa beauté. Il le met dans une apothéose :

> Toujours le pâtre, au loin accroupi dans les seigles,
> Verra sur ton sommet planer un peuple d'aigles.
> Les chênes à tes blocs noueront leur large tronc.
> La gloire sur ta cime allumera son phare.
> Ce n'est qu'en te chantant une haute fanfare
> Que sous ton arc altier les siècles passeront.

Enfin, pour terminer ce poème qui donne l'impression d'une symphonie énorme, il reprend le thème du songeur qui errera dans les ruines de Paris et qui, peu à peu, envahi par la vision des siècles révolus, verra se lever des décombres, une procession funèbre et guerrière. Les soldats de bronze de la colonne, les soldats de pierre de l'Arc de triomphe s'animeront d'une sorte de vie fantômale et confuse. Ils défileront, vaguement entrevus, devant le spectre impérial du César Bonaparte; l'arc et la colonne frémiront de la base au faîte, et, s'adressant aux deux monuments, Hugo conclut par ces vers où semblent résonner de grandes orgues :

> Et Notre-Dame, au loin, aux ténèbres mêlée,
> Illuminant sa croix ainsi qu'un labarum,
> Vous chantera dans l'ombre un vague *Te Deum*.

Hosted by Google

Qu'ajouter? On est entraîné par ce flux d'images et de rythmes; on ne peut se reprendre et l'impression en persiste longtemps au plus profond de notre âme comme le long écho d'une cloche d'airain.

Si, maintenant, il n'était oiseux de conjecturer quel sera la destinée de l'œuvre de Hugo, on pourrait la comparer à l'Arc de triomphe tel qu'il nous l'évoque en ces strophes à jamais magistrales que je viens de rappeler. Des parties vieilliront; d'autres s'effriteront et s'en iront en poussière. Certains bas-reliefs seront mutilés. Mais l'ensemble, superbe en sa désuétude, subsistera tant qu'il y aura une langue française.

ADOLPHE RETTÉ.

Hosted by Google

LA PENSÉE DE VICTOR HUGO

Si pareille investigation ne paraissait fastidieuse et puérile, il serait curieux de rechercher, dans les nombreuses études littéraires consacrées à Victor Hugo, combien divergentes et combien contradictoires furent les appréciations émises par les contemporains sur l'œuvre du plus puissant et du plus fécond poète du XIX^e^ siècle. Et peut-être la ténacité louable et impartiale du critique qui consacrerait ses loisirs à une aussi laborieuse compilation ne resterait pas improductive ; il nous serait loisible alors de constater une fois de plus la lamentable obstination de certains hommes dont le jugement embourbé dans l'ornière de la routine se montre systématiquement hostile aux manifestations révélatrices des littératures nouvelles, et, au lieu d'orienter vers les conceptions lucides et fortes les rénovations tâtonneuses, leur oppose aveuglément une incompréhension funeste et têtue. M. Legay (1) nous prépare ce consciencieux travail et se promet de nous montrer, à l'aide de documents sérieux, avec quelle intransigeance, quelle haine et quelle mesquinerie Hugo fut traité par les Veuillot, les Nisard, les Lemercier, les Sainte-Beuve.

Une moralité se dégage pour nous de ces tristes constatations. Généralement, l'artiste, le penseur, le poète qui apporte le prestige des formules nouvelles et des conceptions libératrices, doit violenter l'opinion de son temps et connaître peut-être l'infinie tristesse de voir son œuvre incomprise et bafouée. Et ce n'est qu'après des années, quand ses idées ou ses méthodes originales, défendues par l'élite, se sont acclimatées et se sont imposées à la masse, que la gloire méritée lui échoit,

(1) « La Plume », article introductif de Tristan Legay, 15 décembre 1901.

Hosted by Google

récompensant son labeur solitaire et hautain. Ce qui est vrai pour un Stéphane Mallarmé, par exemple, ne l'est certes pas pour un Victor Hugo. Tandis que l'un affectionnait surtout le recueillement des méditations et le charme des admirations discrètes, l'autre, plus viril, plus combatif, plus vulgaire peut-être, aimait beaucoup et recherchait même les sanctions chaleureuses de la critique et les manifestations bruyantes de la foule.

Aussi, nous tous qui sommes la postérité et qui prétendons juger l'œuvre de Victor Hugo avec plus d'équité, devrons-nous ignorer bien des détails de cette vie houleuse, dont la douloureuse intimité a été tant de fois violée. Seul l'artiste appartient à la foule; seul le cerveau d'où jaillirent tant de strophes merveilleuses peut être soumis à l'analyse et à la critique. Mais les faiblesses, les passions, les vices de l'homme ne nous importent plus; ils sont du domaine du passé.

Et avant d'étudier la pensée du prestigieux écrivain, dans ses multiples manifestations évolutives, avant de visiter son œuvre prodigieuse qui, dans le lointain des ans, nous apparaît comme un grandiose édifice, nous citerons une phrase publiée dans cette même revue par M. Charles Saroléa : « M. Edmond Biré a scruté, fouillé cette vie avec une minutie, avec un zèle de vérité qui seraient au-dessus de tout éloge, s'il n'était triste de voir tant de travail et tant de talent dépensés pour prouver cette thèse ou plutôt cette antithèse : que le plus grand des poètes est en même temps le plus méprisable des hommes! (1) »

I

La première éducation de Victor Hugo fut assez négligée. Son père, le général Hugo, dut emmener sa famille, au hasard de ses voyages et de ses expéditions, en Italie, en Espagne, et les vicissitudes de ces nombreux changements de résidence ne lui permirent guère de faire donner au jeune Victor un enseignement solide et profond. D'ailleurs, comme tous les soldats valeureux d'alors, le général Hugo devait avoir sur l'éducation

(1) *Revue de Belgique*, janvier, février, mars 1896, « Études sur Victor Hugo ».

Hosted by Google

des idées plutôt rudimentaires. Ses séjours en Italie et en Espagne laissèrent pourtant dans l'impressionnable imagination de l'enfant des souvenirs merveilleux et féconds qui développeront déjà en lui les confuses aspirations du poète-peintre naissant. Séparée de son mari, Mme Hugo voulut instruire et éduquer elle-même ses enfants. Les leçons furent, on le comprend, bien souvent délaissées pour les rêvasseries au fond du jardinet de la Maison des Feuillantines que le poète évoquera plus tard. Comme il nous le dit lui-même, sa mère était vendéenne. Profondément religieuse et attachée à la royauté, elle inculqua ses convictions à ses fils dont l'âme encore ignorante et ouverte à toutes les révélations ne devait jamais oublier les paroles graves, tombées des lèvres d'une mère adorée. La rapidité et le désordre de la première éducation du poète auront une influence considérable sur le développement futur de sa pensée. Nous le verrons incapable d'approfondir les philosophies, ignorant des grands courants scientifiques, au point de s'attribuer l'invention d'idées depuis longtemps connues, parfois inhabile à démêler, dans l'inextricable fouillis des sentiments et des passions, les nuances psychologiques des caractères, les motivations obscures de certains actes, accordant enfin la même importance aux conceptions essentielles et aux détails négligeables. Et nous ne pourrons nous empêcher de nous ébahir devant l'extraordinaire et inépuisable érudition de cet homme dont la mémoire est une véritable mosaïque de mots, de noms, de dates, de faits historiques, de rudiments scientifiques, et d'admirer, malgré tout, l'indomptable énergie de son travail (1).

Les succès littéraires ne tardèrent pas longtemps. Victor Hugo, qui se préparait à l'école polytechnique, consacrait à la poésie la meilleure part de ses loisirs. Agé de 15 ans, il écrivait un poème sur les *Avantages de l'étude*, dont la forme

(1) Hugo, comme le constate E. Biré (*Victor Hugo avant* 1830), a pratiqué les grands écrivains de l'antiquité. Peut-être son érudition était-elle réellement profonde. Mais les pages de critique qu'il nous a laissées révèlent une grande impuissance d'analyse et parfois une incompréhension voulue. Ses études littéraires ne sont que d'admirables variations de poète épris de mots.

Hosted by Google

soignée excitait l'admiration des académiciens. A 17 ans, sa *Statue de Henri IV* et ses *Vierges de Verdun* remportaient des prix et des distinctions aux Jeux Floraux de Toulouse. Soumet, l'émule de Millevoye et de Delavigne, découvrit en lui des dispositions merveilleuses, et Chateaubriand laissa tomber de ses lèvres dédaigneuses un éloge qui ressemble au qualificatif prétendûment historique d'« enfant sublime ». Les *Odes et ballades* parurent quelque temps après. Le triomphe fut incomparable et Louis XVIII, qui avait des lettres, lut un des premiers le volume du jeune écrivain, ce qui était bien, et lui alloua sur sa cassette une pension annuelle de 1,000 francs, ce qui était mieux. La fougueuse bataille romantique éclata quelques années après. Impassible d'abord, Hugo surveilla les escarmouches, sans se jeter dans la mêlée. Mais son verbe sonore et riche, son imagination puissante et féconde, sa carrure de lutteur et d'athlète le désignèrent à l'attention des premiers romantiques. Venait de sonner aux oreilles effarées et bourdonnantes des académistes la claironnée vibrante de la préface de *Cromwell;* la répercussion fut efficace. Victor Hugo était proclamé chef de l'école romantique et, dès lors, commencèrent ces pèlerinages pieux des poètes contemporains à la petite maison de la rue Vaugirard, où le maître et sa femme les accueillaient cordialement... Il n'est pas étonnant que Victor Hugo, dont la modestie n'avait pas de raison d'être plus grande que celle de nos critiques modernes et dont l'orgueil avait l'avantage d'être plus spontané et plus candide, se soit cru le droit de s'arroger le titre du dieu de la poésie, se soit figuré revêtu d'un caractère sublime et sacré et ait poussé ses prétentions extravagantes jusqu'au prophétisme et au magisme. Il ne faut pas oublier quelle passion et quelle vénération Hugo vouait à son art, en quelle haute estime il tenait « son métier de flambeau ». Pourquoi M. Émile Faguet se montre-t-il impitoyable et ne veut-il voir en lui que l'épanouissement d'une vanité mesquine et bourgeoise? Il aurait dû comprendre qu'il fallait beaucoup pardonner à Hugo, précisément parce que son esprit était plutôt inculte et que son caractère ignorait la dissimulation.

Hosted by Google

Victor Hugo fut certes le dieu de son temps. Après les éclatantes victoires littéraires que remportèrent tous ses livres, il devait aussi connaître les acclamations et les enthousiasmes des assemblées politiques. Il était parvenu à enfoncer la porte de l'Académie, on sait après quels déboires; deux ans après, il se voyait nommer pair de France. Sous le second empire, ses attaques et ses opinions avancées le font exiler. Et dignement, héroïquement, Hugo quitte sa patrie, le front éclairé de l'auréole du martyre, profondément convaincu qu'on l'immole « sur l'autel de la liberté ». Rentré en France, la population parisienne, dont l'admiration lui est restée ardente et filiale, le nomme sénateur. Après tant d'honneurs, tant d'émouvantes glorifications, tant de souffrances injustement endurées, tant de sincères apologies, quel est le cerveau humain assez fort, assez résistant, assez stoïque pour ne pas se griser d'orgueil, pour ne pas avoir le vertige? Relisez la description des manifestations populaires dont, à sa rentrée à Paris, Victor Hugo fut le dieu et dites-moi quel homme peut assister froidement à pareilles ovations. Peut-être le sage esquisserait-il un sourire sceptique devant les acclamations délirantes de la cohue aveugle et variable! Mais Hugo n'était pas un sage, ni un philosophe. Il rêvait d'évangéliser, d'émanciper, de conquérir à l'art cette foule, et il n'était que logique en allant chercher en elle la récompense de ses efforts.

Chateaubriand et Lamartine, eux aussi, plus penseurs cependant, n'ont-ils pas été entraînés par la tornade politique et n'ont-ils pas recherché les applaudissements du *vulgum pecus*, bien que l'un d'eux affichât la prétention « de siéger au plafond » ?... Je ne plaide pas les circonstances atténuantes et n'oublie pas que je parle de la pensée de Victor Hugo. J'ai voulu simplement montrer l'influence que sa première éducation exercera sur son intellectualité, la mission planante que ses précoces et grandissants succès littéraires lui permirent d'assumer, la conception sociologique de l'art que lui inspirèrent ses victoires politiques : au-dessus de tout, une intelligence ordinaire et réceptive qui lui valut d'être sincère et loyal dans son évolution religieuse et politique.

Hosted by Google

II

La tournure qu'une première éducation superficielle imprima à son esprit excessif et son amour de la popularité devaient interdire à Victor Hugo le domaine des pures idées, telles que nous les concevons en lisant Descartes, Pascal, Spinoza, Kant. Et non seulement Hugo n'eut point d'idées nouvelles et originales, mais il ne parvint pas à traduire toujours clairement celles qu'il découvrait dans ses infatigables compilations et qu'avec une déconcertante naïveté, il s'imaginait extraire de son propre fonds. Comme je l'ai dit, son inculture initiale excusait et expliquait cette téméraire intrusion dans la pensée des autres. De plus, sa profonde sensibilité l'exaltait intensément, éveillait en lui un monde de souvenirs et de sensations, lui suggérait une foule d'images et de symboles, qui, sans atténuer le sens de la conception primordiale, s'en éloignaient ostensiblement, changeaient les démonstrations philosophiques en démonstrations descriptives ou sentimentales, et Hugo, dont la faculté d'analyse n'était guère développée, s'illusionnait facilement sur la portée de ses trouvailles personnelles.

Il faut, d'ailleurs, faire une distinction entre les fonctions du philosophe et celles du poète. Le poète, être imaginatif et visionnaire, aime à suivre son inspiration dans le domaine de l'irréel et de l'idéal, le seul conforme aux représentations artistiques ; le philosophe, au contraire, est astreint aux exactitudes mathématiques, aux développements strictement logiques, aux conclusions rationnelles. On trouve cette opinion très clairement exprimée par M. Ch. Renouvier : « Le jugement rationnel des objets idéaux est demandé au philosophe. La fonction du poète, au contraire, est de peindre les objets, quels qu'ils soient, tels que sa propre émotion les modifie, et de faire passer de sa conscience à la conscience d'autrui cette émotion avec cette peinture, avec cette représentation spéciale que comporte l'art de la parole [1] ».

[1] Ch. Renouvier, *Victor Hugo le poète*.

Hosted by Google

En somme, il serait donc peu logique de reprocher à Victor Hugo de ne pas avoir eu d'idées originales. Il conviendrait d'examiner seulement si son lyrisme sut exprimer les sentiments de l'âme contemporaine. Et nous remarquerons que Victor Hugo, penseur médiocre, quoi qu'il en ait dit lui-même, comprit parfois les idées qu'il ne pouvait assimiler à l'expression poétique, et qu'il réussit souvent à renouveler en nous l'émotion profonde et durable que nous avions tous éprouvée à la révélation de telle ou de telle vérité.

Comme il le dit lui-même quelque part, Victor Hugo possédait le don de vibrer au contact des opinions et des sentiments de son époque, de ressentir profondément les émois, les inquiétudes, les joies, les allégresses qui se partageaient l'âme de la foule. Et comme ce peuple, dont il avait tous les instincts et tous les enthousiasmes, il n'analysait pas les causes de ses sentiments, ne parvenait pas à mettre un peu de jour dans la confusion de son esprit et à refréner d'un peu de réflexion la spontanéité de son cœur. Écoutez ces beaux vers :

> ... Si ma tête, fournaise où mon esprit s'allume,
> Jette le vers d'airain qui bouillonne et qui fume
> Dans le rythme profond, moule mystérieux
> D'où sort la strophe ouvrant ses ailes dans les cieux ;
> C'est que l'amour, la tombe et la gloire et la vie,
> L'onde qui fuit, par l'onde incessamment suivie,
> Tout souffle, tout rayon, ou propice ou fatal,
> Fait reluire et vibrer mon âme de cristal,
> Mon âme aux mille voix, que le Dieu que j'adore
> Mit au centre de tout comme un écho sonore...
>
> (*Feuilles d'automne*, I.)

Quand Victor Hugo se lança dans la mêlée, les temps étaient sombres ; une inquiétude planait. Les doctrines libératrices de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau avaient abouti à la catastrophe que l'on sait. Le bouleversement de l'ordre social, le mécontentement des ambitions insatiables, les inévitables désillusions des rêveurs d'absolu, la désolation des âmes brutalement dépouillées des croyances séculaires, tout cela devait avoir un violent écho dans la littérature du

Hosted by Google

XIX^e siècle. Une mélancolie morbide endeuilla la poésie de cette époque. Le naturisme vague de Jean-Jacques Rousseau, identifiant les images aux dispositions intimes de l'être, enrichit l'imagination poétique d'une nouvelle source d'inspiration. Par réaction systématique contre l'impiété voltairienne, un catholicisme insincère, un culte tout en extériorité, une aspiration hésitante et phraseuse vers l'appui consolateur de la divinité revécut dans l'œuvre de Chateaubriand. La tristesse superficielle d'un René révéla quelque chose de théâtral et de faux qu'accentua encore la désespérance d'un Byron. Le lyrisme était né, l'expansion de la sentimentalité, qui s'éloigne des conceptions de l'intelligence pour se consacrer uniquement aux phénomènes de la sensibilité. M^me^ de Staël fit connaître à la curiosité de ses contemporains quelques chefs-d'œuvre de l'Allemagne et le poète Schiller révéla Gœthe en traduisant son *Faust*, dont on ne saisit alors que la sorcellerie moyen-âgeuse. La recurrence vers cette époque héroïque, les souvenirs des troubadours et du romancero, l'évocation pittoresque des coins de nature et des tableaux historiques, l'influence même des peintres Géricault, Delacroix, etc., qui apportaient dans leurs œuvres un souci de couleur locale inconnu de David, tout cela contribua à affaiblir le prestige des saines traditions classiques piteusement défendues d'ailleurs par de stériles pasticheurs et à pousser les poètes romantiques dans la voie de la liberté. Les idées de M^me^ de Staël sur le rôle de l'art-expression de la société firent leur chemin, présentées par Villemain, puis reprises par Stendhal. La poésie s'interdit donc l'expression philosophique des idées et se borna à la traduction individuelle des sentiments et des passions. Mais Sénancour, psychologue subtil et perspicace, tout en analysant l'état d'âme de son *Oberman*, montra toute l'amertume et toute la désolation de son cœur désemparé. Alfred de Vigny découvrit les plaies saignantes de l'âme romantique et dévoilant la duperie des croyances religieuses, jeta un cri d'espoir vers la science, l'unique salvatrice, tandis que le doux Lamartine se consolait des laideurs et des réalités de la vie dans la contemplation d'une nature éthérée et dans l'adoration d'une provi-

Hosted by Google

dence miséricordieuse. Mais bientôt un réveil succéda à ce romantisme qui, selon l'expression d'un poète moderne, « manqua de conscience » (1); les écrivains voulurent secouer l'influence persistante du XVIII^e siècle, dont ils subissaient le scepticisme. La Révolution de 1830 jeta dans les esprits une nouvelle perturbation. Un vague idéal politique surgit à l'horizon. Sous Louis-Philippe, on professa un libéralisme assez large. Michelet et Quinet se faisaient les adversaires irréductibles du cléricalisme. L'humanitarisme de Simon et Fourrier et le socialisme de Pierre Leroux recueillirent aussi quelques partisans. En religion, le vague panthéisme de Joseph Reynaud avait le don de séduire les amants de la nature.

Nous verrons que Victor Hugo a ressenti puissamment et exprimé parfois avec profondeur et toujours avec coloris les multiples sentiments qui bouleversèrent l'âme de nos contemporains à ces époques troublées : sa contemplation de la nature, dont le spectacle le console de la laideur de la vie, son pessimisme irraisonné à l'endroit des hommes et de l'ordre actuel de la société, son inquiétude attristée après avoir perdu la foi, puis son optimisme en philosophie et en sociologie, sa croyance au bonheur universel de la création, sa haine des tyrans, son exaltation de la liberté humaine, sa pitié sociale faite de charité évangélique, enfin sa foi en l'immortalité des âmes et en la réalité d'une vie future; voilà les diverses manifestations sentimentales qui envahiront l'âme du poète et se contrediront parfois en lui, et nous constaterons une fois de plus, avec M. G. Lanson, que Victor Hugo, « impropre à la pensée pure et à la logique idéale, a philosophé avec sa faculté dominante, à grands coups d'imagination » (2).

III

Nous savons donc que Victor Hugo, de par la complexion de son génie et de son caractère, ne pouvait avoir d'idées personnelles. Dès que nous ouvrons l'un des livres du poète, nous

(1) M. Ch. Morice, *Littérature de tout à l'heure.*
(2) *Histoire de la littérature française.*

Hosted by Google

remarquons pourtant en quelle estime il tenait les « sublimes penseurs » et de quelle opiniâtre application il fit preuve pour les égaler. Le manque de culture initiale et la spontanéité des sentiments de Victor Hugo ne laisseront pas de nous rendre difficile l'analyse minutieuse de ses opinions sur Dieu, sur la philosophie, sur la sociologie et sur l'esthétique. Bien souvent, il nous faudra développer nous-mêmes les pensées de notre auteur, leur donner une explication personnelle, et pour avoir la clef de certaines énigmes, il sera nécessaire de nous reporter à des volumes ultérieurs, souvent espacés de plusieurs années, où le hasard d'une dissertation lui permettait de commenter les termes imprécis employés d'abord. En somme, pour étudier la pensée de ce lyrique puissant qui « aimait à entasser dans des énumérations brillantes des titres d'idées, sans en écrire le chapitre » (1), il va falloir retracer les grandes lignes de sa philosophie, parvenue au dernier stade de son développement, telle qu'elle nous apparaît dans l'ensemble de son œuvre.

La jeunesse et l'adolescence de Victor Hugo furent nourries des croyances religieuses de sa mère. Et dans toutes les pages qu'il écrira plus tard sur Dieu et sur l'âme, l'influence de ses premières convictions se révèlera. La mission de justice et de vérité dont il croyait le génie chargé le contraignit à s'enquérir des grands courants philosophiques modernes, à étouffer en lui la voix immortelle de la foi. Mais il en éprouva une profonde mélancolie, une détresse douloureuse qu'il exprima dans quelques beaux poèmes des *Feuilles d'automne* et des *Chants du crépuscule :*

Amis, ne creusez pas vos chères rêveries ;
Ne fouillez pas le sol de vos plaines fleuries ;
Et, quand s'offre à vos yeux un océan qui dort,
Nagez à la surface ou jouez sur le bord...
Oh ! cette double mer du temps et de l'espace
Où le navire humain toujours passe et repasse,

(1) M. Émile Faguet, *Études sur le XIX^e siècle*, « Victor Hugo ».

Hosted by Google

Je voulus la sonder, je voulus en toucher
Le sable, y regarder, y fouiller, y chercher,
Pour vous en rapporter quelque richesse étrange,
Et dire si son lit est de roche ou de fange.
Mon esprit plongea donc sous ce flot inconnu,
Au profond de l'abîme il nagea seul et nu,
Toujours de l'ineffable allant à l'invisible...
Soudain il s'en revint avec un cri terrible,
Ébloui, haletant, stupide, épouvanté,
Car il avait au fond trouvé l'éternité.

(*Feuilles d'automne*, « Pente de la rêverie ».)

Je vous dirai qu'en moi je porte un ennemi,
Le doute, qui m'emmène errer dans le bois sombre,
Montre et cache à la fois toute chose à demi...
Nous portons dans nos cœurs le cadavre pourri
De la religion qui vivait dans nos pères.

(*Chants du crépuscule*, « Le doute en nous ».)

Le doute, qui n'est pas exprimé ici avec le stoïcisme douloureux d'un Vigny ou la lucidité d'un Sénancour, n'en est pas moins révélateur et nous paraît plus près de l'affirmation que de la négation.

Victor Hugo traduit tout d'abord un profond pessimisme (1). La lutte entre le bien et le mal dans la création, dans la nature, dans l'humanité lui fait douter de la suprême bonté de Dieu. Il est sur le point d'en nier l'existence; mais il se ressaisit bientôt. Sa pensée n'est point assez vigoureuse et il s'arrête à une conclusion superficielle qui le rapproche visiblement de la conception manichéenne de l'univers : dualisme du bien et du mal, principes coexistants et également puissants qui intervinrent dans la création du monde. A cette conception succéda la croyance à la préexistence de Dieu et à la pureté primitive des choses. La première faute se commet et conséquemment le mal, c'est-à-dire la matière, est créé. Hugo ne nous dit point de quelle nature fut la première faute, ni quel en fut l'auteur. Il se borne à dépeindre la lutte monstrueuse de Dieu, esprit du bien, et de Satan, esprit du mal (2). Dans

(1) Voir « La Bouche d'ombre » dans les *Contemplations*.
(2) *Fin de Satan*.

Hosted by Google

ses idées apparaît une confusion qui nous empêche d'éclaircir s'il a cru au dualisme du bien et du mal dans l'univers ou à la responsabilité de la créature dans l'origine du mal. Il est probable que Hugo n'a jamais poussé ses recherches au delà de la conception du moyen âge. Il a toujours cru que le mal, né indépendamment du Créateur par la révolte orgueuilleuse de Lucifer, était destiné à disparaître un jour grâce à l'infinie miséricorde de Dieu. Ainsi se révèle l'optimisme religieux de Victor Hugo. L'auteur de *Religions et religion* ne croit pas à la divinité telle que nous la font adorer les prêtres et les dogmes. L'homme ne peut concevoir Dieu, et à vouloir l'incarner dans un symbole, il pêche par idolâtrie et rapetisse le Créateur lui-même. Hugo se défend d'être athée; il croit au Dieu direct, révélé dans les beautés de la nature et de la création, vague panthéisme, et attend avec une profonde sérénité l'heure de la mort où son âme dégagée de la gangue charnelle verra et comprendra l'infinie perfection de Dieu (1).

Nous remarquons que dans les convictions religieuses de Victor Hugo n'intervient aucune doctrine approfondie. Nous assistons à la description de diverses scènes de la création, à l'évocation de multiples symboles dont la signification prête à la contradiction, à une philosophie uniquement féconde en conclusions morales.

Victor Hugo a toujours marqué une horreur instinctive des poussées et des tentatives grossières de notre animalité. Avec violence et lyrisme il maudit les vices et les passions qui accablent et avilissent l'humanité. Et de même qu'il nous montre la nature puisant une nouvelle et luxuriante vitalité dans les pourritures cadavériques des tombeaux, ainsi il nous dépeint le bien cherchant dans la fétidité du mal une immortalité rayonnante et féconde : « Toute la nature que nous avons sous les yeux est mangeante ou mangée. Les proies s'entre-mordent. Selon les savants, tous les êtres rentrent les uns dans les autres! Pourriture c'est nourriture. Nettoyage effrayant du globe. L'homme, carnassier, est, lui aussi, un enterreur. Notre

(1) Voir surtout *Dieu*, à la fin. Dans *Post scriptum* : « Rêveries sur Dieu » et « De la vie et de la mort ».

Hosted by Google

vie est faite de mort. Telle est la loi terrifiante. » (*Les Travailleurs de la mer.*)

Les hommes sont donc profondément malheureux, en proie aux ambitions effrénées des uns, aux haines implacables des autres. Mais un bouleversement social libérera les faibles et les souffrants et précipitera dans le gouffre du châtiment les oppresseurs et les tyrans. Alors règnera la félicité universelle. La lutte haletante de l'homme contre l'implacable domination de la fatalité prendra fin.

Victor Hugo a partagé aussi les idées chères à Léon Tolstoï sur la pitié et la charité évangéliques. Avons-nous le droit de nous venger et, sous prétexte d'infliger à un de nos frères un châtiment mérité, pouvons-nous lui ravir la vie, quand Dieu lui-même ne fait pas le geste qui foudroie ? Cette pitié sociale est admirablement exprimée dans la *Fin de Satan* où, grâce aux sollicitations apitoyées de l'ange, Dieu pardonne à l'éternel tentateur. Et dans d'autres poèmes, Hugo demande grâce non seulement pour les misérables qu'une implacable destinée a rendus criminels, mais aussi pour les bourreaux.

O Dieu bon, penchez-vous sur tous ces misérables !
Sauvez ces submergés, aimez ces exécrables !
Ouvrez les soupiraux.
Au nom des innocents, Dieu, pardonnez aux crimes.
Père, fermez l'enfer. Juge, au nom des victimes,
Grâce pour les bourreaux... !

(*Les Contemplations.*)

La *Bouche d'ombre* nous montrait déjà un peu d'incohérence dans les idées du poète sur la liberté de la créature et la fatalité des instincts obscurs. Dans la *Pitié suprême*, sa compassion pour les déchus et les souffrants l'égare complètement, en supprimant toute responsabilité.

Hommes, pardonnez-nous. O mes frères, vous êtes
Dans le vent, dans le gouffre obscur, dans les tempêtes ;
Pardonnez-nous. Les cœurs saignent, les ans sont courts.
Ah ! donnez-nous les uns aux autres ce secours !

Hosted by Google

Oui, même quand j'ai fait le mal, quand je trébuche
Et tombe, l'ombre étant la cause de l'embûche,
La nuit faisant l'erreur, l'hiver faisant le froid,
Être absous, pardonné, plaint, aimé, c'est mon droit.

Et nous devons nous demander immédiatement si le poète qui a su trouver, en faveur des pauvres dévoyés, des cris de pitié d'une si belle spontanéité, qui a maudit le lugubre appareil de la justice humaine et réclamé une rémission entière des fautes, qui a jeté aussi ce fameux *Pas de représailles!* prêchant ainsi la fraternité des peuples, on se demande si c'est le même poète qui a écrit quelques pages des *Châtiments,* où gronde une haine si farouche et où les invectives deviennent les plus grossières injures et les accusations, les plus basses calomnies. Probablement, Victor Hugo n'aura poursuivi que l'idée du mal, de la fourberie et du despotisme, que, selon son habitude, il personnifiait sous les traits des hommes qui, pour lui, étaient les plus odieux et les plus méprisables.

L'apitoiement sincère et profond que Victor Hugo ressent pour les malheurs et les chutes de l'humanité, il l'étend bientôt à toute la création, aux animaux, aux végétaux, aux objets inanimés même (1). Nous ne pouvons dire qu'ici se reconnaît le procédé habituel du poète mythologue, dont le génie verbal et pittoresque crée à chaque instant, pour traduire sa pensée, des personnifications douées d'une vie factice. Mais il nous est dévoilé la profonde croyance de Hugo à l'existence de l'âme et à la transmigration de cette entité surnaturelle dans des corps étrangers.

L'âme est née du chaos :

Toute la force obscure et vague de la terre
Est dans la brute, larve auguste et solitaire...
Et maintenant, ô dieux! écoutez ce mot : l'âme.
Sous l'arbre qui bruit, près du monstre qui brame,
Quelqu'un parle : c'est l'âme. Elle sort du chaos... (1).

(1) Voir « Bouche d'ombre » dans les *Contemplations* et le « Satyre » dans la *Légende des siècles.*

Hosted by Google

La foi en l'immortalité de l'âme, que le poète doit à son éducation chrétienne, l'a conduit vers la vague conception d'un néo-bouddhisme. Profondément déiste, Hugo a éprouvé, et parfois exprimé avec profondeur, l'effroi de l'homme chétif devant l'énormité de la création et devant l'impénétrabilité de la destinée. La conscience de sa propre misère l'a grandi à ses propres yeux; selon l'idée de Pascal, il a compris que « quand bien même l'univers l'écraserait, l'homme serait plus noble que lui, parce qu'il sait qui le tue et l'avantage que le monde a sur lui »; nourrie de lectures bibliques, sa pensée s'est doucement ouverte au mysticisme; devant la grandeur de la création et la faiblesse de l'humanité, le poète se recueille et prie :

« En présence de nos deux grandes cécités, la destinée et la nature, c'est dans son impuissance que l'homme a trouvé le point d'appui : la prière... » (*Les Misérables*, IIe partie.)

Dieu lui apparaît alors d'une sereine impassibilité (1). La montée et la descente des êtres ne semblent plus que les conséquences d'une évolution naturelle. Et cet être inconnu, dont Hugo nous parle en termes confus, assiste au roulis de la vie humaine sans intervenir, s'indifférant des vices et des vertus des hommes, ces êtres faibles et malheureux. Dans la pensée de ce témoin suprême, qu'on ne peut nommer, puisque le « vil langage humain n'a point d'apothéoses », se confond l'idée du bien et du mal; la venue de la mort libérera nos âmes et elles aussi jouiront éternellement de la joie universelle et de la mansuétude divine.

« Un jour, vous vous éveillerez dans un autre lit, vous vivrez de cette grande vie qu'on appelle la mort, vous regarderez et vous verrez l'ombre, et, tout à coup, le soleil levant de l'infini apparaîtra splendide au-dessus de l'horizon et un rayon de lumière, de la vraie lumière, traversera de part en part à perte de vue les profondeurs; alors, vous serez stupéfait, vous verrez dans cette bande de clarté, tout à la fois, brusquement, pêle-mêle, ensemble, volant, tourbillonnant, fuyant, planant, des millions d'êtres inconnus, les uns célestes, les autres infer-

(1) La fin du poème *Dieu*.

Hosted by Google

naux, ces invisibles que vous niez aujourd'hui, et vous sentirez des ailes s'ouvrir à vos épaules, et vous serez un de ces êtres vous-même ... (1) »

Hugo prétendait donc s'affranchir d'une religion positive. Toutefois, il demeurait fidèle au dogme de l'immortalité; il crut un moment que les âmes continueraient dans les astres leur vie ultra-terrestre. Et M. Ch. Renouvier (2), dans le chapitre qu'il consacre aux *opinions philosophiques et religieuses* de Victor Hugo, remarque avec clairvoyance :

« Il est curieux que cette planète reculée (il s'agit de *Saturne*, qui servit de titre à l'un des poèmes des *Contemplations*) dans laquelle les spéculations astrologiques des anciens peuples de la Chaldée avaient envisagé quelque chose de plus profond et de plus mystérieux que dans les autres globes *errants*, ait frappé à son tour l'imagination d'un poète de notre âge... C'est simplement que son esprit remonte par une sorte de sympathie géniale aux idées des vieux mages; il se représente ces idées comme ayant été celles des patriarches, des prophètes et même des saints de la Thébaïde, qui ont, dit-il, fait des songes comme lui et, dans leur solitude auguste, voyaient, « par la même fêlure aux réalités faite, s'ouvrir le « monde obscur des pâles visions ». La pièce finit par une de ces images magnifiques où le poète évoque un spectacle saisissant de la nature en rapport avec ses pensées. »

Le *Post scriptum de ma vie*, le testament philosophique de Victor Hugo, renferme aussi des pages prestigieuses sur les *Choses de l'infini*, où nous est évoquée la magique splendeur des constellations.

Hugo, qui croit à l'immortalité des âmes, a cru aussi à la prédestination de certaines âmes. Dans son *William Shakspeare*, où, soit dit en passant, il est fort peu question de l'auteur de *Hamlet*, il écrit de longues pages sur le mystère de la prédestination des génies et tombe tout simplement dans la théorie messianique, dont il exagère encore les extravagantes

(1) *Post scriptum de ma vie*, « De la vie et de la mort ».

(2) Ch. Renouvier, *Victor Hugo le philosophe*.

Hosted by Google

conclusions. « Pourquoi pas de grandes âmes dans l'humanité, comme de grands arbres dans la forêt, comme de grandes cimes sur l'horizon? On voit les grandes âmes comme on voit les grandes montagnes. Donc elles sont... »

Voulant baser sa doctrine sur une argumentation plus solide, Hugo a imité les termes de Darwin et a vu, sous l'aspect psychique, l'évolution psychologique des êtres. Mais quand il soutient que l'incorporation des âmes privilégiées dans les molécules est due à des rayonnements d'amour, nous comprenons que le songeur vaticine et extravague. Le messianisme de Hugo détruit, en effet, toute idée de solidarité humaine et toute loi d'hérédité atavique.

Aux mages et aux génies échoit la mission sublime d'enseigner et de sauver l'humanité. Le génie est le porte-parole de Dieu, le « flambeau », le « conducteur des peuples », l'unique prêtre de l'avenir. C'est au poète, au songeur, que les vérités sublimes se révèlent. Dieu consent à manifester sa munificence et sa potentialité à travers son œuvre personnelle, qui est la nature, et la nature manifeste Dieu à la pensée humaine par l'art.

Nous comprenons bien que la pensée de Hugo, qui se plaisait dans les chimériques suggestions de la rêverie, ne pouvait certes pas aborder les rigoureuses investigations de la science. A peine a-t-il retenu quelques termes généraux. Dans sa satire intitulée l'*Ane*, on remarque qu'il n'a nullement compris la doctrine de Kant, qu'il prétend railler, et ses opinions sur le darwinisme, sur le matérialisme ne prêtent qu'à de brillantes dissertations (1).

IV

Dans cet article, qui a tenté d'analyser les idées générales de Victor Hugo, il conviendrait peut-être aussi de dire un mot de son esthétique et de la complexion de son génie.

Au début de sa carrière, Victor Hugo, dans la préface des *Odes et ballades*, assignait à la poésie le devoir de célébrer la

(1) Voir le poème *Dieu*.

Hosted by Google

religion et la royauté. Dans les *Orientales*, qui d'ailleurs ne vont pas plus loin que l'Espagne, il semble plutôt incliner vers la théorie de l'art pour l'art. Et ce n'est qu'après ces hésitations, qu'il reconnaît au poète, au penseur, une mission philosophique et sociale. Et il sera curieux de démontrer combien le génie de Hugo était peu apte à être « le phare de l'humanité ».

Hugo n'était point philosophe. Il était visionnaire. Son intelligence très éveillée, très réceptive, avait le don de se fixer sur les objets accessoires et de n'accorder qu'une attention superficielle aux pensées prépondérantes. Hugo manquait aussi de vues personnelles sur la vie et sur la destinée. Il ignorait le développement logique d'une idée, et les passages où il se croyait en train de fournir une sérieuse et profonde argumentation révèlent certes un grand effort louable, mais une visible inaptitude à raisonner. Voici comment il réfute la philosophie de Schopenhauer : « Une école métaphysique du Nord, un peu imprégnée de brouillard (?), a cru faire révolution dans l'entendement humain en remplaçant le mot *force* par le mot *volonté*... Dire : la plante veut, au lieu de : la plante croît, cela serait fécond, en effet, si on ajoutait : l'univers veut. Pourquoi? C'est qu'il en sortirait ceci : la plante veut, donc elle a un moi; l'univers veut, donc il a un Dieu. »

Dans *Post scriptum de ma vie* (1), je trouve ce passage :

« Une idée m'a traversé l'esprit. Serait-ce une lueur?

« Deux hommes parlent de la vie future. L'un l'affirme, l'autre la nie... Au nom de quoi parlent ces hommes? Au nom du sens intime. L'affirmation de l'un et la négation de l'autre n'ont d'autre source que l'intuition. Le sens intime, l'innéité même, la grande voix sacrée qui chuchote mystérieusement à l'oreille de toute âme. Dans le cas présent, cette voix se contredit; à l'oreille de l'un, elle dit : *immortalité;* à l'oreille de l'autre, elle dit : *néant;* elle révèle à la première conscience le

(1) « De la vie et de la mort ».

Hosted by Google

contraire de ce qu'elle déclare à la seconde. Serait-il possible que ces hommes disent vrai tous les deux?...

« Y aurait-il des ébauches d'âme qui se sentent ébauches, des embryons de moi destinés à la refonte, des êtres essayés, qui disparaîtront dans le néant et qui en ont conscience?

« Y aurait-il des hommes que Dieu rature? »

L'idéal de l'art social, que Hugo a poursuivi presque toute sa vie par une bizarre contradiction, n'est-il réellement pas une utopie? Il faut discerner. L'art pourrait être social, en ce sens qu'il lui serait possible de traduire et de dépeindre les aspirations éternelles et profondes de l'âme humaine. Mais comme ces sentiments de la multitude se manifestent diversement dans les successives civilisations, l'art perdrait son caractère d'universalité et de pérennité en s'attardant à l'expression des idées et des opinions destinées à céder leur place à d'autres acquisitions intellectuelles. Ensuite, la théorie de Kant et de Schiller, sur l'art en tant que *jeu*, nous montre qu'il a besoin de s'éloigner des réalités immédiates, afin de se les donner en spectacle, de ne plus subir la domination des faits, qui n'ont plus pour l'artiste qu'un caractère représentatif. Enfin, l'imagination, l'hallucination même d'un poète tel que Hugo lui interdisait le domaine des pures idées et le rendait impropre à la vie politique. Les discours éloquents et chaleureux que le poète prononça à la Chambre eurent tous un glorieux retentissement. Mais malgré le succès que leur faisait une génération éprise de la sonorité creuse des périodes ronflantes, ces harangues n'ont eu aucun résultat pratique; elles ont produit le même effet qu'une œuvre d'art et ne mériteront certes jamais la curiosité du sociologue moderne. Victor Hugo manquait de ligne de conduite politique. Il était la proie de trop d'influences contraires et pour la poésie épique et lyrique du XIX^e^ siècle, il est heureux qu'un tel poète n'ait pu maîtriser les fiers élans de son imagination par une sagesse pondérée et matoise.

Si nous avons dû constater que l'art de Victor Hugo était peu propre à l'expression personnelle des idées abstraites, nous nous hâtons d'ajouter que l'auteur des *Quatre vents de*

Hosted by Google

l'esprit a su traduire avec puissance et profondeur les angoisses sociales et métaphysiques qui, il y a quelques années, bouleversaient l'âme contemporaine. Poète lyrique, il le fut certes, bien qu'il lui manquât l'immuable sincérité des sentiments vrais et passionnels; son verbe magnifique, sonore, impétueux, son imagination créatrice et fastueuse, sa vision vaste, lointaine, apocalyptique devaient certes exagérer et grossir l'émotive confidence des affections et des tristesses personnelles du poète. Toutefois, il convient de rappeler que les *Contemplations* renferment des poésies d'une mélancolie touchante et communicative et que, dans l'*Art d'être grand-père*, nous rencontrons des pages délicieuses, empreintes d'un charme discret et d'une douceur prenante. Ces poèmes sont trop connus pour que nous en citions même les titres. Mais généralement Hugo ne peut se borner à la traduction des sentiments individuels; sa sublime conception de la poésie et son admirable faculté de voir tout en grand lui font bientôt oublier ses joies et ses tristesses égoïstes; elles les changent en émotions artistiques d'ordre universel, où semble vivre, jouir et souffrir l'âme de toute l'humanité. Ce don véritablement génial assure à Victor Hugo l'admiration de la postérité et lui mérite le titre de poète épique et surtout de poète primitif.

Certains critiques ont dénié à Victor Hugo toute sensibilité. Nous n'avons point à juger la vie de Hugo. Mais il est indéniable que dans son œuvre s'avère une puissante et féconde sensibilité. S'il s'est montré inapte et hostile aux idées pures, c'est que la seule visibilité des choses pouvait l'impressionner, lui suggérer les développements de ses thèses morales, lui inspirer ses plus belles et ses plus émouvantes évocations de la divinité, de la mort, de la destinée... Il est illogique d'exiger d'un génie tel que Hugo les mêmes sentiments, les mêmes opinions que celles d'un homme ordinaire et sensé. Sa sensibilité fut tout artistique; c'est la seule qu'il importe de signaler ici.

Poète primitif, avons-nous dit. Pour démontrer que ce titre lui est bien applicable, il suffit de dire rapidement combien Hugo a renouvelé, élargi, approfondi la signification des mots.

Hosted by Google

Il avait le don précieux de se former une âme neuve, découvrant dans la nature des analogies et des symboles insoupçonnés, insufflant une vie intense et consciente aux êtres inanimés de la création, inventant le premier l'impressionnisme en littérature, que les de Goncourt appelleront plus tard « l'écriture artiste ». Poète primitif, il le fut aussi par ses conceptions de l'univers et de la divinité. S'il ne paraît pas profondément attaché à l'éternelle Isis, comme un Lamartine, par exemple, toutes ses œuvres sont pleines, en revanche, d'une véritable compréhension des beautés naturelles, d'une préoccupation constamment dirigée vers cette inépuisable source d'inspiration, qui lui fournissait ses principaux symboles et qui lui traçait tous les développements de sa philosophie.

L'antithèse, que d'aucuns croient être la caractéristique du style de Hugo, provenait avant tout d'une tournure d'esprit qui elle-même prenait son origine dans l'excessive acuité visuelle du maître. Très tôt, l'opposition quotidienne du jour et de la nuit a dû frapper l'imagination du poète. La philosophie de Hugo est tout inspirée de cette antinomie qui lui montrait, dans la vie et dans la nature, la poussée obscure et sourde des instincts et les aspirations sublimes et apaisantes de l'âme vers l'immortalité.

Hugo fut incontestablement le plus grand styliste de la littérature contemporaine. Ses moindres livres accusent une maîtrise, une plénitude, une sûreté d'exécution, que nous ne rencontrerons plus que rarement dans les productions poétiques modernes. Nous savons qu'il a renouvelé, enrichi et fortifié le vocabulaire des versificateurs, qu'il a dompté, assoupli, varié le rythme réfractaire de la langue française. Combien de voies nouvelles et fécondantes son œuvre a ouvertes à la poésie si faible, si hésitante, si stérile au sortir du XVIII^e^ siècle ! Et si nous insistons sur le rôle prépondérant que Victor Hugo a joué dans l'affermissement et dans la rénovation de la langue poétique, rôle qui serait mieux souligné dans une étude spéciale, c'est que son culte des mots exerça une grande influence sur sa pensée. De toutes les philosophies et de toutes les religions antiques, aux sources desquelles il a voulu vivifier son

Hosted by Google

inspiration, il n'a retenu que des mots, qu'il cite pompeusement dans ses poèmes et qu'il croit suffisants à traduire sa pensée, par les souvenirs qu'ils évoquent. L'emploi de la rime stimulera aussi son invention, et si parfois ce procédé poétique lui découvre des images fortes et admirables, bien souvent il entraîne le poète à des comparaisons fausses, à des développements inutiles, à une suite de métaphores bizarres qui, quoique exactes en elles-mêmes, ne produisent pas moins une réelle obscurité et une incohérence typique ; l'idée première du poème s'atténue, se modifie, disparaît même parfois aux yeux du lecteur ébahi. Et c'est à cette phraséologie jamais essoufflée, à ce verbalisme parfois vide et toujours original, qu'est due l'apparente contradiction de certaines pensées du poète, le désaccord de ses sentiments successifs, que nous nous sommes efforcé d'élucider dans l'œuvre de ce merveilleux écrivain, plus visionnaire que philosophe, plus songeur que penseur, plus descriptif que psychologue.

V

L'œuvre de Victor Hugo se dresse gigantesque et grandiose au milieu de toutes les productions littéraires du siècle. L'admiration tenace et dévouée des poètes et des lettrés est restée fidèle à l'auteur des *Quatre vents de l'esprit*. Les dénigrements faciles et les dédains injustifiés, que le snobisme des petits cénacles manifestait il y a quelques années, a fait place à une vénération équitable et clairvoyante. Hugo apparaît comme le poète, le véritable poète, celui qui a la conscience de son art et qui s'efforce de s'en rendre digne, celui qui a su exprimer en visions tumultueuses et en vers immortels l'émotion de toute l'humanité devant la grâce et le sourire d'un enfant, l'indignation d'un peuple devant la cruauté et l'implacabilité de la justice, l'effroi de l'âme devant l'insondable énigme de la nature, de la mort et de la divinité. L'œuvre de Victor Hugo est le plus bel exemple de labeur, de foi, d'opiniâtreté, qu'un siècle puisse léguer à un autre.

D. HORRENT.

Hosted by Google

A VICTOR HUGO [1]

Hugo, ton nom sonore et grave emplit l'espace,
Et, pareil au drapeau des combats triomphants,
Déroule dans ses plis, qu'un vent de gloire agace,
Le large éclair qu'on voit au sommet des volcans.

Car longtemps tu gardas dans tes mains intrépides
Le feu divin jadis dans le ciel dérobé,
Et la terre, pleurant les héros, parut vide
Lorsque tu disparus ceint de douces clartés.

Mais cette mort, qui tant de choses égalise,
A fait grandir encor ton profil de géant ;
Tu domines le siècle, et les ans rivalisent
A rendre ton renom toujours plus éclatant.

Une rumeur d'aurore et des bruits de bataille
S'enflent autour de toi ; tes strophes et tes vers,
Animés par l'amour, superbement tressaillent,
Et reflètent en eux l'aspect de l'univers.

(1) Vers dits à la représentation organisée au Théâtre royal du Parc en l'honneur de Victor Hugo.

Hosted by Google

Ton œuvre est lumineuse et répand sur la foule
Les frissonnants rayons épars de la Beauté,
Et semblable à la mer berçant partout ses houles
Les rivages lointains en sont émerveillés...

Et du fond de la nuit nous t'appelons, ô Maître,
Dont l'inlassable voix domine tous les vents,
Nous caressons l'espoir de te voir apparaître
A la cime idéale où ton rêve est vivant.

Nous gardons en secret la sauvage harmonie
Que versent dans nos cœurs tes poèmes altiers
Et tendons vers ton front, sacré par le génie,
La palme inaltérable et l'immortel laurier!

PAUL MUSSCHE.

Hosted by Google

VICTOR HUGO ET LE DRAME MODERNE

Il ne saurait être question dans un article d'aussi faible étendue de renouveler une étude quelque peu complète sur le théâtre de Victor Hugo. Dans ces trente ou quarante dernières années, tout ou presque tout a été dit sur son œuvre admirable. Les meilleurs critiques dramatiques français, et M. Charles Renouvier, dans son remarquable ouvrage sur le poète, en ont exposé les principales caractéristiques. Demain, dans une manifestation grandiose, la France entière et la littérature universelle vont élever un nouveau monument d'admiration à la gloire du plus grand des poètes lyriques. Les voix les plus autorisées vont retracer sa vie et parler de son génie. Mieux encore que tous les historiens, le temps semble avoir déjà consacré ses chefs-d'œuvre et éliminé les parties les plus faibles de sa production colossale ; l'ombre se fait sur celles-ci et quand nous évoquons le poète, c'est dans toute la gloire épique de la *Légende des siècles* qu'il nous apparaît comme le héros de nos temps.

Et puisque nous avons déjà ce précieux recul de l'histoire pour le juger, il ne sera peut-être pas sans intérêt d'étudier brièvement son œuvre dramatique au point de vue de notre grand théâtre moderne. Le drame romantique a-t-il triomphé par ses propres forces de la tragédie classique? La formule définie dans la préface de *Cromwell* répond-elle encore à toutes nos aspirations? Le drame musical a-t il pris une place suffisante dans notre théâtre contemporain pour avoir une

Hosted by Google

influence sur le drame littéraire proprement dit? Y a-t-il lutte entre ces deux formes? Telles sont les questions que nous allons rapidement examiner.

***

On a donné du romantisme de nombreuses définitions. « Le nom de *romantique*, dit Mme de Staël dans son livre *De l'Allemagne*, a été introduit nouvellement en Allemagne pour désigner la poésie dont les chants des troubadours ont été l'origine. Si l'on n'admet pas que le paganisme et le christianisme, le nord et le midi, l'antiquité et le moyen âge, la chevalerie et les institutions grecques et romaines, se sont partagées l'empire de la littérature, l'on ne parviendra jamais à juger sous un point de vue philosophique le goût antique et le goût moderne. » Trente ans plus tard environ, Henri Heine, dans ce livre charmant où il refait pour ainsi dire l'ouvrage de Mme de Staël, en donne une définition à peu près analogue. Mais les mots de Mme de Staël eurent plus de fortune que ses idées. M. Charles Renouvier fait très justement remarquer qu'elle se trompait de la façon la plus topique et que « son erreur allait à ne savoir pas distinguer la forme du fond, et la poésie même d'avec les sujets que traite le poète, ou les sentiments qu'il exprime, quand elle voulait faire servir une différence dans les idées religieuses et dans le genre des images, de moyen de classification esthétique (1) ».

Stendhal écrivait en 1824 : « Le *romanticisme* est l'art de présenter aux peuples les œuvres littéraires qui dans l'état actuel de leurs habitudes ou de leurs croyances sont susceptibles de leur donner le plus de plaisir possible (2). » Mais de cette confusion entre le romanticisme et le modernisme, il résulte que Boileau, Racine, Voltaire, par exemple, auraient été des romantiques à leur époque, ce qui est parfaitement insoutenable.

Il y aurait aussi à citer des définitions ironiques de Musset

(1) VICTOR HUGO. *Le Poète*, p. 8-9.
(2) RACINE et SHAKSPEARE.

Hosted by Google

dans ses *Lettres de Dupuis à Cotonet* (1836) et enfin celles de Victor Hugo qui, après avoir déclaré en 1824 dans la préface de ses *Odes* « qu'il ignorait profondément ce que c'était que le genre classique et le genre romantique », n'en écrivait pas moins trois années plus tard : « Aussi voilà un principe étranger à l'antiquité, un type nouveau introduit dans la poésie, et comme une condition de plus dans l'être modifie l'être tout entier, voilà une forme nouvelle qui se développe dans l'art. Ce type, c'est le grotesque. Cette forme, c'est la comédie. Et ici qu'il nous soit permis d'insister; car nous venons d'indiquer le trait caractéristique, la différence fondamentale qui sépare à notre avis l'art moderne de l'art antique, la forme actuelle de la forme morte, ou, pour nous servir de mots plus vagues, mais plus accrédités, la littérature *romantique* de la littérature *classique* (1). » Plus loin, il ajoute : « La sommité poétique des temps modernes, c'est le drame, qui fond sous un même souffle le grotesque et le sublime, le terrible et le bouffon, la tragédie et la comédie (2)... Le caractère du drame est le réel; le réel résulte de la combinaison toute naturelle de deux types, le sublime et le grotesque, qui se croisent dans le drame, comme ils se croisent dans la vie et dans la création (3)... On conçoit que pour une œuvre de ce genre, si le poète doit *choisir* dans les choses (et il le doit), ce n'est pas le *beau*, mais le *caractéristique* (4). »

Ce mot repris par Hugo à l'Allemagne ne définit pourtant pas d'une manière suffisante le caractère de la littérature romantique en France. « Le romantisme, c'est avant tout, en littérature et en art, le triomphe de l'individualisme, ou l'émancipation entière et absolue du *moi* (5). » Les romantiques ont voulu être eux-mêmes en tout. Chacun d'eux avait, selon la formule célèbre, « son cœur humain à soi », et si leur

(1) Préface de *Cromwell*. Édition *ne varietur*, p. 9.
(2) Ibid., p. 15.
(3) Ibid., p. 18.
(4) Ibid., p. 30.
(5) FERD. BRUNETIÈRE, *Manuel de l'histoire de la littérature française*, p. 421.

Hosted by Google

art est précisément l'antithèse de l'art des classiques, c'est parce que ceux-ci avaient fait de l'impersonnalité de l'œuvre d'art une des conditions de sa perfection.

Il en a résulté que la littérature romantique a été avant toutes choses une littérature essentiellement lyrique. La grande poésie lyrique à peine devinée par Ronsard et un ou deux de ses contemporains, que Malherbe « réduisit aux règles du devoir » et dirigea vers l'éloquence en exagérant son côté déclamatoire, fut révélée pour la première fois par les poètes romantiques.

Il n'en pouvait être autrement d'ailleurs, de la littérature d'un siècle né de la Révolution française. Avant 1789, la société était divisée en ordres, en castes. L'homme qui par son génie s'élevait au-dessus de sa condition était alors l'exception. La liberté conquise, tout soldat eut dans sa giberne son bâton de maréchal de France. Par la possibilité de la réaliser, les hommes grandirent à la taille de leurs rêves et il se forma alors un type jusqu'alors presque inconnu : celui du parvenu.

Examinez bien la littérature du XIX^e^ siècle, le parvenu se retrouve partout : Hugo a Cromwell et Ruy Blas; Stendhal Julien Sorel; Balzac, tous ses personnages depuis Gaudissart jusqu'au baron Hulot; Flaubert a Emma Bovary; notre vie tout entière impose ce type à tous les créateurs d'hommes. Il se retrouve dans le domaine de la beauté et de l'amour comme dans la vie sociale. Il semble que la Révolution ait brisé les barrières du rêve en même temps qu'elle abolissait les privilèges sociaux. Les plus hauts sommets devenus accessibles aux plus forts, le poète peut faire de ses rêves d'artiste et d'amant l'objet même de son œuvre; c'est le triomphe de l'individualisme.

Passons du monde à sa représentation la plus saisissante, au théâtre. Si le drame romantique triomphe de la tragédie classique, si celle-ci n'est plus accessible qu'à un public d'artistes et de lettrés, c'est parce que, en dépit de tous ses défauts, le drame met en scène des hommes à l'image de notre idéal lyrique et social — ils sont intimement liés — que le grand siècle n'avait pas connus. Toutes les querelles de forme dispa-

Hosted by Google

raissent devant la vie réelle ou rêvée; les deux unités de temps et de lieu devaient exister dans la peinture d'un monde régi par des règles sociales presque immuables; elles ne pouvaient subsister dans la poésie lyrique.

Car il faut bien le répéter encore, le théâtre de Hugo est essentiellement lyrique. Nulle part, le poète ne tient compte ni de la réalité, ni même de la vraisemblance. Ses personnages ne sont grands que par l'étendue de leurs passions et l'élévation de leur éloquence. Ce sont des êtres de rêve qui vivent dans un monde dont la réalité n'est que désirs contradictoires; ils sont bien les types d'une époque où une grande liberté apparente a mis au cœur des hommes les plus hautes ambitions.

***

Mais une réaction devait se produire contre l'envahissement de la littérature entière par le lyrisme. Le sentiment de la fonction sociale de la littérature se réveille; on se rend compte peu à peu que le théâtre réclame un sujet d'intérêt général et qu'il faut que le poète dramatique perde le souci de son individualité pour la faire passer dans ses différents personnages. Dans le drame romantique, tous les personnages parlent la même langue, quelle que soit la diversité des passions représentées, leur forme est si bien la même toujours, que l'œuvre prend l'allure d'un immense monologue. L'aboutissement de cette tendance c'est la mise à la scène, dans des décors appropriés, avec des acteurs en costume, d'une œuvre qui est entièrement lyrique, les *Nuits* d'Alfred de Musset, sous ce prétexte puéril qu'elles sont divisées en strophes précédées des noms de la Muse et du Poète, qui leur donnent l'apparence typographique d'un dialogue.

C'est le roman surtout qui va transformer la littérature en se limitant presque uniquement à la représentation abrégée de la vie ordinaire. Sous ce rapport, l'influence de Balzac fut considérable; si ses principaux héros rappellent l'idéal romantique par l'étendue de leur génie, du moins leur vie ne sort-elle jamais des bornes du réel; leur monde est celui qui nous

Hosted by Google

entoure. Ses œuvres ont à la fois une signification psychologique générale et durable et une exactitude de documentation toute historique. Le développement extraordinaire des sciences a eu aussi une influence considérable sur la pensée. En quelques années, les savants étendent d'une manière prodigieuse le champ de la certitude objective; les progrès scientifiques passionnent le monde à ce point que toute une génération de penseurs espère trouver un jour dans la vérité ce perfectionnement dernier qui donnera à tous les hommes le bonheur, et que ni la religion ni l'art n'avaient pu réaliser. La science a ses apôtres dont la foi est complète et jusque dans cet enthousiasme, dans ce fanatisme, l'empreinte du lyrisme se retrouve encore.

La littérature se modifie suivant les aspirations du moment : le réalisme y triomphe. Après Balzac, Flaubert, Dumas fils, Guy de Maupassant, les frères de Goncourt, Alphonse Daudet, Émile Zola prennent le monde objectif comme unique objet de leurs études. Au théâtre surtout le désir de la réalité devient intense; ce que le public veut, c'est la représentation exacte et scrupuleuse de la vie quotidienne; il ira jusqu'à réclamer la simple « tranche de vie » sans portée, sans signification générale.

La comédie moderne prend alors un développement considérable; la mise en scène devient minutieusement exacte; elle n'est plus le cadre suffisant d'une action fictive, elle prend l'importance d'un élément essentiel de la comédie, elle complète le caractère de réalité scientifique du théâtre contemporain.

Dans cette transformation, le drame romantique ne pouvait garder sa place prépondérante; trop de choses en lui choquaient la vraisemblance. On s'aperçoit alors que les personnages de Hugo n'ont aucune réalité humaine; ils n'ont pas en eux cette variété d'aspirations, cette multiplicité de désirs et d'impressions contradictoires qui donne l'illusion de la vie; ce sont des êtres d'enthousiasme qui ne connaissent qu'une seule passion, dont l'excès finit par les briser.

Pourtant leur succès n'est pas complètement éteint; de temps en temps ont lieu quelques brillantes reprises; *Hernani*

Hosted by Google

et *Ruy Blas* se maintiennent au répertoire du théâtre français. C'est que, au milieu du développement colossal des idées positives, le lyrisme n'a point perdu tous ses droits. La pensée et la littérature en sont encore toutes pénétrées. Au théâtre il va revêtir une nouvelle forme et renaître avec une perfection et une grandeur encore insoupçonnées.

***

Le grand mouvement lyrique de ce siècle devait avoir une influence profonde sur l'art du peuple moderne le plus intimement musicien. La musique prit en Allemagne un développement considérable, supérieur de loin à celui des autres arts; elle subit dans une certaine mesure l'ascendant de la philosophie et s'éleva à des hauteurs qu'elle n'avait atteintes dans aucun pays.

Depuis longtemps elle avait sa place au théâtre, mais jamais avant Glück la partie mélodique du drame n'avait réellement fait partie intégrante de l'œuvre. Glück, le premier, eut la conception du drame musical, et les chefs-d'œuvre qu'il a laissés ont la beauté plastique d'une tragédie antique. Mais le choix même des sujets, leur conception, la manière de les traiter ne répondait plus entièrement aux aspirations lyriques de notre époque. S'il m'est permis de m'exprimer ainsi, Glück avait créé la tragédie musicale. Richard Wagner trouva le véritable drame lyrique, et d'un seul coup l'éleva à la hauteur d'un art parfait.

Cette fois l'union de la musique et de la littérature est complète; l'une est à tout instant le développement sentimental exactement parallèle au développement intellectuel de l'autre. Mais l'unité de composition est entière; elle est purement littéraire, dramatique. Ce lyrisme qui avait encombré le drame romantique trouva ici sa place toute marquée. Avant Wagner il y avait toujours lutte entre les deux éléments ; quand le lyrisme prenait la première place, l'action s'arrêtait, les personnages restaient comme immobiles dans une même attitude; quand l'action, au contraire, reprenait le dessus, les person-

Hosted by Google

nages semblaient rapetissés, ils n'avaient plus leur allure héroïque, ils avaient perdu leur auréole de gloire sentimentale. Concevoir l'œuvre au point de vue dramatique, c'est-à-dire littéraire, et l'écrire dans la langue essentielle du lyrisme, c'est-à-dire la musique, faire de ses deux éléments un tout harmonieux et parfait, telle est la découverte merveilleuse du génie de Wagner.

Il faut le reconnaître, le drame wagnérien a révolutionné le théâtre. Il porte en lui le souvenir des plus hautes traditions dramatiques, de celles qui ont su garder, malgré l'éloignement, l'admiration émue de tous les artistes, et il possède aussi cette admirable expression lyrique que notre siècle avait trouvé dans la poésie proprement dite, et qu'il attendait toujours au théâtre.

Dans quelques jours, à l'occasion du centenaire de Victor Hugo, la Comédie française va reprendre les *Burgraves;* le succès de ce drame, où le romantisme est poussé à ses dernières limites, n'est pas douteux. Le public des Français est avant tout un public de lettrés, et d'ailleurs l'admirable beauté du vers suffirait à saisir d'enthousiasme une salle même moins choisie.

Mais il ne faut pas se le dissimuler, ce succès ne sera ni durable, ni populaire. Le drame réaliste d'une part, le drame musical de l'autre, ont imposé aux théâtres des conditions telles que les œuvres de Victor Hugo n'y peuvent plus être admirées que comme les manifestations splendides d'un art du passé.

Le drame romantique était une sorte de compromis entre la vie et le lyrisme. Tous deux ont atteint des formes trop parfaites pour qu'il puisse encore subsister; il est pour toujours entré dans l'histoire.

ROBERT SAND.

Hosted by Google

A GUERNESEY

Au cours d'une idéale journée d'août irradiée par les rayons d'un soleil éblouissant, je cheminais à travers les rues de Saint-Pierre-Port. La riante cité m'apparaissait sous un aspect particulièrement pittoresque avec ses villas et ses cottages qui se dissimulent dans des nids de verdure, consistant en jardins admirablement entretenus, aux allées sablées de fin gravier, aux massifs bondés de plantes multicolores et odorantes.

En suivant les rues des Cornets et Hauteville, je me trouvai soudain en face de Hauteville-House, édifice assez vaste dont la façade est percée de quatorze fenêtres et d'une porte cintrée à laquelle on accède par quatre marches qu'encadrent deux chênes.

« C'est ici, » me dit la personne qui m'accompagnait.

Et la maison modeste prit à mes yeux les allures d'un palais. Je me trouvais, selon l'expression du poète, devant des murs derrière lesquels il s'était passé quelque chose et j'éprouvais une impression d'ardente curiosité.

Pourquoi l'habitation de Victor Hugo éveillait-elle en moi ce sentiment?

Parce que l'homme lui-même avait de longue date produit en mon esprit une sensation profonde. Bien des descriptions, bien des pages de l'illustre écrivain avaient pour effet de me plonger dans un monde de pensées insoupçonnées jusqu'alors. Certaines réflexions me faisaient l'effet d'échappées lumineuses s'ouvrant brusquement sur un mystérieux inconnu, sur des

Hosted by Google

régions intellectuelles dont ce grand remueur d'idées me révélait en quelque sorte l'existence.

Or, je me figurais que le milieu dans lequel avait vécu l'homme qui exerçait une telle influence, était en harmonie avec sa nature, trahissait la puissance de son imagination comme l'élévation de son caractère. Je ne m'étais pas trompé. En entrant à Hauteville-House, j'ai éprouvé l'émotion à laquelle je m'attendais. Il m'a été donné, au cours de mes voyages, de visiter des palais somptueux où l'on avait accumulé des merveilles coûtant un argent fou, mais tout cela n'avait pas été « vécu ». Vous sentez que tout ce qui vous entoure à Hauteville-House a été recueilli pièce par pièce, puis classé, agencé de façon à composer un style à part auquel seule l'imagination du maître a donné un caractère spécial. Et celle-ci a si bien fait les choses, que la maison tient du temple. Le clair-obscur qui y règne un peu partout, les tapis épais qui étouffent les pas, ajoutent encore à l'illusion.

A tous les objets qui attirent vos regards s'attachent des souvenirs.

Le vestibule, dans lequel nous pénétrons tout d'abord, est divisé en deux parties par une porte au-dessus de laquelle apparaissent deux médaillons représentant Victor Hugo et sa fille. Les murs sont ornés de panneaux en chêne reproduisant des scènes de Notre-Dame de Paris.

Voici la salle à manger, le long des murs de laquelle s'alignent des sièges en chêne sculpté. Ce fauteuil dont les bras sont réunis par une chaînette est celui des ancêtres. Il restait toujours inoccupé à la place d'honneur pendant les repas. L'on dit qu'il inspirait d'étranges terreurs à certains invités du maître. Parmi les bijoux artistiques qui enrichissent cette salle, il y a lieu de citer une précieuse figurine représentant la Vierge et l'enfant Jésus avec l'inscription Notre-Dame de Bon Secours 1756, et une petite salière en faïence façonnée par un élève de Michel Ange, évaluée 15,000 francs. Elle est des plus rares, car il n'en existe qu'une semblable possédée par M. de Rotschild.

C'est dans la salle de billard que sont réunis les portraits de

Hosted by Google

famille : celui de Victor Hugo avec Georges et Jeanne, celui de Mme Hugo, celui du père du poète.

De superbes tapisseries des Gobelins ornent le salon de réception, le fumoir et l'escalier qui mène au premier étage.

Ici s'ouvrent des salons où les curiosités et les richesses artistiques abondent.

Voici d'abord le salon rouge où nous admirons une cheminée ornée d'une ceinture de guerrier en argent, avec filets d'or et incrustations de pierres précieuses puis quatre statues dorées provenant du palais des doges à Venise. Une superbe table incrustée d'ivoire occupe le milieu de cette chambre. Elle appartenait naguère au roi Charles II d'Angleterre.

Ensuite vient le salon bleu. Les colonnettes sculptées qui agrémentent la cheminée proviennent du lit de François Ier. Cette table incrustée d'étain était la propriété du roi Henri II de France. Ici des vases en porcelaine de Chine d'une inestimable valeur. Sur cette autre table de véritables reliques : un pupitre aux quatre coins duquel se trouvent les encriers de Lamartine, d'Alexandre Dumas, de Georges Sand et de Victor Hugo. Si vous avez la curiosité d'ouvrir les tiroirs de ce meuble, vous voyez apparaître des autographes de ces quatre célébrités. Et ce n'est pas ce qui nous impressionne le moins.

Nous mentionnerons au second étage, en la chambre dite de Garibaldi, parce qu'elle était destinée à l'illustre patriote qui ne vint cependant pas dans l'île, un magnifique lit en chêne sculpté, au pied duquel est gravée cette inscription : *Nox, Mors, Lux.*

Mais c'est au troisième étage que l'on éprouve la sensation la plus profonde. Nous sommes ici dans une loge vitrée, véritable lanterne qui servait de cabinet de travail au maître. Voyez-vous, en ce coin, cette simple planchette, peinte en noir, fixée au mur, s'abaissant et se relevant à volonté. C'est sur ce pupitre que Victor Hugo écrivit presque toutes ses œuvres d'exil et notamment le manuscrit complet des *Misérables*. Et combien ce belvédère qui surgissait au sommet de la ville, semblable à un phare, était bien approprié au génial poète qui l'occupa ! L'on y jouit d'un panorama inoubliable et

Hosted by Google

du caractère le plus grandiose. A nos pieds s'étale la ville entière étagée en gradins avec ses jardins où abondent les camélias, les fuchsias, les roses, les bosquets d'eucalyptus, de rhododendrons, d'araucarias. Devant vous, le port mouvementé, puis la mer parsemée de rochers aux formes tourmentées, farouches, aux tons roux. A l'horizon, surgissent les îles de Herm, de Jethou et de Serk. C'est cette dernière que Victor Hugo qualifiait de rocher énorme, espèce de château de fées. Puis au delà, de toute part, l'océan, c'est-à-dire l'immensité qui s'harmonisait si bien avec l'immensité du génie de l'auteur des *Châtiments*.

Et tout ce tableau devient indescriptible lorsqu'à la chute du jour le soleil mourant revêt de reflets vieil or les flancs rugueux des îles lointaines et semble remuer des pierreries à la surface des eaux mourantes.

A côté de cette loggia, s'ouvraient, d'une part, la bibliothèque bondée des livres que Victor Hugo aimait le plus à avoir sous la main, les amis toujours fidèles; d'autre part, une mansarde garnie d'un lit bien bas, modeste chambre à coucher du maître.

Lorsqu'on se trouve dans ce cabinet de travail qui a un je ne sais quoi d'aérien, la vue n'ayant pour extrême horizon que la ligne de suture des flots et de la voûte céleste, l'on évoque involontairement le poète disparu. On le voit à l'œuvre. Travailleur infatigable, rien de ce qui était humain ne lui était étranger. Il répétait souvent : *Nulla dies sine linea*. Les matériaux dont il se servait, notes isolées, vers, fragments destinés à être réunis, combinés, mis en œuvre étaient qualifiés par lui du mot : Océan. Tout en sortait, tout s'y engloutissait.

Le poète avait pour le papier le respect traditionnel des Chinois. Il réunissait les feuilles éparses, les bouts de lettres qu'il trouvait dans de petits cahiers qu'il intitulait papier blanc. Et ce papier blanc était rempli à un moment donné de souvenirs, de notes, d'idées, de vers Quand il n'en avait pas à sa portée, les livres, les journaux qu'il trouvait sous sa main se couvraient de mementos qui se développaient parfois et prenaient des proportions inattendues.

Hosted by Google

La configuration capricieuse de cette terre d'exil, les arabesques que décrivent les côtes, ces falaises qui semblent avoir été tourmentées à plaisir par des titans, ces blocs de granit aux formes fantastiques qui çà et là surgissent des eaux et auxquels les flots écumeux livrent un assaut sans cesse renouvelé, tout cela était bien fait pour inspirer l'âme du poète. Aussi, en peu de lignes, Victor Hugo a-t-il consacré en quelque sorte certains sites pittoresques de l'île. C'est ainsi que je n'ai jamais aussi bien apprécié la magistrale puissance de description du maître qu'en me rendant sur la côte de Plainmont.

Sur cette falaise, où vient expirer une lande sauvage couverte de bruyères et d'ajoncs, l'on se trouve en face d'une unique habitation, l'ancienne maison du guet. C'est elle que le poète a dénommée la maison hantée dans les *Travailleurs de la mer*. Voyez avec quelle vigueur, en quelques mots, Victor Hugo a dépeint ce tableau et est parvenu à lui donner un caractère impressionnant.

« Il y a là, écrit-il, à l'extrémité du cap, une haute croupe de gazon qui domine la mer.

« Ce sommet est désert.

« Il est d'autant plus désert qu'on y voit une maison. Cette maison ajoute l'effroi à la solitude. Elle est, dit-on, visionnée.

« Hantée ou non, l'aspect en est étrange. Et l'aspect bizarre de la maison vous frappe dès que vous l'apercevez là-haut, dominant la mer en cette solitude troublante. »

A l'aide de ces simples phrases, la scène esquissée prend une physionomie d'une ampleur extraordinaire.

Cet exemple prouve qu'il maniait le style en véritable magicien.

Et maintenant ayons une idée de la façon dont l'existence familiale se passait dans le *home*.

Le repas important par la conversation et par sa durée était le déjeuner. A onze heures, tout le monde arrivait à la fois; rarement il se voyait un retardataire. Victor Hugo était des premiers et rien n'était plus simple et plus patriarcal que ses façons d'agir, ainsi que nous l'apprend Lecanu. A le voir arriver vêtu tout de drap gris, coiffé d'un feutre gris, on le

Hosted by Google

prendrait pour un fermier venant siéger au repas de la ferme, n'étaient la grâce de son talent et les attentions délicates de sa parole.

Une fois à table, il était impossible de s'acquitter plus consciencieusement des devoirs du maître de maison. C'est lui qui faisait les parts et les distribuait à chaque convive, observant avec la dernière rigueur l'ordre de la plus stricte étiquette. L'étranger était le premier. A partir de ce moment, on ne s'appartenait plus : l'hôte était là qui vous guettait, il ne souffrait pas qu'on attendît ou qu'on eût quelque chose à désirer. Il allait au-devant, il vous poursuivait. Il vous pressait; il était vraiment chagrin si l'on s'arrêtait et si l'on refusait.

Le poète, une fois les devoirs domestiques remplis, se mêlait à la conversation, qui, presque toujours, suivait les mêmes phases; tant il est vrai que l'habitude gouverne sans régner. On commençait par les nouvelles du jour, on passait aux choses sérieuses et l'on terminait invariablement par des fantaisies de toutes sortes.

Les meilleures nouvelles étaient, il va sans dire, celles de France. Le paquet était remis au chef de la famille. Chacun tendait la main. De ces nouvelles, chacun recevait son lot. Le silence était subit et profond; rien n'était petit, rien n'était indifférent de ce qui venait du pays. Guernesey était oublié, il disparaissait pour un instant. La maison tout entière était en France.

Voici un trait de la vie intime du poète qui prouve que le respect de l'opinion d'autrui était poussé chez lui à ce point qu'il ne jugeait aucun effort inutile dès qu'il s'agissait de redresser une erreur ou une ignorance, sans souci de qui elles venaient. A ses yeux, surtout l'égalité importe devant la vérité et il ne croyait pas qu'il y ait d'intelligence, si grande qu'elle fût, qui puisse se mettre au-dessus des plus humbles, des moins éclairés ou des plus endurcis.

Pour persuader, il faut être d'égal à égal; c'est ce qu'il parvenait à faire, comme on va le voir.

Il avait une servante qui était devenue une autorité chez lui. C'était une Bretonne sévère, impénétrable, inflexible. Tout en

Hosted by Google

elle était négatif. Son visage était sans couleur et sans animation; ses yeux n'étaient pas bleus, mais pâles et ternes; ses cheveux n'étaient pas blonds, mais n'étaient pas blancs; sa physionomie n'avait pas d'âge et ses traits, pour n'être pas ceux d'un homme, n'avaient pourtant rien de féminin. Une coiffe bretonne, une jupe bretonne, voilà son costume. Ajoutez qu'elle était de taille moyenne et que, dans sa voix brève, on eût cherché en vain une nuance quelconque.

Telle était l'incorruptible. Sa toute-puissance dans la maison résidait dans la confiance de son maître; mais le maître lui-même était subordonné à cette puissance. Il ne pouvait pas toujours donner ce qu'il voulait, fût-ce un morceau de sucre à son chien, si Marianne s'y opposait, car il eût fallu lutter, et Victor Hugo ne se sentait pas toujours de force. Cependant, lorsqu'on le poussait à bout, il agissait résolument.

Marianne était catholique puisque Bretonne. Or, la pauvre Marianne, à Guernesey, se trouvait en plein pays protestant et elle se trouvait entourée, par les nécessités de son service, de fournisseurs tous protestants. C'était un vrai supplice. Il eût fallu voir comme elle s'agitait quand un de ces impies entrait chez elle! Elle le renvoyait bien vite et balayait sur ses pas, comme pour enlever la poussière de l'hérésie.

Mais il y avait une autre servante dans la maison et cette compagne était encore une protestante. Marianne avait ainsi une vengeance sous la main et, quelquefois, elle en usait jusqu'à donner des bourrades à sa compagne.

Dans ces grandes circonstances, Victor Hugo quittait ses études; il descendait, allait trouver Marianne dans sa cuisine et, s'asseyant sur un escabeau, il faisait le plus sérieusement du monde la leçon à Marianne.

Il parlait de douceur et de pardon, de l'amour du prochain et de l'esprit de charité. La leçon durait un quart d'heure environ.

Pendant ce temps, la Bretonne tournait le dos, allait et venait, essuyant ses fourneaux, remuait ses plats, et elle ne répondait même pas quand Victor Hugo lui disait : « Marianne, vous demanderez pardon à votre camarade. »

Hosted by Google

Mais, le soir venu, lorsque Marianne servait le dîner, Victor Hugo lui demandait avant tout : « Eh bien! Est-ce fait? — Oui, Monsieur », répondait-elle, et, en effet, elle avait demandé pardon... sauf à recommencer.

Victor Hugo accueillait pendant ses années d'exil tous les Français qui demandaient à lui serrer la main et les admettait volontiers à sa table. Il arrivait à se faire adorer de la plupart de ses visiteurs; quelques-uns devenaient parfois importuns. Il les recevait avec une bonne grâce toujours égale et faisait ajouter un couvert pour eux, quand ils frappaient à sa porte.

Le bonhomme Durand — comme on l'appelait à Hauteville-House — était un de ces commençaux assidus. Persécuté après le coup d'État pour ses opinions politiques avancées, il avait rejoint les hommes de l'exil. Il avait repris dans l'île son métier d'agriculteur, mais avec l'air de Mignon regrettant sa patrie. Pour se consoler, il composait des chansons patriotiqnes qu'il chantait à la table de Hugo. L'auteur des *Châtiments* écoutait avec bienveillance.

« J'ai fait une nouvelle composition, dit un jour le père Durand au dessert.

— Vous allez nous la dire.

— Je vous préviens d'abord que c'est une chanson guerrière.

— Allez toujours.

— Une chanson faite pour mettre le feu au ventre des soldats, une vraie chanson de bataille et de victoire.

— Bien, nous vous écoutons. »

Alors le père Durand se lève, se mouche et entonne d'une voix de Stentor : *Sauvons-nous! Sauvons-nous!*

La suite de la chanson eut peut-être expliqué ce cri d'épouvante au début d'une chanson belliqueuse, mais des éclats de rire universels coupèrent la parole au bonhomme Durand.

Victor Hugo lut un soir les *Pauvres gens* qu'il venait d'écrire (1). Mme de Girardin, qui était présente, fut touchée

(1) Cet épisode se passa à Jersey.

Hosted by Google

jusqu'aux larmes de ce chef-d'œuvre dont elle ne retint exactement que le dernier vers :

Tiens, dit-elle, en ouvrant les rideaux, les voilà.[1]

Le lendemain elle demanda une copie de ces vers à Victor Hugo. C'était là chose impossible, le poète la pria d'attendre que les vers fussent imprimés.

Mme de Girardin revint à Paris. Les *Pauvre gens* la hantaient. Elle les raconta d'un bout à l'autre à Charles Lafon qui n'en fut pas moins enthousiaste qu'elle.

« Savez-vous ce que j'ai fait? lui dit Charles Lafon au bout de quelques jours. Vos *Pauvres gens* m'empêchaient de dormir. Pour m'en débarrasser je les ai écrits comme j'ai pu, en les raccordant au vers de la fin. Si vous voulez venir ce soir, vous les entendrez.

— Mais, fit Mme de Girardin, Victor Hugo sera certainement fâché de cela.

— Croyez-vous? Qu'il donne sa pièce alors. »

Et voilà comment, ajouta le poète, je puis d'un moment à l'autre être accusé de plagiat.

Un jour, à Guernesey, Victor Hugo, en rentrant chez lui, raconte qu'il avait été abordé par un âne qui avait brait doucement avec un air de demander quelque chose, et cette idée s'enchaînant à d'autres idées :

« Pourvu, dit Victor Hugo, qu'il ne soit rien arrivé là-bas à l'Académie.

— Pourquoi donc cela?

— Mais, répondit-il, parce que cet âne avait l'air de solliciter ma voix. »

On rit de cette plaisanterie.

Le lendemain le courrier de Paris arrivait à Hauteville-House annonçant la mort de M. de Barante...

Durant mon séjour à Saint-Pierre-Port, je pus m'assurer que Victor Hugo était parvenu à se faire aimer de tous. La preuve la plus touchante que j'ai recueillie à cet égard me fut donnée par une humble vieille femme. C'était une marchande. J'étais

Hosted by Google

entré dans son modeste magasin et je lui demandais si elle avait connu Victor Hugo.

« Oh oui, monsieur, répondit-elle. Il était si bon ! » Et elle se répandit en éloges, puis à mi-voix elle ajouta : « Songez donc, monsieur, il m'a serré la main...? »

La façon dont cette pauvre femme prononça ces paroles exerça sur moi une impression plus profonde que les phrases les plus pompeuses et les plus éloquentes.

ALBERT DU BOIS.

Hosted by Google

« LE RHIN » ET « LES BURGRAVES »

DE VICTOR HUGO

I. — Avant le voyage.

Victor Hugo, s'il faut le croire, partit un beau matin de ch
lui — cela se passait en 1838, — dans le simple but de voir d
arbres et le ciel. Vraisemblablement était-il lassé des cie
qu'il allait contempler autrefois, avant la publication d
Orientales, en compagnie de Sainte-Beuve, sur les hauteu
du mont Parnasse ou de la colline Sainte-Geneviève. Ma
comme il est dit dans la légende du beau Pécopin et de
belle Beaudour, tel qui part pour un an croit partir pour u
jour. Il advint que Victor Hugo, tout en flânant et en adm
rant le firmament et les arbres, arriva sur les bords du Rh
où il s'attarda jusqu'en 1839 : « La rencontre de ce fleuv
écrivit-il, produisit en lui ce qu'aucun incident de son voya
ne lui avait inspiré jusqu'à ce moment, une volonté de voir
d'observer dans un but déterminé. » Donc, il réfléchit à pr
pos de la rencontre fortuite de ce cours d'eau apparu à u
détour du chemin. Le Rhin se révéla particulièreme
expressif au voyageur : « Cet admirable fleuve, dit-il, lais
entrevoir à l'œil du poète comme à l'œil du publiciste, sous
transparence de ses flots, le passé et l'avenir de l'Europe...
L'écrivain ne put résister à la tentation d'examiner le Rh
sous ce double aspect. La contemplation du passé dans l
monuments qui meurent, le calcul de l'avenir dans les résu
tantes probables des faits vivants, plaisaient à son instin

Hosted by Google

d'antiquaire et à son instinct de voyageur. Et puis, infailliblement, un jour, bientôt peut-être, le Rhin sera la question flagrante du continent (1).

Telles sont les premières pensées qui jaillirent en son esprit lorsqu'il tomba — qu'on nous pardonne cette expression qui rend si bien la pensée de Hugo — nez à nez avec le Rhin. Nous verrons plus tard les autres réflexions que lui suggéra ce fleuve inspirateur à l'égal de Phœbus le Blond, comme dit Alfred de Musset en une ballade bien connue.

On pourrait tout d'abord se demander s'il y eut vraiment tant de hasard dans cette entrevue de Hugo avec le Rhin. Lorsqu'il se mit en route, Hugo avait publié, à l'exception des *Burgraves* et de *Torquemada*, tout son théâtre dans lequel il avait mis en pratique à peu près toutes les idées esthétiques développées dans la préface de *Cromwel*. Dans les *Odes et ballades*, les *Feuilles d'automne*, les *Chants du crépuscule*, les *Voix intérieures*, et même en partie dans les *Orientales*, il avait réalisé l'idéal poétique qu'il avait formulé dans la préface de 1822 des *Odes et poésies diverses*, à savoir que « la poésie, c'est tout ce qu'il y a d'intime en tout ». Dans toutes ces œuvres et dans le *Dernier jour d'un condamné* et *Claude Gueux*, il avait tenté, comme il se le proposait encore en 1822, de « solenniser quelques-uns de ceux des principaux souvenirs de notre époque qui peuvent être des leçons pour les sociétés futures » et s'était ainsi conformé à sa thèse favorite du poète pasteur d'esprits. L' « écho sonore » de son âme avait même retenti jusqu'en Orient, dans les *Orientales*, et dans le moyen âge de *Notre-Dame de Paris*.

On est en droit de croire que vers 1838, Victor Hugo éprouvait une sorte de lassitude, qu'il cherchait d'autres horizons pour son génie, un autre but à son activité, un aboutissement pratique et logique à l'évolution de sa pensée. Car, de grands changements s'étaient produits dans ses opinions. Le culte napoléonien s'était substitué à la foi légitimiste de l'adolescent des *Odes et ballades;* la voix du Christ s'était affaiblie dans le

(1) Préface du *Rhin*.

Hosted by Google

cœur du disciple de Chateaubriand (1), du jeune homme qui estimait que « l'histoire des hommes ne présente de poésie que jugée du haut des idées monarchiques et des croyances religieuses (2) ».

En outre, il était devenu le maître, le dieu d'un groupe de croyants fanatiques, l'aigle d'une époque dont Chateaubriand avait été le Sachem (3). Peut-être avait-il puisé dans cette domination restreinte le goût et le désir d'un pouvoir plus vaste et plus varié et ambitionnait-il de passer de la puissance à l'omnipotence. Enfin, Lamartine, son émule en gloire et en poésie, après un prestigieux voyage en Orient, dont il avait publié les impressions couronnées d'un *Résumé politique*, ne venait-il pas d'être élu député à Bergues? Lamartine, comparant l'orateur et le poète, avait écrit dans son *Voyage en Orient* : « Le beau serait de réunir les deux destinées » ; et voilà que l'événement semblait prouver que chez Lamartine l'homme politique pouvait être mis en parallèle avec le poète. Pourquoi Victor Hugo, grand-prêtre du romantisme, n'accomplirait-il pas, lui aussi, un voyage quelque part, un voyage qu'il raconterait à son public déjà si considérable et dont il tirerait également une moralité politique? Ajouter l'auréole de l'homme d'État à celle du *vates*, agir directement au lieu de rêver et d'ergoter, de flambeau qu'il était se muer en glaive, révolutionner la société après avoir bouleverser la littérature, Napoléon et Shakespeare dans le même homme! Quel rêve! Et ce rêve, il l'avait fait, comme nous allons le voir, bien avant cette rencontre si plaisamment fortuite avec le Rhin.

M. Ernest Dupuy (4) nous dit que la publication des *Rayons et des ombres* (1840) fait prévoir l'entrée de Victor Hugo dans la politique. En effet, la pièce intitulée *Fonction du poète* est très

(1) Mais parmi ces progrès dont notre âge se vante,
Dans tout ce grand éclat d'un siècle éblouissant,
Une chose, ô Jésus, en secret m'épouvante,
C'est l'écho de ta voix qui va s'affaiblissant.
(*Les Voix intérieures*, I.)

(2) *Odes et ballades*, préface de 1822.

(3) TH. GAUTIER, *Histoire du romantisme*, Paris, 1874. p. 4.

(4) ERNEST DUPUY, *Victor Hugo, l'homme et le poète*. Paris, 1898. p. 133.

Hosted by Google

significative à cet égard. Mais cette intention s'était déjà révélée bien avant la date fixée par M. Dupuy. Nous la retrouvons implicitement dans l'*Étude sur Mirabeau* publiée au mois de janvier 1834. Sainte-Beuve avait déjà remarqué avec quelle complaisance Hugo avait façonné Mirabeau à son image : « Il s'est vu, miré et copié lui-même, en quelque sorte, dans cette figure toute marquetée et couturée, comme dans un miroir à mille facettes. » M. Biré (1) va même jusqu'à prétendre que dans le contraste établi par l'écrivain entre Mirabeau, le génie, et Barnave, le talent, n'est en somme que le contraste entre lui Hugo et Dumas, que Barnave c'est Dumas dont les drames sont préférés à ceux de Hugo-Mirabeau. On pourrait contester ce rapprochement trop précis peut-être. Mais — et c'est un fait que personne ne niera — il ressort clairement de cette étude que Hugo a voulu faire de Mirabeau un pendant à l'auteur de *Notre-Dame de Paris*. Ce Mirabeau monstrueux, exorbitant, conspué, dénigré, persiflé et nié, c'est Hugo tourné en ridicule, lui et le romantisme qu'il personnifiait, par les Baour-Lormian, les Cuvier, les Duvergier de Hauranne et les Népomucène Lemercier : « Ainsi, écrit-il, jusqu'au 1er avril 1791, Mirabeau est un gueux, un extravagant, un scélérat, un assassin, un fou, un orateur de second ordre, un homme médiocre, un homme mort, un homme enterré, un monstrueux bavard, hué, sifflé, conspué plus encore qu'applaudi; Lambesc propose pour lui les galères, Marat la potence. » Or, Népomucène Lemercier avait commis ce vers :

Avec impunité les Hugo font des vers !

Et, dans le tas d'inepties méchantes qui furent adressées à Hugo, nous trouvons cette petite note glissée dans *la France littéraire* de Quérard : « M. Victor Hugo a eu part à la rédaction du *Conservateur littéraire* (1820 et 1821), dans lequel il a fourni des morceaux de littérature classique ; on aurait de la peine à le croire, mais alors il ne rêvait point encore à employer son talent à une rétrogradation intellectuelle ; il a

(1) EDMOND BIRÉ, *V. Hugo après* 1830, t. I.

Hosted by Google

aussi participé aux *Annales de la littérature et des arts*. Les *Œuvres complètes* de ce réformateur littéraire, devant se composer de 10 vol. in-8° ornés de vignettes, ont été promises en 1829 aux amateurs de beau romantique, mais jusqu'à ce jour (fin juin 1830) rien n'a paru; les souscripteurs, pour l'honneur de notre littérature, se sont trouvés en trop petit nombre (1). »

Mais Victor Hugo ne s'est pas contenté de tracer de Mirabeau un portrait dans lequel il s'est miré avec un narcissisme grandiloquent et superbe d'ailleurs. Le poète de l'actualité qu'il était ne put s'empêcher de corser cette brillante amplification d'une moralité et de considérations philosophiques et sociales. C'est ici, et plus que dans *Claude Gueux* et le *Dernier jour d'un condamné*, que le futur homme d'État laisse percer ses intentions : « Aujourd'hui, écrit-il, le sol est à peu près nivelé; tout est plane, rase, uni. Un orage comme Mirabeau qui passerait sur nous ne trouverait pas un seul sommet où s'accrocher. Ce n'est pas à dire, parce que nous n'aurons plus besoin d'un Mirabeau, que nous n'ayons plus besoin de grands hommes. Bien au contraire. Il y a certes beaucoup à travailler encore. Tout est défait, rien n'est refait. Dans les moments comme celui où nous sommes, le parti de l'avenir se divise en deux classes, les hommes de révolution, les hommes de progrès. Ce sont les hommes de révolution qui déchirent la vieille terre politique, creusent le sillon, jettent la semence; mais leur temps est court. Aux hommes de progrès appartient la lente et laborieuse culture des principes, l'étude des saisons propices à la greffe de telle ou telle idée, le travail au jour le jour... Or, selon nous, à l'heure qu'il est, les hommes de révolution ont accompli leur tâche. Ils ont eu tout récemment encore leurs trois jours de semailles en juillet. Qu'ils laissent faire maintenant les hommes de progrès. Après le sillon, l'épi. Mirabeau, c'est un grand homme de révolution. Il nous faut maintenant le grand homme du progrès. Nous l'aurons... La Providence ne lui (à la France) refusera certainement le grand homme

(1) *La France littéraire* ou dictionnaire bibliographique des savants, historiens, etc., par J.-M. QUÉRARD. Paris, chez Firmin Didot, MDCCCXXX.

Hosted by Google

social, et non plus seulement politique, dont l'avenir a besoin. » Puis Hugo, constatant, comme il l'avait déjà fait deux ans auparavant (1), l'incertitude de l'époque-amphibie où il vivait, se demande quel sera le héros qui aiguillonnera la société vers de nouvelles destinées : « Nous ne nierons pas d'ailleurs, dit-il, tout ce que l'époque où nous vivons a d'orageux et de trouble. La plupart des hommes qui font quelque chose dans l'État ne savent pas ce qu'ils font. Ils travaillent dans la nuit sans y voir. Demain, quand il fera jour, ils seront peut-être tout surpris de leur œuvre. Charmés ou effrayés, qui sait?... La Révolution française a ouvert pour toutes les théories sociales un livre immense, une sorte de grand testament. Mirabeau y a écrit son mot, Robespierre le sien, Napoléon le sien. Louis XVIII y a fait une rature. Charles X a déchiré la page. La Chambre du 7 août l'a recollée à peu près, mais voilà tout. Le livre est là, la plume est là. Qui osera écrire? Les hommes actuels semblent peu de chose sans doute; cependant, quiconque pense doit fixer sur l'ébullition sociale un regard attentif. »

Il faut noter deux choses dans ces citations un peu longues : d'abord, l'insuffisance des hommes actuels, ensuite, le besoin qu'on avait d'un homme de progrès. Victor Hugo n'ignorait cependant pas que son rival Lamartine venait d'être élu et que ce poète idéaliste, le plus grand, à ce point de vue, de tous les temps, avait publié, en 1831, la *Politique rationnelle*. Dans cet écrit, d'un caractère extrêmement pratique pour un « rêveur à nacelle », Lamartine, après avoir constaté, lui aussi, que le temps où il vivait était « une époque de rénovation et de transformation sociale, pareille, peut-être, à l'époque évangélique », et noté qu'on allait « à la réorganisation progressive de l'ordre social sur le principe de la liberté d'action et de l'éga-

(1) De quel nom te nommer, heure trouble où nous sommes ?
Tous les fronts sont baignés de livides sueurs,
Dans les hauteurs du ciel et dans le cœur des hommes
Les ténébres partout se mêlent aux lueurs.
(*Chants du crépuscule*, prélude.)

Voir aussi sur cette « heure trouble » le *Rolla* et les *Confessions d'un enfant du siècle* d'A. DE MUSSET.

Hosted by Google

lité des droits », avait dressé tout un programme de réformes, parmi lesquelles il prônait la monarchie constitutionnelle en attendant la « république mixte », à plusieurs corps, à une seule tête : république à sa base, monarchie à son sommet; l'abolition de la pairie aristocratique héréditaire; la liberté de la presse; la liberté et la gratuité de l'enseignement; la séparation de l'Église et de l'État; l'élection universelle, mais proportionnelle et à plusieurs degrés; la réforme de la législation criminelle et l'abolition de la peine de mort (1). Lamartine, poète comme Hugo, ne réalisait-il pas le type de l'homme du progrès, de l'homme social rêvé par Hugo? Peut-être; mais, dans la pensée de Hugo, l'homme de la situation, celui qui était appelé à écrire le mot nouveau dans le livre immense de la Révolution, c'était — et tous ceux qui connaissent l'orgueil hystérique du poète en conviendront —, ce ne pouvait être que Hugo lui-même. *Ego Hugo*.

Au reste, dès 1833, le poète avait laissé deviner ses intentions. « Ce siècle, écrivait-il, a fait de grandes choses par la plume. Il lui reste à nous donner un grand homme littéraire de la taille de son grand homme politique... Toute grande ère a deux faces, tout siècle est un binome, $a + b$: l'homme d'action plus l'homme de pensée qui se multiplient l'un par l'autre et expriment la valeur de leur temps. L'homme d'action, plus l'homme de pensée; l'homme de la civilisation, plus l'homme de l'art; Luther, plus Shakspeare; Richelieu, plus Corneille; Cromwell, plus Milton; Napoléon, plus l'inconnu. Laissez donc se dégager l'inconnu... Napoléon a ses poèmes; le poète aura ses batailles. Laissons-le sortir des rangs de cette jeunesse, où son front large plonge encore dans l'ombre, ce prédestiné qui doit, en se combinant un jour avec Napoléon, selon la mystérieuse algèbre de la Providence, donner complète à l'avenir la formule générale du XIX^e^ siècle (2). »

L'*inconnu*, c'est évidemment Victor Hugo lui-même, de

(2) Voir sur ce point le livre très intéressant et très complet de M. E. DESCHANEL : *Lamartine*, Paris, 1895, et l'ouvrage de CH. DE MAZADE, *Lamartine, sa vie littéraire et politique*, Paris, 1870.

(1) *Littérature et philosophie mêlées*, YMBERT GALLOIX.

Hosted by Google

même que le quinzième des génies que Hugo ajoutera, en 1865, dans *William Shakspeare*, aux quatorze grands génies de l'humanité sera Victor Hugo (1). Et l'*inconnu*, c'est, à n'en pas douter, Victor Hugo, le Memnon du soleil Napoléon, comme il le dit dans les *Orientales*, c'est aussi l'homme de progrès, Mirabeau-Hugo, qui écrira le mot nouveau dans le grand livre de la Révolution.

D'ailleurs, outre son désir très légitime de se lancer dans l'action, Hugo, qui se sentait le maître dans le domaine de la littérature, devait également dominer dans le domaine politique. En outre, les écrivains romantiques, Musset excepté, ne faisaient pas profession de dilettantisme et ne dédaignaient de s'occuper de la « chose publique ». La plupart d'entre eux — et les plus grands — s'occupaient de politique. Lamartine, à l'époque où Hugo écrivit *Littérature et philosophie mêlées*, était député; Balzac avait eu, en 1831, l'intention de présenter sa candidature aux élections de Fougères et avait subi quatre échecs : les deux premiers en cette même année 1831, dans le Nord et dans la Charente, le troisième en 1832, à Chinon, le quatrième en 1834, à Villefranche; Alfred de Vigny lui-même, avant de se retirer dans sa tour d'ivoire, avait essayé, vers 1830, d'entrer dans la diplomatie et avait tâté de la politique; presque tous les amis de Hugo, et surtout Sainte-Beuve et Lamennais, prirent une part active à l'évolution politique de leur époque. Signalons enfin deux coïncidences assez étranges. En 1811, Chateaubriand avait publié son *Itinéraire*

(1) « Ces suprêmes génies, dit Hugo, dans *William Shakspeare* après le dénombrement des quatorze génies, ne sont point une série fermée. L'auteur de tout y ajoute un nom quand les besoins du progrès l'exigent. » On imagine sans peine, remarque M. Renouvier, comme la plupart des critiques, quel nom pouvait paraître à Victor Hugo digne de s'ajouter à ces noms, à notre époque. Nous ne voulons pas tant, par cette remarque, faire allusion à l'orgueil du poète, qu'en signaler le fondement et le motif. Le caractère qui, suivant lui, distingue ces génies d'avec d'autres esprits *très grands*, moins grands, qu'on proposerait de leur adjoindre, c'est qu'ils sont outrés, qu'ils manquent de bon goût, qu'ils ne sont pas circonscrits, mais qu'ils ont en eux de l'ignoré, du ténébreux et du monstrueux, une « quantité d'infini... Or, V. Hugo a cela, et il sait qu'il l'a. »

(CH. RENOUVIER, *V. Hugo, le poète*, Paris, 1897.)

Hosted by Google

de Paris à Jérusalem, œuvre qu'on s'accorde à considérer comme marquant l'entrée de *René* dans la vie politique; en 1830, Lamartine partit pour l'Orient, d'où il rapporta son *Voyage en Orient;* quand il rentra en France, il apprit qu'il venait d'être élu membre de la Chambre; en 1838, Victor Hugo, sorti de chez lui pour voir des arbres et le ciel, rencontre le Rhin en chemin; il donne la relation de cette longue promenade en 1842, relation couronnée, comme celle de Lamartine, d'une conclusion politique, et, en 1845, il était créé pair de France par le gouvernement de Louis-Philippe. Chez ces trois grands écrivains, la géographie conduisit à la politique, à l'histoire.

En résumé, on peut mettre en doute l'affirmation de Hugo que ce voyage au Rhin n'a été qu'une excursion un peu longue, la promenade d'un monsieur qui, sorti le matin, va droit devant lui, aboutit au Rhin et ne rentre au domicile conjugal qu'un an plus tard (1). Nous avons cru établir que Victor Hugo, bien avant son départ, s'orientait vers la politique. Il traversait une période de transition. Littérairement, en effet, les *Voix intérieures*, publiées en 1837, et *Ruy-Blas*, représenté en 1838, sont les dernières manifestations de ce qu'on a appelé la « première manière de Victor Hugo », l'inspiration lyrique. Ici encore, signalons un rapprochement entre Hugo et Lamartine. Lorsque Lamartine partit pour l'Orient, il avait publié toute son œuvre purement lyrique : les *Méditations*, les *Nouvelles Méditations* et les *Harmonies*. On peut négliger les *Recueillements poétiques*, qui parurent en 1839 et qui ne sont qu'un pâle reflet des recueils antérieurs. Lorsqu'il fut de retour en France, il produisit son œuvre épique, *Jocelyn* et la *Chute d'un ange*. Lorsque Victor Hugo quitta Paris en 1838, il avait donné toutes les œuvres de sa manière purement lyrique; lorsqu'il revint en France, il écrivit les *Burgraves*, qu'il rangea en première ligne dans la liste des œuvres consacrées à la vaste histoire légendaire de l'humanité à laquelle il rêvait déjà et à

(1) La première lettre est datée du mois de juillet 1838, la dernière du 22 septembre 1839.

Hosted by Google

laquelle il fait allusion dans la préface des *Rayons et des ombres* (1).

Maintenant, que Victor Hugo ait attribué à ce voyage un but politique, rien ne nous autorise à le croire. Mais qu'il l'ait voulu, c'est ce dont on ne peut douter. Il est vraisemblable qu'à cette époque il éprouvait le besoin de partir, de voir du nouveau, de chercher, hors de France, d'autres inspirations. Fuir! là-bas fuir! dit Mallarmé. Fuir! lorsqu'on est fatigué, inquiet, hésitant, c'est une nécessité dont chacun a fait l'expérience. Victor Hugo partit donc, parce qu'il traversait une période de renouvellement et de transformation. En ce sens, le poète dit vrai lorsqu'il nous avoue son désir de voir le ciel et des arbres.

Mais pourquoi Victor Hugo choisit-il l'Allemagne comme but de son voyage? Parce que, d'abord, l'Allemagne était très à la mode chez les poètes romantiques, et que Hugo a révélé sa sympathie pour ce pays (2); parce qu'il y avait longtemps — et ceci est un argument de plus contre le prétendu hasard qui amena Hugo sur les bords du Rhin — que le poète « avait entrevu ce qu'il y a de neuf, d'extraordinaire et de profondément intéressant pour nous, peuples nés du moyen âge, dans cette guerre des titans modernes (les burgraves), moins fantastique, mais aussi grandiose peut-être que la guerre des titans antiques », parce qu'il « était préoccupé de ce grand sujet qui, dès longtemps, sollicitait intérieurement sa pensée (3) ». Notre-

(1) « ...la première édition des *Burgraves* porte, sur le revers du faux-titre, une curieuse liste des œuvres du poète classées par époques et par pays : « XIII^e siècle, Allemagne, les *Burgraves*. — XV^e siècle, France, *Notre-Dame de Paris*. — XVI^e siècle, France, le *Roi s'amuse;* Espagne, *Hernani;* Italie, *Lucrèce Borgia* et *Angelo, tyran de Padoue;* Angleterre, *Marie Tudor*. — XVII^e siècle, France, *Marion Delorme;* Espagne, *Ruy-Blas;* Angleterre, *Cromwel;* Norwège, *Han d'Islande*. — XVIII^e siècle, France, *Bug-Jargal*. — XIX^e siècle, *Odes et ballades*, les *Orientales*, etc. » (EUG. RIGAL, *V. Hugo, poète épique*, Paris, 1900.)

(2) « L'Allemagne, il (Hugo), ne le cache pas, est une des terres qu'il aime et une des nations qu'il admire. Il a presque un sentiment filial pour cette noble et sainte patrie de tous les penseurs. S'il n'était pas Français, il voudrait être Allemand. » (Préface du *Rhin*.)

(3) Préface des *Burgraves*.

Hosted by Google

Dame de Paris, à laquelle le poète avait prêté une vie formidable dans le roman qu'il lui consacra, lui avait inspiré un chef-d'œuvre. Les burgs et les « Schloss » moyenâgeux et farouches requéraient le poète épique qui s'était déjà révélé dans *Notre-Dame de Paris* et dans les *Rayons et les ombres* (1), et qui allait s'épanouir magnifiquement dans la *Légende des siècles*.

II. — Pendant le voyage.

Victor Hugo rapporta des bords du Rhin le livre intitulé le *Rhin* et la tragédie des *Burgraves*. Le *Rhin* est divisé en trois parties : le voyage (le *Rhin*), une partie légendaire (la *Légende du beau Pécopin et de la belle Bauldour*), une partie politique (*Conclusion*).

Le poète prétend avoir écrit au jour le jour les lettres qui composent le volume du *Rhin*. Elles auraient été improvisées le soir, à l'auberge, pendant que le souper s'apprête et auraient été adressées à un « ami profond et cher (2) » qu'il laisse à Paris chaque fois qu'il part en voyage ». Chacune de ces lettres, dit-il dans la préface, est le sac où il vide la recette que son esprit a faite dans la journée... Ces lettres ont été écrites au hasard de la plume, sans livres, et les faits historiques ou les textes littéraires qu'elles contiennent çà et là sont cités de mémoire. » Il n'aurait emporté que deux vieux livres ou, si l'on veut, emmené deux vieux amis, Virgile et Tacite. Tout au plus aurait-il élagué de cette correspondance certains détails d'un caractère trop intime ou aurait-il fait quelques changements qui n'ont aucune importance pour le public : « L'essentiel, dit-il, pour que l'auteur puisse dire, lui aussi : *Ceci est un livre de bonne foi*, c'est que la forme et le fond des lettres soient restés ce qu'ils étaient. On pourrait, au besoin, montrer aux curieux, s'il y en avait pour de si petites choses,

(1) « ...si déjà, dans les *Rayons et les ombres*, Victor Hugo s'était déjà dégagé de ce que le lyrisme pur a quelquefois d'égoïste. » (Brunetière, *Manuel de l'histoire de la littérature française*.)

(2) Louis Boulanger.

Hosted by Google

toutes les pièces de ce journal d'un voyageur authentiquement timbrées et datées par la poste. »

C'est là, manifestement, indubitablement, ne craignons pas de le dire, une bourde, et une bourde colossale. Aussi M. Biré n'a-t-il pas manqué de la relever avec empressement. Il s'écrie à propos de l'exhibition des lettres timbrées et datées par la poste : « Oui, toutes, même la lettre XXV, où j'ai compté 62 dates, et quelles dates! escortées de 460 noms propres, et quels noms propres! Je sais bien que nous ne sommes plus au temps où il suffisait, pour arrêter Boileau, de quatre ou cinq noms hérissés de consonnes :

Zutphen, Wegeninghem, Harderwic, Knotzenbourg.

« J'avoue cependant que citer ainsi de mémoire, le soir d'un jour de marche, 460 noms aux *syllabes bizarres*, ne me semble pas chose naturelle, et sans vouloir chercher à l'auteur du *Rhin* une querelle d'Allemand, je serais violemment tenté de croire — si le timbre de la poste n'était pas là — qu'il en a ajouté quelques-uns sur ces épreuves... *après la lettre* (1). »

M. Biré aurait pu citer également l'histoire complète de la Champagne (Lettre III), depuis les temps les plus reculés, jusqu'à nos jours, avec citations de chartes et statistiques à l'appui, et ces considérations sur l'astronomie (Lettre IV) à propos desquelles Hugo cite des poètes tartares, Rocoles, Pacuvius Favorinus, Aulu-Gelle, Horace, et rappelle les opinions de Job, de Zoroastre, de Pythagore, de Platon et de Pline. Et partout, à l'occasion de la rencontre de la moindre église ou du plus petit bout de mur historique, c'est le déballage de la même érudition fantastique dans tous les domaines : l'histoire, l'archéologie, les beaux-arts, la géographie, la philologie comparée, etc. A pied, à cheval, en voiture, en bateau, à l'auberge, dans la plaine comme sur la montagne, assis, debout, couché, mangeant et buvant, Hugo transsude de dates, il ruisselle de noms propres, il exhale de l'archéologie. Ce n'est plus un homme, c'est un lexique ambulant, un glossaire en rupture

(1) EDMOND BIRÉ, *Victor Hugo après* 1830, t. II.

Hosted by Google

de bibliothèque, une collection d'archives débridée, une fontaine de sapience à jet continu. Pic de la Mirandole frénétique, il brandit effrayamment son savoir, il piétine et virevolte dans la science, en une bamboula qui donne le vertige.

Il est inconcevable qu'un être humain, si vaste que soit sa mémoire, ait eu de telles remembrances, le soir, à l'auberge, pendant que le souper s'apprête (1). Ou bien Victor Hugo s'était muni de documents, ou bien, ce qui est plus vraisemblable, les lettres envoyées à « l'ami cher et profond » ont été revues et considérablement augmentées. Telles sont les deux seules explications possibles.

Quant au fond même de ces lettres, une remarque s'impose tout d'abord, c'est qu'il est impossible à celui qui a parcouru les bords du Rhin de reconnaître ce pays dans les deux gros volumes que le poète lui a consacrés. Victor Hugo, qui révèle dans *Choses vues* une accuité et une exactitude de vision vraiment extraordinaires, a fait preuve de tout le contraire dans le *Rhin*. Il n'a pas vu le pays rhénan avec « les yeux de la tête », comme dit Taine, mais avec les yeux d'une imagination surchauffée, à travers le délire d'un cauchemar apocalyptique. Nous employons à dessein ce mot « cauchemar » parce que, comme on va le voir, le poète en fit usage le premier pour définir la nature de certaines de ses impressions. Écoutez-le d'ailleurs : « Enfin, j'y étais ! dit-il dans la lettre XX en parlant du Mäusethurm. — C'était bien la tour de Hatto, c'était bien la tour des rats, la Maüsethurm ! elle était devant mes yeux, à quelques pas de moi, et j'allais y entrer ! — Entrer dans un cauchemar, marcher dans un cauchemar, toucher aux pierres d'un cauchemar, arracher l'herbe d'un cauchemar, se mouiller les pieds dans l'eau d'un cauchemar, c'est là, à coup sûr, une sensation extraordinaire. » Il fit tout

(1) Au reste, cette érudition n'est pas d'un titre très certain. Qu'il nous suffise de rappeler que Victor Hugo parle dans ses lettres des paysans flamands de Namur, des « botteresses » de Liége qu'il prend pour des marchandes flamandes, qu'à Namur il trouve que le nom de *Crucifix-Piret* est bien de la catholique Flandre, et que, devant les paysages des environs de Huy, il rêve à Teniers et à Mieris.

Hosted by Google

son voyage dans cet état d'exaltation pathologique. Dans son imagination visionnaire, tout s'horrifiait et s'effarait, s'amplifiait démesurément, palpitait d'épouvantement, s'entourait d'un halo de mystère. On croirait lire des descriptions faites par un géant halluciné qui regarderait le monde à travers un immense microscope. Il a, comme il le dit, des « éblouissements d'aigle ». Son imagination ressemble à l'écho de Saint-Goar, « chaque coup de pistolet devient coup de canon dans cette montagne ». Les hommes et les choses qui frappent sa rétine prennent l'aspect de ce petit nain que, de la malle-poste qui le conduisait à Fribourg, il voyait dans un demi-sommeil, danser, gambader, rire, lui faire des grimaces et des insolences, cabrioler et pirouetter sur la croupe du cheval porteur; complètement éveillé, il reconnut « que ce nain sautant dans sa chape d'or était un petit bouton de cuivre à houppe écarlate vissé dans la croupière du cheval. Tous les mouvements du cheval se communiquaient à la croupière en s'exagérant, et faisaient prendre au bouton de cuivre mille folles attitudes ». Cette hallucination apparaît à toutes les pages du livre. Ainsi, dans une vallée particulièrement lugubre, « on sent distinctement, dit-il, que les sombres et froides heures de la nuit passent là; il semble qu'elles y déposent, sur la senteur des herbes, sur la couleur de la terre et sur la forme des rochers, ce qu'elles ont de vague, de sinistre et de désolé »; il entend « tinter et palpiter sous la montagne la mystérieuse cloche de Velmich », après un moment d'effroi très réel, il est obligé de reconnaître que c'est l'angelus de quelque village que le vent lui apporte; à Bacharach « on dirait qu'un géant, marchand de bric-à-brac, voulant tenir boutique sur le Rhin, a pris une montagne pour étagère et y a disposé du haut en bas, avec son goût de géant, un tas de curiosités énormes » . Les montagnes se traînent sur l'horizon comme d'énormes colimaçons »; les chaînes de sommets et de vallées prennent une « figure surnaturelle »; une excavation, qui n'était peut-être, du propre aveu du poète, qu'une simple citerne, avait « je ne sais quoi de formidable et de sauvage »; on aurait pris une vieille femme chargée d'un tas de

Hosted by Google

branchages pour « une vieille dryade chassée par les bûcherons, emportant un arbre sur son dos »; « les façades des vieux édifices abandonnés ne sont plus des façades, mais des visages »; entre les quatre murs d'une enceinte il éprouve « cette gêne étrange que les anciens appelaient l'*horreur des bois sacrés* »; la tour Fendue lui apparaît comme « une énorme tête de mort »; dans le château de Heidelberg « deux sphynx casqués, à mamelles de femmes et à oreilles de faunes, paraissaient chuchoter à voix basse en me regardant, *transversa tuentes* »; il croyait entendre respirer les lions de la cheminée sous la broussaille où ils sont tapis », « quelque chose d'immobile et de terrible palpitait autour de moi sur toutes ces murailles, et, chaque fois que je m'approchais d'une porte ténébreuse ou d'un coin brumeux, je voyais vivre un regard mystérieux. » Et il demande : « Êtes-vous visionnaire comme moi? Avez-vous éprouvé cela? Les statues dorment le jour; mais, la nuit, elles se réveillent et deviennent fantômes. » Les nuées se métamorphosent en crocodiles : « Un de ces grands crocodiles noirs nageait lentement dans l'air, vers l'ouest; sa queue obstruait un porche lumineux bâti par les nuages au couchant; une pluie tombait de son ventre sur Genève ensevelie dans les brumes; deux ou trois étoiles éblouissantes sortaient de sa gueule comme des étincelles. » Ici se déploie cette faculté de personnifier si développée chez Victor Hugo et que M. Renouvier appelle le *don de mythologie* (1). Dans le *Rhin* cette faculté se révèle exacerbée. Elle s'épanouira grandiosement dans la *Bouche d'ombre* et dans la plupart des poèmes de la *Légende des siècles*, elle aboutira aux manifestations presque vésaniques du mage de *Religion et Religion* et des dernières œuvres. Déjà dans le *Rhin* également s'accuse chez Hugo « l'hallucination bizarre qui consiste à prêter aux abstractions les plus rebelles à la représentation sensible une apparence de forme presque

(1) « Il ne s'est pas probablement rencontré, depuis la haute antiquité aryenne, aucun génie doué au même degré que Victor Hugo du pouvoir et de la passion de personnifier les idées et les choses, et de se les représenter en vivantes images. » (CH. RENOUVIER, *Victor Hugo, le poète.*)

Hosted by Google

aussi indéterminée que l'objet auquel elle s'applique (1). »

L'humour de Victor Hugo se ressentit aussi du voisinage des montagnes et des burgs. Il est fantastique et formidable. Comme spécimen d'humour fantastique, nous signalons la description de ces spectres qui, dans un décor emprunté à Anne Radcliffe, boivent une liqueur noire. Ce décor n'est en réalité que celui de la salle à manger d'un hôtel de Fribourg, ces spectres ne sont que de braves voyageurs affublés à l'allemande, et la liqueur noire est du café. Victor Hugo consacre trois grandes pages à cette scène tragico-burlesque qu'il machine avec cette patience et cette abondance qui lui sont propres, dosant savamment l'angoisse, distillant l'épouvante, graduant la terreur pour aboutir à nous révéler ce qu'on sait. Son tempérament sanguin et robuste (2) s'échappa, au cours de ces lettres, en accès de grosse gaieté, en saillies et en farces éléphantesques qui éveillent l'idée d'un cyclope en belle humeur ou d'un commis-voyageur gigantesque, d'un Gaudissart-Gargantua jovial et apocalyptique.

Les calembours abondent dans ces deux volumes du *Rhin*. Victor Hugo les commet avec délices, ou, lorsqu'il prétend les avoir entendus, il les enregistre consciencieusement. Rien d'étonnant en cela chez ce poète aux yeux duquel le *mot* vivait d'une vie mystérieuse et profonde (3). C'est dans le *Rhin* surtout qu'apparaissent, sous une forme sérieuse ou comique, ce culte et cette hantise du mot vivant et animé : « L'homme qui assistait Drouet, se demande-t-il à Varennes, et qui saisit

(1) Voir plus haut le passage des « heures sombres et froides de la nuit .» Sur la vision de Hugo lire le très intéressant ouvrage de M. LÉOPOLD MABILLEAU, *Victor Hugo* (Paris, Hachette, *Collection des grands écrivains français*.)

(2) « Un tempérament prodigieux, ce Hugo, racontait Sainte-Beuve ! Son coiffeur me disait que le poil de sa barbe était le triple d'un autre, qu'il ébréchait tous les rasoirs. Il avait des dents de loup-cervier, des dents cassant des noyaux de pêche. » (*Journal* des Goncourt, t. II.)

(3) On connaît ses vers fameux sur le *mot* :

Car le mot, qu'on le sache, est un être vivant...
Les mots sont les passants mystérieux de l'âme...
La terre est sous les mots comme un champ sous les mouches...
Car le mot, c'est le Verbe, et le Verbe, c'est Dieu.

(*Les Contemplations*, « Autrefois », livre I^er^, VIII.)

Hosted by Google

Louis XVI s'appelait Billaud. — Pourquoi pas Billot? « Les deux lettres I. C. qu'il découvre sur un vieux mur le plongent en une stupéfaction indicible ; J. C., Jules César et Jésus-Christ! D'autres fois, et c'est le cas le plus fréquent, il badine avec les mots ou même simplement avec les lettres. Les quatre voyageurs qu'il voit à Cologne baffrant et s'empifrant deviennent *les quatre dieux G* : le dieu Goulu, le dieu Glouton, le dieu Goinfre et le dieu Gouliaf. En malle-poste, il note la conversation, féconde en pataquès et en calembours, d'un gros monsieur et d'une grosse dame, le mari et la femme. La grosse dame appelait le gros monsieur *mon pauvre chiat* (mon pauvre chien ou mon pauvre chat); elle disait *égoïste comme un vieux lièvre*, et *à la fortune du pauvre* pour *à la fortune du pot*. Le mari faisait des jeux de mot de ce goût-ci : *On dit que c'est un lieu commun* (*comme un*); *moi, je dis que c'est un lieu comme trois*. Dans la chapelle d'Aix-la-Chapelle, le bedeau en lui montrant les stalles du chœur dit : « Voici les places des *chamoines*. — Ne pensez-vous pas, demande Hugo, que cela doive s'écrire *chats-moines?* » A Cologne, il rencontre un pauvre diable hirsute, sale, lamentable, qui est poète et perpètre des épopées. « C'est un *poète-épic* », remarque Hugo. A Bingen, un autre poète, qui fait des vers en français, lit un dithyrambe en vers libres sur la Hollande, où il parlait des « harangues qui sortent de la mer ». — « J'avoue, observe Hugo, que, pour ma part, je n'y aurais guère trouvé que des *harengs*. » Ce poète, qui, par surcroît, est hâbleur, classique, philosophe, constitutionnel, ironique et voltairien, s'appelle lui-même *don Quichotte*. Hugo l'appelle *don Quichoque*. Un jour, pendant un dîner auquel il avait invité un jeune savant et un vieil officier, le jeune savant, montrant un scarabée à l'auteur de *Notre-Dame de Paris*, s'avisa de dire : « *Rien n'est beau comme les sagres bleus*. Sur ce, continue Hugo, le major, qui écoutait, ne put s'empêcher de l'interrompre : *Parbleu, monsieur*, fit-il, *les sacrebleu ont du bon parfois pour faire marcher les soldats et les chevaux, mais je ne vois pas ce qu'ils ont de beau.* » A Bâle, un commis-voyageur lui confia, avec un gros rire, que, n'ayant pu placer ses échantillons d'étoffes, il voyageait *en vins* (en vain). Hugo ter-

Hosted by Google

mine la Lettre XXXV par ces mots : « Je vous embrasse, quoique je sois à treize cents vingt pieds au-dessus de vous. » Il prouve ainsi, comme il le constate dans le sommaire, qu'il a *les bras longs*. Mais où il triomphe, c'est à Schaffhausen où parcourant, au restaurant, ce menu, rédigé en un français hautement fantaisiste : *Haumelette au chantpinnions*, *Biffeteque au craison*, *Hépole d'agnot au laidgume*, *Calaïsche à la choute*, il demande ce dernier mets, une *Calaïsche à la choute*. Un débat interminable s'engage entre lui et le garçon, et, finalement, il apprend que *calaïsche à la choute* signifie *calèche à la chute*. Cela prend deux pages.

Tel est donc ce voyage au Rhin. Il ne faut pas lire la relation qu'en écrivit Hugo pour se faire une idée exacte de la nature, des mœurs et coutumes, de l'esprit de ce pays. A ce point de vue les *Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand et la correspondance de Benjamin Constant, pour ne citer que ces deux ouvrages, révèlent un talent d'observation et une psychologie infiniment supérieurs. Mais, comme compensation à cette pénurie psychologique, que d'admirables décors ! Que de descriptions truculentes, grandioses, hautes en couleur ! Relisez les pages consacrées à la cuisine de l'*Hôtel de Metz* à Sainte-Menehould, au tombeau de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, au Mäusethurm, aux environs de Heidelberg, et vous passerez par-dessus la pléthore de cathédrales, la superfluité de bourgs, par-dessus toutes ces longueurs et ces redites qui déparent les lettres sur le Rhin, et vous conviendrez que ces pages comptent parmi les plus belles du puissant poète.

Avant de terminer ce chapitre, signalons encore dans le *Rhin* quelques points intéressant l'histoire littéraire de l'art de Victor Hugo. Nous laisserons de côté les nombreuses antithèses dont l'œuvre fourmille (1). Quand on lit Hugo, il faut prendre son parti des antithèses. Mais nous trouvons dans ces lettres — et ce pourrait encore être là une nouvelle preuve de

(1) Parmi ces antithèses, signalons spécialement celle entre Charlemagne et Barberousse (Lettre IX), celle entre l'imprimerie et l'artillerie, nées toutes deux sur les bords du Rhin (L. XIV), et celle entre les bateaux à voile et les bateaux à vapeur (L. XXV).

Hosted by Google

la gestation épique qui se produisait en Hugo — les germes d'une pièce de la première *Légende des siècles* et l'archétype d'un personnage du roman épique de l'*Homme qui rit*.

Dans la Lettre XX, Hugo raconte la légende relative à Hatto, archevêque de Mayence. Hatto, dans une année mauvaise, avait acheté tout le blé du pays pour le revendre fort cher. Le peuple affamé se plaignant et se lamentant, Hatto fit cerner par ses archers une foule d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards. On enferma ces pauvres gens dans une grange à laquelle on mit le feu. Pendant que de l'incendie s'élevaient les cris horribles que poussaient les victimes, Hatto dit en riant : *Entendez-vous siffler les rats?* Le lendemain une multitude de rats surgissant de terre, s'irruant de partout, envahit Mayence, se précipita par les rues et les places jusqu'au palais épiscopal. Hatto quitta Mayence et s'enfuit dans la plaine ; les rats le suivirent. Il courut s'enfermer à Bingen, les rats entrèrent dans Bingen. Il se fit bâtir une tour au milieu du Rhin et s'y réfugia à l'aide d'une barque autour de laquelle dix archers battaient l'eau. Les rats se jetèrent à la nage, traversèrent le Rhin, rongèrent portes, fenêtres, toit, planchers et plafonds, et arrivèrent jusqu'à la basse-fosse où s'était réfugié l'archevêque qu'ils dévorèrent tout vivant. Remplacez les rats par l'œil de Dieu, n'est-ce pas là le sujet de *la Conscience?*

Victor Hugo rappelle aussi dans la lettre XX ce charlatan qu'il rencontra en 183... dans le Gâtinais. Ce marchand d'orviétan, en guise de boniment, prononçait sur la gale une dissertation scientifique qui aurait étonné Claude Bernard, une dissertation hérissée de *cunaxa*, de *bdella*, de *dermanyssus*, de *glyciphagus cursor*, de *sarcoptes ovis*, de *sarcoptes rupicaprœ*, de *sarcoptes hippopodes*, et d'autres vocables tout aussi scientifiques et non moins farouches. Ce charlatan n'est-il pas l'ancêtre de Gwynplaine, le bateleur de l'*Homme qui rit?*

Je rappellerai enfin que c'est dans le *Rhin* que se rencontrent ces expressions raccourcies, ces accouplements de deux substantifs, dont le second sert d'adjectif au premier, et dont Hugo fera si fréquemment usage dans ses œuvres postérieures. Citons : *bête-génie* (L. XX), *fleuve-frontière, fleuve-muraille*

Hosted by Google

(L. XIV), *masure-broussaille* (L. XXVIII), *renommée-girouette* (L. XXXI). M. Biré commet donc une erreur lorsqu'il dit que le « double substantif » apparaît pour la première fois dans les *Contemplations* (1).

Nous ne dirons rien de la légende du beau Pécopin. Quant aux *Burgraves*, qui résultèrent de cette longue excursion au pays des burgs et des munsters, ils méritent un examen plus attentif.

III. — Après le voyage.

Les *Burgraves* furent écrits en 1842 et représentés le 7 mars 1843. Ce fut un échec complet. Les beaux jours du romantisme étaient arrivés à leur déclin. Les bandes d'*Hernani* s'étaient dispersées et les *bousingots* faisaient défection. Théophile Gautier le constate avec mélancolie dans son *Histoire du romantisme* : « On montait aux nues, écrit-il, le succès de *Lucrèce* pour approfondir la chute de la première pièce de Victor Hugo qu'on devait bientôt jouer. Inquiets pour les *Burgraves*, Vacquerie et Meurice allèrent demander à Célestin Nanteuil trois cents Spartiates déterminés à vaincre ou à mourir plutôt que de laisser franchir les Thermopyles à l'armée barbare. Nanteuil secoua sa longue chevelure toute crespelée et tout annelée d'un air profondément mélancolique, et répondit en soupirant à Vacquerie qui avait porté la parole : « Jeune homme, allez dire à votre maître qu'il n'y a plus de jeunesse! Je ne puis fournir les trois cents jeunes gens. » L'honnête tragédie classique de Ponsard, *Lucrèce*, obtenait, le 22 avril de la même année, un des plus grands succès qu'ait à enregistrer l'histoire du théâtre. Ce triomphe navra les amis de Hugo : « Si jamais tragédie est venue à point, écrivit Gautier dans la *Presse*, c'est à coup sûr *Lucrèce*. Entre les *Burgraves* et *Judith* (tragédie de Mme Émile de Girardin), quelle admirable position! Les éloges donnés à M. Ponsard amènent naturellement d'amères critiques contre

(1) Edm. Biré, *Victor Hugo après* 1852, p. 94.

Hosted by Google

M. Victor Hugo et les articles faits sur *Lucrèce* sont consacrés en grande partie à de violents diatribes contre l'auteur de *Ruy-Blas*, de *Marion Delorme*, des *Orientales* et de tant d'autres chefs-d'œuvre qui resteront dans la langue comme des monuments (1). »

Au fond, rien de plus naturel que la chute des *Burgraves*. On était fatigué du romantisme, du moyen âge d'étalage, du vague à l'âme, des états d'âme frénétiques, des clairs de lune, des phtisies intéressantes, des épanchements grandiloquents, de la religiosité pompeuse, des apostrophes et des exclamations. Cette lassitude s'était déjà manifestée lors de la publication des *Nouvelles méditations* de Lamartine qui n'obtinrent pas le succès des premières encore que, d'après Sainte-Beuve, elles leur fussent supérieures : « Si mes vers, écrivit Lamartine dans la préface de l'édition complète, étaient encore aussi neufs pour ce public, ce public n'était plus aussi neuf pour mes vers (2). » C'est de cette époque également que date le triomphe de Rachel dans les rôles classiques. Alfred de Musset, qui était un de ses plus fervents admirateurs, lui consacra différents articles (3) et entre autres un dans lequel il exprimait le vœu de voir surgir un genre dramatique qui participerait de la tragédie et du drame romantique. On sait que le succès très significatif de Rachel qui venait de ressusciter la tragédie qu'on croyait ensevelie, selon l'expression d'Alfred de Musset, dans le linceul de Talma, exaspéra les romantiques. Jules Janin, dans le *Journal des débats* du 6 décembre 1838, furieux d'un article que Musset venait de publier dans la *Revue des Deux Mondes*, article très laudatif pour Rachel et très dur envers les journalistes, alla jusqu'à traiter A. de Musset de poète de troisième ordre et jusqu'à mettre au-dessus de Rachel la tragédienne romantique Mlle Maxime (4). On n'ignore pas non plus que Musset, à qui Rachel avait demandé une pièce, pensa à refaire l'*Alceste* d'Euripide

(1) TH. GAUTIER, *Histoire de l'art dramatique en France*, 3e série.
(2) Préface des *Nouvelles méditations*.
(3) Voir les *Mélanges*, d'A. DE MUSSET.
(4) Voir la biographie d'A. de Musset par Paul de Musset.

Hosted by Google

et commença une tragédie mérovingienne intitulée *Servante du roi* (1839).

On peut donc expliquer l'échec des *Burgraves* d'abord par l'intrigue qui ne désarmait pas vis-à-vis du chef de l'école romantique, intrigue qui d'ailleurs fut toujours moins vive que ne le prétend le poète dans *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie;* ensuite, par le revirement qui s'était produit dans le public en faveur de la tragédie classique; enfin — et *surtout* peut-être — par la valeur intrinsèque de la pièce elle-même. A notre avis, les *Burgraves* sont loin d'être le meilleur drame de Hugo. Cette pièce est en effet suprêmement hétéroclite. Elle combine disharmonieusement l'ode, le drame et l'épopée. Jusqu'à présent le théâtre de Hugo, qu'on nous permettra de ne pas aimer, avait été essentiellement lyrique. Les *Burgraves* se compliquèrent de l'élément épique. On peut même dire que cette pièce est foncièrement épique. M. Rigal a parfaitement démontré que ce drame « délivré du revêtement dramatique qui l'opprime » est en réalité et que, dix ans plus tard, il en eût fait, au lieu d'un « mélodrame bizarre, à la fois compliqué et vide, une courte épopée qui eût été un chef-d'œuvre (1).

De son côté, Th. Gautier insiste surtout sur le rôle prépondérant du manoir qu'on peut considérer en effet comme le personnage principal de la pièce. Victor Hugo en « a restauré les portions en ruine, remis à leur place les pierres écroulées, rattaché le pont-levis à ses chaînes, etc... (2) ». Dans ce drame, si pauvre de psychologie et d'humanité, si laborieusement machiné, si puérilement compliqué, le burg de granit, surmonté du drapeau noir et portant au flanc une tache de sang, se dresse, formidable et farouche, et écrase l'imagination du lecteur de même qu'il avait écrasé l'esprit du poète. Et ce burg, qui suggère l'image de ce château de Falkenfels, « fauve et sublime (3) » dont Hugo dessina l'ossature énorme et délabrée émergeant, blafarde et tragique, des ténèbres ambiantes, con-

(1) Eug. Rigal, *Victor Hugo, poète épique*, p. 25.

(2) Th. Gautier, *Histoire de l'art dramatique en France depuis vingt-cinq ans* (3e série).

(3) *L'Année terrible*, « Juillet », V.

Hosted by Google

crétise tout le moyen âge de crimes, de feu, de fer, de force et d'épouvantement que Victor Hugo allait décrire dans les immortels chefs-d'œuvre de la *Légende des siècles*. Ce burg vit comme allaient vivre et parler plus tard — en quel langage sublime! — les *Sept merveilles du monde*.

Il faut remarquer à ce propos la place que tiendrait dans la *Légende des siècles* les choses matérielles auxquelles le poète insufflera une âme et une vie le plus souvent formidable. Détail caractéristique, dans la pièce liminaire de la *Légende* (1), Hugo raconte que l'idée de ce livre lui fut inspirée par le « *mur* des siècles » :

> J'eus un rêve, le mur des siècles m'apparut.
> C'était de la chair vive avec du granit brut,
> Une immobilité faite d'inquiétude,
> Un édifice ayant un bruit de multitude,
> Des trous noirs étoilés par de farouches yeux,
> Des évolutions du groupe monstrueux,
> De vastes bas-reliefs, des fresques colossales...

Ouvrez la *Légende des siècles* et voyez le rôle accordé aux choses matérielles : au *Cèdre*, à l'œil dans la *Conscience;* aux *Sept merveilles du monde;* à la massue dans *Eviradnus;* aux sphynx en marbre blanc, à la coupe et à la lampe dans *Zim-Zizimi;* à l'*Aigle du casque;* aux montagnes dans les *Raisons du Momotombo* et dans les *Montagnes;* à l'*Échafaud;* à l'aigle à deux têtes des armes de la maison d'Autriche dans le *Régiment du baron Madruce;* à l'*Océan;* au *Temple;* au bronze de la *Colère du bronze;* à la nuée, aux trônes, aux sept clairons de la *Vision de Dante;* au « navires en marche » dans *Plein ciel;* au « clairon monstrueux » dans la *Trompette du jugement;* à la terre, aux astres, à la voie lactée, à la comète, au zodiaque, aux nébuleuses dans *Abîme*.

Bref, si dans l'intention de Victor Hugo *les Burgraves* étaient la première œuvre de « la grande épopée mystérieuse » signalée dans la préface des *Rayons et des ombres*, leur inspiration faisait aussi prévoir la période épique du poète.

(1) *Vision d'où est sorti ce livre.*

Hosted by Google

Nous passerons plus rapidement sur la *Conclusion* du *Rhin*. On connaît la thèse qu'y soutient Victor Hugo. Il propose une alliance entre la France et l'Allemagne, alliance dirigée contre l'Angleterre et la Russie. Selon lui, ces deux derniers États, égoïstement isolés et trop puissants, de même que l'étaient la Turquie et l'Espagne dans la première moitié du XVII^e siècle, constituaient un danger permanent pour l'Europe et, partant, pour la civilisation. La mission de la France et de l'Allemagne était de se coaliser contre ces deux colosses. Mais, pour rendre cette union possible, il aurait fallu que l'Allemagne rendit à la France la rive gauche du Rhin ; en échange de ce fleuve, la France aurait donné l'océan à la Prusse. Passez-moi la casse, je vous passerai le séné !

Victor Hugo, qui a manifesté à différentes reprises sa sympathie envers l'Allemagne, peut donc être rangé dans cette classe de germanisants qui florissait en France dans la première moitié du XIX^e siècle, et qui eut pour représentants principaux M^me de Staël, Benjamin Constant, Loëwe Weymar, Edgard Quinet, X. Marmier, Philarète Chasles, Ampère, et, plus tard, Laboulaye, Renan, Bréal, Baudry, G. Perrot, G. Boissier. Leurs tendances furent vivement mais dignement combattues par Alexandre Thomas et Saint-René Taillandier, qui, dans le *Journal des débats*, réagirent contre les idées germanisantes de l'élite intellectuelle de leur époque (1). A ce point de vue, Hugo différait de Balzac qui, ennemi, lui aussi, de l'alliance anglaise, proposait cependant, en 1836, une alliance franco-russe : « La Russie et la France réunies, écrivait Balzac, peuvent tout au profit l'une de l'autre... Notre ennemi n'est pas l'aigle à deux têtes, avec lequel nous n'avons qu'à gagner par les relations commerciales, qui s'ouvriraient entre la Méditerranée et la mer Noire ; notre ennemi perpétuel est l'Angleterre, tous les siècles précédents interrogés répondent affirmativement (2). » Et, plus tard, Lamartine écrivait : « L'unité de l'Allemagne

(1) A lire : *L'Allemagne et les germanisants français*, par F. Colincamp (*Correspondant*, 1872).

(2) HONORÉ DE BALZAC, *Œuvres complètes*, t. XXXIII.

Hosted by Google

serait la crise incessante et le danger de mort perpétuel de la France... Unité mille fois plus mortelle à la France que celle de l'Italie, à laquelle nous sommes assez aveugles de concourir. » Toujours à propos de l'unité italienne à laquelle collaborait la France, Lamartine continuait : « On avait déjà vu des gens se casser la tête contre les murailles ; on n'avait pas encore vu des gens construire des murailles pour se casser la tête dessus (1). »

Rappelons encore que la *Conclusion* du *Rhin* fut écrite en 1841, et qu'en 1840, lors des événements de Turquie et d'Égypte, dont les complications faillirent amener une guerre entre la Prusse et la France et remirent au jour la question du Rhin telle que l'avait créée le remaniement de 1815, un poète allemand de cinquième ordre, Nicolas Becker, écrivit son fameux chant du Rhin allemand. Alfred de Musset y répondit par le poème bien connu. Cela lui valut, d'après la biographie de son frère Paul, de recevoir, de la part d'officiers prussiens, une avalanche de provocations en duel. Le « Rhin allemand » de Becker provoqua outre-Rhin un réveil prodigieux du sentiment patriotique ; il fut mis en musique par cinquante compositeurs, et valut à son obscur auteur des jours de triomphe qu'ignorèrent toute leur vie des poètes d'une autre envergure (2).

***

En résumé, le *Rhin* et les *Burgraves* scindent en quelque sorte la vie de Victor Hugo en deux parties : jusqu'en 1843 le poète s'était contenté d'accorder dans son œuvre une place importante à l'actualité et aux questions sociales ; après 1843, il se lança dans la politique active. Jusqu'en 1843, il avait été surtout un poète lyrique ; après 1843, il réalisa l'œuvre épique la plus considérable du XIX^e^ siècle.

ALFRED DUCHESNE.

(1) LAMARTINE, *Cours familier de littérature*, Entretien LXI.

(2) Sur Becker et le « Rhin allemand » lire le travail de M. LOUIS WAELÈS, *Nikolaus Becker, der Dichter des Rheinliedes* (Bonn, P. Hanstein, 1896).

Hosted by Google

VICTOR HUGO EN BELGIQUE

I

Victor Hugo — qui voyageait beaucoup depuis quelques années avec Mlle Julienne Gauvain (Juliette Drouet), la belle artiste de la Porte-Saint-Martin, dont les débuts avaient eu lieu à Bruxelles, — découvrit la Belgique dans la seconde quinzaine du mois d'août 1837 (1).

La première chose qui le frappe, dès son arrivée à Mons, ce sont les grands, les incessants nettoyages auxquels se livrent les Belges et qui lui inspirent cette boutade :

Toute la crasse des choses lavées passe aux choses vivantes, d'où il suit que la Belgique est le pays du monde où les maisons sont les plus propres et les femmes les plus sales.

Mais la propreté a du bon. Le 17 août, le poète écrit à sa femme :

Chère amie, je suis encore ébloui de Bruxelles ou, pour mieux dire, de deux choses que j'ai vues à Bruxelles : l'hôtel de ville avec sa place, et Sainte-Gudule.

J'avais vu à Mons une église belge, fort belle également, et du XIVe siècle (*sic*), Sainte-Waudru. L'intérieur de ces églises-

(1) V. Hugo, *En voyage : France et Belgique*, 1892.

Hosted by Google

là fait honte à nos cathédrales. C'est partout un luxe, un soin, un zèle, une propreté, un ameublement exquis des chapelles, un ajustement splendide des madones, qui indigne contre nos églises si sales, si nues et si mal tenues. Si ces braves Belges ne badigeonnaient pas aussi de temps en temps, on n'aurait qu'à admirer.

L'hôtel de ville de Bruxelles est un bijou comparable à la flèche de Chartres, une éblouissante fantaisie de poète tombée de la tête d'un architecte.

Commencé ainsi par Mons et Bruxelles, le tour de Belgique continue par Louvain, Malines (1), Lierre, Turnhout, et Hugo arrive le 21 à Anvers, « où il s'épuise d'admiration et de fatigue ». Le lendemain, dans une de ces lettres quotidiennes qu'il agrémentait parfois de croquis lestement enlevés, il décrit son premier voyage sur le rail, en une demi-douzaine de pages dont voici le début :

Je suis réconcilié avec les chemins de fer; c'est décidément très beau. Le premier que j'avais vu n'était qu'un ignoble chemin de fabrique. J'ai fait hier la course d'Anvers à Bruxelles et le retour. Je partais à 4 h. 10 et j'étais revenu à 8 h. 1/4, ayant, dans l'intervalle, passé cinq quarts d'heure à Bruxelles et fait 23 lieues de France. C'est un mouvement magnifique et qu'il faut avoir senti pour s'en rendre compte. La rapidité est inouïe...

Le voici à Gand, puis à Audenarde, et, de même qu'il avait noté à Anvers « la honteuse exploitation des œuvres d'art, les bedeaux cachant le plus de tableaux qu'ils peuvent, pour faire payer 30 sous aux étrangers », il écrit :

On a, en Flandre, la sotte habitude de fermer toutes les églises à midi. Passé midi, on ne prie plus. Le bon Dieu peut s'occuper d'autre chose.

Sa lettre du 26 est datée de Tournai, « qui doit tenir son nom des tours dont elle est couverte », — Hugo adorait le calem-

(1) C'est de Malines, août 1837, que sont datés, dans les *Rayons et les ombres*, les beaux vers : *Écrit sur la vitre d'une fenêtre flamande*.

Hosted by Google

bour! — et celle du 27, où il raconte son excursion à Courtrai, à Menin, à Ypres, nous donne cette jolie comparaison :

Menin eut l'honneur d'être assiégée par Louis XIV. Voilà tout. C'est une femme laide et commune qui a eu par hasard un bel amoureux.

C'est la fin du voyage. Après avoir visité Ostende, Furnes, Bruges, Victor Hugo rentrait en France par Dunkerque, le 1er septembre, non sans nous avoir décoché ces trois derniers traits :

Rien de nauséabond comme le faro et le lambic.
J'admire comme les Belges parlent flamand en français. Ils ont un *N'est-ce pas?* qu'ils mettent à toute sauce.
Bruxelles est bien la ville de la contrefaçon. La petite rivière qui y passe s'appelle, pas tout à fait la Seine, mais la Senne !

Ce premier voyage de Hugo en Belgique est assez peu connu. En revanche, tout le monde sait, car tout le monde a lu le *Rhin*, qu'en août 1838 le poète compléta la connaissance qu'il avait acquise de notre pays en passant, pour se rendre en Allemagne, par Dinant, Namur, Huy, Liége et Verviers (1).

II

C'est dans ce pays que, proscrit, Victor Hugo vint, treize ans plus tard, chercher un asile.

Il était sorti de son logis de la rue de la Tour-d'Auvergne, à Paris, le matin du 2 décembre 1851, et il n'y revint plus, emporté avec ses amis républicains de l'Assemblée dans la lutte de huit jours contre le coup d'État. Pendant le combat, il écrivit à Mme Victor Hugo quelques billets au crayon qu'il lui faisait tenir sous le nom de « Mme Rivière », dans une maison amie. Quand la résistance fut décidément vaincue, il dut

(1) V. Hugo, *Le Rhin*, 1842.

Hosted by Google

songer à sa sûreté. Le 11 décembre, il passa la frontière belge sous la blouse et avec les papiers d'un ouvrier nommé Lauvin, que son beau-frère, Victor Foucher, conseiller à la cour de cassation, lui avait procurés. Le 9 janvier 1852, un décret du Président de la République prononça l'expulsion du territoire français de soixante-six anciens représentants de l'Assemblée, dont Victor Hugo.

Le poète était arrivé le 12 décembre à Bruxelles... et y eut quelques difficultés avec la police à propos de son faux passeport (1). Il logea d'abord à l'*Hôtel de la Porte Verte*, où il occupa la chambre n° 9 et où furent composées, le même jour (2), les stances célèbres :

> O Toulon! c'est par toi que les oncles commencent
> Et que finissent les neveux!

Le matin, il avait écrit à sa femme :

On te remettra mes clefs. Tu trouveras les titres de rente dans un portefeuille sur le carton rouge qui est dans mon armoire de laque (celle de ton père). Aies-en grand soin (3).

C'était une « poire pour la soif ». Quant à lui, après avoir dépensé « trois francs cinq sous par jour, tout compris », à l'*Hôtel de la Porte Verte*, il espérait bien vivre à peu près au même taux au n° 16 de la Grand'Place où il allait habiter. Son installation ne lui coûta d'ailleurs pas gros :

M. Rogier (*le ministre de l'intérieur*) m'a offert des chemises; j'en ai besoin en effet... J'ai loué, pour presque rien, les meubles indispensables, un lit, une table, etc., et un bon poêle. Je travaille là à l'aise et je m'y trouve bien. Si je rencontre un vieux tapis pour 15 francs, je serai parfaitement heureux.

(1) SAINT-FERRÉOL, *Les Proscrits français en Belgique*.

(2) V. HUGO, *Les Contemplations*, 1856.

(3) Les lettres que nous citons ont paru dans le tome II de la *Correspondance* de V. HUGO, publié en 1898.

Hosted by Google

Les autres proscrits français avec lesquels il prenait ses repas au *Grand Café* ou à l'*Aigle*, et dont les principaux étaient Émile Deschanel, Edgar Quinet, Bancel, Charras, Jules Hetzel, Émile de Girardin, s'amusaient à coopérer à cette installation, et André Van Hasselt, le poète belge qui s'était formé le plus complètement à l'école de Hugo, lui avait envoyé un canapé, — ce qui valut à notre compatriote la curieuse lettre de remerciements reproduite par tous ses biographes (1).

Mais Victor Hugo se trouvait décidément trop à l'étroit dans son nouveau logement, d'autant qu'il songeait à faire venir auprès de lui son fils Charles. Le 27 janvier 1852, il écrivit à sa femme :

Demain, mercredi, mon Charles sort de la Conciergerie (*il y était détenu pour délit de presse*). Chère amie, ce sera une grande tristesse pour toi de le perdre et une grande joie pour moi de le gagner. Je veux qu'en rentrant à la maison il trouve cette lettre de moi, qui lui dira que je l'attends le plus tôt qu'il pourra venir.

Voici quelle est ma vie et quelle sera sa vie ici. Je quitte le n° 16 à la fin du mois et je vais n° 27, même Grand'Place. Nous aurons là deux chambres à lit, dont une à feu et au midi. Celle-ci est grande et convient au travail commun. Je me la suis réservée. Si pourtant Charles, qui est frileux, tient à la chambre à feu pour se lever le matin, je la lui laisserai le reste de l'hiver, quitte à la reprendre au printemps si nous sommes encore à Bruxelles. J'aurai ce logis du n° 27 à partir du 1er février. Quant à la dépense, il faut qu'elle soit très sévèrement circonscrite, rien n'étant plus douteux que l'avenir et les ressources en apparence les plus sûres pouvant manquer ou tarder. Je vis, moi, pour 100 francs par mois. Voici le devis par jour :

Loyer. . . . . fr.	1 00
Déjeuner (une tasse de chocolat)	0 50
Dîner	1 25
Feu	0 25

Cela fait 90 francs par mois. Le reste (10 francs) est pour le blanchissage, les pourboires, etc. A nous deux Charles, nous dépenserons donc 200 francs par mois. De cette façon, nous

(1) A. VAN HASSELT, *Poésies choisies*, éd. Georges Barral, p. 14

Hosted by Google

attendrons en travaillant que quelque affaire se termine ici ou à Londres. Une fois le débouché du travail assuré et réglé, nous augmenterions notre aisance et l'aisance générale.

Définitivement installé en cette maison sur la façade de laquelle le comité Victor Hugo de Bruxelles va faire placer une plaque commémorative, le poète arrangea ainsi sa vie (lettre du 14 février) :

Je me lève à 8 heures du matin ; je vais réveiller Charles qui reste assez habituellement au lit, malgré mon réveil ; puis je me mets au travail. Je travaille jusqu'à midi : déjeuner. Je reçois jusqu'à 3 heures. A 3 heures, je travaille. A 5 heures, dîner. Je digère (flânerie ou visite quelconque) jusqu'à 10 heures. A 10 heures, je rentre et je travaille jusqu'à minuit. A minuit, je fais mon lit et je me couche. Je fais mon lit, voici pourquoi : les draps sont grands comme des serviettes et les couvertures comme des tapis de table. J'ai été obligé d'inventer un procédé pour tricoter tout cela de façon à avoir les pieds couverts, et chaque soir je refais mon lit... Nous ne relâchons rien de notre vie étroite d'exilés mangeant 3 francs par jour. Je donne pourtant çà et là à Charles quelque tigre à cinq griffes. Le tigre s'en va en fumée.

Même lorsque sa situation s'améliora, Victor Hugo, au surplus, ne prodigua jamais les « tigres à cinq griffes ». Nous avons là-dessus les piquantes révélations de M. Edmond Biré, confirmées par la chanson fameuse *Je golgothe* (1), et le bruit courut à Bruxelles que Hugo possédait un appartement somptueux au Quartier-Léopold, réservant son modeste logis de la Grand'Place pour recevoir les proscrits qui venaient faire appel à sa bourse ou à son influence (2).

Ce bruit, le poète l'ignorait ; et Bruxelles l'avait décidément conquis. Il recevait presque chaque jour la visite du bourgmestre, Charles De Brouckere, « un homme brave, noble et bon », il faisait des excursions dans le Brabant avec Van

(1) Fameuse, mais rare. M. Félix Delhasse, dont la perte sera si longtemps encore ressentie dans le monde de l'érudition, avait bien voulu m'en communiquer le texte, que j'ai publié autrefois dans mes « Trouvailles et curiosités » du *Petit Bleu*.

(2) P. WAUWERMANS, *Les Proscrits du coup d'État en Belgique*.

Hosted by Google

Hasselt; il avait commencé l'*Histoire d'un crime*, allait achever *Napoléon le Petit*. Et après avoir assisté aux gaietés bruyantes du mardi gras se déroulant

Sous *ses* yeux, dans l'austère et gigantesque place (1),

il écrivait, avec une joie d'enfant :

Je me sens ici aimé de tout le monde. Le bourgmestre et les échevins sont aux petits soins. Je crois que je gouverne un peu la ville. Vrai, tous ces Belges sont charmants!

Pourtant, son séjour à Bruxelles allait brusquement finir, — et à ce propos il existe une légende que rééditent en ce moment encore tous les journaux français, que nous retrouvons jusque dans le numéro spécial consacré par la *Revue universelle* de Paris à Victor Hugo. Il est d'ailleurs piquant de constater qu'elle fut mise en circulation par Hugo lui-même!

Voici, en effet, ce que dit le Maître dans *Actes et paroles :*

Victor Hugo alla à Bruxelles. Là, il écrivit *Napoléon le Petit*. Cela fit faire au gouvernement belge une loi, la loi Faider. Cette loi, faite exprès pour Victor Hugo, décrétait des pénalités contre la pensée libre et déclarait sacrés et inviolables en Belgique tous les princes, crimes compris. Elle s'appela du nom de son inventeur, un nommé Faider. Ce Faider était, à ce qu'il paraît, magistrat. Victor Hugo dut chercher un autre asile.

Or, la loi Faider, dont les origines exactes sont bien connues (2), ne visait pas, ne pouvait pas viser Victor Hugo. Celui-ci a quitté la Belgique, il s'est embarqué à Anvers pour l'Angleterre le 1er août 1852. A ce moment, la loi Faider n'existait pas : elle ne fut promulguée que le 20 décembre suivant. Charles Faider n'était même pas ministre : il ne prit le portefeuille de la justice que le 31 octobre.

(1) V. Hugo, *Les Contemplations*.

(2) Je les ai longuement rappelées dans la *Flandre libérale* du 11 mai 1894.

Hosted by Google

La vérité, c'est que dans les derniers jours de juillet, pendant que s'imprimait *Napoléon le Petit*, le gouvernement belge s'émut du bruit qui se faisait autour du livre avant même qu'il eût paru, de la nécessité où il serait peut-être d'en poursuivre l'auteur. La question de l'expulsion de Victor Hugo ne fut pas agitée au sein du cabinet; mais Rogier chargea Charles De Brouckere de dire à l'écrivain « qu'il allait devenir embarrassant » (1). Et Hugo comprit.

Beaucoup de proscrits l'accompagnèrent jusqu'à Anvers. Aux paroles d'adieu qui lui furent adressées, il répondit par un éloquent discours (2) à la fin duquel il mit la Belgique en garde contre les projets annexionnistes de Louis-Napoléon Bonaparte :

S'il arrive à la frontière, cet homme, déclarant la Belgique pachalik, vous apportant la honte à vous qui êtes l'honneur, vous apportant l'esclavage à vous qui êtes la liberté, vous apportant le vol à vous qui êtes la probité, oh! levez-vous, Belges, levez-vous tous... Ce n'est pas Annibal qui est aux portes, c'est Schinderhannes!

III

De Jersey, de Guernesey, Victor Hugo resta en constantes relations avec la Belgique. Il recevait là-bas maints de nos compatriotes, tel ce « jeune Belge fort parisien appelé Frédérix » (3), l'éminent critique de l'*Indépendance belge*. Il envoyait à ce journal, le grand organe international de toutes les idées de droit et de justice, son admirable lettre du 21 janvier 1862 demandant grâce pour les condamnés à mort de la bande noire du pays de Charleroi — et qui contribua à sauver sept têtes sur neuf :

Je supplie la nation belge d'être grande... Il serait beau que

(1) P. WAUWERMANS, *Les Proscrits du coup d'État en Belgique*.
(2) V. HUGO, *Actes et paroles*, 1875-1876.
(3) A. ASSELINE, *Victor Hugo intime*.

Hosted by Google

le petit peuple fît la leçon aux grands, et, par ce seul fait, fût plus grand qu'eux; il serait beau devant la croissance abominable des ténèbres, en présence de la barbarie recrudescente, que la Belgique, prenant le rôle de grande puissance en civilisation, donnât tout à coup au genre humain l'éblouissement de la vraie lumière, en proclamant, dans les conditions où éclate le mieux la grandeur du principe, non à propos d'un ennemi politique, mais à propos de neuf misérables indignes de toute autre pitié que la pitié philosophique, l'inviolabilité de la vie humaine, et en refoulant définitivement vers la nuit cette monstrueuse peine de mort qui a pour gloire d'avoir dressé sur la terre deux crucifix : celui de Jésus-Christ sur le vieux monde, celui de John Brown sur le nouveau.

Enfin, lorsqu'il acheva les *Misérables* — dont il était venu écrire en Belgique le livre *Waterloo* —, c'est de Bruxelles que lui arrivèrent les offres les plus brillantes, celles des éditeurs Lacroix, Verboekhoven et Cie. Albert Lacroix, retiré aujourd'hui à Paris, a raconté d'une façon détaillée, très amusante, comment, presque sans argent, il enleva cette affaire colossale, que Hugo négocia avec l'âpreté du commerçant le plus madré (1).

Le succès, au reste, fut prodigieux, et les éditeurs le fêtèrent en organisant à Bruxelles un banquet en l'honneur du romancier.

Le 27 août 1862, Victor Hugo quittait Guernesey pour régler quelques affaires à Bruxelles et assister à ce banquet. Celui-ci eut lieu le 16 septembre (2). Hugo le présida ayant à sa droite le bourgmestre de Bruxelles, M. Fontainas, et à sa gauche le président de la Chambre des représentants, M. Vervoort.

Louis Blanc et Eugène Pelletan parlèrent; puis, au nom de la presse, plusieurs journalistes : M. Berardi pour la Belgique, M. Neffizer pour la France, M. Cuesta pour l'Espagne, M. Ferrari pour l'Italie, M. Low pour l'Angleterre. Champfleury salua le Maître au nom des prosateurs et Théodore de

(1) *Le Temps*, de Paris, février 1902. (Articles de M. Ad. Brisson.)

(2) G. Frédérix, *Souvenir du banquet donné à Victor Hugo.*

Hosted by Google

Banville au nom des poètes. Victor Hugo répondit en portant un toast à la presse : « A la presse chez tous les peuples! à la presse libre! à la presse puissante, glorieuse et féconde! »

Je me rappelle, disait-il, une encyclique célèbre dont quelques mots remarquables me sont restés dans l'esprit. Dans cette encyclique, un pape, notre contemporain, Grégoire XVI, ennemi de son siècle, ce qui est un peu le malheur des papes, et ayant toujours présente à la pensée l'ancien dragon et la bête de l'Apocalypse, qualifiait ainsi la presse dans son latin de moine camaldule : *Gula ignea, caligo, impetus immanis cum strepitu horrendo.* Je ne conteste rien de cela; le portrait est ressemblant. Bouche de feu, fumée, rapidité prodigieuse, bruit formidable. Eh! oui, c'est la locomotive qui passe! c'est la presse, c'est l'immense et sainte locomotive du progrès!

Où va-t-elle? Où entraîne-t-elle la civilisation? Où emporte-t-il les peuples, ce puissant remorqueur? Le tunnel est long, obscur et terrible. Car on peut dire que l'humanité est encore sous terre, tant la matière l'enveloppe et l'écrase, tant les superstitions, les préjugés et les tyrannies font une voûte épaisse, tant elle a de ténèbres au-dessus d'elle. Hélas! depuis que l'homme existe, l'histoire entière est souterraine; on n'y aperçoit nulle part un rayon divin. Mais au XIX^e^ siècle, mais après la révolution française, il y a espoir, il y a certitude.

Là-bas, loin devant nous, un point lumineux apparaît. Il grandit, il grandit à chaque instant; c'est l'avenir, c'est la réalisation, c'est la fin des misères, c'est l'aube des joies, c'est Chanaan, c'est la terre future où l'on n'aura plus autour de soi que des frères et au-dessus de soi que le ciel. Courage à la locomotive sacrée! Courage à la pensée! Courage à la science! Courage à la philosophie! Courage à la presse! Courage à vous tous, esprits! L'heure approche où l'humanité, délivrée enfin de ce noir tunnel de six mille ans, éperdue, brusquement face à face avec le soleil de l'idéal, fera sa sortie sublime dans l'éblouissement (1)!

L'image est fort belle... Seulement, on chercherait en vain dans les encycliques de Grégoire XVI la *Gula ignea* dont le poète a tiré un si bon parti (2). C'est Victor Hugo qui a forgé

(1) V. HUGO, *Actes et paroles.*

(2) EDM. BIRÉ, *Victor Hugo après* 1852.

Hosted by Google

lui-même ce « latin de moine camaldule » pour les besoins de sa comparaison!

A partir de ce moment, il revint souvent en Belgique, et il eut enfin, à Bruxelles, place des Barricades, 4, concurremment avec Hauteville-House, sa résidence de Guernesey, un nouveau logis qu'étrennèrent Mme Victor Hugo et ses fils, dont l'un, Charles, avait épousé Mlle Alice Lehaene. En 1867, la famille Hugo passa l'été à Chaudfontaine; elle était revenue à Bruxelles depuis près d'un an lorsque, le 27 août 1868, Mme Victor Hugo mourut. Son suprême vœu avait été d'être enterrée à Villequier, dans l'humble cimetière normand où reposait sa fille aînée Léopoldine. Victor Hugo, avec ses fils et quelques amis, conduisit le corps jusqu'à la frontière de la France — où il avait juré, lors de l'amnistie de 1859, « de ne rentrer qu'avec la liberté ».

Il allait prendre fin, l'exil de la liberté et du poète! Le 4 septembre 1870, l'empire de Napoléon III s'effondrait. Depuis le 17 août, Hugo avait quitté Guernesey pour suivre de plus près les péripéties de la guerre. « Le 5 septembre, Victor Hugo, alors à Bruxelles, se présentait au guichet de la gare où l'on distribue des billets pour la France et demandait, d'une voix malgré lui tremblante d'émotion, un billet pour Paris (1). »

IV

Victor Hugo, élu le 8 février 1871 représentant de la Seine à l'Assemblée nationale de Bordeaux, venait de démissionner, le 8 mars, et se disposait à rentrer à Paris, quand son fils Charles fut frappé, à Bordeaux même, d'une congestion mortelle. Le 22, après avoir présidé aux funérailles à Paris, le malheureux père partit pour Bruxelles où il devait régler l'avenir de ses deux petits-enfants, Georges et Jeanne.

Dans l'entre-temps, la Commune avait été proclamée.

(1) J. CLARETIE, *Victor Hugo : souvenirs intimes*.

Hosted by Google

Hugo ne put, naturellement, par trois pièces de vers qu'il envoya en avril et en mai au *Rappel* (1), empêcher ni les excès des fédérés, ni l'abominable répression qui suivit l'écrasement de ceux-ci. Cette répression, protégée par des légendes dont le temps a fait enfin justice, semblait alors si naturelle que, pendant la Semaine sanglante, le 25 mai, M. d'Anethan, ministre des affaires étrangères, faisait à la Chambre belge cette déclaration :

Je puis donner à la Chambre l'assurance que le gouvernement saura remplir son devoir avec la plus grande fermeté et la plus grande vigilance; il usera des pouvoirs dont il est armé pour empêcher l'invasion sur le sol de la Belgique de ces gens qui méritent à peine le nom d'hommes et qui devraient être mis au ban de toutes les nations civilisées. Ce ne sont pas des réfugiés politiques; nous ne devons pas les considérer comme tels. Ce sont des hommes que le crime a souillés et que le châtiment doit atteindre.

Une voix s'éleva en faveur des « communards », la même voix qui s'était élevée en vain, quatre ans auparavant, en faveur de l'empereur Maximilien du Mexique (2), celle de l'homme qui, suivant la belle expression de Mme Victor Hugo, « ne rencontra jamais sur son chemin un échafaud ni un gibet sans affirmer le principe de l'inviolabilité de la vie humaine » (3) :

Je proteste, écrivait le 26 mai Victor Hugo dans une longue lettre adressée à l'*Indépendance belge*, je proteste contre la déclaration du gouvernement belge relative aux vaincus de Paris.

Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, ces vaincus sont des hommes politiques...

Cet asile que le gouvernement belge refuse aux vaincus, je l'offre.

Où? En Belgique.

Je ferai à la Belgique cet honneur.

(1) V. Hugo, *L'Année terrible*, 1872.
(2) V. Hugo, *Actes et paroles*.
(3) *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, 1863.

Hosted by Google

J'offre l'asile à Bruxelles.

J'offre l'asile place des Barricades, n° 4.

Qu'un vaincu de Paris, qu'un homme de la réunion dite Commune, que Paris a fort peu élue et que, pour ma part, je n'ai jamais approuvée, qu'un de ces hommes, fût-il mon ennemi personnel, surtout s'il est mon ennemi personnel, frappe à ma porte, j'ouvre. Il est dans ma maison; il est inviolable.

Est-ce que, par hasard, je serais un étranger en Belgique? Je ne le crois pas. Je me sens le frère de tous les hommes et l'hôte de tous les peuples.

Cette lettre fut publiée le 27 par l'*Indépendance*. Le soir même, vers minuit, une quinzaine de jeunes gens, dont un Français, qui sortaient du Waux-Hall, et parmi lesquels se trouvait M. Kervyn de Lettenhove, fils du ministre de l'intérieur, jugèrent spirituel d'aller bafouer le poète, de lancer dans ses fenêtres des pierres qui brisèrent deux glaces et dont une faillit atteindre la petite Jeanne, malade à ce moment (1).

Sous la dictée de son père, François-Victor Hugo, qui n'avait point assisté personnellement à la scène, en fit pour l'*Indépendance* un récit très dramatique, mais qui amena, au Parlement, cette protestation de M. Jules Anspach, bourgmestre de Bruxelles, chef de la police locale :

Quand je vois le fils de M. Victor Hugo amplifier et dramatiser les faits, je ne puis me taire. Il semble qu'on n'ait pu, durant deux heures, faire le siège d'une maison sans que personne s'en inquiétât. C'est du roman.

J'ai le témoignage de M. Hugo père lui-même.

Quand on a voulu interroger M. Hugo, à 3 heures du matin, il a répondu : « Laissez-moi tranquille! » « M. Victor Hugo, dit le rapport, a désiré qu'on allât chez lui vers 10 1/2 heures ou 11 heures. » Cela ne dénote pas une bien grande émotion!... L'agent s'est présenté vers 10 1/2 heures du matin, et voici la déclaration de M. Hugo :

« Vers minuit et demi, un coup de sonnette s'est fait entendre chez moi. Je me suis levé. J'ai demandé ce que l'on me voulait. Une personne s'est détachée d'un groupe en disant qu'elle était Dombrowski. Sachant celui-ci mort, j'ai fermé la

(1) Cf. V. HUGO, *Actes et paroles;* EDM. BIRÉ, *Victor Hugo après* 1852, et les *Annales parlementaires* (Chambre, 31 mai).

Hosted by Google

fenêtre en criant : « Tas de scélérats! ». Aussitôt ils se sont mis à jeter des pierres. On a cherché à enfoncer la porte d'entrée. De plus, on a voulu arracher les volets des fenêtres. Dans ma chambre à coucher, deux grandes glaces ont été brisées par les pierres. Ces hommes, que je crois des Français, ont crié : « Mort à Victor Hugo! Mort à Jean Valjean! A la potence! » Après s'être retirés une première fois, ils sont revenus à 1 3/4 heure, et, de nouveau, ils ont lancé des pierres. »

Encore y a-t-il dans cette déclaration un fait évidemment controuvé. Ni la porte ni les volets n'ont la moindre trace d'égratignure.

Le tapissier qui demeure au n° 14 a été interrogé par M. Hugo lui-même; il n'a rien entendu, ce qui prouve que les scènes n'ont pas eu la durée que leur assigne M. Hugo fils. D'après nos renseignements, la première scène a duré un quart d'heure et la seconde quelques minutes.

Faut-il rappeler qu'en dépit de cette « mise au point », Victor Hugo — chez qui la vigueur du tempérament expliquait l'intensité des images, le grossissement fantastique des conceptions, l'outrance des sentiments (1) — a exagéré constamment, en prose et en vers, la gravité de la manifestation brutale dont il avait été l'objet? Dans l'*Année terrible*, il écrit :

Hier, on est venu chez moi pour me tuer!

et Flameng illustre son texte. Dans *Paris et Rome*, il évoque l'œuvre de destruction : « Plus de cinq cents pierres furent lancées dans la chambre; une grêle de cailloux s'abattit sur le lit, point de mire de cette lapidation. La grande fenêtre fut défoncée; les barreaux du soupirail du couloir d'entrée furent tordus; quant à la chambre, murs, plafond, parquet, meubles, cristaux, porcelaine, rideaux arrachés par les pierres, qu'on se représente un lieu mitraillé! » Et une légende de plus fut créée : « La population, ameutée, saccagea sa maison », écrivait hier encore M. Henri Castets dans la *Revue universelle* de Paris.

(1) Dr E. PAPILLAULT, *Essai d'étude anthropologique sur Victor Hugo* (*Revue de psychiâtrie*, 1898).

Hosted by Google

Les faits, en leur réalité, étaient suffisamment graves d'ailleurs pour que Victor Hugo eût droit à une réparation. Le gouvernement y trouva un prétexte de plus pour le chasser du pays. En attendant qu'on ouvrît contre M. Kervyn de Lettenhove et ses amis une instruction de pure forme, aussitôt abandonnée, le cabinet catholique, reprenant le procédé du cabinet libéral de 1852, fit engager Hugo à quitter volontairement la Belgique. Cette fois, il refusa : « Vous avez la bourgeoisie pour vous, répondit-il à l'administrateur de la sûreté publique; j'ai les ouvriers pour moi. » Le 30 mai, de l'avis du conseil des ministres et sur la proposition de M. Cornesse, ministre de la justice, Léopold II signa un arrêté dont l'article unique portait :

Il est enjoint au sieur Victor Hugo, homme de lettres, âgé de soixante-neuf ans, né à Besançon, résidant à Bruxelles, de quitter immédiatement le royaume, avec défense d'y rentrer à l'avenir sous les peines comminées par l'article 6 de la loi du 7 juillet 1865.

Le jour même, au Sénat, M. d'Anethan, chef du cabinet, annonça que cet arrêté allait être mis à exécution, et M. de Ribaucourt applaudit à la décision prise contre « l'individu dont il s'agit ». Le 31, à la Chambre des représentants, M. Léon De Fuisseaux interpella le gouvernement et, pour conclure, déposa cet ordre du jour : « La Chambre, regrettant la mesure rigoureuse dont Victor Hugo a été l'objet, passe à l'ordre du jour. » Seuls, MM. Couvreur, Demeur, Guillery et Jottrand le votèrent avec lui. Les quatre-vingt-un autres membres présents partageaient, semble-t-il, l'opinion du cabinet, d'après lequel la lettre du poète à l'*Indépendance belge* constituait une insulte à un gouvernement ami, un outrage à la Belgique même, voire un défi à la morale publique...

Le 1er juin, Victor Hugo quitta pour jamais la Belgique. Il séjourna quelque temps dans le grand-duché de Luxembourg, puis à Londres, et rentra enfin à Paris. Le 2 juin, il avait, de

Hosted by Google

Luxembourg, adressé une lettre (1) aux cinq députés qui l'avaient défendu à la Chambre :

Peut-être est-il besoin, écrivait-il, qu'il y ait toujours un peu d'exil dans ma vie. Du reste, je persiste à ne pas confondre le peuple belge avec le gouvernement belge, et, honoré d'une longue hospitalité en Belgique, je pardonne au gouvernement et je remercie le peuple!

A. BOGHAERT-VACHÉ.

(1) V. HUGO, *Actes et paroles*.

Hosted by Google

CHARLES POTVIN

La *Revue de Belgique* devait un souvenir ému au collaborateur qui vient de mourir, entouré de l'universelle vénération et moralement réconcilié avec ceux qu'il a pourtant combattus jusqu'à son dernier souffle. Rare privilège de la droiture, Charles Potvin n'a même pas connu les insultes qu'une fin logique vaut, le plus ordinairement, aux hommes de notre parti; sa modestie et la dignité de sa vie ont été pour lui comme une suprême sauvegarde.

***

Né en 1818, Charles Potvin eut ses vingt ans à un douloureux tournant de notre histoire. En 1838, la nationalité belge était encore mal affermie et elle connaissait déjà ces difficultés intérieures, qui sont le prix inévitable d'un triomphe chèrement acheté. La paix n'était pas signée avec la Hollande, et déjà le parti catholique se reformait à part des constituants, restés strictement fidèles au pacte de neutralité philosophique de 1830. Parmi ces derniers s'insinuait des désaccords et des défiances; les uns conformaient leurs actes et leurs discours à la doctrine de conservatisme intelligent, qui fut l'essence du libéralisme d'alors; les autres, républicains gallophiles de la veille, ne pouvaient accepter sans dépit un régime, dont l'allure tempérée ne permettait pas à leur turbulente activité de se dépenser comme ils l'avaient cru. En un mot, on était à l'heure d'une première liquidation politique, liquidation

Hosted by Google

d'autant plus malaisée que les comptes n'étaient pas tous arrêtés.

Il n'est pas étonnant qu'une âme ardente et libre comme celle de Potvin n'ait pas trouvé tous ses apaisements dans l'atmosphère placide du nouveau régime. Ses premiers vers, ses premières proses furent pour protester contre le retour offensif des préjugés bourgeois et des idées catholiques. Lui, qui a été bien sévère pour la grande poésie française de 1830, devait pourtant lui emprunter quelques fiers accents de mâle indignation; les *Iambes* de Barbier, les chansons politiques de Béranger (pour ne rappeler ni Courier, ni Cormenin) ont été ses premiers modèles; il leur demanda non des sujets, mais des traits de satire alerte ou violente. Les sujets ne manquaient point en Belgique, et si le jeune écrivain avait eu le tempérament d'un Gendebien ou d'un Defré, il aurait, dans sa veine oratoire, su les manier avec une dextérité plus incisive. Mais la tournure de son esprit était autre; il y eut toujours en lui du moraliste; toujours il chercha, et souvent il réussit à synthétiser en traits généraux les exemples d'abaissement, d'hypocrisie ou de perfide adresse qui lui étaient apportés par la chronique de chaque matin; fils d'un nouveau régime il connut, à même le dégoût, tout ce qui s'agite, tressaille, sourd et surgit d'âpre et de vil dans la tourbe d'une révolution. Charles Rogier, dans ses lettres intimes, en a dit long sur de telles découvertes qu'il était si bien placé pour faire dès 1831; Potvin n'avait ni sa philosophie souriante, ni ses larges compensations d'autorité et de gloire bourgeoise; aussi prit-il le fouet à deux mains.

Mais ses colères, en lui dictant des rimes, n'étaient pas de simples négations, ornées d'une robe oratoire. Elles lui étaient inspirées par un sentiment généreux, né tôt dans son cœur. Il fut patriote avant même que la patrie eût ses confins arrêtés. Il aima, lui Wallon et de la zone française, la Belgique bilingue, avec ses antinomies de langue et de race, avec les contradictions d'intérêts et de sentiments de son passé; il l'aima peut-être en raison de cela, comme une maîtresse nerveuse, jalouse et peu sûre. Il se mit, avec une ardeur touchante, à

Hosted by Google

analyser chacune des formes de sa sensibilité, un peu particulière; il se fit historien pour mieux la comprendre, c'est-à-dire pour mieux l'aimer. Et croyez qu'il ne fut pas le seul à s'évertuer de la sorte, sans espoir de récompense, ni même de reconnaissance; il y en eut des douzaines, alors, qui, très fiers d'être de ce nouveau conglomérat de sympathies et de libertés, s'embarquèrent sur le même esquif. Un Van Hasselt, historien et poète lui aussi, bien d'autres idéalistes de sa sorte, semèrent de leurs tombes la longue allée où nous passons trop vite, pour arriver au lieu où se cueillent, enfin, les beaux fruits dorés de l'avenir.

Il faut relire *En famille*, et surtout *Patrie*, pour rendre pleine justice aux tentatives si courageuses où Potvin devait échouer. Dans le second de ces recueils on devine un poète, qui, sans se dégager tout à fait, parce que l'heure n'était pas propice, lutte brillamment contre l'éternelle oppression des vieilles conventions littéraires. Il n'ignore rien des progrès techniques que l'école de Victor Hugo a imposés chez nos voisins à la poésie personnelle. Mais il n'entend pas les accepter tels quels; il veut faire son choix, dût-il mal s'y prendre; il est guidé par un instinct qui devrait nous émouvoir; il veut rester Belge, soumettre à une loi d'accommodation tous ses emprunts d'artiste, et c'est pourquoi il interroge notre passé historique et littéraire; il a un respect fétichiste de certaines traditions; elles sont pour lui comme une autre constitution, plus chère peut-être que la première, celle qu'à douze ans il ne pouvait ni discuter, ni voter. De là l'orientation de sa vie intellectuelle tout entière.

***

Belge et rien que cela, Potvin va consacrer une part de son temps à remettre en honneur les monuments de notre passé; c'est là qu'il aiguisera sa critique, et peut-être aussi qu'il en faussera l'outil. Car être historien et être historique sont deux. Il saura des livres tout ce qu'ils enseignent, du moins à cette date où le dilettantisme n'a pas encore été asservi à des méthodes; mais il n'atteindra pas à cette hauteur sereine, où

Hosted by Google

la critique doit ascendre, si elle veut être également juste pour Bossuet et pour Pascal, pour Voltaire et pour Joseph de Maistre, pour Baudelaire et pour De Laprade. Le moraliste veillera sans cesse sur lui, comme un moniteur inexorable, et il refoulera le philosophe au second plan. Il lui dictera d'amères sentences sur le tragique de Hugo, sur la fantaisie romanesque de Sand, sur le mysticisme voluptueux de Dumas fils (1); toujours il mesurera au même compas d'une moralité bourgeoise, et par là transitoire, les audacieuses éjaculations d'un fier génie et les tranquilles gestations d'un talent normal.

Ainsi, Charles Potvin ne veut pas seulement « boire dans son verre »; il n'y veut boire que du vin pur et léger, qui ne monte pas à la tête; nationaliste et morale, la littérature de son choix doit être de tout repos.

C'est d'un idéalisme respectable, et on aurait mauvais gré de ne pas louer l'homme courageux qui défendit jusqu'au dernier souffle une telle doctrine. Mais il est permis de se demander, avec l'inquiétude de l'artiste, sinon du patriote, ce que l'art avait à y apprendre et à y gagner. La leçon constante de l'histoire n'est-elle pas en contradiction avec cet idéalisme? En ne voulant pas l'entendre, cette leçon, on court, pour peu qu'on détienne le sceptre, à l'oppression intellectuelle, la pire de toutes; on décrète contre Jean-Jacques, on emprisonne Béranger, on renvoie Flaubert devant la cour d'assises; on met au pilon les vers de Baudelaire et la prose de Pierre Louys.

En vérité, Potvin n'eût pas été jusque-là; sa rayonnante bonté l'eût gardé de cet excès de logique. Elle ne l'a pas sauvé de quelques injustices, et lorsqu'il condamne Rabelais et Hugo sous la même couverture, qu'il reproche au premier d'avoir « privé la France d'un véritable chef-d'œuvre » et qu'il aiguise sa verve contre le second, il nous peine, il décourage l'indulgence de notre souvenir; il aide surtout à nous prémunir

(1) Sur l'auteur de la *Dame aux camélias* son jugement tranche comme un couperet : « On dit M. Dumas fils un observateur; il n'a observé que le vice et créé que des monstres. » Mais lequel donc trouve grâce devant sa censure, des écrivains français de 1830 à 1870 ?

Hosted by Google

contre tout dogmatisme, où qu'il réside, et qu'il soit d'église, ou de chapelle, ou d'individu.

Quand on relit cet étonnant pamphlet : *De la conception littéraire en France,* on est donc mal impressionné tout d'abord ; on n'arrive pas à s'expliquer une telle méconnaissance de toute l'évolution littéraire des cinquante ans écoulés après 1820. Devant une condamnation en bloc, on douterait presque de la clairvoyance de l'homme de goût, à défaut du critique, qui, nous le savons, est absent. Mais il n'y a qu'à relire certaines préfaces d'autres livres de Potvin, ce qu'il a dit en tête de son *Théâtre*, la longue série des articles publiés ici même, enfin, son *Histoire des lettres en Belgique ;* il n'y a qu'à se remémorer toute la sincérité vaillante de ses convictions, sans cesse étalées, pour reconquérir, avec le calme d'un jugement, une notion plus équitable de l'homme et de l'écrivain.

De l'homme, qui était la bienveillance même, de l'écrivain, qui ne connut jamais ni dissimulation, ni bas calculs. Le critique professionnel, qu'il s'appelle Sainte-Beuve ou encore Brunetière ou Faguet, ne devrait pas être un producteur de poésie, ni de drame, ni de roman. Chez Lemaître, l'homme de théâtre a tué le critique, comme chez Anatole France, le romancier, et ce fut tant mieux pour la scène française et pour la littérature narrative. Le malheur de Potvin fut de n'avoir su finalement se résigner aux tâches où excella Gustave Frédérix. Il eût certainement surpassé ce dernier par la dextérité comme il le dominait par l'érudition ; il eût conquis la notoriété parisienne, la seule, quoi qu'il ait pensé, qui compte dans un genre où, plus encore que dans le reste, la centralisation est de rigueur. Mais il rima ; mais il s'obstina, sans avoir tout à fait la *vis comica*, à écrire des comédies, et, sans avoir le métier d'un Dumas père ou d'un Sardou, à mettre en drames l'histoire de son pays. Il eut un autre malheur, plus honorable encore : ce fut d'être patriote dans son art. L'art n'a pas de patrie, et quand Virgile a magnifié Rome, quand Dante a pleuré sur Florence, ç'a été, croyons-le, d'instinctive façon, sans souci exclusif, ni thème préconçu.

A relire l'*Histoire des lettres en Belgique*, on voit bien que

Hosted by Google

Potvin a voulu faire la preuve de sa thèse nationaliste, rien de plus. Le chapitre consacré au théâtre, et où il parle très dignement et sans emphase de lui-même, n'est qu'un long plaidoyer en faveur du protectorat officiel. On y lit ceci : « On a souvent déclaré le concours français (*entre dramaturges*) inutile... à force d'impuissance. Après tous les échecs, moins des écrivains que de l'administration, les auteurs nouveaux n'y perdraient guère. Le pays y perdrait. » C'est douteux, et il est douteux aussi qu'un théâtre français puisse s'ériger en Belgique, sans qu'on aille demander sa consécration à Paris. Depuis qu'on a couronné *Jacques d'Artevelde*, c'est-à-dire depuis quarante ans, que de tentatives nouvelles, aussi malheureuses que respectables ! Et si nos romanciers, Lemonnier, Rodenbach, Eekhoud, Demolder et d'autres, ont fini par triompher de l'indifférence belge, n'est-ce point parce qu'ils trouvèrent meilleure écoute à Paris? Les prix de littérature n'y furent pour rien, et la cour d'assises les servit mieux que le laurier des serres de l'État.

Pourtant il faut louer la rare persévérance de Charles Potvin. Rien ne sut le décourager, pas même la stérilité des appuis officiels. Ces appuis ne lui valurent pas les succès populaires, ou plutôt l'assentiment patriotique auquel il avait quelque droit d'aspirer. Lui-même a raconté comment la main, qui laissait échapper la manne officielle, se refermait et se crispait, sitôt qu'il réclamait le concours gouvernemental pour être joué. Son théâtre eût mérité mieux. C'était du théâtre belge, étranger à ces vieilles habiletés dont la dramaturgie française n'a nulle vergogne d'abuser ; ni le dialogue étincelant, ni les combinaisons savantes d'un plan lentement mûri ; mais un art honnête, imprégné de moralité, sentencieux et grave, et, dans le comique, de la gaîté familière, pareille à la jovialité dont ruisselaient, vers le même temps, les articles de Louis Hymans et qui avait bien sa jolie saveur de terroir. Ajoutez à cela une pensée très subjective, dictant plus d'une réplique où transparaissaient les convictions de l'auteur ; des allusions politiques et religieuses, une préoccupation affichée de faire du théâtre un prêche intelligent et nuancé.

Hosted by Google

Potvin s'en rendait compte, et dans son *Théâtre en Belgique*, qui est bourré de faits et de chiffres, il rappelait le propos de Weustenraad, à qui on avait aussi reproché « d'avoir mêlé de la politique contemporaine aux événements d'un autre siècle ». Voici ce que disait Weustenraad : « L'ignorance de l'histoire « de notre pays peut seule expliquer, à mon avis, les singu- « lières réclamations que quelques susceptibilités trop cha- « touilleuses ont fait entendre. » C'était matière à polémique ; mais il m'aura suffi de constater que Potvin savait parfaite- ment où il allait, lorsqu'il parlait de « la forêt de Bondy de la réaction », des « fransquillons » et de « l'hydrophobie » de ceux qui n'osent « repousser les breuvages de la dépendance intellectuelle » (les *Truffes*). Son ambition est formulée ainsi : « Vivre libre et servir la civilisation et sa patrie, être citoyen « et exercer l'action légitime et fraternelle des idées sur ses « concitoyens, trouver dans son pays, au prix de la médio- « crité, une carrière ouverte, une influence utile, un but géné- « reux, l'indépendance et l'estime, une gloire fille du devoir et « mère du progrès, voilà les vrais appâts, la noble récom- « pense, que rien ne remplace pour le poète digne de ce « nom [1]. »

***

Poète, il le fut assurément, et il y a dans ses trois principaux recueils de vers, mais surtout dans *Patrie*, des vers excel- lents et des morceaux d'une belle allure. On reconnaît tout de suite en lui un esprit de cette famille littéraire à laquelle appar- tiennent les Delavigne, les Soumet, les Brizeux, chez lesquels le souffle romantique fut toujours un peu bref, et pour ainsi dire, intermittent. Trop clairvoyant pour ne pas s'apercevoir du changement opéré dans la constitution littéraire de leurs pays, ces écrivains étaient, d'autre côté, étroitement rivés à la chaîne de vieilles adorations ; ils ne surent se détacher tout à fait de la tradition du XVIII[e] siècle, dont le prosaïsme animé de raison avait gardé à leurs yeux un charme vieillot ; on ne les vit pas, comme Hugo après 1820, s'associer délibérément

[1] *Du théâtre en Belgique*, p. 40.

Hosted by Google

à certaines outrances, participer à certaines exaltations, se soumettre à certains raffinements de métier. Et voilà qui explique, malgré des dons admirables, l'inégalité de la veine poétique chez eux, comme chez leur plus fidèle adepte en Belgique. Celui-ci a subi, on l'a dit, l'influence de Victor Hugo et de ses émules, et des vers abondent, qui lèvent tous les doutes (1). Mais il n'y a pas eu absorption, pas même pénétration complète, pas même acceptation comme chez Van Hasselt. Le critique se dressa toujours, pareil au frère vêtu de noir dont parle Musset; toujours il se tint debout à côté de la table où rimait le poète; le dédoublement se prolongea; il en résulta des heurts pénibles, des contradictions frappantes, et, comme chez l'auteur des *Rayons jaunes,* ce fut le critique qui l'emporta, mais non sans qu'il n'eût pâti lui-même, au fort de ces luttes intimes, et souvent recommencées.

***

Du poète d'*Arteveld,* des *Gueux,* de tous les épisodes glorieux de notre histoire, on peut, sans effort, passer à l'érudit,

(1) Je cite d'après *Patrie :*

Nos meetings au maillot, qui grandiront un jour...
. . . . . .
Là, dans un caillou noir, l'homme ravit à Dieu
Deux armes de Titan, la lumière et le feu.
. . . . . .
Le sarcasme sculpté se fait bronze ou granit,
La verrière ricane et la gargouille énorme.
. . . . . .
Il dédaigne, n'étant ni la brute ni l'ange,
L'amour dans un nuage et l'amour dans la fange.

Antithèse, qui n'est pas isolée, car en voici une autre :

Après l'homme de songe vint l'homme de ténèbres.

Et voici des épithètes que l'auteur de la *Légende des siècles* n'eut pas méprisées :

La mort se dresse à pic, cariatide énorme...
L'Italie aux fruits d'or, nymphe passionnée
Se couchant dans la mer aux baisers du Midi.

Sans parler de rythmes que le romantisme popularisa :

Les temps changent! Le droit triomphe, le génie...
Et Liége en fête, Liége en larmes répétait...
Elle expira, lion blessé pris dans les serres...
L'homme paraît, portant le fer, portant le feu...

Hosted by Google

qui donna l'essai sur *Albert et Isabelle,* qui écrivit cette brillante esquisse : *Le génie de la paix,* qui condensa de longues recherches dans *Nos premiers siècles littéraires,* qui édita *Perceval* et rajeunit *Renard.*

L'édition du *Perceval* reste comme un monument de labeur sagace, sinon de critique philologique. Elle est encore la seule que nous possédions de ce texte précieux, dont les parties les plus anciennes remontent à la seconde moitié du XII^e^ siècle et qui est le document le plus complet des légendes du Gral, conservé jusqu'à ce jour. Depuis trente années que l'œuvre a paru, nul n'a plus osé remuer ce gigantesque fatras; M. Fœrster, de Bonn, a réédité tous les autres poèmes de Crestien ; il n'a pas réimprimé ces dix mille vers contenus dans les tomes II et III, renfermant la seule version française à peu près complète de l'aventure de Perceval, élevé, comme Cleveland, par sa mère, loin des hommes, et que l'amour et la foi transforment peu à peu en héros. Le mérite de l'œuvre avait paru tel à Potvin qu'il s'était soumis, sans être un professionnel de l'érudition, à la besogne rebutante du philologue, comptant les syllabes, relevant les variantes et rubriquant les vers, accompagnant de préfaces et de notes les six volumes de sa publication. Certes, dans celle-ci, tout n'est pas d'égale valeur, et on y a relevé plus d'une omission et plus d'une méprise ; mais n'oublions pas qu'à la date où notre distingué compatriote préparait son œuvre, la France ne possédait encore aucun des jeunes maîtres qui ont retourné victorieusement, chez elle, le champ de la philologie. Chez nous, à part M. Scheler, dont la laborieuse précision, toute germanique d'ailleurs, avait déjà pris les devants, il n'y avait que Charles Potvin pour exhumer, avec le respect d'un fils, les reliques de notre passé littéraire.

Car — et c'est là une dominante en lui — l'auteur de *Nos premiers siècles littéraires* ne se considéra jamais comme une sorte d'enregistreur, plus ou moins chargé par la postérité de certaines besognes d'état civil. Il n'était ni un philologue, ni un historien patenté; il n'avait pas toutes les qualités des spécialistes, ni, non plus, tous leurs défauts. La flamme dardait en lui, et un peu de l'enthousiasme romantique, malgré les réti-

Hosted by Google

cences de son goût et les hérissements de son épiderme, passa dans sa moelle et lui donna, dans ses jugements sur nos ancêtres de lettres, une indulgence et une clairvoyance plus grandes que celles dont il fit preuve, dans certaines polémiques avec des contemporains.

Faut-il parler ici de ces polémiques? Faut-il ranimer des brandons noircis? Je ne le crois pas, et ceux qui, à tort d'ailleurs, dirigèrent tous leurs traits contre l'académicien et le chroniqueur de la *Revue de Belgique* seraient les premiers maintenant à louer en lui la probité littéraire dont il ne se départit jamais. Ils lui rendraient encore d'autres justices et ils auraient mauvaise grâce à ne pas le faire, puisque le calme est rentré dans les esprits, que la partie est gagnée pour la modernité, plus gagnée peut-être, et autrement, que ne le voudraient bien certains combattants d'alors.

M. Potvin a été un critique doublé d'un érudit, et ses cours du soir à Bruxelles, qui avaient leur utilité et leurs fidèles, n'étaient guère que la dernière manifestation d'une activité, qui s'est affirmée au long de toute sa carrière. Il aimait et cultivait l'histoire, il en comprenait la grandeur; qu'il nous découvrît le passé des hommes ou celui des lettres, il apportait à sa tâche une conscience remarquable; il était de l'école de Michelet, avec un goût de l'oratoire qui l'apparentait — et pas de si loin — aux Villemain, aux Saint-Marc Girardin et aux Philarète Chasles.

Pour le juger avec indépendance, il faut l'avoir personnellement connu, mais sans attaches trop intimes. Il faut, d'autre part, n'avoir fait contre lui le coup de feu dans aucune des guérillas, où il fut le porte-drapeau de la tradition, un peu vieillotte et mesquine; on ne peut demander ni à ses intimes amis ni à ses adversaires acharnés et verveux, de le situer à sa vraie place. Je suis, et c'est ma seule prétention, de la douzaine de publicistes qui, *sine ira ac studio,* l'ont lu, ont mis à profit certains de ses enseignements et en ont rejeté d'autres. Ceux-là s'accorderont avec moi pour attribuer au vieux maître, que nous venons de perdre, une grande loyauté dans la polémique, des qualités de vigueur soutenue et de personnelle

Hosted by Google

argumentation, un sentiment rare des droits et des devoirs de son métier, du patriotisme, enfin de l'érudition et de la bonté, ce qui se ressemble plus qu'on n'imagine, car connaître le passé, c'est renoncer à bien des préventions et à bien des admirations pour l'heure présente.

M. WILMOTTE

Hosted by Google

VICTOR HUGO

Conférence faite le 26 février au théâtre du Parc, à Bruxelles.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je ne me flatte pas de définir en trois quarts d'heure — les trois quarts d'heure classiques de la conférence au théâtre — l'œuvre colossale de Victor Hugo. Ce n'est pas en quarante-cinq minutes que l'on peut faire l'ascension du mont Blanc.

Je me bornerai donc, après avoir énuméré les divers points de vue que j'écarte, et dont chacun exigerait d'être développé, à étudier la faculté dominante du poète. « Dans Shakspeare, écrivait un jour Victor Hugo, j'admire tout, comme une brute. » Il ne faut admirer personne de cette façon-là, et Victor Hugo moins que personne. L'amour a les yeux bandés; l'admiration, pas. Elle peut être aussi clairvoyante et aussi lucide que la haine. Je voudrais parler de Victor Hugo avec admiration, mais avec liberté, pieusement, sans bigoterie.

Je ne m'attarderai pas à vous raconter sa vie. Vous savez que, si elle a pu exercer quelque influence sur son œuvre, elle n'en a guère exercé sur son génie. Je ne me perdrai pas non plus à évoquer la vieille querelle des classiques et des romantiques. Il y a au moins trente-deux définitions du romantisme: il n'y en a pas une qui résiste à l'examen. Pour nous, le mot romantisme ne peut plus avoir qu'une signification historique : il sert à désigner les écrivains français de 1830. Et l'on ne peut

Hosted by Google

même pas dire qu'il est l'antithèse du mot classicisme, car, s'il en était ainsi, on serait obligé de reconnaître que Victor Hugo — l'incarnation du romantisme — était fort peu romantique. Aucun écrivain français, en effet, ne s'est montré plus soucieux de la langue, plus respectueux de la prosodie, plus amoureux de symétrie et d'ordre. S'il fut romantique, c'est par le choix de certains sujets et par son tempérament de visionnaire; mais s'il lui arriva de nous verser du vin germanique, ce fut toujours dans une coupe latine. Et il est le plus latin de tous les poètes français.

Je ne veux pas non plus discuter le point de savoir si Victor Hugo fut un penseur et un philosophe. Il ne faut pas découvrir des Amériques, ni surtout en découvrir qui n'existent pas. Si l'on veut dire que Victor Hugo ne fut ni La Rochefoucauld ni La Bruyère, ni Spinoza ni Kant, — on dit une chose juste, qu'il était inutile de dire. Car, si Victor Hugo avait eu la tournure d'esprit de La Rochefoucauld et de La Bruyère, s'il avait eu le génie de Spinoza et de Kant, il eût passé sa vie, non pas à tisser le plus magnifique manteau que la poésie ait jeté sur les épaules de la misère humaine, mais, au contraire, à nous la montrer toute nue. Bref, il eût été, non pas un poète, mais un psychologue, un moraliste, un philosophe. S'il a été un penseur — aimez-vous ce mot ridicule, qui laisse entendre prétentieusement qu'il y a des gens dont le métier est de penser? — il le fut dans la mesure où le poète doit l'être. C'est assez, et cela suffit à sa gloire.

Je ne m'étendrai pas non plus sur le dramaturge et le romancier. J'ai la conviction que, si Victor Hugo écrivit des drames et des romans, ce ne fut pas pour obéir à un ordre intérieur, à une nécessité de son génie; mais le roman et le drame sont de trop belles provinces pour qu'un conquérant de lettres ne fût pas tenté de les annexer à son empire. Aussi la critique est-elle unanime à reconnaître que, si son génie lyrique et épique éclate dans *Hernani* et dans les *Burgraves*, dans les *Misérables* et dans l'*Homme qui rit*, Victor Hugo n'en reste pas moins, comme dramaturge, très inférieur à Racine, et, comme romancier, très inférieur à Balzac. Il n'est pas,

Hosted by Google

comme eux, le créateur d'une famille de héros doués d'une vie personnelle; mais il est un grand poète qui crée un monde à sa propre image.

Ce grand poète lyrique et épique, tâchons de le définir.

Imaginez un instant Eschyle naissant après Euripide, après Aristophane, après Lucien. Imaginez Dante naissant après le Tasse, après l'Arioste, après Léopardi, Dante contemporain de M. Verga, de M. Fogazzaro, de M. d'Annunzio. Imaginez Shakspeare naissant après Pope et Addison, Shakspeare contemporain de Dickens et de Tennyson. Imaginez ce prodige : Eschyle fermant la marche du grand cortège grec, Dante assistant, à côté de Garibaldi, au *risorgimento*, Shakspeare écrivant une ode pour le couronnement d'Édouard VII. Ce prodige serait encore dépassé par celui-ci : Victor Hugo naissant après Racine, après Voltaire, après Beaumarchais, après Béranger, Victor Hugo contemporain de Musset, de Murger, de M. Sardou, de M. François Coppée! C'est l'aïeul, le grand ancêtre, naissant après ses arrière-petits-enfants; c'est le poète primitif, la tête pleine de dieux, naissant après les poètes de société, les poètes de cour et les poètes de boudoir, après les sceptiques, les bouffons et les philosophes; c'est un chanteur de la jeunesse du monde né deux mille ans trop tard, au milieu d'une civilisation pour qui la nature est fermée, c'est un miracle et un anachronisme vivant!

La faculté dominante de Victor Hugo, celle qui nous donne la clef de son œuvre, et qu'un philosophe français, M. Charles Renouvier, a été seul à mettre en lumière, c'est le génie mythologique.

Vous le savez, la critique moderne considère les mythologies, de même que les langues, comme des produits naturels de l'instinct. L'opération par laquelle l'homme a créé son langage est semblable à celle par laquelle il a créé ses dieux. Comme l'ont démontré les Müller et les Bréal, nous n'exprimons pas une idée sans lui donner un genre, c'est-à-dire un sexe; nous ne construisons pas une phrase sans présenter le sujet comme un être agissant. Bref, pour exprimer l'idée, nous la personnifions. Nous animons l'inanimé; nous communiquons

Hosted by Google

notre vie aux choses. Aristote, dans sa *Rhétorique*, loue fort Homère d'avoir montré la flèche « désireuse d'atteindre son but », la lance « ardente à percer les corps ». Tout mot a commencé par être une image. Les langues, comme on l'a dit, ne sont qu'une collection de métaphores fanées par l'usage, pareilles à ces pierres précieuses qui ont perdu leur éclat, et dont les bijoutiers disent qu'elles sont endormies. Nous employons, sans le savoir, sans les reconnaître, toutes les métaphores sorties du cerveau de nos aïeux.

En créant les formes du langage, l'homme a préparé la création de la mythologie. La mythologie antique, qui est la respiration de la Grèce, n'est qu'une vaste personnification. « L'homme primitif, dit Ernest Renan, à peine séparé de la nature, causait avec elle ; il lui parlait et il entendait sa voix. A la vue des phénomènes du monde physique, il éprouvait des impressions diverses qui, recevant un corps de son imagination, devenaient des dieux. Il adorait ses sensations, ou, pour mieux dire, l'objet vague et inconnu de ses sensations, car, ne séparant pas encore l'objet du sujet, le monde était lui-même, et lui-même était le monde. »

Or, la poésie, au sens le plus large du mot, qu'est-ce, sinon une mythologie? La poésie, elle aussi, comme le langage et comme la mythologie, est une création perpétuelle. La faculté de personnification est essentielle au poète. Toutes les autres facultés, au contraire, peuvent lui être enlevées sans qu'il cesse d'être ce qu'il est. Il peut être philosophe, avoir de grandes pensées et de nobles sentiments, ce n'est pas à cause de la grandeur de ces pensées ni à cause de la noblesse de ces sentiments qu'il est poète, mais parce qu'il parvient à leur communiquer la flamme de la vie, parce qu'il les anime, parce qu'il les personnifie, parce qu'il les incarne dans des images spontanées, jaillies du plus profond de sa sensibilité. C'est le génie poétique par excellence, c'est celui d'Eschyle, de Dante, de Shakspeare, c'est celui de Victor Hugo.

Non seulement Victor Hugo possède ce génie mythologique, qui est la faculté essentielle du poète, mais il le possède au plus haut degré. Son œuvre est une personnifica-

Hosted by Google

tion continue. A tout ce qu'il voit, à tout ce qu'il entend, à tout ce qu'il rêve, il donne la forme humaine. « L'abstraction, dit Ernest Renan, lui est inconnue. » Même quand il a une idée de critique, quand il veut dire, par exemple, que les tragiques du XVIII[e] siècle sont des décadents, il a la vision plastique d'un grand cadavre décomposé :

Sur le Racine mort le Campistron pullule.

Songe-t-il à l'emphase castillane? Aussitôt jaillit le vers charmant :

L'emphase frissonna dans sa fraise espagnole.

Les dieux de l'Olympe, à l'aspect du satyre cornu et velu, échangent-ils des plaisanteries énormes? Il voit « l'Hiver qui

.....se tient les côtes sur le pôle.

Décrit-il les ébats du chèvre-pieds?

Si l'eau murmurait « j'aime », il la prenait au mot
Et saisissait l'ondée en fuite sous les herbes.

La grenade n'est pas un fruit, c'est une femme :

La grenade montrant sa chair sous sa tunique.

Entend-il un orchestre où la flûte domine les violons?

Comme sur la colonne un frêle chapiteau
La flûte épanouie a monté sur l'alto.

Il voit

Ces dentelles du son que le fifre découpe.

Entend-il le carillon de Malines?

Le carillon, c'est l'heure inattendue et folle,
Que l'œil croit voir, vêtue en danseuse espagnole,
Apparaître soudain par le trou vif et clair
Que ferait en s'ouvrant une porte de l'air.

Hosted by Google

Un roi de France est-il mort? Il évoque l'oraison funèbre :

Et l'oraison funèbre, appelée au palais,
Pleurante met sa mitre et ses bas violets.

Descend-il dans l'égout de Rome?

Vers midi, tout au bord du soupirail vermeil,
Les durs anneaux de fer découpent le soleil
Et le mur apparaît semblable au dos des zèbres.

Les rivières sont des nymphes qu'il voit, sous leur voile de vapeur, « allant remplir leur urne à la pluie ».

Il voit

... dans les torrents
Les idylles déchaussées
Baigner leurs pieds transparents.

L'étoile du matin dit de l'océan :

Le lion Océan est amoureux de moi.

Les vagues sont un troupeau, et le promontoire, comme un pâtre, contemple

La laine des moutons sinistres de la mer.

Le vent?

Par moment le vent parle et dit des mots sans suite,
Comme un homme endormi.

La fuite des nuages? Il la voit comme une série de bas-reliefs :

Les nuages, ces solitudes,
Où passent en mille attitudes
Les groupes sonores du vent!

Nous montre-t-il, dans la *Légende des siècles,* quelque grand crime qui passe?

Le mont, ce grand témoin, se soulève et regarde.
Tout vit, tout est plein d'âmes :
Les charbons dans la cendre ouvrent leurs sombres yeux.

Hosted by Google

La rêverie de Jupiter sur son trône :

> Sa rêverie, où l'ombre affreuse venait faire
> Des taches de noirceur sur un fond de lumière,
> Était comme la peau du léopard tigré.

Il voit l'éclat de rire qu'il entend,

> ... le rire,
> Haillon d'or que la joie en bondissant déchire !

Lâche-t-il sur l'empereur les strophes vengeresses des *Châtiments?*

> ... Ses paroles qui menacent,
> Ses paroles où l'éclair luit,
> Seront comme des mains qui passent
> Tenant des glaives dans la nuit !

Et dans le prodigieux poème intitulé l'*Expiation,* lorsqu'il nous montre Napoléon réveillé dans son tombeau par le coup d'État du 2 décembre :

> Les victoires de marbre, à la porte sculptées,
> Fantômes blancs debout hors du sépulcre obscur,
> Se faisaient du doigt signe, et s'appuyant au mur,
> Écoutaient le titan pleurer dans les ténèbres.

Vous le voyez par ces exemples pris au hasard dans son œuvre, tout chez lui se résoud en images tour à tour joyeuses ou sombres, gracieuses ou terribles. C'est un enfantement perpétuel, sans douleur ni fatigue, dans la joie ; une création de toutes les minutes, un jaillissement ininterrompu de formes et de figures, une germination sans fin, une floraison incessante où chaque fleur, à peine ouverte, est soulevée par une autre fleur qui veut éclore. Je dirais que chez lui l'image sort de l'idée comme la rose du bouton, comme le fruit du bourgeon, s'il n'y avait, entre le bouton et la rose, entre le fruit et le bourgeon, l'espace de quelques heures de soleil ou de quelques journées de printemps. Chez Victor Hugo, le bouton et la fleur, le bourgeon et le fruit ne font qu'un : la pensée et l'image naissent en même temps. Il n'y a pas même entre elles

Hosted by Google

l'intervalle d'une minute qui s'écoule entre l'éclair et le grondement de la foudre. L'éclair et le tonnerre, la pensée et l'image éclatent à la fois. C'est la création dans ce qu'elle a de plus spontané, de plus primesautier, de plus involontaire. L'image s'élance du cerveau comme un cri jaillit des lèvres, avec la rapidité du sang ému qui afflue à la peau. A un certain degré de froid, tout liquide se congèle. A la température équatoriale du cerveau de Victor Hugo, toute idée s'incarne. Et l'image éclate comme le flot écume, comme le vin mousse, comme le sang circule dans les veines, comme l'air dans les poumons, comme la sève dans le tronc des arbres. Victor Hugo est le génie qui a créé le plus d'images, et s'il y avait pour les poètes un jugement dernier, et si chacun d'entre eux, ressuscité d'entre les morts, devait y comparaître accompagné des images qu'il a inventées, Victor Hugo serait suivi d'un tel cortège, si long, si varié, si splendide, que tous les autres poètes sembleraient seuls et rentreraient de honte dans leurs tombeaux.

C'est cette faculté dominante, le génie mythologique, qui explique et éclaire toute l'œuvre.

C'est son génie mythologique qui, à son insu peut-être, l'a conduit, non pas, comme on l'a dit et comme il l'a dit lui-même avec un peu de jactance, à créer une langue, mais à rendre à la langue les trésors qu'elle avait perdus depuis deux siècles. Il n'innove pas; il rénove. La langue du XVII^e^ siècle, appauvrie encore au XVIII^e^, était devenue une langue abstraite; elle excellait à exprimer des idées ; mais elle était impuissante à les personnifier. Il fallait lui restituer le sens de la ligne, de la couleur et du mouvement. Cette œuvre de rajeunissement, ébauchée par Chateaubriand, fut poursuivie et terminée par Victor Hugo. Et grâce à lui, les mots ressuscitèrent d'entre les morts.

C'est aussi le génie mythologique qui explique et justifie son penchant pour l'antithèse, que la critique borgne lui a si amèrement reproché. C'est, en effet, le grand drame de la lumière, le combat quotidien du soleil et des ténèbres, qui affecte le plus profondément l'homme primitif. L'esprit d'un être en

Hosted by Google

communion avec la nature est infiniment sensible au jeu des rayons et des ombres. Chez Victor Hugo, l'antithèse n'est pas un procédé de rhétorique, mais un phénomène de sensibilité. Et quand le génie mythologique est frappé par le drame de la lumière, il ne se borne pas à inventer l'antithèse : il invente aussi le dualisme et le manichéisme. Et voilà comment la faculté dominante du poète lui a imposé une manière de philosophie.

Mais en cette matière, comme en beaucoup d'autres, Victor Hugo a passé par de nombreuses évolutions. Sa faculté dominante les justifie encore, et toutes les explications que la critique en a données, si elles ne sont pas dérisoires, mènent à celle-là. Quand on a dit, pour expliquer les transformations de Victor Hugo, tour à tour légitimiste, orléaniste, bonapartiste et républicain, catholique et incrédule, pessimiste, optimiste, fouriériste, déiste, panthéiste et païen — sans cesser d'ailleurs un instant d'être spiritualiste et chrétien —, quand on a dit qu'il a eu toutes les croyances et toutes les passions de son siècle, on n'a pas résolu le problème : on a tout simplement changé la forme de son énoncé. Victor Hugo lui-même se définissait mieux lorsqu'il disait dans les *Feuilles d'automne* :

> Mon âme aux mille voix, que le Dieu que j'adore,
> Mit au centre de tout comme un écho sonore.

Mais « écho » n'est pas le mot juste. L'écho peut doubler la voix; il répète, il ne crée rien; tandis que le poète doué du génie mythologique crée en personnifiant. Il suffit que son esprit soit frôlé par un sentiment qui passe pour qu'il le traduise en image. Faut-il s'étonner que Victor Hugo ait donné une forme plastique et vivante à toutes les idées qui passionnèrent ses contemporains? Ne voit-on pas qu'en chantant successivement Louis XVII et Danton, Hoche et Jean Chouan, Napoléon et la République, il n'a fait qu'obéir à la loi de son génie? Ne dites donc pas qu'il a changé : ce sont les événements qui ont changé. Victor Hugo, en se développant, est resté le même. Il n'a cessé d'être le poète, l'imagineur, l'animateur et l'incarnateur.

Hosted by Google

Génie mythologique, il est nécessairement panthéiste. Panthéiste, il rendra visible le frisson de l'infini, écoutera la bouche d'ombre, chantera l'horreur sacrée, traduira l'immense voix bestiale du monde, et le tragique effort qu'elle fait pour parler. Ce panthéisme — dont on pourrait relever plus d'un exemple dans la première partie de son œuvre, mais que les odes napoléoniennes, la guitare de Gastibelza et la galère des pêcheurs d'Otrante cachèrent aux critiques du romantisme — domine l'œuvre de sa maturité. Il y règne en tyran depuis le jour où, déraciné de la France et de Paris par la tempête de 1852, son génie mythologique, exalté par la guerre civile, la proscription et l'exil, dilaté par la contemplation du ciel et de la mer, fouetté par les vents et par les marées, s'épanouit enfin dans des poèmes formidables, auxquels toute la nature semble avoir collaboré. Et il apparaît alors sur le Parnasse comme le satyre de la *Légende des siècles* se dresse sur l'Olympe, et comme le satyre aux dieux, il crie aux poètes :

... Je suis Pan! Jupiter, à genoux!

Si donc le génie mythologique est le principe de toute poésie, et si nul poète ne possède ce génie à un plus haut degré que l'auteur de la *Légende des siècles*, nous avons le droit de dire que Victor Hugo est le plus grand des poètes lyriques.

Mais il ne suffit pas d'avoir le génie mythologique : il faut encore savoir le discipliner.

Ce génie étant spontané, l est nécessaire que la volonté intervienne pour lui imposer une règle. En d'autres termes, il faut que l'équilibre s'établisse entre la nature et l'art.

Lorsque le génie mythologique n'est pas soutenu par la volonté, il donne naissance à un torrent d'images incohérentes, sans lien et sans but. Comme le disait Montaigne, « le poète, assis sur le trépied, verse de furie tout ce qui lui vient en la bouche, comme la gargouille d'une fontaine, sans le ruminer ni le poiser, et lui échappent des choses de diverses couleurs, de contraire substance et de cours rompu ». Victor Hugo, il faut le reconnaître, n'a pas toujours maîtrisé son génie. Lorsque la volonté est endormie, l'imagination en profite pour

Hosted by Google

se débrider. Le poète inconscient se promène alors de strophe en strophe comme un somnambule sur les toits. Ou, si vous aimez mieux, c'est la sieste du titan. Parfois aussi ce sont des projections d'images effrénées, de comparaisons orageuses, qui font penser à une course de météores dans un ciel de cataclysme. Il y a dans la *Légende des siècles* un poème intitulé « Tout le passé et tout l'avenir », où les métaphores se suivent comme les boulets d'un bombardement dirigé contre le vide. De même, son goût n'est pas infaillible, et l'esprit de finesse lui manque souvent. Vous vous rappelez ses madrigaux cyclopéens, distraction de Polyphème, et ses plaisanteries énormes, où le calembour semble l'espièglerie d'un géant qui allongerait une bourrade à une montagne. Mais lorsque la volonté et le goût soutiennent son génie mythologique, l'harmonie est réalisée, et le poème mérite d'être appelé divin. Comme on l'a dit, « le poète à qui l'on a reproché tant de défauts et des défauts si graves, le goût de l'énorme et du monstrueux, l'entassement des images incohérentes, la manie des développements sans bornes, ce poète a composé des pièces de vers telles, que, si l'on ne connaissait de lui que celles-là, on regarderait comme le principal caractère de son génie poétique, outre la beauté et la nouveauté des rythmes, la force et la sobriété de l'expression et de l'image, et tantôt l'énergie et la sublimité, tantôt le charme exquis de la pensée. Or, Victor Hugo a écrit un si grand nombre de ces pièces parfaites qu'au cas où elles composeraient toute son œuvre, il devrait encore passer pour le plus fécond des poètes français [1] ».

Que l'on pèse la meilleure partie de son œuvre avec la meilleure partie de l'œuvre de tous les poètes lyriques français, et l'on s'apercevra qu'elle fait sauter l'autre plateau de la balance. Victor Hugo les contient tous, parce qu'il est universel; il les dépasse tous, parce qu'il est sublime.

« Celui qui n'est pas capable, écrit Baudelaire, de tout peindre, les palais et les masures, les sentiments de tendresse et ceux de cruauté, les affections limitées de la famille et la

[1] Charles Renouvier.

Hosted by Google

charité universelle, la grâce du végétal et les miracles de l'architecture, tout ce qu'il y a de plus doux et tout ce qui existe de plus horrible, le sens intime et la beauté extérieure de chaque religion, la physionomie morale et physique de chaque nation, tout enfin, depuis le visible jusqu'à l'invisible, depuis le ciel jusqu'à l'enfer, celui-là, dis-je, n'est pas vraiment poète dans l'immense étendue du mot et selon le cœur de Dieu. Vous dites de l'un : c'est un poète d'*intérieurs* ou de famille; de l'autre, c'est un poète de l'amour, et de l'autre, c'est le poète de la gloire... Avec Victor Hugo, nous n'avons pas à tracer ces distinctions, car c'est un génie sans frontières. »

Il contient tous les poètes lyriques, comme Balzac contient tous les romanciers. Il les contient tous en puissance, et, s'il en est un ou deux qu'il ne dépasse pas dans le genre qui leur est particulier, il les dépasse tous par le fait qu'il les réunit en lui. Lamartine seul, s'il n'avait pas considéré la poésie comme un divertissement d'ambassadeur, aurait pu lui disputer une partie de son empire. Les autres, même ceux qui ont du génie, l'ont pour suzerain. Ils sont les leudes de ce Charlemagne, les vassaux couronnés de cet empereur, les maréchaux devenus rois de ce Napoléon de la poésie. Les poèmes des autres sont beaux : les siens sont sublimes. Chacun d'eux a sa province; Victor Hugo a le monde. Leurs œuvres se jettent dans la sienne comme les fleuves dans l'océan.

S'il contient tous les poètes lyriques français, il est le seul poète épique de la France. « Les Français, disait Voltaire, n'ont pas la tête épique. » Il était réservé à Victor Hugo de donner un démenti à la parole de Voltaire. Sans doute, Victor Hugo n'a pas écrit un poème épique comparable à l'*Iliade* ou à la *Divine comédie;* mais il a écrit des récits épiques — la *Légende des siècles* porte comme sous-titre : *Les petites épopées* — qui sont le *Romancero* de la Gaule.

Il dépasse encore tous les poètes français par sa science du rythme. Non seulement nul n'a donné à la strophe des ailes plus grandes ni plus belles; mais il a fait du vers alexandrin un instrument d'une souplesse et d'une docilité merveilleuses.

Hosted by Google

Il ne s'est pas contenté d'en varier les coupes; à ce point de vue, les pires audaces de Hugo sont dans Racine. Il a osé davantage : il a combiné les vers alexandrins, les a groupés dans la période avec un art si miraculeux, qu'il semble comme l'a dit avec bonheur M. Emile Faguet, « ne pas se servir de rythme fixe, mais créer continuellement et renouveler incessamment son rythme, » c'est-à-dire, écrire en vers libres. Bref, les autres poètes français sont des mélodistes; Victor Hugo est mélodiste comme eux, plus qu'eux, et il est ce qu'ils ne sont pas : harmoniste. Ses rivaux jouent d'un instrument; Hugo joue de tous les instruments et, par-dessus le marché, il joue de l'orchestre.

Comme Eschyle, Victor Hugo aurait pu dédier son œuvre au Temps. Le Temps la respectera. Il en laissera tomber les parties mal construites; il rendra les autres plus émouvantes et plus vénérables :

La vieillesse couronne et la ruine achève!

Son œuvre est déjà d'une beauté qui semble plusieurs fois séculaire. Chaque siècle nouveau, en se couchant, l'empourprera d'un rayon, et les rêves d'innombrables cerveaux, inspirés par elle, reviendront vers elle, d'âge en âge, pour lui conférer une majesté plus auguste. Elle sera plus sublime encore pour nos arrière-neveux que pour nous. Je suis jaloux des jeunes hommes qui la liront dans un siècle, et, si les fictions des conteurs pouvaient se réaliser, je me ferais endormir avec joie pour une centaine d'années, afin de pouvoir me réveiller, en l'an de grâce 2002, et relire, avec une ivresse plus grande, la *Légende des siècles* et les *Quatre vents de l'esprit.*

Vous aurez remarqué sans doute que, si j'ai essayé de justifier par le jeu même de son génie les évolutions religieuses et politiques de Victor Hugo, j'ai évité avec le plus grand soin de les discuter. Je l'ai fait d'abord, parce que la fête d'aujourd'hui est purement littéraire; ensuite parce que Victor Hugo est trop grand pour qu'il puisse être revendiqué par une église ou par un parti. Toute tentative dans ce sens doit être énergiquement combattue comme absurde et comme sacrilège. On ne met pas en cage l'aigle des monts.

Hosted by Google

Victor Hugo n'est l'homme d'aucune église, ni d'aucun parti. Il est l'homme de l'humanité.

Son œuvre immense, d'où l'on pourrait d'ailleurs tirer un beau livre classique, acceptable pour toutes les opinions et pour toutes les croyances, n'est, si on la considère au point de vue des idées, qu'un combat de soixante années, livré contre les passions des autres et aussi contre les siennes, pour la justice, pour la pitié, pour l'amour. Non seulement il a lutté contre le fanatisme de ses ennemis, mais contre celui de ses amis et contre celui qu'il sentait fermenter dans son esprit. Cette lutte intérieure, dont il serait intéressant de suivre les péripéties, est profondément dramatique : elle honore grandement celui qui en fut à fois le théâtre et l'acteur. Il est facile à un sceptique d'être doux et tolérant; sa douceur et sa tolérance sont peu méritoires. Mais qu'un homme sorti du peuple, doué d'un tempérament énergique et d'un sang prompt à la colère, et dont l'imagination fut, dès l'enfance, trempée dans la pourpre cruelle des révolutions et des guerres; qu'un homme visiblement destiné par la nature à jouer le rôle d'un être de proie, en arrive, à force de travailler son âme, à enseigner un Évangile aussi pur que celui de Tolstoï, c'est un spectacle magnifique, que seul pouvait nous donner un grand cœur.

Le 1er juin 1885, raconte M. Paul Stapfer, après quinze longs discours prononcés en l'honneur du mort, un étudiant, parlant à son tour au nom de la jeunesse française, déposa simplement sur le glorieux cercueil une couronne de fleurs avec l'antique formule romaine :

A Victor Hugo, très grand et très bon!

Je crois qu'il nous sera permis de redire aujourd'hui, après ce jeune inconnu, et selon la vénérable formule votive :

A Victor Hugo, très grand et très bon!

ALBERT GIRAUD.

Hosted by Google

COMMENT NOUS GOUVERNERONS LE CONGO

L'État indépendant du Congo s'est constitué spontanément entre les années 1879 et 1884, grâce aux travaux de l'Association internationale du Congo, créée et dirigée par le roi Léopold II.

Dès le début de l'année 1885, la souveraineté du nouvel État fut reconnue par toutes les puissances assemblées à la conférence de Berlin et, deux mois plus tard (le 30 août 1885), la législature belge, par un vote presque unanime, accorda au roi Léopold II l'autorisation requise par l'article 62 de la Constitution, qui est ainsi conçu : « Le roi ne peut être en même temps chef d'un autre État sans l'assentiment des deux Chambres ».

L'union créée entre la Belgique et l'État indépendant du Congo était purement personnelle, mais à la suite de difficultés financières sérieuses, la Belgique fut amenée en 1890 à consentir un prêt de 25 millions de francs à l'État du Congo, sous la condition que celui-ci ne contracterait aucun nouvel emprunt sans l'assentiment du gouvernement belge.

En contre-prestation de ces avances, il fut convenu que la Belgique aurait la faculté de s'annexer l'État indépendant du Congo en 1901. (Convention du 3 juillet 1890.)

Simultanément il fut donné connaissance aux Chambres d'un testament que le roi avait fait un an auparavant et par lequel Sa Majesté « léguait et transmettait, après sa mort, à la Belgique, tous ses droits souverains sur l'État indépendant du Congo ainsi que tous les biens et avantages attachés à cette souveraineté ».

Hosted by Google

Malgré ce premier secours, les difficultés financières de l'État indépendant devinrent si graves en 1895, que, pour y mettre un terme, le roi, d'accord avec le gouvernement belge, proposa aux Chambres d'avancer l'échéance prévue par la convention de 1890 et d'annexer immédiatement le Congo. Mais, à la suite d'intrigues politiques, qui sont demeurées obscures, le projet de loi ratifiant le traité de cession, qui avait déjà été conclu, fut tout à coup retiré; un nouveau prêt de 7 millions fut consenti par la Belgique et il fut convenu que la question de l'annexion resterait en suspens jusqu'à la date de 1901 qui avait été fixée primitivement.

C'est dans ces conditions que les Chambres belges furent appelées en juin et juillet 1901, à délibérer de nouveau sur l'opportunité de la transformation de l'État du Congo en colonie belge.

Après un examen attentif, on fut presque unanime à reconnaître que, pour le moment, le maintien du *statu quo*, c'est-à-dire de l'union personnelle, était également avantageux pour la Belgique et pour l'État du Congo et, à la suite de négociations et de débats trop compliqués pour être résumés ici, l'arrangement suivant fut définitivement adopté :

La Belgique reste légataire présomptive de l'État indépendant du Congo ; elle conserve de plus la *faculté* de s'annexer cet État avant le décès du roi. En attendant, la Belgique renonce au remboursement des sommes prêtées au dit État et celui-ci n'est plus tenu de solliciter l'autorisation du gouvernement belge avant de contracter d'autres emprunts (1).

Il est donc certain, dès aujourd'hui, que tôt ou tard la Belgique devra se prononcer définitivement sur la transformation de l'État indépendant en une colonie belge, et comme le moment auquel elle sera appelée (subitement peut-être) à prendre cette grave décision échappe nécessairement à toute prévision, on s'est naturellement préoccupé, à la Chambre et

(1) Voyez la note verbale du 23 mai 1901 reproduite comme annexe au Rapport sur le projet relatif aux avances faites par la Belgique à l'État du Congo. — *Doc. parl.*, Chambre, 5 juillet 1901, nº 214, p. 15 et s.

Hosted by Google

dans le pays, de la question de savoir quel régime il conviendrait d'appliquer au Congo, dans le cas où la Belgique exercerait son droit de reprise (1).

La difficulté avait heureusement été prévue dès 1893 et, lors de la revision de la Constitution, le paragraphe suivant fut ajouté à l'article 1er de notre loi fondamentale : « Les colonies, possessions d'outre-mer ou protectorats que la Belgique peut acquérir, sont régis par des lois particulières. Les troupes belges destinées à leur défense ne peuvent être recrutées que par des engagements volontaires. »

Il ne restait donc plus qu'à élaborer une loi organique, et le gouvernement s'acquitta de ce devoir en déposant le 7 août 1901 le projet qui fait l'objet de cette étude.

En prenant cette initiative qui, à première vue, peut sembler prématurée, le gouvernement agissait sagement, car les délibérations de la législature seront grandement facilitées si, au moment où la question de l'annexion se posera d'une manière décisive, on est déjà fixé sur le mode de gouvernement destiné éventuellement à régir la colonie.

Il est d'ailleurs conforme à la raison que la loi organique soit votée préalablement à l'annexion elle-même, de manière à ce que la transition entre l'ancien et le nouveau régime puisse se faire sans dangereuse solution de continuité.

Dans ces conditions, il est du devoir de tous les hommes de bonne volonté de s'attacher dès maintenant à l'étude de l'organisation politique de notre future colonie, afin de familiariser l'opinion publique avec ce problème difficile en lui-même et nouveau pour nous, et préparer ainsi les débats solennels qui assureront la consécration naturelle et définitive de l'expansion coloniale belge par l'annexion de l'État indépendant du Congo (2).

(1) Trois questions furent posées à cet égard par la section centrale, et la Chambre de commerce d'Anvers émit le vœu de voir élaborer à bref délai la loi organique que l'annexion rendra nécessaire.

(2) Nous regrettons vivement de n'avoir eu connaissance des articles publiés par M. Dupriez dans la *Revue générale* de janvier et mars 1902, qu'au moment où cette étude était déjà écrite et de n'avoir pu ainsi renvoyer à son intéressant travail.

Hosted by Google

La nécessité de soumettre les possessions congolaises à un régime différent de celui de la métropole ne saurait être contestée : l'organisme politique destiné à régir un pays européen hautement civilisé ne peut convenir, on l'admettra sans peine, à l'administration des vastes territoires africains que la civilisation vient à peine d'arracher à leur primitive barbarie.

Toute démonstration d'une vérité aussi évidente serait superflue, et c'est à bon droit que le gouvernement, conformément à l'article 1er de la Constitution, a fait du principe de la différenciation la base même de son projet de loi organique.

Les grandes lignes de ce projet sont extrêmement simples.

Il maintient toute l'organisation civile, judiciaire, financière, militaire et administrative créée par l'État indépendant du Congo, ainsi que l'ensemble des codes, décrets et règlements qui constituent la déjà volumineuse législation congolaise.

Quant à l'organisation politique proprement dite, le pouvoir exécutif, une partie du pouvoir judiciaire, la plénitude du pouvoir législatif, y compris le droit de faire les lois de finance, sont attribués au roi, qui agit avec le concours d'un ministre des colonies qu'il nomme et qu'il révoque (1).

Aucun acte du roi ne peut avoir d'effet s'il n'est contresigné par ce ministre, qui est responsable devant le Parlement et qui est donc un ministre belge chargé, comme ses collègues, d'une catégorie spéciale des affaires du pays ; il siège au même titre qu'eux au conseil des ministres, ainsi que dans les Chambres, et les articles 86 à 91 de la Constitution lui sont applicables (2). Sa situation n'est différente de celle des autres ministres qu'en un seul point : dégagé de l'obligation de solliciter des Chambres le vote de son budget et l'adoption des projets de loi qu'il a élaborés (puisque le roi arrête le budget et fait les lois coloniales), le ministre des colonies ne pourra, en outre, être interpellé au sujet des actes de son administration qu'au moment du dépôt du rapport annuel sur la situation morale et matérielle de la colonie. En tout autre temps, les

(1) Art. 1, 5, 6 et 7.

(2) Art. 1 et 14.

Hosted by Google

questions et interpellations relatives aux possessions coloniales ne seront portées à l'ordre du jour des Chambres que si le ministre des colonies y donne son adhésion (1).

Enfin, la loi organique place aux côtés du ministre des colonies un corps consultatif appelé « Conseil colonial » (2), elle attribue au ministre des affaires étrangères belge la connaissance des affaires extérieures des possessions d'outre-mer (3) et assure au roi la faculté de déléguer d'importantes parties de ses pouvoirs administratifs et même de ses pouvoirs législatifs (4).

Il est aisé de démêler l'idée maîtresse qui a présidé à l'élaboration de ce projet : maintenir entre les mains du roi-souverain la direction de toutes les affaires coloniales, soustraire celles-ci dans la mesure du possible à l'ingérence du Parlement, consacrer l'autonomie financière de la colonie, voilà sans aucun doute les buts que ses auteurs ont eus en vue.

Jusqu'à quel point un système de gouvernement colonial établi sur ces bases sauvegarde-t-il dans une équitable mesure tous les intérêts légitimes qui se trouvent en présence? Tel est le problème que nous nous proposons d'examiner au cours de cette étude et, à raison de l'importance primordiale de cet aspect de la question, nous rechercherons d'abord ce qu'il faut penser de la disposition qui enlève aux Chambres belges, pour l'attribuer au roi, l'exercice du pouvoir législatif.

***

Et tout d'abord, une distinction s'impose. Le pouvoir législatif, tel qu'il est entendu dans les constitutions parlementaires et représentatives, comporte dans toute sa plénitude trois fonctions différentes : le vote des lois nouvelles (ce qui constitue la fonction législative proprement dite), le vote annuel des lois de finance et le contrôle général de l'ensemble des actes de l'administration, exercé au moyen du droit d'interpellation et

(1) Art. 13.
(2) Art. 15 et 16.
(3) Art. 17 et 18.
(4) Art. 10.

Hosted by Google

sanctionné par l'adoption ou le rejet des votes de confiance.

De ces trois fonctions, il est évidemment impossible de maintenir la première aux mains de la législature belge.

Élues par des citoyens dont l'immense majorité ignore les besoins d'une colonie, dominées par des préoccupations politiques, en proie aux divisions les plus profondes et à des luttes parfois violentes, les Chambres belges sont manifestement incapables de doter nos possessions coloniales des lois qui leur sont nécessaires, soit en complétant la législation existante, soit en révisant celle-ci.

Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler les plaintes que provoque constamment la confection vicieuse de nos lois, les lenteurs de la procédure parlementaire, qui retardent pendant des années les réformes les plus urgentes et la stérilité générale des débats de nos Chambres, qui paraissent frappées d'impuissance chaque fois qu'elles sont sollicitées d'entreprendre quelque grand travail d'ensemble.

Comment espérer qu'un Parlement qui se montre incapable de légiférer à la satisfaction de ses propres commettants, pourrait s'acquitter au surplus de la tâche, délicate entre toutes, de pourvoir aux nécessités juridiques, sans cesse changeantes, d'une colonie, dont le rapide développement exige une législation souple et aisément appropriable aux besoins nouveaux qui se font sentir de jour en jour.

Au surplus, dans le régime représentatif, les défauts provenant de la lenteur et de l'impuissance parlementaires sont compensés par l'immense avantage du *self government* : les peuples libres préfèrent (et non sans raison) les lois qu'ils ont faites, mal et tardivement, mais eux-mêmes, aux lois, meilleures peut-être, qui leur seraient imposées par un maître. Mais lorsqu'il s'agit d'une dépendance coloniale, dont les populations sont manifestement incapables de se gouverner elles-mêmes, toutes les raisons tirées de la supériorité intrinsèque du régime parlementaire viennent à disparaître, puisque en aucun cas les lois ne peuvent être l'expression de la volonté nationale, et, du moment où elles doivent nécessairement émaner d'une autorité extérieure, mieux vaut confier leur

Hosted by Google

confection à un législateur compétent, éclairé et laborieux qu'à un Parlement ignorant des affaires coloniales, déjà surchargé de travail et élu pour sauvegarder des intérêts qui peuvent être en opposition avec ceux de la colonie.

Le Parlement belge serait donc fort bien inspiré en déléguant au roi le pouvoir de faire les lois coloniales et, en adoptant pareille solution, il ne ferait que suivre l'exemple donné par les puissances, dont l'œuvre colonisatrice est parmi les plus fécondes.

En France, en vertu des sénatus-consultes du 3 mai 1854 et du 4 juillet 1866, le pouvoir législatif dans les colonies appartient au chef de l'État, qui agit par voie de décrets (1).

Ce principe ne souffre d'exception que dans les anciennes colonies des Antilles et de la Réunion, où la législation relative aux matières les plus importantes du droit public et du droit privé ne peut être modifiée qu'en vertu d'une loi ou d'un décret rendu « le conseil d'État entendu ».

Toutefois, même dans les autres colonies, le pouvoir législatif du président de la république n'est jamais exclusif et le Parlement français conserve souverainement le droit de légiférer en toutes matières (2).

Dans les Indes hollandaises, sauf les exceptions spécifiées par la loi (et elles sont peu nombreuses), le pouvoir législatif appartient également au roi, qui peut même déléguer une part considérable de son autorité au gouverneur général (3).

Enfin, dans les colonies anglaises, le droit de légiférer appartient soit à des assemblées élues librement par des corps électoraux plus ou moins démocratiques (c'est le cas pour les colonies de peuplement, dont la plupart jouissent d'un gouvernement parlementaire calqué sur celui de la mère-patrie), soit à des conseils qui, d'après leur composition, se trouvent sous la dépendance plus ou moins directe du ministre des colonies ou de son représentant direct, le gouverneur.

(1) Voyez GIRAULT, *Principes de législation coloniale*, p. 317 et s.

(2) Voyez GIRAULT, *Principes de législation coloniale*, p. 326 et s.

(3) Voyez les intéressants articles parus dans la *Belgique coloniale* des 9 et 16 juin 1901.

Hosted by Google

Il importe de remarquer pourtant qu'en Angleterre comme en France, le Parlement impérial conserve le droit de légiférer pour toutes les colonies indistinctement, mais, de ce qu'en théorie ce droit est illimité, il ne s'ensuit pas que la mère-patrie en fasse grand usage. Bien au contraire, l'exercice de ce droit devient de plus en plus rare et, en dehors des cas tout à fait exceptionnels où il y a quelque grand intérêt impérial à défendre, le Parlement n'intervient plus que dans des matières d'importance secondaire et simplement pour assurer l'uniformité du droit intercolonial privé (1).

La situation du Parlement belge serait, croyons-nous, identique à cet égard.

La délégation du pouvoir de légiférer pour les colonies résultant, non pas d'un texte constitutionnel mais simplement d'une loi votée dans la forme ordinaire, ne peut avoir un caractère exclusif, ni former obstacle à l'activité ultérieure des Chambres, puisque celles-ci ne peuvent limiter leur propre autorité.

Les Chambres, en matière coloniale, resteraient donc investies d'un pouvoir législatif concurrent; d'une manière générale, on peut estimer qu'elles seraient bien inspirées en n'usant de ce pouvoir qu'avec une sage réserve; il est pourtant des circonstances où leur action pourrait être efficace : tel serait le cas notamment où le gouvernement colonial tarderait à réaliser des réformes reconnues nécessaires, tel serait le cas aussi où les Chambres belges seraient appelées à statuer en des matières, où il importerait avant tout de maintenir l'unité de législation entre la colonie et la mère-patrie.

Cette délégation du pouvoir législatif limitée ainsi quant à sa nature devrait être limitée également quant à son étendue.

C'est à la loi organique, dit fort bien l'Exposé des motifs, qu'il appartient de déterminer les garanties constitutionnelles dont les Belges ne peuvent être privés dans les possessions d'outre-mer. Or, parmi toutes les garanties constitutionnelles,

(1) FRANQUEVILLE, *Le gouvernement et le Parlement britanniques*, t. I, p. 176; ILBERT, *Legislative methods*, p. 173; *Journal of the Society of comparative legislation*, 1900, t. V, p. 276.

Hosted by Google

la plus importante, celle sans laquelle toutes les autres ne sont que de vaines formules juridiques, consiste dans l'indépendance d'un pouvoir judiciaire fortement organisé.

Mais un pouvoir judiciaire ne peut être ni indépendant, ni fort, si son organisation peut être constamment modifiée, selon les besoins du moment, par un législateur, qui réunit en même temps entre ses mains l'autorité exécutive.

Pour que les Belges qui s'adonnent à la tâche laborieuse de colonisation trouvent vraiment dans les possessions d'outremer ce minimum de garanties, qui doit constituer le patrimoine inaliénable des citoyens d'un pays libre partout où flotte le drapeau national, il faut donc que (selon la belle expression de Montesquieu) « le pouvoir arrête le pouvoir ». Et comment le pouvoir judiciaire pourrait-il remplir cette mission, alors que les conditions mêmes de son existence seraient à la merci du représentant unique des deux autres pouvoirs, confondus en fait en un seul ?

La réunion entre les mêmes mains du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif est déjà une dangereuse dérogation au principe de la séparation des pouvoirs, qui est nécessairement à la base de tout gouvernement non despotique, mais cette dérogation est justifiée par les impérieuses nécessités inhérentes à un établissement colonial, dans lequel la domination européenne n'est encore qu'imparfaitement assise. Ces mêmes nécessités ne justifieraient pas la subordination du pouvoir judiciaire, car on ne conçoit pas quel intérêt un gouvernement honnête peut avoir à souhaiter l'existence d'une magistrature complaisante, c'est-à-dire d'une magistrature qui n'appliquerait pas avec fermeté et impartialité les lois qu'il a lui-même façonnées en toute liberté.

La stabilité des institutions judiciaires et l'indépendance des juges qui en résulte, si nécessaire dans les états hautement policés, est d'ailleurs plus indispensable encore dans une colonie de fondation récente, où la société se compose uniquement d'un groupe puissant de fonctionnaires disposant de l'autorité publique, d'une poignée de colons européens assez disposés à agir en maîtres, mais qui ne constituent pas toujours

Hosted by Google

une élite, et d'une masse énorme d'indigènes ignorants de leurs droits et partant incapables de les défendre.

En l'absence de toute opinion publique et de tout contrôle parlementaire, seul le pouvoir judiciaire peut défendre les faibles contre les forts et conserver un certain équilibre dans cette société sans cohésion, où les groupes disparates s'entrechoquent fatalement, parce que seul il peut demeurer étranger aux âpres luttes d'intérêt qui y prennent naissance et s'inspirer d'un idéal plus élevé.

Le souci de la paix publique exige donc aussi impérieusement que les droits des colons la création d'un pouvoir judiciaire indépendant et fort et d'ailleurs, en garantissant à tous ses sujets une justice impartiale, l'État assurera à sa domination une base presque indestructible.

L'histoire coloniale démontre, en effet, que les peuplades les moins avancées ne restent pas longtemps insensibles aux bienfaits d'une bonne justice et le secret des étonnants succès administratifs remportés par les Anglais, au cours de leur grandiose expansion coloniale, réside peut-être dans le respect et la confiance qu'ils ont su acquérir, à défaut d'affection, grâce à l'intégrité et à l'impartialité de leur justice (1).

Enfin, un État qui peut invoquer l'indépendance indiscutable de son pouvoir judiciaire se trouve dans une position singulièrement favorable pour résister à certaines tentatives d'intimidation exercées par des puissances rivales, sous prétexte de défendre les droits méconnus de leurs nationaux : lorsqu'un État, militairement faible, peut opposer aux récla-

(1) On raconte à ce sujet une anecdote charmante.

On sait que, dans le droit colonial anglais, le Comité judiciaire du Conseil privé constitue la juridiction la plus élevée.

Or, un jour, un voyageur qui parcourait une des régions les plus reculées de l'Inde, se trouvant chez une tribu sauvage, remarqua de bizarres sacrifices offerts à une divinité mystérieuse, mais toute puissante, qui venait de faire restituer à la tribu les terres que le gouvernement de l'Inde lui avait enlevées précédemment.

Intrigué, le voyageur fit demander aux anciens qui présidaient la cérémonie quel était ce dieu, qui semblait fort en honneur. « Nous ne savons ni qui il est ni d'où il vient, lui répondit-on ; nous savons seulement que c'est une divinité puissante et juste et qu'elle se nomme le *Privy Counsel*. »

Hosted by Google

mations diplomatiques de quelque voisin agressif la décision d'un tribunal manifestement impartial et libre, il invoque l'argument le plus irréfutable dont il puisse être armé (1).

Les intérêts les plus élevés de l'État, les droits des colons, ceux des indigènes s'accordent donc tous pour justifier la création d'un pouvoir judiciaire réellement indépendant, et, pour atteindre ce but, il faut assurer aux règles relatives à l'organisation des tribunaux et à leur compétence la plus grande stabilité possible, en les soustrayant à l'autorité législative du roi, pour les placer sous la garantie de la loi organique et du Parlement belge.

Tel est donc le principe et nous nous réservons de rechercher plus loin, en examinant l'organisation du pouvoir judiciaire, sous quelle forme il pourrait être inscrit dans le texte de la loi organique.

* * *

Voyons maintenant ce qu'il faut penser de l'attribution au roi de la deuxième branche du pouvoir législatif, c'est-à-dire du pouvoir d'arrêter chaque année le budget des recetteset des dépenses de la colonie (art. 5).

Il va sans dire que si les finances congolaises devaient être confondues avec les finances belges en un budget commun, de sorte que toutes les recettes coloniales alimenteraient l'ensemble du budget métropolitain, qui à son tour ferait face à la totalité des dépenses coloniales, il ne saurait être question d'attribuer au roi l'autorité suprême en matière financière : les articles 110 et suivants de la Constitution s'y opposeraient formellement. Mais il ne paraît nullement entrer dans les intentions du gouvernement de créer pareille confusion; son projet, et il faut l'en louer, propose au contraire d'établir une administration financière autonome et décentralisée; la colonie

(1) Il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'un des incidents les plus graves qui ait marqué la vie politique de l'État du Congo (l'affaire Stokes) fut suscité par une irrégularité judiciaire et que cette difficulté ne put être définitivement réglée qu'à la suite d'un procès plaidé en pleine publicité devant un tribunal manifestement indépendant.

Hosted by Google

vivant uniquement à l'aide de ses ressources propres, son budget resterait aussi nettement séparé de celui de la Belgique qu'il l'est aujourd'hui (1).

Et dès lors, la question de savoir à qui doit appartenir le droit d'arrêter le budget colonial devient fort simple.

En effet, du moment où les dépenses coloniales ne sont pas imputées sur le budget belge, pourquoi la législature belge serait-elle investie du droit de consentir des impôts que ses commettants ne paient pas et d'approuver des dépenses que ceux-ci ne seront pas appelés à solder.

En d'autres termes, la législature belge n'étant nullement *représentative* des contribuables congolais, le principe constitutionnel « no taxation without representation » ne peut trouver application et, dès lors, il paraît certain que mieux vaut attribuer la gestion des finances congolaises à l'autorité coloniale, qui connaît les ressources et les besoins des possessions d'outremer, qu'au Parlement belge, qui, surchargé de besogne et peu au courant des affaires coloniales, ne pourrait accorder à l'examen de ces questions qu'une part minime de son temps et de son attention (2).

Pleinement justifié en droit, le principe de l'autonomie financière présente aussi de nombreux avantages pratiques.

La colonie, échappant à la tentation de disposer en prodigue des ressources de la mère-patrie, est obligée d'observer dans ses dépenses les règles de la plus stricte économie et de renoncer à ces organisations administratives compliquées qui, par leur

(1) « La colonie aura un budget et une comptabilité propres, complètement distincts de ceux de la Belgique. » Voyez réponses du gouvernement aux questions posées par la section centrale chargée d'examiner le projet relatif aux avances faites par la Belgique à l'État du Congo, p. 23. (*Doc. parl.*, Chambre, 5 juillet 1901, n° 214.)

(2) Les budgets belges eux-mêmes sont fort mal discutés par les Chambres; l'examen en sections est devenu une formalité; on a constamment recours au vote de douzièmes provisoires, si bien qu'une part importante des crédits est dépensée avant d'être définitivement votée; de plus, les débats budgétaires portent généralement sur d'infimes réclamations locales, de sorte que l'on peut dire que le contrôle des dépenses est à peu près nul.

Enfin, le budget extraordinaire, relégué à la fin de la session, est souvent voté en quelques heures.

Hosted by Google

luxe de personnel inutile, grèvent si lourdement les budgets de certaines puissances. Jouissant d'autre part de la plus grande liberté dans la création des impôts et dans la détermination des modes d'assiette et de perception, les autorités coloniales peuvent, grâce à leurs connaissances spéciales, prévoir la répercussion des différentes taxes sur la situation économique de la colonie et tirer ainsi le meilleur parti possible des ressources qui sont à leur disposition.

Pour la métropole, le système de l'autonomie financière est plus favorable encore : tout en profitant des avantages matériels et moraux que procure une colonie, la mère-patrie ne risque pas de voir ses propres finances compromises par les dépenses engagées dans les possessions d'outre-mer ; elle n'est soumise à aucune contribution régulière de ce chef et ne peut être appelée à intervenir que par voie de subventions exceptionnelles.

Il peut se présenter des circonstances, en effet, où, sans violer le principe de la séparation des budgets, la colonie serait amenée à solliciter l'intervention financière de la Belgique.

Il va sans dire que pareille subvention ne pourrait être consentie que par le Parlement, mais il est permis d'aller plus loin encore et d'affirmer que l'administration congolaise ne parviendra à maintenir l'autonomie financière de la colonie, qu'à condition que ces demandes de subventions soient extrêmement rares et qu'elles soient présentées de manière à respecter d'une manière réelle la liberté des Chambres belges.

En effet, si ces demandes de secours financiers étaient fréquentes ou si elles étaient présentées alors que les situations ne sont plus entières (par exemple pour faire face à des dettes déjà contractées, ou pour achever des travaux déjà entamés), les Chambres se fatigueraient bien vite d'assumer la responsabilité de situations qu'elles n'auraient pas créées et d'être obligées, soit de solder des dépenses engagées sans leur consentement, soit de provoquer en quelque sorte la banqueroute de la colonie ou de quelque grande entreprise connexe.

Placées devant pareille alternative, elles voteraient peut-être les crédits demandés, mais elles ne maintiendraient certes plus

Hosted by Google

le principe de l'autonomie financière et, pour sauvegarder leur liberté dans l'avenir, elles exigeraient que la gestion des finances coloniales fût désormais soumise à leur contrôle.

La colonie du Congo, maîtresse de ses recettes et de ses dépenses au moyen d'un budget nettement distinct de celui de la métropole, pourra-t-elle également emprunter pour son propre compte et se créer une dette publique qui ne se confondra pas avec celle de la Belgique?

Sur ce point, le projet du gouvernement est muet ainsi que l'exposé des motifs qui le précède et, à première vue, ce silence semble, à lui seul, donner à la question une réponse négative.

En effet, la première condition pour qu'une colonie puisse emprunter, c'est qu'elle possède une personnalité propre, qu'elle constitue en un mot une personne civile capable de s'engager.

Or, d'après les principes généraux du droit des gens, la personnalité juridique du Congo s'éteindra par confusion avec la Belgique, dès le moment où la totalité de son territoire aura été annexée par celle ci, de sorte que pour conserver à la colonie, au point de vue économique, une personnalité distincte de celle de la métropole, il faudra que la loi lui accorde expressément la personnification civile (1). Ceci, dans notre droit public, se fait généralement au moyen d'une disposition reconnaissant à l'administration ou à l'établissement public dont il s'agit le droit d'ester en justice et, de l'absence dans le projet de toute disposition de ce genre, on serait donc en droit de conclure que le gouvernement n'a pas entendu attribuer à la colonie du Congo une personnalité juridique distincte de celle de l'État belge (2).

Dès lors, non seulement la colonie *comme telle* serait incapable d'emprunter, mais, de plus, elle serait incapable de con-

(1) Au point de vue économique, l'annexion réalisée de cette manière produirait des effets semblables à ceux qui résultent de l'entrée dans un État fédéral d'un État jusqu'alors indépendant. Celui-ci garde sa dette. (Voir, sur cette question, RIVIER, *Principes du droit des gens*, t. I, p. 69 et s.)

(2) Il n'est pas sans intérêt de remarquer que le texte de la convention du 3 juillet 1890 semblait impliquer l'existence d'un patrimoine unique à partir de l'annexion.

Hosted by Google

tracter, de posséder ou d'ester autrement que sous le couvert de l'État belge, et sa dette actuelle tomberait à charge de la Belgique.

Mais ces conséquences sont en contradiction si manifeste avec l'esprit général de la loi organique, dont les auteurs semblent avoir voulu assurer à la colonie l'autonomie la plus complète possible (1), que nous n'hésitons pas à attribuer ce silence à un simple oubli, qu'il sera facile de réparer en s'inspirant de l'article 1er de la loi française du 19 décembre 1900, qui dote l'Algérie de la personnalité civile et détermine dans quelles conditions cette dépendance peut emprunter.

Cette question de droit une fois résolue, il reste à résoudre la question politique : l'administration coloniale doit-elle être autorisée à user en toute liberté de la faculté d'emprunter, ou le Parlement belge doit-il se réserver à cet égard certains droits de contrôle ?

Il nous paraît qu'en cette matière, la législature belge a un intérêt primordial à intervenir d'une manière active, comme gardienne du patrimoine national (2).

Une fois contractée, la dette devra être payée, soit en capital, soit en intérêts, et, si l'emprunteur n'a pas les ressources suffisantes pour faire face à ce paiement, la mère-patrie, qui ne voudra pas, qui ne pourra pas laisser sa colonie tomber en faillite, sera fatalement amenée à se substituer à elle (3).

Il est donc juste que la métropole, qui pourra avoir à supporter les conséquences de ces engagements à long terme, ait le droit d'exercer un contrôle efficace sur l'usage que fera la colonie du droit d'emprunter.

(1) L'Exposé des motifs contient notamment ce passage : « Quant aux rapports financiers de la colonie et de la métropole, il ressort à toute évidence de l'ensemble de la loi que les finances de l'une et de l'autre doivent être séparées autant que possible. »

(2) Cet intérêt est si évident qu'il avait été reconnu sous le régime de la convention belgo-congolaise du 3 juillet 1890.

(3) C'est ce qui est arrivé en 1895 au moment de l'échéance de la créance Browne de Tiège. Il va sans dire qu'un ministre responsable n'oserait pas chercher à éluder le contrôle des Chambres, en dissimulant un emprunt sous la forme d'une concession, comme cela fut tenté pour la créance en question.

Hosted by Google

Sur un dernier point il importerait, peut-être, de déterminer de manière plus précise la nature des rapports financiers entre la métropole et la colonie : nous voulons parler du régime douanier du Congo.

Aux termes de l'article 4 de l'Acte général de la conférence de Berlin, modifié par l'acte signé à Bruxelles le 2 juillet 1890, il est interdit de créer dans le bassin conventionnel du Congo des tarifs qui ne seraient pas perçus d'une manière uniforme, sans distinction basée sur la nationalité.

Cette disposition interdit même la création d'un régime de faveur pour les marchandises exportées par les différentes métropoles dans leurs propres possessions et, par conséquent, les exportations belges pénétrant dans la colonie du Congo seraient soumises au paiement des mêmes droits que les marchandises d'autres provenances. Néanmoins il est clair que, tout en respectant les stipulations de l'Acte général, le tarif douanier pourrait être rédigé de manière différente, selon que l'on aurait en vue les intérêts exclusifs du trésor congolais ou que l'on tiendrait compte également des desiderata du commerce belge.

Dans le but de sauvegarder ceux-ci, devrait-on accorder à la législature belge le droit d'intervenir dans la fixation des droits de douane congolais?

Nous ne le croyons pas

La métropole comme la colonie (l'histoire des colonies anglaises le prouve) ne peut jouir des bienfaits de l'autonomie financière qu'à condition d'en accepter les obligations, et elle ne peut *à la fois* exiger de la colonie qu'elle vive de ses propres ressources et s'immiscer dans le règlement de son système fiscal, toute immixtion de ce genre aboutissant presque fatalement au déficit dans le budget colonial et nécessitant par conséquent l'intervention pécuniaire de la métropole par voie de subventions.

Au surplus, il va sans dire que l'administration coloniale, dirigée par un ministre belge, cherchera tout naturellement à concilier autant que possible les intérêts du fisc congolais et

Hosted by Google

ceux du commerce national. Mais il serait dangereux d'aller plus loin et toute tentative de protectionnisme colonial doit être énergiquement condamnée, en présence des déplorables résultats produits par la récente législation douanière française, qui soumet la plupart des colonies à un régime fiscal élaboré uniquement en vue de favoriser le commerce de la métropole (1).

En résumé, autonomie financière complète, tempérée seulement par l'intervention de la législature belge en matière d'emprunt, tel serait le système qui serait de nature à assurer le mieux le libre développement économique de la colonie, sans compromettre en rien l'équilibre budgétaire de la métropole.

Des solutions analogues ont prévalu dans la plupart des pays coloniaux.

Dans l'organisation coloniale anglaise, le Parlement impérial ne participe en aucune manière à la confection des budgets des colonies.

Dans les colonies autonomes, le budget est voté par les législatures dans des formes identiques à celles en usage dans le Royaume uni et sans aucune intervention de la part du pouvoir central; dans les colonies de la couronne, il est arrêté par les autorités locales et approuvé à Londres par le ministre des colonies. Celui-ci n'intervient dans la gestion financière de ces dépendances qu'avec une circonspection extrême et presque toujours pour réduire des dépenses ou s'opposer à un emprunt;

(1) Aux termes de la loi du 11 janvier 1892, la plupart des colonies (dites colonies assimilées) sont considérées au point de vue douanier comme faisant partie du territoire métropolitain : il résulte de cette fiction que, sauf disposition spéciale contraire, les marchandises étrangères sont soumises au tarif de la métropole à leur entrée dans une colonie française, tandis que les importations françaises y pénètrent en franchise; mais, par une injustice flagrante, malgré cette fiction de la continuité du territoire, les marchandises coloniales sont soumises au paiement de certains droits à leur entrée en France.

Quant aux colonies non assimilées, des tarifs spéciaux assez élevés depuis la dernière réaction protectionniste sont perçus à leurs frontières et leurs marchandises exportées en France sont considérées comme étant de provenance étrangère et soumises, sauf exception, au tarif général. (Voir GIRAULT, *op. cit.*, p. 529 et s.)

Hosted by Google

dans de très rares occasions, il sollicite du Parlement impérial le vote d'une subvention ou de la garantie d'un emprunt en faveur d'une colonie éprouvée par des circonstances exceptionnelles (1).

En Hollande, le budget colonial fait partie du budget général de l'État, en ce sens qu'une espèce de compte s'établit entre les colonies et la mère-patrie, qui supplée au moyen de subventions lorsque le budget colonial clôture en déficit et qui se fait bonifier les reliquats quand le budget colonial clôture en excédent; de plus, le budget colonial est voté par les États généraux et il semble donc à première vue que la législature exerce sur la gestion des finances un contrôle absolu. Mais à y regarder de près, on constate que cette influence, bien que très grande sous certains rapports, n'est pourtant pas prépondérante. En effet, tout d'abord, le gouverneur général dispose de crédits pour les dépenses imprévues; de plus, il jouit d'une grande latitude pour opérer des transferts de crédit dans les limites du budget; et enfin, si ces virements ne suffisent pas pour rétablir l'équilibre, le gouverneur général prend parfois sur lui de sortir des limites de son budget et d'engager, sous sa responsabilité personnelle, des dépenses dépassant les crédits votés, sauf à se faire couvrir plus tard par un vote des États généraux, qui ne refusent jamais de ratifier des dépenses indispensables (2).

Dans les colonies françaises, les budgets sont préparés par les gouverneurs, délibérés par des assemblées locales (dont la composition diffère selon le degré de développement auquel la colonie est arrivée) et définitivement arrêtés et rendus exécutoires par le gouverneur, agissant comme représentant de l'autorité métropolitaine.

Les Chambres n'ont à intervenir qu'à propos de projets d'emprunts, de concessions ou de programmes de travaux d'une importance exceptionnelle et dans les cas où (conformément à l'alinéa 2 du § 1er de l'article 33 de la loi du 12 avril 1900)

(1) Voir les exemples cités par Sir H. GERMINGHAM, *Institut colonial international*, compte rendu de la session tenue à La Haye en 1901, p. 142 et 146.

(2) Voir *Institut colonial international*, *op. cit.*, p. 148 et s. et 169.

Hosted by Google

des subventions sont accordées aux colonies sur le budget de l'État (1).

Bien que la plupart des colonies soient encore obligées d'avoir recours à ces subventions, les avantages de ce système sont tels qu'il a été appliqué même à l'Algérie (par la loi du 19 décembre 1900).

Précédemment l'Algérie étant considérée comme un prolongement du territoire métropolitain, il n'y avait pas de budget algérien proprement dit, mais, dans une section spéciale du budget français figuraient, d'une part, les ressources de l'Algérie, d'autre part, les dépenses la concernant, de telle sorte que les recettes de l'Algérie alimentaient l'ensemble du budget métropolitain qui, à son tour, faisait face à la totalité des dépenses de ce pays.

Depuis 1900, le budget algérien a été séparé de celui de l'État et actuellement il est établi par le gouverneur général, discuté et voté par des assemblées locales et définitivement réglé par décret du président de la république, sur le rapport du ministre de l'intérieur et sans que la législature française soit appelée à intervenir (2).

*
* *

Nous avons dit que la troisième fonction du pouvoir législatif dans un gouvernement parlementaire consistait dans un contrôle général, exercé sur l'ensemble des actes du pouvoir exécutif au moyen du droit d'interpellation et du vote de motions de confiance ou de censure.

Dans une organisation parlementaire normale, cette fonction n'a pas une importance primordiale, parce que la législature possède, grâce au vote des lois et du budget, des moyens plus efficaces encore d'imposer sa volonté. Il en serait tout autrement dans le système créé par le projet du gouvernement, car le Parlement belge, privé du droit de faire les lois et d'arrêter le budget congolais, n'aurait pas d'autre occasion d'exercer

(1) Voir *Institut colonial*, *op. cit.*, p. 156 et s., 286 et s., 310 et s.; GIRAULT, *op. cit.*, p. 498 et s.

(2) *Institut colonial*, *op. cit.*, p. 256 et s.

Hosted by Google

une action quelconque sur la gestion de l'administration coloniale.

L'exercice de ce droit de contrôle général est réglé de la façon suivante par le chapitre II du projet, intitulé : « Du rapport annuel aux Chambres » :

« ART. 11. Chaque année, il est présenté aux Chambres, au nom du roi, un rapport sur l'administration des possessions coloniales.

« Ce rapport contient tous les renseignements propres à éclairer la représentation nationale sur la situation politique, économique, financière et morale de ces possessions.

« ART. 12. Le budget des possessions coloniales, pour l'année courante, ainsi que le compte définitif des recettes et des dépenses du dernier exercice clôturé, sont communiqués en annexe du rapport annuel.

« ART. 13. Lors du dépôt de ce rapport, les Chambres examinent les actes de l'administration coloniale.

« En tout autre temps, les questions et les interpellations relatives aux possessions coloniales ne seront portées à l'ordre du jour des Chambres que si le ministre des colonies y donne son adhésion. »

Les deux premiers articles et le paragraphe premier de l'article 13 organisent, sous une forme simple et rationnelle, le contrôle que les Chambres sont appelées à exercer; une procédure semblable est en usage dans les Parlements hollandais et anglais et donne d'excellents résultats, en mettant en une fois sous les yeux de la représentation nationale un tableau complet de la situation matérielle et morale des dépendances (1).

Mais, quant au dernier paragraphe de l'article 13, nous estimons qu'il soulève de nombreuses et graves objections.

(1) Pour les Indes hollandaises, voir *Institut colonial, op. cit.*, p. 147.

Pour l'Inde britannique, le rapport porte le nom de *Exposé du progrès moral et matériel et de la situation de l'Inde*.

Il est extrêmement complet, conformément au vœu de la loi 21 et 22 Vict. C. 106 s. 53. Tous les dix ans il est fait un rapport récapitulatif et ,en 1889, fut publié un rapport général sur les trente années précédentes. Il n'y a pas de rapport général pour les autres colonies.

Hosted by Google

Et tout d'abord, constatons immédiatement une contradiction manifeste entre les articles 13 et 14 de la loi organique : le paragraphe final de l'article 13 dit que, sauf lors du dépôt du rapport annuel sur la situation de la colonie, « les questions et interpellations relatives aux possessions coloniales ne seront portées à l'ordre du jour des Chambres que si le ministre des colonies y donne son adhésion », ce qui signifie évidemment que ce ministre aura simplement le droit de refuser de répondre aux interrogations qui lui seraient adressées, puisqu'il est bien clair qu'il ne peut dépendre de l'exécutif de régler l'ordre du jour de la législature (art. 46 de la Constitution).

Mais, d'autre part, l'article 14 du projet rend applicable au ministre des colonies les articles 86 à 91 de la Constitution. Or, parmi ceux-ci figure le texte suivant : « les Chambres peuvent requérir la présence des ministres » (art. 88 *in fine*), ce qui veut dire que ceux-ci ont le devoir de répondre *à tout moment* aux interpellations qui leur seraient adressées.

« Puisque les Chambres sont appelées à surveiller et à contrôler les actes du pouvoir exécutif, dit M. Thonissen, en commentant l'article 88 de la Constitution, il serait en même temps injuste et absurde de refuser aux représentants de ce pouvoir la faculté de se faire entendre devant leurs juges. Par contre, les Chambres ont de leur côté le droit de requérir la présence des ministres. Les intérêts du pays exigent qu'elles puissent *toujours* se prononcer en parfaite connaissance de cause. *Le droit d'interpeller les dépositaires du pouvoir est une des attributions les plus utiles et les plus nécessaires* (1). »

En présence d'une contradiction aussi flagrante, quel est celui des deux textes qui doit disparaître ? Sans hésiter nous répondons que c'est la disposition de l'article 13 de la loi organique qui ne peut subsister.

En effet, il importe de ne pas se méprendre sur la situation juridique que la loi organique entend attribuer au ministre des colonies : celui-ci, nous l'avons déjà dit, sera un ministre belge,

(1) *La Constitution belge annotée*, 3e édition, p. 254.

Hosted by Google

faisant partie du conseil des ministres et siégeant dans les deux Chambres, au même titre que ses collègues des autres départements.

Sur ce point aucun doute n'est possible, l'Exposé des motifs est formel (1) et, dès lors, le législateur pourrait-il, en vertu du paragraphe final de l'article 1er de la Constitution (2), apporter une modification quelconque aux prérogatives et aux devoirs de ce conseiller de la couronne, tels qu'ils sont définis par le chapitre II de la Constitution, et spécialement pourrait-il le soustraire à l'obligation qui résulte du paragraphe final de l'article 88 de la Constitution?

Nous ne le croyons pas et nous sommes convaincus que du moment où le chef de l'administration coloniale est assimilé aux ministres belges, cette assimilation doit être complète et absolue et que, jouissant de leurs prérogatives, il doit être soumis à toutes leurs obligations, sans en excepter une seule.

En effet, si l'article 1er de la Constitution (en déclarant que les colonies sont régies par des lois particulières) permet de créer *à côté* de notre système constitutionnel, un système tout différent pour le gouvernement des possessions d'outremer, il ne permet pas d'introduire *dans le cadre de la Constitution* des dispositions destructives de ses principes essentiels.

Rien ne s'opposerait, par exemple, à ce que la loi organique attribuât au roi, pour tout ce qui concerne les affaires coloniales, un pouvoir absolu, dégagé de tout contrôle parlementaire et exercé par l'intermédiaire de fonctionnaires responsables devant lui seul; on se trouverait alors *en dehors* de la Constitution et la liberté du législateur serait sans limite,

(1) Voici en quels termes s'exprime l'Exposé des motifs :

« Agent du souverain, responsable devant les Chambres, le ministre des colonies doit être nommé et révoqué par le roi. Il sera donc ministre belge chargé d'une catégorie spéciale des affaires du pays. A ce titre, il fera partie du conseil des ministres et sera mis sur le même rang que ses collègues. Les dispositions des articles 86 à 91 de la Constitution doivent dès lors lui être applicables. »

(2) « Les colonies, possessions d'outre-mer ou protectorats que la Belgique peut acquérir, sont régis par des lois particulières. »

Hosted by Google

puisque pareille organisation concernerait *exclusivement* la colonie et serait *sans contact aucun avec la législation belge*.

Mais, du moment où l'administration coloniale est *rattachée* au système politique consacré par la Constitution, grâce à l'attribution de la qualité de ministre belge au chef de l'administration coloniale, les droits et les devoirs de celui-ci à l'égard des pouvoirs belges doivent nécessairement être réglés conformément à la Constitution, dont la force obligatoire demeure intacte en tout ce qui ne concerne pas exclusivement la colonie.

En d'autres termes, on ne saurait concevoir qu'une simple loi puisse modifier la situation constitutionnelle d'un conseiller de la couronne belge, à raison du caractère colonial des affaires traitées par son département ; à cet égard, le paragraphe final de l'article 1er de la Constitution est entièrement inopérant.

Mais la disposition de l'article 13 n'est pas seulement inconstitutionnelle, elle est aussi mauvaise en soi et sans exemple dans la législation des autres pays coloniaux.

Il est inadmissible, en effet, qu'en présence d'un fait provoquant l'émotion publique, les députés de la nation n'aient pas le *droit* (et une simple faculté soumise à une condition potestative n'est pas un droit) de demander *immédiatement* aux représentants du pouvoir telles explications que de raison.

Il est plus inadmissible encore de les priver du droit de provoquer des explications préalables de la part du gouvernement, lorsqu'ils ont lieu de croire que celui ci est à la veille d'engager le pays, par quelque démarche décisive, dans une politique coloniale déterminée.

Il importe de ne pas l'oublier, par le fait d'un acte de l'administration coloniale, la responsabilité de la Belgique peut se trouver gravement engagée à l'égard d'une puissance étrangère, puisque la Belgique et sa colonie ne constitueront plus qu'une seule personne du droit des gens et, dès lors, il est juste que les députés de la nation, qui peut être appelée à supporter les conséquences d'une politique, aient tout au moins le droit d'en signaler les dangers avant qu'il ne soit trop tard.

Et comment cherche-t-on à justifier cette suppression du droit d'interpeller en tout temps le ministre des colonies?

Hosted by Google

« Il est aisé de comprendre, dit l'Exposé des motifs, qu'il y aurait de graves inconvénients à ce que les questions relatives au gouvernement de la colonie fussent portées devant les Chambres en dehors de l'époque du dépôt du rapport annuel.

« De semblables discussions, qui pourraient se renouveler à tout propos, seraient de nature à entraver la marche régulière de l'administration de la colonie et elles transformeraient le légitime contrôle des Chambres en une ingérence contraire à l'économie de la loi organique. »

Cette argumentation se résume en réalité en une simple affirmation, et on ne discerne d'ailleurs pas de quelle manière le contrôle parlementaire pourrait entraver la marche régulière de l'administration coloniale ou détruire l'économie générale de la loi organique.

L'idée fondamentale de celle-ci réside dans la création d'une administration coloniale jouissant de la plus large autonomie possible, de manière à ce que son action créatrice ne soit pas entravée à chaque pas par les lenteurs et les incertitudes des débats parlementaires.

La loi organique attribue donc à bon droit à l'autorité coloniale des pouvoirs lui permettant de prendre librement les initiatives les plus larges et les plus hardies; mais résulte-t-il de là que ces pouvoirs doivent être soustraits à tout contrôle efficace, par l'effet d'une disposition qui permettrait au gouvernement de remettre systématiquement toute discussion, jusqu'au moment où le Parlement se trouverait devant des faits accomplis?

Nous ne le croyons pas. Sans nier les dangers de l'action obstructive des Parlements, de leur mauvaise méthode législatrice et de leur gestion financière parfois imprévoyante, leurs critiques les plus sévères reconnaissent pourtant qu'ils constituent d'excellents instruments de contrôle.

C'est à une mission de contrôle que les auteurs du projet ont voulu, avec raison, restreindre l'action du Parlement belge dans l'administration coloniale, mais dans les limites de cette mission, son autorité doit demeurer entière et sa liberté ne doit pas être enchaînée.

Hosted by Google

Au surplus, il serait contraire à l'esprit de nos institutions de soustraire l'administration coloniale de façon aussi complète au contrôle de la législature, en qui, dans un état parlementaire, réside la véritable souveraineté. Les liens moraux qui doivent unir la colonie à la mère-patrie ne seraient certes pas resserrés par une politique, qui priverait la nation de toute participation dans le gouvernement des dépendances; et il est fort douteux que l'absence de tout contrôle extérieur soit favorable à l'administration coloniale elle-même.

L'absence d'une opinion publique éclairée et d'une presse indépendante et bien renseignée, constitue toujours un danger pour une administration, parce que c'est dans les critiques dont elle est constamment l'objet, qu'elle peut le mieux puiser la force nécessaire pour se réformer, ou pour s'imposer une discipline capable de la tenir indemne de toute pratique abusive.

Or, dans une colonie naissante, ces facteurs si importants pour la salubrité politique font nécessairement défaut et, dès lors, il est bien imprudent d'énerver le seul contrôle possible : le contrôle parlementaire, en forçant le législateur à réserver ses critiques jusqu'au moment où les faits qu'il veut dénoncer seront à peu près oubliés ou n'intéresseront plus guère l'opinion publique.

Dans aucune législation étrangère on ne trouve des restrictions semblables à celles que le projet du gouvernement cherche à imposer au Parlement belge.

En France, les interpellations adressées au ministre des colonies sont soumises au droit commun des règlements des deux Chambres, et il en est de même en Hollande, bien que le législateur néerlandais ait, en outre, l'occasion d'examiner de très près les actes de l'administration coloniale lors du vote du budget qui lui est présenté, accompagné d'un rapport fort détaillé.

Enfin, dans les deux Chambres du Parlement anglais, les spécialistes posent fréquemment, soit au ministre des Indes, soit au ministre des colonies, des questions, que ceux-ci ne peuvent laisser sans réponse.

Hosted by Google

L'opinion publique ne s'émeut nullement de cette activité parlementaire ; au contraire, elle se plaint de ce que le rapport annuel sur la situation matérielle et morale des Indes soit généralement discuté à la fin de la session, c'est-à-dire à un moment où l'attention publique est lassée et peu vigilante. Aussi, lorsqu'une question importante se présente, l'opposition n'hésite pas à provoquer un débat à d'autres moments, soit en proposant un vote de censure, soit par une motion dite « d'ajournement », soit enfin au moyen d'un amendement présenté pendant la discussion de l'adresse ou de l'article du budget fixant le traitement du ministre des colonies, si l'affaire est du ressort de ce dernier (1).

Telles sont les observations que nous suggèrent les articles du projet de loi organique relatifs à l'attribution du pouvoir législatif, et nous croyons avoir établi que, sous la réserve du pouvoir concurrent du Parlement, l'on peut, sans danger, confier au roi la faculté de légiférer en toutes matières, sauf deux : l'organisation judiciaire et la dette publique.

Il nous reste à examiner, dans un prochain article, *de quelle manière* le roi serait appelé à exercer ses pouvoirs législatifs et sur quelles bases il conviendrait d'organiser le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif.

H. SPEYER.

(1) Voir *Institut colonial*, *op. cit.*, p. 148; ILBERT, *Government of India*, p. 168, note A.

Le traitement du ministre de l'Inde est imputé sur le budget de l'Inde et échappe donc au vote du Parlement.

Hosted by Google

UNE ENQUÊTE JUDICIAIRE EN KABYLIE

Un soir d'août, nous prenions l'absinthe devant le petit café du cap Aokas, sur la route de Bougie à Djidjelli. Nous contemplions l'admirable baie de Sidi-Yaya, incendiée par un couchant superbe : le ciel, lavé de mauve et de vert pâle, éclaboussé de pourpre et d'or, semblait une soie diaphane tendue par le zéphir au-dessus de la mer de nacre endormie, sur laquelle se détachait, lugubre, la carcasse désemparée du *Sarokoski*, naufragé à la côte par une nuit horrible de l'hiver précédent. Du Kermont me racontait le drame : « Ces flots, si calmes à présent et si calins, étaient cette fois-là noirs comme l'encre et roulaient, avec un acharnement de fauves, ce misérable trois-mâts, rasé et balottant dans ses flancs entr'ouverts vingt malheureux dont la folie de la peur martelait le crâne. A peine si, de la côte, couverte de monde, on entendait leurs cris; à peine si l'on voyait, contre un ciel de suie, la silhouette agonisante du navire cabre dans la tempête. Le mousse se jeta à l'eau; la mer le broya contre les roches noires et lança comme un défi le petit cadavre aux pieds des spectateurs terrifiés. Le capitaine se retira dans sa cabine, confiant à Dieu ou au diable le dénouement du drame dont il ne voulait pas voir le dernier acte. Il absorba un litre, deux litres peut-être de rhum et mourut en vrai polonais. La nuit fut longue et affreuse. Le matin, on put sauver ce qui restait de l'équipage, et les flots amenèrent, dompté, le navire à la côte. »

Et maintenant, comme le tigre repu adoucit son regard sombre et se couche, gracieux, près des os décharnés de sa

Hosted by Google

victime, la mer heureuse se reposait, caline, sous son voile de soie mauve, sur lequel se détachait la sombre carcasse du *Sarokoski*.

Le feu de ma cigarette me brûlait les doigts ambrés de nicotine, le pernicieux Pernod avait élargi les portes de ma sensibilité naturelle, et j'assistais en rêve à ce drame qu'évoquait si bien du Kermont par ce beau soir d'août devant la baie nacrée de Sidi-Yaya.

Des cris lointains de singes me firent sortir de ma songerie; ils nous arrivaient avec la secouée des feuilles sous le vent de la nuit tombante. « Ils voient quelque chose sur la route, dit du Kermont, chacal ou panthère, ou simplement un homme. » Le galop d'un cheval sur la route, sonore, confirma bientôt cette réflexion. Le Kabyle sauta à terre, couvert de sueur et de poussière, et, tandis que son cheval renâclait à la brise, il baisa la main de l'administrateur. « *Ouach?* (qu'y a-t-il?) » lui fit du Kermont. L'homme parla d'une voix rapide et gutturale : un indigène avait été blessé d'un coup de feu et on demandait justice. « *Soi, soi, emchi!* » (c'est bien, tu peux partir!) Et du Kermont le congédia. Le cavalier se remit en selle et galopa le long des falaises, dans la nuit qui tombait. « Demain, à cheval, dit du Kermont, nous partirons à l'aube, n'oubliez pas votre *block*... »

Bien avant le jour, devant le bordj (1), les hommes de corvée avaient amené leurs mules et leurs chevaux tout sellés. Pour être tôt là, ils avaient marché une partie de la nuit. Ils étaient accroupis aux pieds de leurs bêtes, se réchauffant à la buée tiède de leurs naseaux, car un froid vif montait de la mer, sur laquelle glissait à peine la pâle lueur de l'aube. A notre arrivée, ils se levèrent et saluèrent silencieusement, comme dans les évocations des génies d'Aladin, et nous tendirent l'étrier.

Le « kalifat » du Kermont prit la tête, suivi du « toubib » (médecin) Koziel et d'un spahi, l'interprète.

Je chevauchais derrière eux, suivi à mon tour des corvéables

(1) Maison entourée d'un rempart, où se réfugient les colons en cas de révolte.

Hosted by Google

propriétaires de nos montures; nous descendîmes le chemin en S qui mène du bordj à la route de Bougie et nous longeâmes la mer, dont les flots clapotaient au pied des profondes falaises dévalant à notre droite, tandis qu'à notre gauche se dressaient les roches des monts Bahor, dont une pointe, coupée par la route, forme le cap Aokas.

Le soleil sortit de l'eau grise et savonneuse et auréola de lumière rose un amas de gros galets ronds culbutés sur la plage, comme un panier de fruits inconnus et gigantesques, que frangeaient d'écume les vagues mouvantes de la mer caressante. Des jardins s'ouvraient sur notre chemin, étalant leur verdure odorante, bananiers et ricins, lauriers et vignes chargées d'énormes raisins qu'on eût dit de velours bleu.

Brusquement, quittant la grand'route, nous tournâmes vers le sud; l'Oued-Djemma, dont nous suivions le cours, rampait en ce mois d'août sur le sable d'or d'une large vallée, et reflétait en ses eaux claires les mille nuances des cailloux, avec le vert éteint des tamaris et des lauriers roses dont le feuillage est toujours secoué par le vol des merles, des geais verts ou des tourterelles au vol claquant.

Bientôt la vallée se rétrécit et les montagnes, délicatement bleues et violettes le matin, précisent leurs contours et montrent leur puissante végétation de chênes verts, d'eucalyptus et de lianes.

Nous abandonnâmes la rivière pour prendre sous bois des sentiers de traverse qui montent dans la rocaille roulante, longeant de tout près les bords de la rivière, à pic. Nos bêtes grimpaient ces chemins de chèvre, fouettées par les branches flexibles. Cependant, le soleil en plein ciel criblait maintenant de traits la forêt, étalant sur le sol une marbrure d'or; les troncs moussus des chênes s'élevaient comme les colonnes d'une sombre et silencieuse cathédrale en ruines où se dresseraient, hideux, des serpents à demi-dépelés qui étaient les souples et géantes lianes. Une fraîcheur relative naissait de cette ombre, mais quand on sortit du bois, une bouffée nous incendia le visage. Le sentier s'élevait à trois cents mètres au-dessus de la rivière, vertigineusement, et le filet d'eau, coulant sur l'ocre

Hosted by Google

éblouissant du sable, était comme une faveur bleue dénouée parmi les roses des lauriers. Et maintenant voici les mouches harcelantes et la fatigue de la selle et la soif.

Enfin, une source! Bah! déjà nos chiens se vautrent dans l'eau glacée qu'ils lappent et transforment en boue. Il y avait dix heures que nous chevauchions. Au détour du sentier, à l'ombre, le cheik des Beni-Abbas et une suite de quatre cavaliers nous attendaient, car une autre route, ignorée de notre guide, s'imposait. Ils nous saluèrent de mille salamalecs et le cheik à barbe grise nous précéda dans le nouveau sentier plus tortueux, plus rocailleux encore que le premier; son burnous de laine écrue cachait presque la croupe de sa magnifique jument, sur la robe de neige de laquelle éclatait le rouge ardent d'un coin de la selle brodé d'or vert.

En file indienne suivaient : du Kermont, dont le casque de liège, grossissant la tête, bleuissait d'ombre les épaules couvertes de molleton clair. Sur son cheval bai luisaient des reflets de bronze florentin; le toubib laissait pendre ses longues jambes sur les flancs d'une mule rétive qu'il fouettait d'une branche verte; derrière moi, trottinant, les compagnons du cheik; sur le flanc très raide de la montagne, le spahi, tenant en croupe deux jeunes singes grimaçants qu'il venait de capturer, galopait, retenant en de prodigieux équilibres sa fine bête aux jambes frêles. Sous les roches du sentier, le soleil marquait des ombres d'encre; dans le ciel, trois vautours planaient, le cou tendu.

Enfin de petits villages parurent, amas de nids blancs et rouges, accrochés dans le feuillage sombre de très vieux noyers. On traversa d'abord quelques champs de millet, d'où s'envolèrent en piaillant des milliers d'oiseaux maraudeurs; des figuiers gris étendaient leurs branches sur notre passage, nous offrant leurs fruits crevassés et débordant de chair sucrée.

On arriva, en traversant une foule de Kabyles en haillons, tassés sur notre route; beaucoup d'entre eux n'avaient jamais vu de « Roumis »; il fallait du reste l'événement du jour pour amener dans ce coin perdu le groupe blanc que nous formions.

Hosted by Google

Drôle et pauvre et silencieux village que Louiba ! Pas de rue. Ça et là, des tas de maisons grises ou blanches recouvertes de tuiles rouges ou de chaume, avec un ou deux trous carrés pour fenêtres; des linges pendent, aveuglants de couleurs, aux branches de figuiers brûlés et gris de poussière, dont quelques bourriquots grignotent les jeunes pousses ou les fruits trop mûrs tombés sur les fumiers... Puis des verdures, des jardins ravinés par les pluies; de nouveau, quelques maisons perchées en gradins. Le tout dort dans l'ombre d'un bois de noyers, que trouent à peine quelques rais de soleil où se chauffent de lamentables vieillards à barbe blanche, leur burnous usé laissant passer leurs rotules noueuses. De leurs pauvres mains longues et maigres, ils agitaient une brindille pour chasser les mouches importunes. Ils nous regardaient sans curiosité, le front fermé. Nous mîmes pied à terre chez le cheik, qui voulut nous servir de sa main. Une table carrée fut couverte d'une nappe très propre, où des plats de terre peinte se rangèrent. Des chaises manquant, du Kermont s'empara d'une caisse à sucre et s'assit avec l'appréhension d'un effondrement prochain. Le toubib et moi, nous nous assîmes sur un tapis; les autres, dehors, attendaient, en pauvres diables, la sortie des gamelles.

Le cheik nous apporta lui-même le *méchoui* (1), et c'était comique et triste à voir ce chef de tribu à barbe blanche, vénérable, prendre des airs de garçon de restaurant en servant de ses mains les roumis, les infidèles qui venaient en vainqueurs s'attabler chez lui.

Le méchoui est un rôti de mouton monstre; c'est-à-dire que la bête entière est servie : tête, pattes et queue, dans un plateau de bois. Dépouillée et vidée, on l'empale au-dessus d'un énorme brasier, et, tandis qu'un cuisinier improvisé tourne la broche, un autre, non moins improvisé, arrose la chair grésillante d'un mélange de beurre et de tomates. Dorée, croustillante, la pièce est apportée brûlante, et chacun, s'aidant d'un couteau, d'un bout de bois, ou simplement de ses doigts,

(1) Plat caractéristique des tribus du sud, servi ici exceptionnellement.

Hosted by Google

arrache un lambeau de viande qu'il choisit et mange à même. Entre amis, ça ne manque pas de charme, mais, regardez les ongles de vos voisins : ils deviennent des griffes, leurs dents des crocs ; cette façon de manger vous change un peu en fauve, et pour un rien on se sentirait l'envie de se jeter les uns sur les autres en hurlant. Le méchoui passa un vilain quart d'heure en notre compagnie ; on l'emporta, sérieusement endommagé ; les pauvres bougres de la cour, le spahi, les gens de la suite du cheik et les corvéables l'arrêtèrent au passage. Ils mastiquaient sauvagement la viande rouge, sans un mot, en roulant des regards blancs. Le peu qui restait fut offert aux curieux de la route, qui ratissèrent les os et sucèrent les moelles. Les chiens emportèrent la carcasse décharnée dans la montagne, où des chacals vinrent la leur disputer. Puis arriva le traditionnel couscous, dont nous mangeâmes quelques boulettes roulées dans le creux de la main et lancées d'un geste aussi sûr qu'élégant dans la bouche large ouverte. Pour dessert, des noix toutes épluchées dans un bassin d'eau claire, et des figues fraîches.

Après le café et une légère sieste, nous nous rendîmes auprès de la victime, dont, heureusement, la patience était sans borne...

C'est à deux cents mètres d'ici. Après avoir enjambé des fossés, des tas d'ordures, des arbres couchés, nous arrivâmes dans une cour où grouillait une foule loqueteuse, puante et sale ; des chiens nous assaillirent : une grêle de pierres leur caressa les côtes, et nous entrâmes dans... l'expression me manque absolument pour peindre ce que les mots : taudis, antre, bauge, désigneraient mal.

Le blessé gisait sur un amas de burnous et de peaux de moutons ; la langue, desséchée par la fièvre, n'articulait alors aucune plainte. Une balle reçue à bout portant lui avait broyé les jambes. L'odeur épouvantable des blessures, des respirations malsaines et des déjections infestait l'air de ce réduit sans nom. Les mouches rayaient de leur vol énervant cette pestilence que respiraient pourtant les parents, les amis de la victime. Le toubib découvrit les jambes du blessé. Horrible !

Hosted by Google

Les os fracassés bruissaient sous les chairs tuméfiées. Il y avait trois jours qu'on l'avait ramassé à la porte d'une femme, dans le sang. Les cris qu'il poussa lorsque le docteur voulut sonder ses plaies furent ceux d'une bête déchiquetée vive.

J'ai essayé de noter ces épouvantables interjections, l'imitation en est cruelle et grotesque; le comédien qui les rendrait à la scène, telles qu'il eût pu les entendre, serait ridicule et certainement sifflé.

Ah! yemma (ah! maman), ah! yemma! Ah baba, baba! Puis, très vite, comme grelottant : ta ta ta ta ta ta. Strident : Hou! En une plainte d'enfant : Ah! yemma, ah! yemma! Invoquant son patron sur le ton de Bonnefoy criant son *lamma sabactani:* Ah! Sidi-Saïd! Puis un cri, inhumain, atroce, sentant l'enfer : HOUAH! AÏE! *chitane!!!*

Il se débattait dans les mains du docteur, comme la bête dans celles du boucher, puis la petite plainte douce d'enfant qui souffre, recommença : Ah! yemma, ah! yemma! Le docteur se releva :

« Il faut te faire porter tout de suite à l'hôpital, dit-il, il est grand temps, autrement tu es foutu!

— Moktoub, dit l'Arabe! Crever qu'une fois! » Il étendit la main vers un paquet de sucre scié, en prit un morceau qu'il croqua, et chercha à dormir. Un pansement sommaire, et nous partîmes...

A la porte, le père pleurait, pauvre vieux! De ses yeux rouges, les larmes coulaient dans les rigoles bronzées de son visage et se perdaient dans sa barbe grise. Eh bien? dit-il, en s'accrochant à moi.

« Il guérira, lui dis-je, si Allah le veut et Sidi-Saïd. » Je lui glissai dans la main une petite pièce blanche qu'il cacha, et ses yeux se séchèrent.

L'assassin attendait, tranquille, chez lui, notre visite. C'était un bel homme de 30 ans au plus. Grand, svelte, la taille haute et fière.

Amara Ahmed ben-Ali nous reçut sans crainte; son œ noir ne fuyait pas le regard du kalifat.

« Tu es bien Amara-Ahmed ben-Ali?

Hosted by Google

— Je suis celui-là.

— C'est toi qui a blessé Saïd ben-Allouch?

— C'est moi qui l'ai blessé.

— Comment, et pourquoi? »

Le tortchman (1) traduisait questions et réponses, quoique le kalifat du Kermont comprît très bien la langue, mais ainsi le veut la loi.

« J'étais allé faire la moisson dans la plaine, je rentrai le soir du lendemain; je n'avais rencontré personne dans le village.

« Ouari-Mamina, ma première femme, me dit qu'un homme était venu la veille, gratter à la porte en appelant doucement : Ouari-Mamina! puis il avait poussé la porte, elle était bien fermée. Cet homme devait être accompagné d'un ami, elle les entendit parler à voix basse en s'éloignant. Je pensais bien qu'ils reviendraient. Alors, je dis à Ouari-Mamina : Va dormir près de Marouani-Fathima qui est ma seconde femme. Je chargeai mon fusil avec soin, et m'étendis ici, en face de la porte... »

Il se coucha, le fusil à l'épaule, pour reconstituer la scène : le seuil était élevé de deux hautes marches; le kabyle était donc sous le niveau de la rue.

« J'avais laissé la porte légèrement entr'ouverte, continua l'accusé, le froid me tenait éveillé, et aussi l'attente. Vers minuit, un frôlement de burnous contre la muraille, le craquement d'une cheville sur le pavé, un grattement à la porte, un souffle haletant dans le silence. La porte glissa lentement sur ses gonds, et dans le cadre presque clair, je vis, entourée de milliers d'étoiles, une haute silhouette courbée. Ouari! murmurait-on, Ouari-Mam... Mon fusil partit presque seul, comme le tonnerre, faisant trembler les murailles, emplissant la chambre de fumée. D'un bond, je fus dehors, un homme était par terre, un autre s'enfuyait. Et voilà! maintenant, emmène-moi. Je ne sais si les roumis comprendront; pour moi, je suis content. »

(1) Tortchman, interprète.

Hosted by Google

Il remit son fusil au spahi et nous fit voir dans une grande jarre de terre blanche plus haute qu'un homme, et que l'on emplit d'orge l'hiver, le passage de la ballè à la sortie du corps de la victime. Un long roseau fut passé dans les deux trous. La marche du projectile était surabondamment prouvée. Le kabyle n'avait pas menti.

On appela Ouari-Mamina; elle vint dans un gracieux déhanchement se prêter aux questions d'usage auxquelles elle répondit sans le moindre étonnement, sans la plus petite émotion. Tandis que le kalifat l'interrogeait, je fis d'elle un croquis aussi complet que me le permettait de le faire le trouble dans lequel me mit son regard inquiet de bel animal implorant.

Son front bombé se moulait sous un turban de soie, vert et or, frangé de noir; ses cheveux mêlés à des tresses de laine brune, entouraient ses oreilles où pendaient des anneaux de cuivre. Ses yeux larges, son nez mobile, sa bouche de sphynx modelés dans l'or mat de son visage ovale, formaient un ensemble extraordinairement harmonieux; mais ce bel écrin était vide, le cœur était totalement absent de cette poitrine altière, et le bruit de ses bracelets d'argent, rappelait plutôt le son des grelots.

Ouari-Mamina raconta la chose terrible avec la candeur d'une perruche savante; son gazouillement charmait comme un chant d'oiseau, mais ce n'était qu'un gazouillement.

Quand j'eus terminé mon croquis, du Kermont termina son interrogatoire et fit appeler Maouri-Fathima : « Ouari-Mamina a dit la vérité, dit-elle, *ak Arbi!* je le jure! » Elle étendit la main et cracha par terre; elle se retira et reprit dans un trou du mur la cigarette encore fumante qu'elle y avait déposée.

Le soir tombait, on alla se coucher. Le cheik avait étendu des tapis par terre et des oussadas (1) remplis de laine. On s'étendit tout vêtus, les yeux au plafond ou regardant par la porte ouverte la chevauchée des nuages devant la lune, dans la lourde atmosphère d'une nuit d'orage. Le vent s'élevait, froissant le noir feuillage des noyers; dans la montagne, des

(1) Sacs.

Hosted by Google

chacals glapissaient à la poursuite d'un lièvre dont on devinait au lancé la course éperdue. Les chiens kabyles leur répondaient. Des éclairs brillèrent comme des épées, et le roulement du tonnerre, d'abord lointain, s'approcha. Bientôt ce furent des craquements épouvantables suivis aussitôt d'un silence angoissant; les grands arbres eux-mêmes ne gémissaient plus, les chacals, les chiens faisaient trève de leurs aboiements. Puis, de nouveau, le vent tordit les grands arbres, les chacals reprirent leur chasse de mort, les chiens, un à un d'abord, puis en *tutti quanti*, leur lugubre sérénade... qu'interrompait de nouveau à tribord et à bâbord la bordée de l'artillerie céleste...

Et je songeais aux *ah! yemma*, du blessé, à la conscience tranquille du meurtrier, et aux beaux yeux larges de Ouari-Mamina et à sa bouche de sphynge.

II

Cette nuit sans sommeil, passée sur le sol, m'avait rompu; le froid de la pluie, l'humidité de tous ces grands arbres saignants au lever rouge du soleil, mettaient au cœur un indéfinissable malaise.

Les chevaux s'ébrouaient, secouant les perles dont la pluie avait enrichi leur crinière. Après avoir absorbé un dé de café bouillant qui nous rechevilla l'âme, nous nous mîmes en selle pour le retour. Amara Ahmed ben Ali nous attendait, le fusil sur l'épaule, et portait lui-même la *pièce à conviction* que lui avait rendue le spahi.

Ouari-Mamina et Maouri-Fathima, sur le seuil, nous regardèrent passer. Pas un adieu, pas une larme, pas un geste, n'interrompit leur attitude de gracieux ruminants. *Mochtoub!* c'est écrit!

Le vieux cheik nous toucha la main et porta la sienne à ses lèvres et sur son cœur, selon le rite du salut arabe; il nous souhaita bon voyage et nous reprîmes seuls le chemin du retour.

Le prisonnier marchait près du spahi, le fusil à la main. Ce

Hosted by Google

détail peut paraître fantaisiste, mais je le déclare absolument vrai. Dans une autre circonstance, du Kermont chargea de son propre fusil de chasse un peu lourd, un malandrin qu'il ramenait et qui fut exécuté quinze jours après.

En passant par les jardins, le prisonnier abaissait les branches des figuiers et m'apportait les fruits blancs les plus mûrs qu'il choisissait; il était presque gai et accepta le long du chemin toutes les cigarettes que je voulus bien lui offrir.

Je chevauchais près du médecin, dont les jambes pendantes s'embarrassaient dans les ronces. Il m'expliquait la gravité des blessures de la victime, le tibia et le péroné de la jambe gauche fracassés à bout portant, le fémur broyé dans la cuisse droite du même coup; l'homme, à moins d'un miracle, ne pouvait survivre...

Pourtant, le médecin arabe, sans antiseptique, il est vrai, mais avec des herbes, des ficelles, des bouts de bois, soignerait le blessé... » Mais qu'il guérisse ou qu'il crève, je m'en f... », ajouta-t-il en fouettant sa mule. Du Kermont se mit à rire, le spahi s'esclaffa, je n'avais rien de mieux à faire, et l'assassin, à qui l'on traduisit la boutade, se tordit à son tour...

III

Le médecin kabyle a sauvé les jambes de Saïd ben-Allouch. Le toubib Koziel les lui eût coupées avec un certain plaisir, par dilettantisme sans doute, car c'était, paraît-il, une belle opération à faire... Le pauvre Kabyle, que le cœur faillit perdre, traîne péniblement ses deux membres morts derrière lui, un caillou dans chaque main, jusqu'au coin de la maison qu'habitent encore Ouari-Mamina et Maouri-Fathima. Amara, acquitté, est revenu au village en cueillant sur la route les fruits sucrés que lui tendaient au bout de leurs branches flexibles les figuiers grillés de soleil. Il a retrouvé ses femmes qui l'ont accueilli tout naturellement sans un revoir, sans une larme de joie, sans un geste, avec leurs doux regards de ruminants gracieux...

Mochtoub! c'était écrit!

Hosted by Google

Il refera la moisson l'an prochain, tranquille cette fois, l'autre étant calmé pour toujours.

Ils se rencontrent quelquefois, Saïd et Amara, et le laboureur donne à l'autre des figues de son jardin ou du pain de ses femmes.

NESTOR OUTER.

Hosted by Google

VOYAGE EN SUISSE [1]

VIII

Dimanche, 11 août.

Saas-Fee. — C'est dimanche. — L'Écossais et les sweets. — La pluie. — A la recherche de l'edelweiss. — Un concert original.

Il fait radieux, l'orage de cette nuit a lavé le pays, tout est propre, on sent que c'est dimanche: la cloche appelant les fidèles à l'église tinte plus claire; les enfants sont débarbouillés, les paysans qui passent ont du linge frais; on dirait que tout le monde sort du bain : prairies, vaches, chalets et gens. Sur la place, les guides endimanchés, avec leur bonne figure honnête, stationnent en groupe attendant l'office. Tout respire la paix et le repos; c'est vraiment le jour du Seigneur!

Nous partons pour la Triftalp de l'autre côté de Saas-Grund, sur le versant. Dans les petits sentiers creux, trottent les marmots en bandes, leur figure ronde comme des mastelles, rouge comme des tomates, rient sous des chapeaux de dimanche antédiluviens. Des garçonnets en pantalons tombant sur des souliers ferrés, tout pareils à de petits hommes, se dandinent déjà d'un pas de montagnard; des fillettes fagottées comme de petites mères s'en vont en se donnant la main, le nez au vent. Ma compagne, qui a toujours des réserves de sucrerie dans le fond de ses poches, en vue de pareilles rencontres,

(1) Suite, voir la livraison du 15 janvier 1902.

Hosted by Google

interpelle un groupe de ces enfants, et après la question sacramentelle qui reste invariablement sans réponse : « Qu'aimes-tu mieux, ta maman ou un bonbon? » la distribution commence dans le creux de la main. Un vieux monsieur en *knikebokers*, qui de loin observe la petite cérémonie, s'approche et d'un air outré nous apostrophe : « 'T is a shame, to give monney to the little ones, you will make beggars of them! » Alors retirant le sachet de sa poche, ma sœur, avec une pointe d'ironie, lui présente les dragées en lui disant : « Will you have some? They are only sweets! » Et le malheureux de se confondre en excuses, le rouge au visage; il avait cru de loin assister à une distribution de gros sous et protestait courageusement. Il nous accompagne un bout de chemin pour faire sa paix; c'est un Écossais, très sympathique, que nous reverrons plus tard avec plaisir.

Nous passons maintenant devant les petits chalets des pauvres gens; les vieux fument leur pipe aux seuils des portes. Nous croisons les porteurs de pain frais, pour les hôtels de Fee. Ils viennent de Saas-Grund, s'arrêtent un moment pour souffler en vraies bêtes de somme et s'essuyent le front du revers de la main; leurs hottes fumantes fleurent la bonne pâte de blé cuite au feu des braises; ne demandez pas à voir le pain qu'ils mangent, eux : les émotions désagréables troublent la paix du cœur.

Devant la chapelle Saint-Joseph, une vieille femme, semblable à une momie usée, tend un vieux bouquet d'edelweiss, aussi flétri que son visage et qui sert depuis des années. Plus loin, c'est le village de Saas aux chalets de mélèzes, hâlés par le soleil, aux tons d'acajou brûlé, bâtis sans symétrie le long de l'eau courante, les uns sur pilotis entre des minuscules îlots de roseaux grêles, pareils à de fines perruques, les autres, alignés en ruelles noires où se vautrent de petits cochons roses. Les poules picorent dans les fumiers, et, devant l'église où se dit la messe, prient sous le portail, les hommes nu-tête, chapeau en mains. Dans le silence de la place, des chants religieux montent comme des petits encens mystiques et c'est une chose douce comme une nativité!

Hosted by Google

Sur le chemin, marqué par des croix rouges, qui monte à la Triftalp, nous rencontrons une paysanne, le brûle-gueule à la bouche; à notre vue, vite la pipe sous le tablier noir est fourrée et, d'un air innocent, elle passe; mais à peine avons-nous le dos tourné, que déjà elle retire de petites bouffées de son brûle-gueule avec un nouveau plaisir. Une vraie passion de sainte Nitouche!

L'alpe s'annonce bientôt par un branle-bas de cloches. En voilà qui oublient d'observer le repos dominical! De petites étables noires rassemblées en troupeaux, d'où sortent des beuglements et des effluves chaudes, semblent se raconter les événements de la semaine. Les pas des vaches ont pétri la terre humide et molle, tout autour, en bouillie grasse d'argile, et les pâtres, sur les escaliers en échelles, se reposent d'un repos de bétail, placides et sans penser. Un tas de bambins, filles et garçons nous regardent arriver, les yeux écarquillés, la bouche grande ouverte, les pieds dans le purin. Il y en a deux, Monica et Ambrose, chandelles au nez, qu'on a oublié de laver et qui sont si sales que nous les envoyons se décrotter avant de leur distribuer la manne sucrée. Ils reviennent bientôt, frais comme de grosses cerises. Nous voulons les faire chanter, mais ils continuent à nous fixer dans le blanc des yeux, sans broncher, en suçant leurs doigts. Cette petite scène est encadrée par toutes les montagnes du Saasgrat, qui s'étendent du Monte-Moro jusqu'au Balfrin, semblables à une longue chevauchée de neige et de glace, figée à l'horizon. L'alpe se continue plus haut jusqu'à l'*Hôtel Weissmies* qui s'aperçoit de loin, seulet dans un paysage de pierre. Nous repassons encore à la « Sennerhütte », où Monica et Ambrose nous offrent un bon lait frais dans une large tine, et nous retournons à Fee dans l'ardeur de midi.

Après le lunch, pendant que sous la véranda nous admirons la vue, soudain, de petits nuages gris de plomb surgissent au-dessus du dôme, puis d'autres à la file, puis d'autres encore : bientôt tout l'horizon en est rempli, des roulements de tonnerre se rapprochent comme si l'on déversait de grands sacs de pommes sur le plancher des vallées. Et voilà que

Hosted by Google

subitement tout se brouille d'eau, des parapluies luisants d'ondée, pareils à de grands champignons qui marchent, passent à la queue leu leu sur le chemin.

C'est la pluie! la première que nous voyons pendant le jour, depuis notre arrivée en Suisse. Je décide de ne pas rester bêtement à l'hôtel le nez écrasé contre une vitre. A table, j'avais surpris une conversation fort intéressante pour moi : des Allemands expliquant le chemin d'une alpe où croissent des edelweiss, et je m'étais bien promis de profiter du renseignement, car ici les gens du pays vous disent toujours qu'il n'y en a plus, et le pantalon relevé, sous le parapluie, je pars à la conquête de la toison d'or, représentée en l'occurrence par une modeste fleur.

Il pleut, il pleut bergère, on a la sensation d'être posté sous une gouttière qui déborde, les pieds dans un seau d'eau. Dans la Feekinn où je me réfugie un instant, c'est, du torrent et du tonnerre, à qui fera le plus de bruit, et c'est le torrent qui l'emporte dans sa rage de cogner le roc. Le bois que je traverse pleure de toutes ses branches affaisées et tambourine sur mon parapluie. La mousse trempée a des odeurs de champignons qui lèvent; le chemin d'Almagell, que je suis pendant quelque temps, disparaît sous de larges mares en formation, où les grosses gouttes mettent leurs bulles fragiles et mes souliers prennent l'eau.

Je m'arrête à une petite « restauration » en pitch-pine, pour avaler une tasse de thé très chaud et me renseigner sur la direction à prendre, tandis que mon parapluie refermé se dégorge sous l'auvent. Dans un cadre, au mur, la reproduction grotesque de tous les hôtels de Fee m'apparaît comme en un mauvais rêve. Est-ce une satire, une vengeance d'artiste? Dans tous les cas, c'est bien ainsi que je me les représente dans un cauchemar, avec leur allure de bastilles, ou de maisons d'aliénés, énormes dans un tout petit paysage. Je repars au travers d'une prairie escarpée, dont l'herbe mouille encore davantage, mais qu'importe! Les rochers où poussent les edelweiss qui m'attendent, sont là, devant moi, de l'autre côté de la Saaservisp, et c'est après des glissades sur

Hosted by Google

les talons dans la glue des sentiers qui descendent, une escalade héroïque, un assaut à la pointe du parapluie ; l'eau tombe du ciel et sort de terre en fleuve, mes habits collent à la peau comme des draps sortant de la lessive et je monte toujours, soutenu par l'espoir d'une botte monstre des fleurs tant convoitées. Ah! voilà enfin la première : piteuse comme une boucle défrisée par l'humidité, la laine grise de ses pétales, prise en sales petits tortillons. C'est égal, elle m'indique que c'est bien ici la bonne place, et, oh! triomphe, sous une roche protégée comme dans un tabernacle, pareille à l'étoile des mages, une edelweiss superbe, aux rayons de fine peluche blanche, immaculée, scintille dans toute sa pureté, et ce sont bientôt des touffes entières virginales, au duvet de cygne, des parterres d'étoiles de neige qui brillent sous l'averse. De l'ongle, je les pince au ras de sol pour protéger la racine, et, comme un chien sortant de la rivière, mon trophée à la main, je regagne mon gîte, aux sons mouillés de la cloche d'Almagell qui tinte en bas, mélancoliquement. Au village déjà brûlent les lumières, elles circulent aux fenêtres comme des feux follets. En longue procession, tout le pensionnat de Lausanne méandre dans les rues noires, en chantant des cantiques ; les voix fraîches, fondues en une voix, s'élèvent dans la nuit, comme une musique aérienne et lorsqu'elles cessent un moment, les guides qui les suivent de tout près en groupes, joudlent à pleins poumons, et c'est là un concert peu banal qui déambule jusque bien tard dans la soirée, à la lueur douce des lanternes vénitiennes.

IX

Lundi, 12 août.

Saas-Fee. — Excursion au Plattje. — Un renard. — Une séance anecdotique à la pension. — L'encrier. — La cascade d'Almagell.

Après un déjeuner suisse, fait de petits pains dorés et croustillants, cuits à trois quarts d'heure d'ici, d'un lait crémeux qui

Hosted by Google

sent la fleur des Alpes, de pots d'un miel pareil à de l'ambre liquide, d'un tas de confitures de baies mystérieuses, nous mettons, bien lestés, le cap sur le Plattje, qui s'élève au pied du Mittaghorn. Les ruisseaux, enflés par les pluies d'hier, font les importants et prennent des airs de fleuves. Nous montons sous bois entre les troncs droits des pins, comme sous une colonnade, jusqu'à la Gaden-Alp. Au bout d'un certain temps, trompés par un détour du chemin, nous enfilons un sentier qui n'est plus le nôtre ; nous nous apercevons bientôt de notre erreur ; mais l'endroit où nous sommes est si beau et si étrange à la fois que nous décidons de continuer. Le sentier se perd maintenant tout à fait suspendu à une grande hauteur au-dessus d'un glacier, et au moment où nous allons y renoncer, bondit entre nos jambes une grosse bête, au poil touffu, à la queue énorme qui s'encourt à toutes pattes. C'est beaucoup plus grand qu'une marmotte et ça ne siffle pas. L'animal disparaît bientôt dans un terrier. S'il n'était si gros, nous tâcherions de le déloger de son trou avec nos parapluies, mais nous en avons peur, ne sachant ce que c'est et prudemment nous rebroussons chemin. Un vieux bûcheron à la mine fûtée, la barbe hérissée en soies de porc, à qui nous expliquons notre rencontre, nous dit que ce doit être un renard ; en effet, sa queue ressemble bien à celles que l'on voit quelquefois pendues aux oreilles des chevaux.

La promenade se continue par des alpes désertes. Le soleil disparaît sous un voile livide, qui monte d'en bas ; le vent souffle en rafales et nous sommes bientôt perdus dans les nuages. Une envolée de corbeaux, perdus comme nous, coassent sur nos têtes et tournoient en hésitant sur la direction à prendre. Un pâtre au loin joudle et l'écho répond faiblement comme un autre pâtre, une clochette invisible tinte en sourdine. Force nous est d'attendre que le *Nebel* veuille bien se dissiper un peu, et le nuage se retrouant de bleu, nous arrivons enfin à un sommet nu, pelé, aux maigres graminées, que la bise fait onduler et couche au sol, taché de lichen jaune, semblable à de larges plaques de teigne. Des flaques d'eau stagnantes comme de grands yeux atones nous regardent entre

Hosted by Google

leurs cils d'herbe roussie. D'étranges oiseaux partent sous nos pas, pareils à de grandes perdrix; des couvées entières, avec les jeunes, maladroits dans leur vol, et les poussins, au duvet rare, qui fuient comme de gros rats!

La vue est restreinte à cause des brouillards qui s'élèvent des vallées voisines, de plus en plus épais. A la descente, nous nous attardons à cueillir des plantes rares et, arrivés au village, nous achetons à une échoppe tout un assortiment de boîtes en carton, confectionnées exprès pour expédier des fleurs par la poste. Bondées d'edelweiss, de coton gras, de gentianes, de chardons argentés, d'arnicas, d'orchydées noires, nous adressons ces boîtes aux amis restés au pays.

La pluie commence à tomber, fine, serrée, interminable et démoralise les pensionnaires de l'hôtel. Pour faire diversion, un petit groupe, dont nous sommes, organise après le lunch une séance anecdotique. Chacun s'engage à raconter une histoire vraie, à tour de rôle. Et assis en rond, on écoute notre Écossais, le numéro 1, qui tout naturellement, sans se faire prier, commence. Il conte très gentiment la mémorable aventure des dragées. Il exagère à dessein le côté ridicule de son rôle et il y met beaucoup d'humour; aussi son succès est énorme. Puis c'est au numéro 2, et je m'exécute en narrant l'histoire vraie de l'encrier, vécue par un de mes confrères, et solennellement je débute en ces termes :

Il était médecin, profession ingrate s'il en fut jamais, toute de dévouement et d'abnégation, qui sans la reconnaissance deviendrait souvent intolérable. Par bonheur, cette reconnaissance se traduit parfois, surtout chez les très pauvres, d'une façon si naïve et si émouvante que tous les ennuis et les déboires s'oublient, comme par magie, devant cette éclosion touchante de la plus grande des vertus.

Du dévouement il en avait, oui, certes. Chez lui, c'était un vrai besoin de se sacrifier aux miséreux, il trouvait cela tout naturel, aussi fut-il profondément ému de voir un jour, dans son cabinet de consultation, un de ces malheureux qu'il avait disputé à la mort au prix de son repos et de sa propre santé.

Il y venait, poussé par ce sentiment de reconnaissance.

Hosted by Google

C'était un vieux sculpteur de profession :

« Monsieur, lui dit-il en entrant, je n'oublierai jamais ce que vous avez fait pour moi, dussé-je vivre cent ans! Je ne puis vous payer avec de l'argent comme les riches, je suis trop pauvre, mais je suis honnête, aussi je compte vous tailler un bel encrier, voudriez-vous l'accepter? Vous me rendriez si heureux!

— Certainement, mon ami, votre encrier me fera grand plaisir, je lui donnerai une place d'honneur sur mon bureau. »

Les yeux du vieux sculpteur brillaient de contentement lorsqu'il se retira. Le lendemain déjà, notre médecin vit revenir son homme.

« Eh bien, mon brave, dit-il en lui frappant sur l'épaule, quelle nouvelle?

— Il est superbe, monsieur, tout plein de beau feuillage sculpté, mais... (et le pauvre roulait piteusement sa casquette entre ses doigts tremblants) mais... il y manque quelque chose pour être complet.

— Et quoi donc?

— Deux petits récipients en verre pour l'encre et le sable (ici une larme troubla sa vue) et, par malheur, ajouta-t-il, je n'ai pas de quoi les acheter.

— Qu'à cela ne tienne, que te faut-il pour te les procurer?

— Oh! monsieur, pour que ce soit tout à fait bien, mais là tout à fait bien, une pièce de quarante sous suffirait amplement.

— La voilà. »

Et l'homme triomphant quitta précipitamment la maison du docteur qui... ne le revit jamais !...

Ces derniers mots jettent le désarroi dans la compagnie; des oh! plaintifs et indignés sont poussés par les dames, et le temps ayant l'air de se remettre, tout le monde se lève pour profiter des moments qui nous restent avant le dîner. Nous décidons de pousser jusqu'à la chute d'eau d'Almagell que nous n'avons fait, jusqu'ici, qu'entrevoir.

Tout est encore mouillé. Les poules frileuses, roulées en boule, perchées sous les larges auvents, nous regardent passer

Hosted by Google

en pinçant les yeux, le cou enfoncé dans les plumes. L'eau dégouline dans les gouttières avec un bruit de gargarisme. Plus loin, dans la forêt, un parapluie s'avance sous les franges de sapins, c'est notre Anglais du Monte-Moro avec « son lady » retrouvé ; bras dessus, bras dessous, crottés jusqu'à l'échine, ils nous croisent sans sourciller, ne désirant pas nous connaître ; puis ce sont encore des théories de waterproofs qui circulent d'un pas élastique et des caravanes, dont le retroussis de jupes fait penser à des bandes de kangourous en promenade.

Les chalets noirs d'Almagell qui, par ce temps couvert, paraissent badigeonnés à l'encre, courent à la débandade vers la cascade qui tombe des nuages bas. Nous nous en approchons tout près, grâce à nos parapluies ouverts ; ils reçoivent les jets d'eau sur eux comme des baguettes de tambour. C'est si impressionnant de rester là, la respiration coupée, dans ce fracas d'arrosage. Mais le jour baisse et les nuages aussi ; il est temps de rentrer, le bois maintenant semble être planté de cyprès, avec des formes vagues d'imperméables qu'on aperçoit errant entre les arbres et qui se baissent pour ramasser des choses mystérieuses comme dans les tableaux du peintre Doudelet.

S. FREDERICQ.

Hosted by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

MARGUERITE VAN DE WIELE, *Fleurs de civilisation.* (Paris, Ollendorff, 3 fr. 50 c.)

Mlle Van de Wiele, en ce roman, nous dit au prix de quels douloureux sacrifices la femme peut s'affranchir des lois naturelles, pour se consacrer à l'art exclusivement. Tant que Rosiane Meys songe à ses tableaux, elle n'a d'autre souci que le baiser de la gloire, et son bonheur ne va pas au delà.

Mais voici que l'amour fait soudainement irruption dans son cœur vierge. Adieu alors toiles et pinceaux, le travail la rebute, son rêve de créer l'œuvre qui doit immortaliser son nom est fini, bien fini. Car l'invasion de l'amour, en elle, est totale, et, en l'éloignant de l'art et des joies profondes de la création, il la ramène aux conditions normales de la vie féminine.

Elle aime Léon Hiler, un homme du monde, dont elle ne veut pourtant pas être la maîtresse. Pour tâcher de l'oublier, et ne pas compromettre l'avenir de la jeune fille, car il ne peut l'épouser, étant lui-même marié, Hiler s'absente pendant vingt mois.

Efforts stériles : ils continuent de s'adorer, conscients de l'impasse où leurs cœurs s'engagent. Pendant longtemps, ils n'ont pas la force de briser une situation qu'ils savent sans issue et ils se sentent malheureux. Et leur détresse s'accroît à mesure que s'exaspère leur désir. La situation devenant intolérable, ils décident une nouvelle séparation. Léon part et Rosiane se remet au travail. Mais l'artiste subit le contre-coup de la crise traversée par la femme : dans les premiers temps, le travail lui fut très pénible. Peu à peu, elle se ressaisit, vain-

Hosted by Google

quit ses répugnances et ses tristesses et, à nouveau, connut la fièvre des féconds labeurs. Elle songea de moins en moins à Léon et, bientôt, fut simplement et uniquement l'artiste impressionnée par la nature et qui cherche à traduire son sentiment avec candeur. L'art la reprit, jalousement. Hiler s'effaçait graduellement dans sa mémoire. Et quand ils se revirent, à peine se reconnurent-ils. Le temps avait fait de ces deux êtres qui s'étaient aimés jusqu'à la sublimité du sacrifice et du renoncement, deux étrangers qui semblaient se rencontrer pour la première fois. Et ils restaient pleins de pitié l'un devant l'autre, comprenant l'inanité, l'irréalité de leur amour, tout l'irréparable survenu entre eux pendant ces dix ans d'absence. Ils se quittèrent, navrés.

« Sur la muraille, au-dessus d'eux, la copie de Giotto baignée de soleil, vivait, malgré ses contours mangés par le temps et que le copiste avait religieusement imités, malgré ses nuances éteintes et l'archaïsme de ses figures. Jeune, de la jeunesse imprescriptible des chefs-d'œuvre, elle était d'une beauté triomphante. »

Au fond, l'impression que laisse ce roman de la femme-artiste, cette hybride de la nature et de la civilisation, est plutôt triste. Et Mlle Van de Wiele ne s'y montre guère fanatique des revendications féministes. Ou femme ou artiste, pas de milieu, voilà, semble-t-il, sa conclusion. Qu'on soit ou non de son avis, le talent, l'art que l'auteur a su déployer dans cette œuvre, lui vaudra l'admiration de tous les lecteurs. Le livre est au surplus d'une belle écriture bien française.

***

MARIUS RENARD, *Les Rénovations,* « En révolte ». (Bruxelles, G. Balat, 1901.)

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de M. Renard. *Terre de misère* nous avait plu par l'accent de sincérité qu'on y sentait. Mais il n'y avait là que de brèves nouvelles, des tableaux détachés de la vie des miséreux. La manière de l'auteur s'est élargie depuis : il publie aujourd'hui *En révolte*, le

Hosted by Google

premier roman d'une série : *Les Rénovations*. C'est l'histoire d'un médecin, fils de pauvres gens, qui sacrifie tout : relations, honneurs, fortune, à son idéal : améliorer le sort des classes pauvres. Chanteclair quitte la ville, où il aurait pu comme tout autre, « faire un parti » et s'enliser dans la vie bourgeoise, pour aller s'enterrer au pays noir, parmi les ouvriers auxquels il apporte son intelligence et son amour.

Il aime le peuple, sincèrement et non comme ces cabotins qui exploitent au profit de leur ambition l'ignorance des foules. Il va, lui, jusqu'au bout de ses théories et risque même sa vie, dans une échauffourée entre les grévistes et la troupe, pour affirmer les droits de l'ouvrier.

Il y a, dans ce roman, bien des pages vécues et l'on voit que l'auteur connaît bien le milieu qu'il décrit.

Il est regrettable que sa langue ne soit pas plus pure. Au surplus, les fautes d'impression fourmillent et cela rend la lecture de ce livre des plus pénible, malgré tout l'intérêt qui s'attache à la dramatique histoire de Chanteclair.

***

PAUL ANDRÉ, *L'Éducation amoureuse*. (Paris, Offenstadt frères, 3 fr. 50 c.)

Dans la jolie *Collection orchidée*, le roman que vient de publier M. Paul André fait fort aimable figure. Il est plein de tendresse et de passion et plus d'une page respire la troublante griserie des juvéniles amours.

Le jeune auteur, dont la maîtrise s'est singulièrement affirmée depuis son dernier ouvrage, nous décrit, en l'*Éducation amoureuse*, les étapes sentimentales d'une jeunesse uniquement soucieuse d'aimer. Il note quatre stations sur ce chemin d'amour : initiation, désillusion, passion, trahison.

Jean de Calandes, jusqu'à 16 ans, vit cloîtré près de Namur, dans la solitude d'un château, auprès de son grand-père qui ne voit personne et qui s'entête à vivre avec le souvenir d'une morte adorée. Une rieuse et peu farouche campagnarde l'initie au grand secret féminin et il se découvre un grand appétit de

Hosted by Google

caresses et de lèvres gourmandes. A Bruxelles, il connaît la séduction des amours faciles, la folie des passades, la joie trouble et frelatée des bars et des chambres closes... Mais ces aventures quelconques n'apaisent pas sa fringale amoureuse. Mariette Sandrine, une charmante fillette, laisse en lui une trace plus profonde. Il passe avec elle des heures exquises, trop courtes. Mais, au fond, Mariette ne vaut pas mieux que les autres. Friande de sensations nouvelles, elle le trompe. Et Jean, désolé, se dit que l'« Éducation amoureuse » ne se fait pas sans blessures ni humiliations, sans déceptions, sans amertumes.

Sans avoir rien perdu de ses grâces brillantes, la phrase de M. Paul André nous paraît avoir acquis plus de « solidité »; on la sent plus étoffée, plus nerveuse, avec aussi plus de muscles. Et l'on suit avec un réel plaisir, chez le jeune écrivain, le développement de ces fortes qualités qui donnent plus de prix au charme un peu féminin de son style.

L'ouvrage est illustré d'élégantes vignettes, suggestif et savoureux commentaire de ces pages, tantôt hardies et capiteuses. — Jean de Calanges fait parfois songer au Chérubin de Beaumarchais —, tantôt exquises et fraîches comme une idylle de printemps.

***

TOUNY-LERYS, *Chansons lentes et indolentes*. (Paris, librairie J. Gamber. 3 fr. 50 c.)

Ces chansons, comme l'indique le titre, ont en effet quelque chose de lent et d'indolent, et cela malgré la variété des rythmes choisis par l'auteur. C'est que l'inspiration en est un peu monotone : une teinte uniformément grise les enveloppe.

Il nous semble qu'à ces « rêveries mélancoliques », comme les appelle la dédicace, conviendrait aussi bien, sinon mieux, que le vers brisé, disloqué, tantôt long, tantôt court (pourquoi? on ne sait pas toujours!) du *modern style* poétique, le vieil alexandrin auquel les bons poètes ont su donner tant de souplesse.

Hosted by Google

Et la « chanson » en eût paru plus mélancolique, la mélopée plus traînante, plus dolente et indolente encore. Qu'on ne croie pas, parce que nous faisons cette remarque, que le vers libre nous gêne. Trop de beaux poèmes ont été écrits par ceux qu'on traitait dédaigneusement de *vers libristes*, pour qu'on songe encore, comme au début, à crier au scandale. Verhaeren, de Régnier, Viellé-Griffin ont signé des chefs-d'œuvre. Il ne faut pas, cependant, qu'on s'imagine qu'en dehors du vers libre il n'y a pas de salut.

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis... Non. Ç'a été, pendant quelque dix ans, une mode de tout mettre en vers libre. Mais une mode ne vit jamais longtemps, l'espace d'un matin... Avez-vous remarqué, du reste, qu'on est un peu fatigué de ces chantournements de la phrase poétique? De Régnier, Moréas ont repris le classique alexandrin, ils font des vers comme tout le monde, qui s'en vont deux par deux, d'un pas égal, rythmique et lent. Et leurs dernières œuvres sont tout simplement admirables...

M. Touny-Lerys a su mettre, en plusieurs de ses chansons dolentes, un charme vraiment mélancolique. Nous avons notamment goûté les *Chansons de la chambre, de la lampe, des mains, de l'étoile, de la mort.*

La virtuosité, dans ces pièces, n'exclut pas la poésie.

***

A. GÉRARD, avocat, *Le vieux Namur*. (Namur, V. Delvaux, éditeur, 2 francs.)

M. Alexandre Gérard, avocat et membre de la Société archéologique de Namur, a consacré au passé de sa bonne ville un livre des plus intéressant. Dans la première partie, il évoque quelques tableaux de la vie quotidienne de Namur au temps jadis; il fait revivre les fêtes d'antan, les dédicaces, les spectacles, les processions, les frairies, les combats d'échasses, les joutes nautiques, etc.; il relève de leurs ruines ou fait surgir du néant où ils sont retombés les monuments d'autrefois : la maladrerie, le lazaret, la collégiale, le kabaret, le beffroi, etc.

Hosted by Google

Dans la seconde partie, il traite des institutions judiciaires ayant leur siège à Namur sous l'ancien régime, et nous voyons défiler toute une série de cours aux attributions multiples, remplacées aujourd'hui par l'État, la province et la commune. C'est le conseil des comtes de Namur, la cour des pairs et le souverain bailliage, la haute-cour du Feix, le siège de la vénerie et gruerie, le bailliage des bois, la haute-cour de Saint-Aubain, la cour de Notre-Dame, la cour des Croisiers, la cour des Férons, le serment des monnayeurs, etc., etc.

Sur toutes ces choses, M. Gérard est très informé, et l'on sent, à parcourir ces pages d'archéologie, qu'on a affaire à un patient chercheur, à un érudit qui aime à remuer les vieilles paperasses qui dorment aux archives. Il a dû, pour composer son ouvrage, dépouiller bien des manuscrits, dont plusieurs inédits, et extraire la quintessence de quantité d'études, souvent indigestes, de monographies éparses.

Les études d'archéologie, hérissées de notes, bourrées de textes obscurs et contestés, sont trop souvent inabordables au profane qu'elles rebutent par leur aspect rébarbatif. Ce n'est pas le cas pour *Le vieux Namur* de M. Gérard. L'auteur a le sens littéraire, et il ne se prive pas du plaisir, quand l'occasion s'y prête, de brosser un rapide tableau des mœurs pittoresques d'antan. Cela repose et permet de lire avec intérêt son livre d'un bout à l'autre (1).

***

CHARLES LEFÉBURE, *Mes étapes d'alpinisme*. Pour l'Œuvre des enfants martyrs. (Bruxelles, 1901.)

L'auteur a rassemblé, dans ce beau volume, les souvenirs que lui ont laissés quelques années d'alpinisme. Il est devenu, sous la direction de M. Ernest Solvay, le grand industriel, un alpiniste déterminé. La passion des hauteurs s'explique par des causes multiples. Il y a, d'abord, l'attrait du danger. On

(1) Les érudits étant obligés à la plus scrupuleuse exactitude, M. Gérard me permettra de lui signaler une légère erreur que je relève à la page 150. Il attribue à Corneille ce vers de La Fontaine :

« Et c'est être innocent que d'être malheureux. »

Hosted by Google

éprouve une satisfaction réelle à voir se dresser devant soi, brusquement, un rocher à pic, une paroi de roc ou de glace, un de ces mille obstacles dont le « grimpeur » alpestre doit triompher, s'il veut aller plus haut, toujours plus haut. On prend là une excellente leçon d'énergie, le caractère se trempe et l'on acquiert une grande maîtrise de soi, toutes choses qui ont leur prix, on en conviendra, dans la vie.

Il y a ensuite une raison hygiénique : à notre époque, où sévit le surmenage cérébral, l'organisme s'use vite et rien ne vaut, pour le réparer, une cure d'air sur les hautes montagnes. On ne peut s'imaginer, dit M. Lefébure, la sensation de complète santé que l'on ressent sur les pics neigeux des Alpes. Et nous l'en croyons sans peine, nous que nos devoirs professionnels obligent, une grande partie de l'année, à respirer l'atmosphère viciée des villes, au milieu d'une foule affairée et compacte.

Il y a encore — et nous nous bornerons là, car on pourrait en chercher d'autres — une raison esthétique.

La vue que l'on a des sommets procure des sensations inexprimables. Et la joie que l'on éprouve, devant les spectacles grandioses, admirables de couleur et de majesté que l'on découvre, est exaltée par l'effort que l'on a fait pour l'acquérir. On se sent pris du désir de pousser des cris inarticulés de triomphe, des cris de primitif, de sauvage.

Le livre de M. Lefébure trahit cette saine ivresse et c'est avec fierté que l'auteur relate jusqu'aux moindres détails de ses ascensions. Ses descriptions, et il en est de fort belles, sont enthousiastes : c'est un hymne à la montagne, dont les aspects sont infiniment changeants, comme la mer. Elles évoquent, sans nulle prétention littéraire cependant, avec netteté et relief, le merveilleux décor alpestre. Une grande poésie s'en dégage et il semble vraiment, à parcourir ces pages, que l'on respire le souffle vivifiant des beaux et fiers sommets de Suisse.

De superbes photographies, une centaine, ajoutent encore à l'illusion. M. Lefébure abandonne généreusement à la *Société protectrice des enfants martyrs* tous les bénéfices de la publication de *Mes étapes d'alpinisme*. Nous ne saurions

Hosted by Google

trop recommander ce très intéressant volume à nos lecteurs, En même temps qu'un réel plaisir, il leur procurera le joie d'être utiles à une bonne œuvre. J. V.

Memento. H. GERMAIN, *Saltimbanque.* (P. Ollendorff, Paris.) — Roman d'aventures qui plaira à tous ceux qui aiment les situations dramatiques, les multiples incidents d'une intrigue compliquée qui se dénoue à la satisfaction générale.

— HERMANN DUMONT, *Idylle bourgeoise.* (Bruxelles, H. Lamertin.) — Petite nouvelle, sans prétention, simplement écrite, et qui raconte la fin, un peu mélancolique, d'un vieux célibataire qui n'a personne auprès de lui pour donner de la sérénité au soir de sa vie...

— EMMANUEL DELBOUSQUET, *Le Mazareilh.* (Ollendorff, Paris, 3 fr. 50 c.) — Le premier ouvrage d'un écrivain qui unit, à la vision minutieuse de Pouvillon, l'élan lyrique de Cladel. L'action se déroule dans le décor mélancolique des grandes landes de Gascogne; c'est un récit sobre et dramatique, dont plusieurs scènes sont d'une poésie sauvage, d'une grandeur biblique. Belle étude où l'on voit aimer, se battre, mourir de puissants gas, fils de l'âpre terre landaise. Langue forte, nerveuse, colorée, avec des mots de terroir qui lui donnent une saveur spéciale.

— CLAUDE LEMAÎTRE, *Ma sœur Zabette.* (Paris, Ollendorff, 3 fr. 50 c.) — Étude de la race orgueilleuse et avisée des « matelotes » des départements du Nord. Semble une révélation d'un milieu nouveau, même après les *Pêcheurs d'Islande*, de Loti, et les *Marines*, de Richepin. On sent, chez l'auteur, dont c'est le premier livre, paraît-il, de sérieuses facultés d'observateur. Ses personnages sont doués de vie. Deux caractères surtout sont vigoureusement tracés: celui de la mère Goyec et celui de Zabette, âme héroïque, qui se sacrifie généreusement pour le bonheur des siens.

— JACOB-DUCHESNE, receveur communal, *Notes sur le vieil Arlon.* (Brück, éditeur, 1 fr. 25 c.) — Pages d'histoire locale, hautement intéressantes et qui font comme toucher du doigt les progrès accomplis en moins d'un siècle. L'auteur a utilisé, pour ce travail, une quantité de documents, pour la plupart inédits. J. V.

Hosted by Google

CHRONIQUE DRAMATIQUE

L'HONNEUR de H. Sudermann au théâtre du Parc.

A quelques jours de distance, le théâtre du Parc vient de remonter l'*Honneur*, et Mme Sarah Bernhardt a fait une rentrée très applaudie dans *Magda*. Il est difficile de parler d'un de ces drames sans citer l'autre; tous deux se complètent; ils ont un même sujet : la lutte pour l'honneur. Et il faut savoir gré à l'auteur d'avoir aussi bien limité la question; il ne s'agit pas ici de l'honneur sous toutes ses formes; il ne met en scène que l'honneur de la famille, celui qui semble être le patrimoine commun de tous les individus qui portent un même nom et que l'un d'entre eux peut compromettre et avilir aux yeux du monde.

Magda est une jeune fille de bonne famille bourgeoise qui a rompu avec les siens, dont elle ne pouvait souffrir l'étroite autorité, pour entrer au théâtre. Elle y a conquis une des premières places, elle est devenue une cantatrice illustre et quand le hasard d'un engagement la ramène dans sa ville natale, elle sent qu'il ne peut plus y avoir entre sa famille et elle aucune communion de pensées ni de sentiments. Son père, un ancien officier imbu d'idées absolues sur son autorité, veut bien consentir à la recevoir chez lui; mais il veut aussi connaître son passé; elle lui avoue qu'elle a un enfant né d'une liaison rompue depuis longtemps; il veut l'obliger à épouser son séducteur. Mais celui-ci, qui occupe une situation officielle n'y consent qu'à la condition que Magda quitte le théâtre et que leur enfant soit élevé à l'étranger. L'artiste et la mère se

Hosted by Google

révoltent; elle refuse; son père la menace d'un pistolet et, effrayé de son déshonneur et du crime qu'il a failli commettre, tombe frappé mortellement d'un coup d'apoplexie.

L'*Honneur* met en scène une famille de pauvres ouvriers allemands, les Heinecke. Le père a été victime d'un accident de voiture à la fin d'une fête que donnait son patron, M. Mühlinck, le jour de sa nomination au grade de conseiller de commerce. Généreusement celui-ci leur promet de les loger dans les dépendances de sa maison et de s'occuper de l'éducation de leur fils. Robert Heinecke a brillamment fait son chemin; au moment où commence le drame il revient des Indes néerlandaises, où pendant dix années, il a dirigé avec succès les plantations de café et de thé de la maison Mühlinck. Lui aussi, comme Magda, rentre en étranger chez les siens. Sa sœur aînée est mariée à un ouvrier paresseux et ivrogne et tous deux n'ont d'autre pensée que d'exploiter les Heinecke et leurs protecteurs; sa sœur cadette, Alma, a été séduite par le fils de M. Mühlinck, Conrad; elle apprend le chant et fréquente assidûment tous les endroits de plaisir. Les parents de Conrad ferment les yeux sur la conduite de leur fils, qui leur semble légitime tant qu'elle ne leur attire pas d'ennuis; les Heinecke feignent d'ignorer tout de la vie de leur fille, poussés à cette lâche complaisance par leur misère et leur humilité vis-à-vis de leurs patrons.

Robert veut rendre aux siens l'honneur de leur nom qu'ils n'ont su garder. Généreusement, il renonce pour les sauver à tous ses rêves de bonheur; il se savait aimé de Lénore, la fille de son patron, et espérait l'épouser; mais il ne songe plus qu'à la lutte pour son honneur. D'abord ses parents et sa sœur semblent se rendre à ses raisons. Il les emmènera à Java où il retourne pour de longues années, et là, loin de tous ceux qui les ont poussés à leur ruine morale, il espère les relever et leur rendre le souci de leur estime personnelle. D'autre part, il veut obliger Conrad Mühlinck a réparer en galant homme sa lâche séduction d'Alma.

Mais alors il se heurte à l'obstination de tous. M. Mühlinck, apprenant ce qui s'est passé, le remercie et chasse les Heinecke

Hosted by Google

en leur donnant une indemnité de 50,000 marcs; les deux vieux éblouis par cette fortune veulent rester à Berlin. Alma refuse d'abandonner sa vie de plaisir pour se remettre au travail; sa sœur aînée et son mari excitent toute la famille contre Robert; les siens le chassent presque de chez lui en le maudissant. Mais Lénore vient pencher son amour sur toute cette honte et toute cette désespérance; elle quitte sa famille déshonorée à ses yeux pour avoir acheté les Heinecke et chassé un honnête et fidèle employé; elle aussi a honte de la bassesse des siens et quand elle vient tomber dans les bras de Robert, elle lui crie : « Créons-nous un nouveau foyer, de nouveaux devoirs, un nouvel honneur ! »

Certes, ce n'est pas la première fois que l'honneur fait le sujet d'un drame. Mais jusqu'à présent, il était plutôt apparu au théâtre comme un sentiment absolu, intangible, que tous devaient partager sous la même forme. Rodrigue et Chimène, en dépit de leur amour, se sentent les défenseurs de l'honneur paternel; il est vrai qu'ils appartiennent à une même caste. Triboulet vengeant l'honneur de sa fille agit comme un seigneur de son temps plus que comme un simple fou de roi. Mais ce que M. Sudermann a apporté de neuf, d'intéressant, de vraiment humain aussi, c'est la conception d'un honneur multiple, aux formes innombrables, toutes sinon légitimes, du moins excusables.

Répondant aux accusations de son père, Magda s'écrie : « Vous me reprochez de m'être donnée, à ma fantaisie, sans vous en avoir demandé la permission, à vous et à toute la famille ? Et pourquoi donc pas ? N'étais-je pas sans famille ? Ne m'avais-tu pas lancée dans l'inconnu, pour que j'y gagne mon pain, et ne m'avais-tu pas encore reniée plus tard, parce que la façon dont je le gagnais ne te convenait pas ?... Qui ai-je trompé ? Vis-à-vis de qui ai-je été coupable?... Oui, si j'étais restée une jeune fille comme ma sœur, qui n'est rien et qui ne peut rien sans l'abri tutélaire d'un foyer quelconque, qui passera tout naturellement du bras de son père à ceux d'un mari, qui reçoit tout de sa famille : son pain, ses idées, son caractère, et que sais-je encore ?... alors, oui, tu aurais raison.

Hosted by Google

Chez celles-là, le moindre faux pas détruit tout : conscience, honneur, estime de soi-même... Mais moi ?... Regarde-moi donc. J'ai longtemps appartenu à cette catégorie de créatures qui, sans défense, comme seul peut l'être l'homme, et ne comptant que sur le travail de leurs mains, errent à travers le monde, se heurtent çà et là... Mais si vous nous donnez le droit à la faim, pourquoi nous refusez-vous le droit à l'amour, tel que nous pouvons l'avoir, et le droit au bonheur tel que nous le comprenons ?...

... « Ne mettez pas l'artiste en cause ! Je ne veux rien être de plus que la première couturière ou la première servante venue, qui gagne péniblement chez des étrangers le peu de pain et le peu d'affection dont elle a besoin. Oh ! l'on sait bien ce que la famille, avec sa morale, exige de nous... Elle nous a plantées là, elle ne nous donne ni protection, ni joies, et malgré cela nous devons, dans notre isolement, vivre suivant des lois qui n'ont de sens que pour elle... Nous devons nous tenir tranquilles dans notre coin, et y attendre, bien chastement, qu'un brave épouseur se présente... Et en attendant la lutte pour la vie nous dévore corps et âme. Nous n'avons devant nous que la perspective de nous faner, de nous aigrir... et nous ne devrions jamais oser donner ce qui peut encore nous rester de jeunesse et de sève débordante à l'homme que tout notre être appelle à grands cris ? Bâillonnez-nous, à la bonne heure ; abêtissez-nous, cloîtrez-nous dans des harems ou dans des couvents ! Mais si vous nous laissez la liberté, ne vous étonnez pas que nous en fassions usage ! »

A Robert Heinecke qui se désespère en constatant à quel point les siens se sont avilis, son ami, le baron de Trast, déclare : « Il y a des castes ici aussi, non pas séparées par des lois somptuaires, des interdictions de mariage et des prescriptions d'étiquette religieuse : ce ne seraient que des bagatelles. Ce qui met entre elles une barrière infranchissable, c'est l'abîme du sentiment. *Chaque caste a son honneur à elle, sa sensibilité, son idéal et même son langage à elle.* Aussi, malheur à celui qui s'est fourvoyé hors de sa caste et qui n'a pas le courage de s'en libérer en conscience. Tu es un déclassé de cette sorte... »

Hosted by Google

Voilà bien exactement située la thèse de M. Sudermann. L'honneur est un sentiment, et comme tel il varie avec l'atmosphère sentimentale dans laquelle nous vivons. Le père de Magda est un ancien officier imbu d'idées très arrêtées sur l'honneur du corps et l'esprit de discipline. Toute vie en dehors de ce que doit être celle d'un officier ne peut être à ses yeux ni morale, ni honorable. Et il ne peut admettre que sa fille, qui a fui leur milieu, qui a dû se créer, au prix de mille difficultés et de mille souffrances, une existence indépendante, ait brisé cette armure de conventions et de sentiments dans laquelle aucun de ses mouvements n'avait de liberté.

Robert Heinecke lui aussi est sorti de son milieu; son instruction, son éducation, ses relations, ont fait naître en lui d'autres besoins moraux, des sentiments plus nobles, que les siens n'ont pu ni comprendre, ni partager. Quand il leur parle de l'honneur tel qu'il le conçoit, il parle une autre langue que la leur; ses mots ont une signification inconnue pour eux; ses arguments restent sans prise; ses efforts pour les convaincre resteront stériles.

Si, d'une part, le désir de la liberté, de l'indépendance personnelle, d'autre, part l'éducation et le milieu peuvent modifier notre conception de l'honneur, il est un sentiment qui peut avoir sur lui une profonde influence : c'est l'amour. L'amour vraiment grand porte toujours en lui ce qu'on pourrait appeler une aspiration vers l'héroïsme; on désire voir celui qu'on aime briller entre tous les autres d'une beauté unique, et on désire aussi n'être aperçu de lui que dans la même auréole de lumière. L'amour exalte toutes les beautés de notre être, il élève le sentiment de l'honneur, il le développe, il l'ennoblit.

Lénore Mühlinck nous en fournit un exemple. Élevée dans une famille de bourgeois parvenus, ne voyant qu'un monde vaniteux et frivole, si la vie lui apparaît plus grave, plus solennelle plus belle aussi, c'est parce qu'elle aime Robert Heinecke. Elle aime et ne peut souffrir que son frère ait séduit la petite Alma pour l'abandonner ensuite en l'indemnisant pécuniairement de ses complaisances. Elle ne peut souffrir non plus que ses parents après avoir aidé à commettre cette lâcheté chassent

Hosted by Google

son fiancé et l'accablent de soupçons injurieux parce qu'il a voulu défendre l'honneur de sa sœur. C'est l'amour qui l'a sortie de son milieu ; c'est l'amour qui lui a donné cette idée plus haute de l'honneur.

On le voit, M. Sudermann a examiné cette question sous des jours très différents avec une minutie très voisine de la vérité. Je ne veux même pas parler des défauts de ses drames, surtout au point de vue du théâtre français. Les scènes sont longues, mal coupées ; les personnages entrent et sortent un peu trop parce que l'auteur l'a voulu ; le dialogue est lourd, terne ; les mots sont sans vie.

Mais ce qui manque peut-être le plus dans ces deux pièces, c'est la bonté, c'est l'indulgence. S'il est vrai que par nos efforts nous pouvons atteindre une perfection plus haute, il est vrai aussi que les circonstances, le milieu, les relations, la vie tout entière pèsent durement sur nous. Si notre honneur parfois s'en ressent, en sommes-nous toujours responsables? L'indulgence des autres, plus que leur colère, peut nous aider à nous relever. Bien que plus rare dans l'existence, la bonté n'eût-elle pas mérité une place dans ces deux belles œuvres ?

ROBERT SAND.

Hosted by Google

LE MOIS POLITIQUE

La date des élections est proche et peut-être, après interruption d'un mois, causée par la solennisation du grand poète français, convient-il de regarder devant soi, au lieu de dresser le bilan fragile des soixante jours écoulés depuis ma dernière chronique.

Comment s'annonce l'avenir électoral pour les partis d'opposition? Question brûlante, qui serait plus utilement adressée à une pythonisse qu'au rédacteur de cette chronique. Question d'autant plus mal soluble que les partis d'opposition sont en proie à une incertitude de maintien, dont il faut s'affliger sans doute, mais qui est devenue quasi normale chez eux. Le libéralisme ne s'est pas encore prononcé sur la plupart des grandes réformes, dont il composera son programme de combat, tant il a été travaillé par les luttes intestines auxquelles a donné lieu l'adoption d'une seule d'entre elles. Vous la connaissez comme moi, vous en murmurez tout bas le nom avec l'espèce d'agacement qu'on éprouve pour le « tarte à la crème » de la politique. Voilà plus de dix ans qu'on nous berce ou plutôt qu'on nous bouscule de ce S. U. qui finira par être, je l'ai écrit souvent ici, accepté en désespoir de cause, avec la passivité résignée que le patient apporte à l'ingestion d'une mauvaise drogue.

Et tenez, voici que les négociations entre la Ligue libérale et l'Association libérale ont abouti à Bruxelles. L'article 1er du programme commun est la revision constitutionnelle. On n'est pas allé jusqu'au S. U. pur et simple ; mais on en a admis la possibilité ; tout au plus a-t-il été entendu que le principe

Hosted by Google

d'un second vote, excluant la fortune, serait, le cas échéant, la formule transactionnelle pour les plus modérés des libéraux. Heureux les pauvres ! Les riches, ces riches qui, selon Frère-Orban, pourraient « tenir dans le creux de la main » sont d'ores et déjà avertis qu'ils n'ont plus à compter sur nous pour le maintien de leur privilège électoral. L'intelligence et peut-être la paternité — ça ne se ressemble pas toujours — seraient, si j'en crois des informations sérieuses, les seules modalités qui auraient trouvé grâce devant les négociateurs. On ne peut en blâmer ceux-ci ; car ils ont fait preuve d'un bon conservatisme, en maintenant cette disposition qui attribue une seconde voix au père de famille (n'est-ce pas la voix de la femme, son capital, qu'il faudra lui rendre quelque jour ?) — et, d'autre part, en favorisant l'intelligence, ils sont restés dans la tradition de notre parti.

Donc, l'intelligence serait privilégiée, ou, pour mieux dire, l'instruction primaire. Ce n'est pas tout à fait la même chose, et c'est Frère-Orban qui, dans un discours fameux (1), l'a dit avant moi : « Savoir lire et écrire ce n'est pas évidemment une « preuve de capacité. Il est beaucoup d'individus qui, ne « sachant ni lire ni écrire, sont de beaucoup supérieurs, intel- « lectuellement, à ceux qui possèdent ces éléments d'instruc- « tion ». Bien des années après, quand la condition électorale du *savoir lire et écrire* fut proposée par des députés libéraux comme une étape prudente vers le S. U. futur, l'éminent homme d'État se montra aussi sceptique mais plus agressif. Il raconta l'histoire burlesque de ce soldat qui, possédant ces éléments de l'instruction primaire, avait été forcé et contraint de faire une brève rédaction sur un thème à son choix. Le pauvre militaire n'avait trouvé que ceci : « En ce temps-là Jésus dit à ses disciples : Quand on n'a pas de pipe, on n'a pas besoin de tabac. »

Qui donc oserait parler ainsi en 1902 ? Si Frère-Orban retardait il y a dix ans, il retarderait bien davantage aujourd'hui. Ces dix années remplies de faits, d'expériences amères,

(1) Le 2 avril 1867.

Hosted by Google

ont dissipé plus d'une prévention et détruit plus d'une espérance. L'étape du *savoir lire et écrire* a été franchie sans que le train s'arrêtât; on est allé à toute vapeur vers le S. U. plural, autre gare de la même ligne, dont le point terminus est l'égalité rigoureuse, non seulement des citoyens, mais des citoyens et des citoyennes. Et maintenant il s'agit de *déplura-liser*, de simplifier, par des soustractions successives, l'étrange produit de la multiplication imaginée par M. Nyssens. Quelle arithmétique, grand Dieu !

Puisqu'on veut simplifier, on ne pourrait mieux le faire qu'en restituant à la capacité le plus d'influence électorale qu'on puisse. Mais il faut qu'on le fasse en évitant de nouvelles duperies, et c'est là le *hic*. S'il faut en croire les libéraux des campagnes, surtout en Flandre, la fraude n'a jamais tant sévi que maintenant, et la haine vouée au pluralisme par les plus modérés d'entre eux n'aurait pas d'autre origine. Je l'admets volontiers. Mais qu'on n'aille pas à un système de tricherie électorale substituer un autre système aussi véreux. J'ai trop de fois répété, ici, combien je redoutais et je détestais le S. U. brutal et ignorant, pour qu'on ne soit édifié sur l'antipathie que je lui garde; pourtant, je le préférerais encore à de nouveaux tripotages, dont cette chose infiniment respectable, l'instruction du peuple, fournirait le moyen.

M. W.

Hosted by Google

PETITE CHRONIQUE

Les théâtres. — On a mis du Hugo partout, et si la Monnaie, au lieu d'*Otello* de Verdi, nous eût donné, avec *Rigoletto, Ernani,* du même maître, la fête eût été complète. Comptons bien : des fragments de *Marion Delorme* au Parc, en une glorieuse matinée, dont le plat fin, délicat, sucré (et quelque peu acidulé aussi) a été la conférence de M. Albert Giraud, publiée ici même; les *Misérables* à l'Alhambra et, à Liége, *Ruy-Blas*. A Paris, on a remis les *Burgraves* à la scène, et l'Odéon a révélé l'*Épée* et lâché la bonde à quelques conférenciers. Quant à la presse, elle n'a jamais été si gourmande; les 48 in-8° de l'édition définitive (1) ont été pillés avec tout le zèle de rigueur; on a même fait à Edmond Biré l'honneur de quelques injures et de beaucoup d'emprunts.

Mais revenons à nos besognes coutumières, et, laissant à M. Sand le soin de philosopher, racontons. La Monnaie a donné depuis le 15 janvier des reprises qui, grâce à une interprétation d'élite et à des soins de mise au point remarquables, ont eu l'attrait de grandes premières. On s'en est fort occupé dans la presse quotidienne, et comme la note drôle y coudoie la note grave, j'ai lu — vous aussi — ceci au milieu d'impressions que communiqua Mlle Friché, paraît-il, à un reporter. Ce dernier lui demandant quelle sensation elle éprouvait lorsque M. Imbart — Otello — l'étouffait consciencieusement au dernier acte de l'opéra de Verdi, Mlle Friché lui déclara que la

(1) Cette édition, publiée chez Hetzel-Quantin, est en vente à la librairie Houssiaux, 7, rue Perronet, au prix total de 384 francs, payable 15 francs par mois; nous reparlerons de cet hommage indirect et intelligent au grand poète.

Hosted by Google

sensation était très douce, délicieuse même... Recommandé aux maris jaloux.

Donc, *Otello* a plu, malgré les vides de sa musique et les grosses ficelles de son adaptation à la scène. Comme pour le *Hamlet* de Shakspeare (pardon, de Thomas, pas l'incrédule), il plane au-dessus des puérilités d'un canevas où Letourneur triomphe, sous le nom de Boïto, quelque chose de la noblesse et de la beauté des images shakspeariennes; grâce à Mmes Friché et Dhasty, à MM. Imbart, Albers et Forgeur, ce quelque chose, à des moments, prend corps, s'anime et vous donne le branle de la grande émotion d'art.

Et que dire de l'*Enlèvement au sérail,* de Mozart, dont on a dû, hélas, interrompre les représentations par suite du départ de Mme Landouzy et de la maladie de Mlle Verlet?

Qu'il sera beaucoup pardonné, — beaucoup de *Faust* et de *Mignon* et d'autres drogues — à MM. Kufferath et Guidé, pour avoir eu la belle pensée de nous restituer ce chef-d'œuvre. Jamais, qu'ils le sachent bien, pas même en nous ramenant Mme Caron dans *Iphigénie en Tauride,* où elle fut si poétiquement grande, jamais ces deux hommes de goût n'ont mieux compris le rôle élevé, désintéressé, véritablement artistique, dévolu à des directeurs d'une scène lyrique de premier ordre, que le jour où ils ont conçu la pensée de nous faire entendre la délicieuse bagatelle de Mozart.

Jouée pour la première fois le 12 juillet 1782 à l'opéra de Vienne, l'œuvre plut, malgré une cabale formidable et certaines mésaventures, que Mozart narre à son père dans sa correspondance. Dans le trio final, deux des artistes perdirent la tête, et comme le premier acte avait été froidement accueilli, ils achevèrent de rendre le succès incertain. La seconde fut meilleure, mais l'opposition plus forte. Une répétition, dirigée par l'auteur, assura à la troisième une exécution plus homogène. Cette fois, le succès s'affirma, et il alla croissant aux représentations suivantes, si bien que Glück, étant venu à Vienne, demanda à l'auteur qu'on la redonnât pour lui. Mozart fut comblé d'éloges. Il enrichit son directeur et toucha en tout 100 ducats. Si modestes que fussent ses ambitions, il s'en plaint dans une autre lettre à son père : « Il ne faut pas être un fripon, dit-il, mais il ne « faut pas non plus se montrer un sot. » C'est ce qu'ont bien compris les compositeurs du XIXe siècle, et c'est ce que comprennent mieux encore ceux du XXe, MM. Kufferath et Guidé en savent à leurs dépens quelque chose.

R.

Hosted by Google

Musique. — Le quatuor Joachim est revenu en Belgique à la fin de janvier, et la présence parmi nous de l'illustre compagnie a fourni, certes, l'événement le plus notable de notre hiver musical.

Ceux qui possèdent le goût délicat du classique et le sens de la musique de chambre, sens qui se développe et s'affine par l'audition des grands maîtres et la pratique personnelle, ont compris et proclamé à nouveau toute la hauteur de cette manifestation d'art. Il me plaît de lui rendre ici un fervent hommage.

A Bruxelles, dans les aristocratiques salons du Cercle artistique, et à Liége, à une séance populaire gratuite donnée en la vaste salle des fêtes du Conservatoire, tous ont été ressaisis par ce son à la fois si pur et si pénétrant, si prenant, où ne se sent point pourtant l'exclusive préoccupation de joliesse ou d' « euphonie », ni la terreur d'un « grattage » momentané; vraiment la sonorité rêvée pour chanter les hautes et nobles musiques : successivement âpre et tendre, heurtée et douce, violente et séraphique, aux couleurs changeantes, aux châtoyements subtils ! Et osé-je le dire? Rapproché de ces accents, le son de nos violonistes (aussitôt après, j'ai eu précisément l'occasion de réentendre quelques-uns d'entre eux, et des meilleurs) paraît un peu bien sensuel et d'un chaleureux trop voulu. La sévère école allemande ne connaît pas ce gros *vibrato* abusif, ininterrompu, ni ce pathétique malsain, énervant, fatigant, ni ces recherches d'effets faciles, qui confinent à la vulgarité, parfois même à la platitude, et dont ne se gardent pas assez les « virtuoses », voire les « grands virtuoses ».

« Grands virtuoses ! » Que ce titre conviendrait peu à ces fiers interprètes, ces grands-prêtres de l'art, qui ont noms Joachim, Halir, Wirth, Haussmann ! De plus en plus miraculeux s'avère ce génie d'interprétation qui vivifie et magnifie les créations des maîtres, de l'intime et captivant Brahms (quatuor en *la* mineur), du tendre et gracieux Mozart (quatuor en *mi* bémol), aussi bien que du profond et sublime Beethoven (quatuor n° 1 en *fa* majeur; quatuor en *fa* mineur; quatuor posthume en *si* bémol, lequel fut, à Liége comme à Bruxelles, le *Glanzpunkt* de l'émouvante soirée). L'on ne tarirait pas à vouloir célébrer cette liberté si parfaite de l'allure, ces délicieuses alternances du *tempo rubato* et du *ritmico,* ces délicates transitions exemptes d'afféterie et de tout maniérisme, et ce rendu toujours vivant de l'idée poétique ou musicale. Rien de raide, rien de figé, rien de stéréotypé; rien qu'on sente arrêté définitivement, rien qui

Hosted by Google

révèle la froide préparation, et comme le « clichage », de l'interprétation. Les accents qui vibrent sous ces archets traduisent les nuances les plus changeantes, les plus subtiles, les plus indéfinies du sentiment. Ah! ils ne viennent pas du cerveau raisonneur, ceux-là! Ils jaillissent directement du cœur, source toujours renouvelée de l'expression musicale.

Joachim, aujourd'hui septuagénaire, occupe dans l'art une place unique, et combien enviable! C'est à lui qu'échut la gloire de mettre en lumière l'immortelle beauté des derniers quatuors de Beethoven, réputés avant lui incohérents. Voici tantôt quarante ans de cela, et dans ce domaine il continue à régner sans partage. Nul contemporain n'est jamais parvenu à l'y égaler, et probablement ne l'y égalera jamais. De lui l'on peut acquérir la technique, les qualités extérieures de l'interprétation; bien des choses se peuvent apprendre par l'étude, à l'école; mais non ce charme indéfinissable, cette sensibilité, cette délicatesse du phrasé, cette pureté, cette ferveur, avec ce désintéressement, cet effacement de soi-même (qualités primordiales dans la musique de chambre), ni cette profondeur, cette noblesse virile, ni ce naturel, cette simplicité de primitif et de fort. C'est que la condition à tout cela est une âme d'artiste d'une spiritualité aussi haute...

Cette supériorité, les esprits cultivés ne sont pas les seuls à l'apercevoir ou à la pressentir. A ce point de vue, les 2,300 auditeurs accourus à la séance populaire de Liége fournissaient l'occasion d'une expérience intéressante. Non, le peuple n'est point rebelle à l'art vrai, exempt de tout cabotinage. Sa réceptivité n'est pas épuisée par une vie trop intensive, ni sa faculté de sentir n'est émoussée, ni son jugement oblitéré par de vaines esthétiques, et il se laisse aller naïvement, sans résistance, à son impression; car il n'est ni prétentieux, ni pédant. Et, cette fois, la voix populaire s'est jointe à la voix des artistes pour témoigner à la glorieuse phalange l'ardent désir de la réentendre souvent. Je puis vous assurer que celle-ci n'est point venue « pour la toute dernière fois », comme a eu l'impertinence de l'écrire (et avec quels développements!), en l'un de nos principaux guides dominicaux de musique, un critique vraiment par trop nationaliste. Mon Dieu, l'intuition du beau s'abolit-elle à qui fut trop longtemps de « l'infernale cohorte des professeurs » dont parle Wagner? A Bruxelles et à Liége, des amateurs et des artistes projettent au contraire un cycle éducateur de séances publiques, l'an prochain, où, à la confusion des envieux Beckmesser, Joachim ouvri-

Hosted by Google

rait au large, devant les musiciens belges, l'écrin des dix-sept quatuors de Beethoven.

J. F.

*

Les livres. — Nous recevons, à la dernière heure, les *Études historiques et sociologiques* de M. Jules Vieujant (Bruxelles, Lebègue, in-12). C'est le recueil des articles publiés par notre distingué collaborateur dans cette Revue. On y trouvera, en outre, un ou deux morceaux conçus dans le même sens et écrits dans la même teneur, c'est-à-dire graves de sujets et doucement familiers de ton. La manière bien personnelle de M. Vieujant lui a conquis beaucoup de lecteurs; il a su éviter l'aridité du sociologue en parlant de sociologie; il a su mêler aux vérités provisoires des historiens le grain acidulé de son scepticisme discret sur la nouveauté des phénomènes sociaux et sur la réforme de notre mentalité. Rien de plus captivant, à cet égard, que son apologie de l'individualisme ou que sa comparaison de « L'Ame antique et l'Ame moderne », qui lui permet d'effeuiller quelques illusions ambitieuses de notre temps; d'autre part, ce qu'il dit du stoïcisme ou des procédés révolutionnaires de 1793 est, par le temps qui court, d'une belle indépendance d'esprit. On relira ces *Études* avec intérêt et profit.

M. W.

*

Voyage de la « Belgica ». *Quinze mois dans l'Antarctique,* par le commandant DE GERLACHE. Préface par ÉLISÉE RECLUS. — Paris, Hachette. — Bruxelles, Lebègue, 1902.

Essayons de retracer à grands traits les principales étapes du voyage d'exploration de la *Belgica,* d'après le beau livre que vient de publier le commandant de Gerlache.

Nous passons rapidement sur l'introduction, qui nous donne l'historique des expéditions qui ont précédé celle de la *Belgica* aux régions antarctiques sud-américaines, et sur le chapitre consacré aux préparatifs de l'expédition.

Le lundi 16 août 1897, la *Belgica*, qui avait passé la nuit en rade d'Anvers, levait l'ancre au milieu des acclamations parties des quais et de tous les bâtiments mouillés dans l'Escaut et descendait le fleuve escortée d'une flottille de yachts, de remorqueurs, de chaloupes, chargés de personnages officiels, d'amis et de

Hosted by Google

parents. Ce long et terrible voyage commençait comme une partie de plaisir.

La *Belgica* sort de l'Escaut et fait voile vers le sud. Après de courtes escales à Funchal, le port principal de Madère (11 septembre), à Rio de Janeiro (22 au 30 octobre), à Montevideo (11 au 14 novembre), le bâtiment pénètre, le 29 novembre, dans le détroit de Magellan, pour arriver le 1er décembre à Punta-Arenas, la ville la plus méridionale du monde. Il navigue pendant plusieurs jours dans les canaux de la Terre de Feu et manque de se perdre, le 2 janvier 1898, dans le canal du Beagle.

Dès l'entrée dans le détroit de Magellan, commencent les observations suivies sur la physique du globe, la faune, la flore, etc., lesquelles seront poursuivies sans relâche pendant les deux années que durera l'expédition.

A lire l'intéressante description de la vie des misérables aborigènes de la Fuégie et les détails réellement odieux de l'extermination systématique de ces malheureux par les chasseurs d'Indiens à la solde des propriétaires de race blanche. « Une livre sterling par tête d'Ona tué sur leurs terres, voilà le taux auquel les riches éleveurs qui se partagent aujourd'hui les plaines fuégiennes, rémunèrent les services de misérables chenapans dont ces meurtres sont la seule industrie. »

« Traqués comme des bêtes fauves, les Onas n'ont d'autres refuges que la concession Bridges d'Harbeston et la mission catholique de Rio Grande, où on les laisse en paix. »

Le 14 janvier 1898, la *Belgica* quitte San-Juan-del-Salvamento, dernier endroit habité du monde civilisé, pour s'enfoncer dans le sud mystérieux. Le 19,0 n rencontre le premier *iceberg,* et, quelques jours après, on passe en vue d'îles et d'îlots appartenant au groupe des Shetland du Sud. La *Belgica* jalonne sa route d'une série de sondages qui jetteront un jour tout nouveau sur la question de la configuration du fond de la mer entre le cap Horn et les terres australes.

Dans l'après-midi du 22, en vue de l'île Low, le jeune matelot Wiencke paie de sa vie l'imprudence avec laquelle, insoucieux du danger, il exécute une manœuvre en se suspendant en dehors du navire. Une immense lame le prend et l'enlève. Il ne peut être question de mettre une embarcation à la mer; la tempête fait rage. « Lecointe s'offre à descendre à la mer. On lui passe à la ceinture un bout de filin que deux hommes maintiennent et il se laisse affaler dans l'eau glacée. Il va saisir Wiencke, quand un coup de mer l'en

Hosted by Google

sépare. Le malheureux lâche la ligne du loch à laquelle il était resté convulsivement cramponné; nous voyons son corps s'éloigner, roulé par les flots, et bientôt, sous nos yeux, il s'engloutit et disparaît à jamais... Tout ce drame s'est déroulé en quelques instants ; la nuit qui suit semble à bord plus morne et plus sombre. »

Le 31 janvier, l'expédition belge pénètre dans la baie de Hughes et inaugure la série de découvertes géographiques qui l'ont illustrée. Quinze jours sont consacrés à l'exploration systématique du détroit de Gerlache, qui fait communiquer la baie de Hughes avec le Pacifique.

« En dépit de nos craintes, dit ici de Gerlache, nous éprouvons cette joie et cette émotion spéciales qui s'emparent des navigateurs lorsque l'étrave de leur navire laboure des flots vierges.

« Nous n'avons pas assez de regards pour contempler ces hautes falaises qui plongent dans la mer, ces baies où dévalent des glaciers, ces aiguilles qui pointent dans le ciel. Tout cela est sauvage, stérile, dénudé : ce sont pourtant nos richesses, puisque ce sont nos découvertes.

« Quand nous débarquons, Arctowski, détachant avec un marteau des éclats de vulgaire granit, semble un prospecteur cherchant du quartz aurifère ; Racovitza, dans de rares solutions de continuité de l'épais manteau de glace qui recouvre les terres, cueille parfois une graminée minuscule avec les mêmes soins que s'il s'agissait d'une orchidée rarissime.

« Nous n'avons pas une heure à perdre : pour faire œuvre utile, il faut travailler rapidement, sans s'arrêter aux détails, de façon à obtenir une bonne carte d'ensemble indiquant, pour les besoins de la navigation, la physionomie de ces parages. Tandis que les uns vont à terre, les autres, à bord de la *Belgica*, vont d'un rivage à l'autre, cherchant des points de repère, mesurant des angles, levant la carte.

« Le panorama qui se déroule à nos regards, et que nuls autres yeux n'ont jamais contemplé, est d'une grandeur farouche. A mi-hauteur des falaises noires, grises ou rouges, flottent des nuages légers comme d'impalpables gazes; à leur pied reparaît la glace, d'une blancheur éclatante, qui se teint d'azur au niveau de la mer. Çà et là flottent de blancs icebergs aux arêtes bizarres, aux formes étranges, châteaux enchantés ou grottes azurées, attirantes et perfides. Les glaciers, semblables à de grands fleuves figés, viennent s'épancher et se perdre dans la mer qui paraît toute noire en oppo-

Hosted by Google

sition avec tant de blancheur. Les sommets couronnés de glace et de neige étincellent de mille feux sous le soleil, projettent derrière eux des ombres aux teintes subtiles et mourantes, des bleus tendres, des violets très pâles. Le soleil couchant surtout les colore délicieusement, leur donne des reflets de nacre, et prête à ce monde nouveau un aspect surnaturel et merveilleux.

« Il ne manque aux terres de la *Belgica* que des volcans pour que notre bonheur soit complet.

« Sur les plaques de glace, des phoques de Weddell et des phoques crabiers somnolent béatement ou s'étirent avec volupté sous les caresses du soleil.

« Les flots sont peuplés de cétacés, bien plus nombreux encore que dans le golfe de Hughes. De quelque côté que nous regardions, nous en voyons des jeux de trois ou quatre individus, balénoptères et surtout mégaloptères. Durant la nuit, nous entendons leur grand souffle profond qui, seul, avec le cri perçant des manchots et les sourdes détonations produites par le vélage des glaciers au loin, vient rompre l'impressionnant silence qui règne autour de nous. »

Pendant deux semaines, les membres de l'expédition, en proie à une activité fiévreuse, parcourent en tous sens le nouveau détroit, photographient les contours, en tracent la carte, font l'inventaire de ses richesses zoologiques, botaniques et minéralogiques.

De superbes illustrations nous permettent de suivre ce travail, et nous familiarisent avec les paysages du détroit de Gerlache. Elles représentent l'*Ile d'Anvers*, la *Terre de Danco*, le *Cap d'Ursel*, l'*Ile Brabant*, l'*Ile Wiencke*, la *Baie des Flandres*, le *Cap Renard*, etc.

D'autres photographies nous montrent les *Rookeries* ou colonies de manchots, assemblées bruyantes et comiques qui ont fourni à Racovitza, le zoologiste de l'expédition, d'inépuisables sujets d'étude, et dont plus tard il a narré les mœurs dans de spirituelles conférences. Il y a là « des familles prodigieuses de pingouins, d'espèces différentes, les uns vivant en communautés parfaites, modèles d'existence noble, harmonieuse et paisible, tandis que d'autres, toujours rageurs et furieux, se disputent à coup de bec les limites de leurs étroite propriété ».

On se rendra compte de l'importance des découvertes géographiques de la *Belgica*, en comparant la carte dressée par le commandant de Gerlache, avec les contours hypothétiques de la baie de Hughes, tels que les figure la carte de l'amirauté anglaise.

Le 12 février 1898, la *Belgica* sort du détroit dont elle a terminé

Hosted by Google

l'exploration pour pénétrer dans le Pacifique. Le 15 février, on dépasse le cercle polaire et l'on ne tarde pas à rencontrer la barrière des glaces flottantes. Le 28 février, malgré la saison avancée, la *Belgica* s'engage dans la banquise à corps perdu, faisant route vers le sud.

« Il semble que nous entrons dans un autre monde et que, comme les héros des Sagas scandinaves, les dieux terribles nous y soumettent à des épreuves surnaturelles. Et n'est-ce pas dans un monde nouveau que nous pénétrons, ce jour-là, non pas pour délivrer quelque Walkyrie endormie, mais pour arracher à la blanche Antarctide quelques-uns de ses secrets si jalousement gardés? »

Malheureusement, les glaces se resserrent et gênent de plus en plus la marche folle du navire. Bientôt la *Belgica* ne peut plus ni reculer ni avancer. Le 6 mars, elle est bloquée définitivement et l'équipage n'a plus qu'à prendre ses dispositions pour un hivernage devenu inévitable. Cet hivernage est le premier qui ait été réalisé au delà du cercle polaire austral.

Nous arrivons à la partie la plus empoignante de ce beau livre; en effet, les chapitres suivants décrivent les paysages grandioses et terribles de la banquise australe, la monotonie de la vie passée à bord de ce navire fantôme, abandonné au milieu des déserts glacés. Ici encore, d'admirables illustrations concourent avec le texte à vous donner l'impression du vécu et vous font parfois passer un frisson dans le dos (voir notamment le navire au clair de lune pendant l'hivernage).

L'auteur insiste sur l'action déprimante exercée par la nuit polaire (de seize cents heures) tant sur le moral que sur le physique des passagers de la *Belgica*. Tous les membres de l'expédition ont plus ou moins été malades. Un des matelots est devenu fou. Le géodésien Danco est mort à la tâche.

« Et tandis que dans notre lointaine patrie c'était la saison adorable, aux longs jours ensoleillés, parfumés de brises odorantes, où la nature, les mains pleines de fleurs, chante toutes ses joies et toutes ses gloires, dans la nuit sinistre et froide, au milieu de cette désolation des désolations qu'est la banquise antarctique, se déroulait ce drame simple et poignant : la mort d'un des membres d'une toute petite famille isolée et perdue au bout du monde. »

L'immobilisation de la *Belgica* et la captivité de son équipage dura treize mois, dont plus de deux se passèrent au sein des ténèbres. Malgré le froid, les tourmentes de neige, les obstacles de toute

Hosted by Google

nature, le personnel scientifique de la *Belgica* poursuivit sans défaillance les observations météorologiques et physiques, les sondages, les explorations zoologiques pendant toute la durée de sa réclusion forcée. Quoique immobilisée en apparence dans son linceul de glace, la *Belgica* avait dérivé avec la banquise et parcouru une distance de plus de 1,700 milles.

Cependant, vers la fin de 1898, l'approche de la saison chaude permet d'entrevoir le terme de cette longue et énervante captivité. Malheureusement, les semaines succèdent aux semaines, et toujours la banquise reste close. Alors se présente à l'esprit la terrible éventualité d'un second hiver passé dans la désolation de la nuit polaire. Cette éventualité, il faut, à tout prix, l'éloigner ; il faut tenter quelque chose avant le retour du froid. On essaie de briser la glace au moyen d'explosifs, on creuse à la scie un canal long de plusieurs centaines de mètres à travers une glace de deux mètres d'épaisseur. Dans le danger croissant, officiers et matelots se livrent nuit et jour au plus dur labeur et luttent ensemble comme frères pour le salut commun. Hélas, le chenal ouvert au prix de tant d'efforts se referme par le froid ! Tout est remis en question.

Enfin, après plusieurs mortelles semaines d'alternatives de confiance et de désespoir, la banquise se fragmente et le salut apparaît sous forme d'une longue ligne noire, que l'on aperçoit du *nid de corbeau*, cet observatoire juché au sommet du grand mât. Cette ligne noire, c'est la mer libre, la mer promise ! Le 14 mars 1899, la *Belgica* se dégage de la banquise et gagne le large.

« C'est avec un sentiment de joie, de délivrance, de soulagement, dont l'intensité ne peut s'exprimer par des mots, qu'après treize mois nous nous retrouvons en eau libre. »

Le voyage de retour fut long et périlleux.

Les parages de la Terre de Feu faillirent une seconde fois être atals à la *Belgica*. Le 26 mars 1899, le navire fut en perdition en vue de l'île Noire. Le 14 août, la *Belgica* quittait Buenos-Ayres pour arriver à Boulogne-sur-Mer le 30 octobre et faire, huit jours après, sa rentrée triomphale à Anvers.

Le livre du commandant de Gerlache se lit passionnément, à la façon d'un roman de Jules Verne ; mais il a sur les récits imaginaires l'immense avantage d'avoir été vécu. Le récit n'a rien de l'aridité que l'on pouvait craindre dans une œuvre où le côté scientifique tient une si grande place. Il est toujours intéressant et ne néglige jamais le détail pittoresque ou humoristique ou la note attendrie.

Hosted by Google

L'auteur nous fait participer à la vie de son équipage, frissonner de ses périls et partager les nobles émotions de son état-major. C'est une lecture réconfortante, de nature à exercer la plus heureuse influence sur l'esprit des jeunes lecteurs. Il est salutaire de mettre parfois devant leurs yeux un autre idéal que celui qui n'a en vue que les jouissances matérielles de l'existence. A ce titre, c'est aussi un bon livre, auquel nous souhaitons un plein succès.

L. F.

Hosted by Google

LA SOLUTION

Nous sommes dans une impasse dont nul jusqu'ici ne nous semble avoir indiqué le moyen efficace de sortir.

A qui incombe la responsabilité de cette situation? Quels sont les vrais auteurs des causes qui nous y ont acculés? Le rechercher à cette heure et même en fournir la preuve ne servirait à rien. Ce qu'il nous faut, c'est une issue et non plus de stériles discussions.

Quelle est l'alternative devant laquelle nous placent les déclarations du ministère et la proclamation de la grève générale par le parti socialiste? Ou bien l'émeute, — car c'est là que nous irons tout droit —, sera réprimée d'une façon terrible, ou bien elle remportera la victoire, matériellement ou moralement, par des concessions ou par une capitulation des pouvoirs publics.

Certes, il est impossible de céder devant une agitation qui n'a plus rien de légal et de faire voter par le Parlement actuel la revision de la Constitution. Outre que la majorité de droite s'y refuse, on poserait là pour l'avenir un précédent destructif de toute autorité. Si nombreux qu'ils puissent être, les manifestants de la rue et les grévistes ne forment pas la majorité de la nation. Ils ne sont pas les organes de cette majorité et ils n'ont pas le droit d'exiger une réforme que, jusqu'ici, elle n'a point virtuellement réclamée. La minorité doit se soumettre aussi longtemps que son travail de persuasion n'a pas rallié à sa cause la plus grande partie de l'opinion publique. Sans cela, nul gouvernement n'est plus possible.

D'autre part, pourtant, laisser s'envenimer le conflit, c'est s'exposer à devoir empêcher et punir d'une façon sanglante non plus uniquement des actes de sauvagerie que tout honnête

Hosted by Google

homme a flétris, mais des excès commis par de braves gens assaillis par la misère, excités par les meneurs et victimes plutôt qu'auteurs de la cruelle tragédie qui plongerait le pays dans la ruine et dans le deuil.

Voilà où nous en sommes, et voilà où nous ne pouvons rester.

Est-il donc étonnant que dans ces conjonctures si poignantes, la voix populaire, la vraie, monte vers la Couronne? Nous ne parlons pas de ces appels où se mêlent tant d'arrière-pensées et qui naissent de calculs tendant à compromettre la royauté afin de la détruire plus facilement ensuite; nous parlons de ces requêtes loyales, émanant de citoyens profondément attachés à la forme monarchique et qui voient à bon droit dans la Couronne l'arbitre suprême des destinées de la Belgique. Ils vont au Roi, belge de cœur et d'âme, ils demandent à son intelligence, à son patriotisme élevé la solution de la crise. Ils évoquent les souvenirs de notre histoire pour obtenir cette intervention pacifique et souveraine qui, une fois encore, rétablira le jeu normal de la vie nationale.

Oui, la Couronne, dans un pays constitutionnel, est tenue de respecter et d'exécuter les décisions de la majorité parlementaire. Mais s'il survient des cas où cette majorité ne représente plus fidèlement le pays, pour dénouer les conflits qui naissent de cette anomalie, la Couronne est armée du droit de dissolution. C'est l'ancre de salut que l'on a placée dans ses mains; c'est ce rôle d'arbitre qui forme, en somme, la plus belle des prérogatives et qui constitue la meilleure raison d'être de la monarchie moderne.

Mais, pour qu'elle puisse exercer son droit, la Couronne doit trouver à ses côtés des ministres qui prennent la responsabilité de la mesure, puisqu'elle règne et ne gouverne pas, puisque les ministres doivent toujours être à la fois les conseillers et les cautions de ses actes.

Il faut donc deux choses pour que la Couronne use de sa prérogative : la constatation d'un désaccord entre le Parlement et le pays et l'existence d'un ministère assumant toute la responsabilité de la dissolution.

Hosted by Google

Quant à la première condition, il suffira de citer quelques chiffres pour prouver qu'elle est pleinement réalisée. Extrayons-les des statistiques récentes publiées ici même par M. Hermann Dumont et qui n'ont point, que nous sachions, rencontré de contradicteurs. Aux dernières élections, les cléricaux ont réuni avec les indépendants 993,945 suffrages; les libéraux, les socialistes et les démocrates-chrétiens en ont obtenu 1,021,319, soit 28,374 de plus. Et comme sur la question du principe de la revision de la Constitution la gauche s'est montrée unanime, comme certains membres de la droite ne sont pas éloignés de se rallier aussi à cette revision, il est certain que la majorité *réelle* du pays penche en ce moment bien plus vers la gauche que vers la majorité parlementaire. En tout cas, cette majorité parlementaire repose sur une base si fragile, qu'il serait, dans des circonstances aussi graves que celles que nous traversons, de toute raison et de toute justice de faire un appel au pays et de lui poser nettement la question qui agite les esprits. Léopold I^er^ l'a dit en termes inoubliables lors de l'agitation de 1857 : « Il y a, dans les pays qui s'occupent eux-mêmes de leurs affaires, de ces émotions rapides, contagieuses, se propageant avec une intensité qui se constate plus facilement qu'elle ne s'explique et avec lesquelles il est plus sage de transiger que de raisonner. »

Ces graves paroles sont restées aussi vraies aujourd'hui qu'alors. Elles ont tracé des règles que le respect filial autant que sa haute compréhension de ses devoirs ont toujours laissées présentes dans l'esprit de Léopold II et que les événements de ces derniers jours ont dû lui rappeler plus vivement.

Reste la question du cabinet qui adhérerait à la pensée royale.

Demandera-t-on cette adhésion au ministère de Smet de Naeyer et le chargera-t-on de l'appel au pays qui en sera la conséquence logique? Ce serait une puérilité. Le cabinet actuel ne peut pas proposer, ne peut pas contresigner un décret semblable. Représentant et mandataire de la majorité cléricale, il perd le droit à l'existence le jour où l'on constate que cette

Hosted by Google

majorité ne détient plus légitimement le pouvoir et que ses vœux ne sont point en harmonie avec ceux du pays.

De ce côté, par conséquent, rien à faire. Ira-t-on au contraire chercher un ministère à gauche? Ce serait, nous le déclarons en toute sincérité, puéril aussi et impossible. L'opposition est coupée en deux fractions dont l'accord, portant sur quelques points seulement, ne sera le plus souvent qu'occasionnel et éphémère. Si la droite ne peut prétendre qu'elle soit l'image exacte de la majorité du pays, la gauche est bien moins encore en état d'émettre cette prétention. Et puis, car il faut tout envisager et peser en pareille occurrence, quelle serait la position d'un cabinet libéral dans l'incertitude de son lendemain? Si les élections lui étaient défavorables, quel aurait été son rôle? Il en sortirait non seulement amoindri en lui-même et dans ses membres, il aurait joué l'avenir de son parti et il l'aurait pour longtemps compromis. Aucun homme politique digne de ce nom et siégeant sur les bancs de la gauche ne se lancera donc dans une telle aventure; chacun se réservera et il aura mille fois raison de le faire.

Mais la Couronne aussi doit réfléchir. La dissolution est une grosse partie qu'elle ne doit jouer qu'à bon escient. Le cabinet qui la contresigne ne peut sortir battu des élections qui la suivent à péril de placer directement le Roi sous le coup du verdict rendu par le corps électoral. Or, qu'un parti soit battu, c'est l'enjeu et le résultat naturel de la lutte : le parti opposé est là pour prendre sa succession. Mais que la Couronne soit atteinte, c'est un danger sans retour, et qui laisserait le pays sans réserve comme sans guide.

Il faut par conséquent, ici encore, rechercher dans notre histoire des exemples s'appliquant au cas présent. On les y trouvera d'ailleurs. A deux reprises, en 1841 et en 1852, dans des circonstances assurément moins tendues, mais à défaut d'un critérium parlementaire certain, Léopold Ier a constitué des ministères d'affaires, dont il confia la présidence à des hommes penchant visiblement vers les idées libérales, mais entourés de collègues représentant la moyenne des opinions

Hosted by Google

du pays. Tels furent le cabinet J.-B. Nothomb et le cabinet H. de Brouckère. Et l'un fit voter la transaction qui servit de base durant près de quarante ans à l'enseignement primaire officiel. Et l'autre sut franchir les jours agités et menaçants qui suivirent pour nous la restauration de l'empire en France. S'il est vrai que tout recommence, pourquoi ne pas recourir encore une fois à cette solution? Aurait-elle jamais été plus sage, mieux justifiée?

Mais à qui, dira-t-on, faire appel? Où est l'homme doué d'assez de prestige et entouré d'assez de respect pour assumer avec succès ce rôle de pacificateur, et assez patriote, assez désintéressé pour se retirer après l'avoir rempli avec la seule satisfaction de son devoir? Où sont ses collègues et ses collaborateurs?

Cet homme-là, répondons-le sans plus tarder, c'est l'ancien bourgmestre de Bruxelles, M. Charles Buls. Chacun l'estime pour sa droiture et son intégrité; chacun a reconnu le tact rare avec lequel il a su diriger les intérêts de la capitale et présider un conseil composé des éléments les plus opposés. Défenseur de l'ordre, il a fait ses preuves et les conservateurs lui ont rendu hommage; administrateur éclairé, démocrate sincère et pondéré, il rassurera contre toute tentative réactionnaire. Le pays et la Couronne ne pourraient avoir au gouvernail, pour franchir une passe périlleuse, un pilote plus ferme et plus expérimenté.

Entourez M. Buls, ou laissez-le lui-même s'entourer de citoyens de sa trempe, et bientôt on aura regagné les eaux tranquilles. Dieu nous garde de jouer ici au jeu enfantin des petits papiers ministériels; mais que dirait-on d'un cabinet où siégeraient, à côté de M. Buls, détenant le portefeuille de l'intérieur, l'avocat général Van Schoor prenant celui de la justice; le lieutenant général Chapelié, chef du corps d'état-major, celui de la guerre, M. le directeur général et trésorier de l'État du Congo Pochez, cheville ouvrière de la commission préparatoire des budgets, celui des finances, le comte de Grelle-Rogier, notre ministre à la Haye, celui des affaires étrangères, le comte Adrien d'Oultremont, celui de l'agri-

Hosted by Google

culture, de l'industrie et des travaux publics de nouveau réunis, et un ingénieur réputé, un de nos grands industriels ayant la pratique des questions ouvrières, M. A. Dubois, M. Ph. Passelecq, M. E. Urban, par exemple, celui des chemins de fer? Compétence, talent, prestige, sympathies personnelles de la Couronne, il nous semble bien que ce cabinet en vaudrait beaucoup d'autres et que l'on n'aurait point à regretter de le voir pendant quelque temps diriger le gouvernement du pays. Nous citons des noms, on en pourrait citer d'autres. A cet égard nous n'avons voulu démontrer que la possibilité de réunir un groupe d'hommes dignes de la confiance de tous.

Ce cabinet ferait d'abord la dissolution et la ferait loyalement. Le ministère de Smet a dit que les élections partielles du 24 mai fourniraient une indication suffisante sur les sentiments réels du pays. L'argument est spécieux. Outre qu'une partie seulement du corps électoral sera consultée, nous allons voir ajouter une chinoiserie de plus à toutes celles dont on a bourré nos lois et faire, ici à la simple majorité, là proportionnellement, le choix des mandataires qui viendront, issus de régimes différents, siéger sur les bancs de la même Chambre. De sorte qu'au lieu de calmer les esprits, tout porte à croire que cette fausse consultation n'aura pour résultat que de fournir de nouveaux aliments à des débats passionnés sur la portée de la réponse du pays et de prolonger l'équivoque d'où l'opinion publique exige que l'on sorte au plus tôt.

Nous saurions donc ainsi ce que veut exactement le corps électoral, nous le saurions d'une façon claire et positive. Et si cette volonté se manifeste de telle manière qu'un de nos partis obtienne dans le Parlement une majorité suffisamment imposante pour lui faire conférer à juste titre le pouvoir, ce cabinet d'affaires se retirerait sans regret, sa dignité restant entière, après avoir assuré le dénouement légal de la crise. Que si, au contraire, aucune majorité solide ne sort des élections générales, avec ce cabinet, du moins, durant une trêve commandée par le pays lui-même, on pourrait arriver à la solution heureuse des grosses questions qui restent ouvertes : modifica-

Hosted by Google

tion du système électif, reconstitution rationnelle du Sénat, réorganisation démocratique du recrutement de l'armée, de l'enseignement. Cet « accord patriotique des partis », auquel la Couronne a fait si justement un appel qui n'a pas été entendu, jamais il ne s'établira sous le gouvernement d'une majorité compacte. Comment, en effet, un cabinet issu de cette majorité s'isolerait-il à ce point de ses origines, de ses tendances, de ses appuis, pour offrir une alliance à ses adversaires? Ce n'est qu'un ministère n'ayant pas sa source dans le Parlement qui trouverait la force et le courage de n'envisager dans l'exercice du pouvoir que l'intérêt exclusif et majeur du pays.

C'est la conjonction des centres, objecteront sans doute les politiciens; c'est le trompeur mirage auquel on a vainement aspiré dans tant de Parlements. Non pas. La conjonction des centres contient en elle des germes morbides parce qu'elle a pour objet de substituer le gouvernement de plusieurs partis à celui d'un seul et qu'elle prend ses ministres dans des groupes aux programmes contradictoires. Un ministère d'affaires n'aurait donc rien de commun avec elle. Et nous oserions presque dire qu'il s'impose dès l'instant où le Parlement manque d'une majorité incontestable pour trancher seule les problèmes urgents qui se posent. Il est la pierre d'attente indispensable en même temps que la sauvegarde sûre contre les dangers d'une politique d'attermoiements indéfinis.

Mais pour que cette solution puisse surgir, il faut que le calme renaisse et que la menace de la grève générale disparaisse. Ce n'est pas en présence d'une telle déclaration de guerre que la paix se rétablira et même se préparera. Ces milliers d'hommes que l'on a forcés de déserter leur travail au risque de ruiner l'industrie qui les fait vivre, ces ouvriers que l'on va réduire bien vite à la détresse, doivent rentrer dans les usines que la plupart n'ont pas quittées sans regret ni sans angoisses. Le parti socialiste n'a nul besoin de les mobiliser ainsi, au risque de déchaîner le désordre, pour prouver quels sont son effectif et sa discipline. Le bulletin de vote suffit. Et c'est d'avance déprécier la conquête à laquelle

Hosted by Google

on aspire que de dénier dès à présent toute valeur et toute signification au suffrage des citoyens appelés à l'exercice légal de leurs droits.

Semblables à des enfants volontaires qui exigent un objet convoité, demain, disent les socialistes, nous serons sages. Que ne le sont-ils dès aujourd'hui? Déjà l'épuisement rapide de leurs caisses de résistance les préoccupe. Les voici demandant des ressources pour prolonger la grève à la bourgeoisie sur laquelle ils voulaient faire peser un régime de terreur, et même ils sont allés implorer les subsides des syndicats étrangers afin de résoudre selon les vœux du socialisme international une question qui devrait rester exclusivement belge.

Les élections se feront avec le système ancien, a-t-on déjà protesté dans plus d'un meeting. Y a-t-il d'autre moyen de les faire, et si l'on avait voté la revision, n'eussent-elles pas été faites de la même manière et sans que personne songeât à le relever? L'objection ne résiste donc pas à la critique, et on le sait très bien au fond parmi ceux qui l'ont soulevée. Aussi sommes-nous convaincus que l'on n'y insisterait pas.

Mais terminons. Le moment n'est pas aux paroles, il est aux actes décisifs. Apportons-nous la branche d'olivier que les bons citoyens appellent de tout leur cœur, la transaction honorable pour tous et à laquelle chacun peut souscrire sans rien abdiquer ni de son amour-propre ni de son programme ni de ses espérances? Nous le pensons. Et nous nous rappelons qu'elle nous était indiquée naguère, aux approches de la première agitation revisionniste, par un homme qui eût été aujourd'hui la ressource et le sauveur du pays : Eudore Pirmez. Sous le patronage de sa mémoire vénérée, nous plaçons les idées dont il eût été certainement le champion. Esprit net, précis, clairvoyant, il possédait au plus haut point ce que l'on a heureusement nommé « les parties divines de l'art de gouverner ». Combien il serait à souhaiter que d'autres les eussent, ces qualités bénies, pour nous conduire au port au lieu de nous précipiter vers un récif où sombrerait avec nos institutions l'existence même de la Belgique!

15 avril 1902. C. X.

Hosted by Google

L'AUBERGE DES PRINCES EN EXIL

Aneedoctes de la Cour de Bruxelles au XVII^e siècle (1).

On se représente généralement la cour de Bruxelles au XVII^e siècle, en particulier à l'époque d'Albert et Isabelle, sous un aspect sombre, triste, comme une sorte de couvent où tout est réglé par un formalisme étroit, froid, compassé. Sans doute, cette cour était grave et les princes dévots; il ne faudrait pas cependant trop s'arrêter à l'apparence et croire que le palais fût alors aussi peu récréatif qu'on l'a dit. Naturellement, les Espagnols qui dominaient dans l'entourage des archiducs, avaient des goûts, des sentiments, un genre de vie bien différents de ceux des Flamands. Mais le caractère de ces derniers, moins retenus que les Castillans, plus expansifs, moins asservis

(1) *Le Mercure françois*, tomes XVII-XXV; *Recueil de Gazettes*, Paris, 1631-1659; *Le Courrier véritable*, puis *Relations véritables*, Bruxelles, 1649-1659; CAMILLE PICQUÉ, *Le roman de la cour de Bruxelles sous Isabelle; Mémoires du duc d'Orléans;* MONTRÉSOR, *Mémoires;* Dom CALMET, *Histoire de Lorraine*, tome VI; marquis de BEAUVAU, *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar;* comte d'HAUSSONVILLE, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France;* F. DES ROBERT, *Campagnes de Charles IV;* Id., *Charles IV et Mazarin;* J. ROUYER, *Deux relations contemporaines de la fête donnée à Bruxelles par Charles IV, le 24 mai* 1649; J.-A. VINCART, *Relation de la campagne de Flandre de* 1649, publiée par E. LAMEERE; *Cartas de algunos Padres de la compañia de Jesus*, 1634-1647, dans *Memorial histórico español*, tomes XIII-XIX; duc D'AUMALE, *Histoire des princes de Condé*, tomes VI-VII; PIERRE DE SÉGUR, *La jeunesse du maréchal de Luxembourg*; *La reine Christine de Suède à Anvers et à Bruxelles* (par CH. DE BURENSTAM.)

Hosted by Google

aux pratiques de dévotion, corrigeait ce qu'il y avait de trop rigide chez les autres. C'est ce que constate très justement le cardinal Bentivoglio, qui les observa alors de près. Il fait encore cette remarque que, tout en étant calquée sur celle d'Espagne, la cour de Bruxelles était plus gaie, plus agréable à cause de la plus grande liberté du pays et du mélange des nations qu'on y rencontrait, si bien, dit-il, qu'elle avait l'avantage sur toutes les autres; et il ajoute : « On ne saurait voir une cour plus majestueuse ni plus dans la réjouissance que celle-ci en toutes les occasions qui naissent ou de tournois ou de chasses ou d'autres récréations qu'on a coutume de prendre dans les maisons royales. »

Bentivoglio a raison, et les faits démentent l'assertion récente d'un érudit suivant lequel, de toutes les cours de l'Europe au XVII^e^ siècle, celle de Bruxelles aurait été la plus ennuyeuse. Ce jugement est surtout complètement faux pour les années qui nous occupent ici. Par suite de l'émigration d'un grand nombre de Français qui, irrités du despotisme de Richelieu et, plus tard, de Mazarin, viennent se fixer à Bruxelles, la physionomie de la ville se transforme : c'est d'abord Marie de Médicis et sa cour, c'est ensuite Gaston d'Orléans et sa nombreuse suite, puis des personnages princiers qui viennent demander asile à l'Espagne et se mettre à son service. Les uns sont logés au palais, les autres dans les principales demeures seigneuriales de la capitale. Tous ces étrangers s'agitent bruyamment, vont, viennent, se querellent, se raccommodent pour se brouiller de nouveau, recherchent toutes les occasions de se divertir, se disputent les faveurs des dames, indisposent quelquefois les bourgeois par leur légèreté et leur sans gêne, les amusent souvent, bref, ont toutes sortes d'aventures, sont mêlés à toutes sortes d'incidents.

Aussi l'histoire anecdotique de cette époque est-elle des plus riches. Nous en détachons quelques traits saillants qui caractérisent le moment où les Pays-Bas espagnols étant ainsi devenus le rendez-vous commun d'un grand nombre de Français

Hosted by Google

mécontents, on désignait, à Paris, Philippe IV sous le nom « daubergiste des princes détrônés. » Cette assimilation des États de Flandre à une hôtellerie se retrouve dans la correspondance du temps. Un père jésuite, écrivant de Madrid, le 27 juin 1634, annonce l'arrivée du duc Charles IV de Lorraine à Milan, avec l'intention de se rendre de là dans les Pays-Bas, où se trouvent déjà Marie de Médicis et Gaston d'Orléans, « de sorte, remarque-t-il, que la Flandre est devenue, comme on dit, une auberge de seigneurs français. » Le mot nous a paru assez pittoresque et significatif pour être conservé, et c'est pourquoi nous l'avons mis en tête de ces pages.

I. — Marie de Médicis et Gaston d'Orléans.

Albert et Isabelle arrivèrent à Bruxelles en 1598. C'est de cette année que date le rétablissement de la cour, supprimée sous les gouverneurs généraux du temps de Philippe II. Le cérémonial qui reparaît au palais est celui de la maison de Bourgogne, conservé par Charles-Quint, transmis par l'empereur à son fils et par Philippe II aux archiducs, avec cette différence pourtant qu'il a maintenant le caractère espagnol : si l'étiquette est celle d'une maison royale, elle est, à Bruxelles ainsi qu'à Madrid, essentiellement grave, comme le sont le roi, les archiducs et leur entourage. Albert mort, le cérémonial fut maintenu par Isabelle, car toute simple que fût cette princesse, dont la vie privée, remarque un de ses panégyristes, était celle d'une pauvre religieuse, sa vie publique était d'une grande reine. Tout dans les manières de la petite-fille de Charles-Quint était digne de cet éloge. D'une taille au-dessus de la moyenne, elle retenait encore à un âge relativement avancé, dit Bentivoglio, « cette beauté majestueuse avec laquelle, selon les sentiments de tout le monde, elle a surmonté toutes les autres durant la fleur de sa jeunesse. Elle accompagnait tous ses gestes d'une grâce merveilleuse, se montrait débonnaire et affable ».

Hosted by Google

Telle, en effet, on la voit à ses audiences, assise sous un dais élevé, devant lequel les grands de service sont debout et couverts. Les premières dames d'honneur, les « anciennes », sont assises à hauteur de l'Infante; à côté sont les jeunes, toutes debout; les cavaliers et le reste de l'assistance se tiennent vers la porte, tête nue. Vingt à trente personnes, parmi lesquelles des gentilshommes, des soldats, des demoiselles, sont admises à la réception.

Les dernières sont chaussées, à la mode espagnole, de chapins ou patins, souliers très élevés, « pour paraître de riche taille ». Malheur à celle qui, au moment des révérences, perd l'équilibre, comme il arriva, au mois de mars 1631, pendant une audience à laquelle assistait Marie de Médicis, dissimulée dans un coin du salon, derrière un écran. Au moment où, après avoir fait sa harangue, une jeune demoiselle se retirait, un des patins lui manqua et quitta le pied, « ce qui la faisait importunément clocher sur ce théâtre ». Mais, sans perdre la tête, elle s'avisa de se déchausser gentiment devant Son Altesse, « et ainsi se retira pieds nus, à petit bruit, un patin en chaque main, qui fut une cérémonie jusqu'alors inusitée et dont la reine-mère se prît si fort à rire qu'elle ne put davantage dissimuler sa présence ». Et toute l'assistance de partager son hilarité, malgré l'étiquette.

A l'heure du dîner, au moment où l'Infante va se mettre à table, — elle dîne seule, — les dames sont admises à la visiter. Elle s'avance de deux pas pour les recevoir. Les grandes prennent place sur un « carreau », à un pas de la table. Celles de moindre qualité, reçues à ce moment, restent debout. Quand on apporte la première coupe à Son Altesse, les grandes se lèvent, font la révérence et ne se rasseyent plus.

Une des cérémonies où l'étiquette se manifeste dans toute sa solennité et qui met la cour en grande rumeur, c'est l'entrée d'une fille (menine) ou d'un page (menin) au service de l'Infante. Nous mentionnerons, par exemple, celle de M^lle^ de Frezin, de la maison de Gavre. La réception eut lieu à six heures du

Hosted by Google

soir, en présence de Gaston d'Orléans. La jeune fille fut amenée au palais, avec accompagnement de force carrosses et chevaux, par un des nombreux émigrés alors à Bruxelles, don Emmanuel de Portugal, « parée comme une reine », avec une petite gorre sur la tête, à l'espagnole. L'Infante, assise sous le dais, lui présenta la main à baiser, de même qu'à la comtesse de Boussu, tante de la demoiselle, et à deux autres dames, également ses parentes. Ce fut alors le tour des cavaliers, qui défilèrent en faisant la révérence. La cérémonie se termina par la réception du nonce et de l'évêque de Saint-Omer, nommé récemment. Les deux prélats adressèrent une allocution à l'Infante, qui s'était levée à leur approche et se tint debout pour les entendre.

Naturellement, les exercices ordinaires de dévotion tiennent une grande place dans l'emploi du temps. Puis il y a les pèlerinages, dont les plus fréquents sont ceux à Notre-Dame de Hal, les processions. Le jeudi-saint a lieu le « mandat », le lavement des pieds à douze vieillards par l'Infante, qui leur donne ensuite à manger et partage entre eux, non seulement ce qui reste de vivres, mais ce qui a servi au repas : serviettes, plats, assiettes, salières, couteaux, pots, écuelles d'étain. Tout cela est emporté dans un panier couvert d'une pièce de drap et d'une autre de toile, pour vêtir les douze pauvres, avec une bourse renfermant autant de florins.

On pense bien que les Flamands de l'entourage de l'Infante ne se contentaient pas de ces pratiques comme sujets de récréation, et qu'à l'occasion ils prenaient leur revanche. A partir de l'année 1631, il se produisit même une forte réaction, grâce à la présence de nombreux émigrés français venus à la suite de Marie de Médicis, puis de son fils, et dont la vivacité et la pétulance ne pouvaient s'accommoder de ce formalisme sévère, à peine admissible dans un cloître, intolérable pour eux dans une cour. Les seigneurs de la maison de Gaston surtout, jeunes et grands ennemis de la mélancolie, allaient changer tout cela et bouleverser cette étiquette morose.

L'arrivée du frère de Louis XIII, au mois de janvier 1632,

Hosted by Google

eut lieu en grand apparat. Il était accompagné de deux cents chevaux. A Wavre, le marquis de Mirabel vint le féliciter au nom du roi d'Espagne. A une lieue de Bruxelles, il fut rencontré par les ministres, la noblesse de Flandre, les seigneurs, précédés d'une compagnie de cavalerie armée de pied en cap et suivis de leurs carrosses attelés de six chevaux et menés à vide. A la porte de la ville, le bourgmestre vint haranguer le prince, tandis qu'on tirait des coups de canon et force mousquetades. Marie de Médicis, qui se trouvait depuis cinq mois dans les Pays-Bas, avait été logée avec sa cour au palais, dans les appartements jadis occupés par l'archiduc Albert, au premier étage, au-dessous de ceux d'Isabelle. A l'approche de son fils, elle se retira à Malines : elle et son entourage étaient en mésintelligence avec Gaston, qui ne leur inspirait pas confiance : il semblait, en effet, déjà alors vouloir séparer ses intérêts de ceux de sa mère, sans tenir compte des rancunes personnelles, très ardentes, de celle-ci contre Richelieu.

Un échange de visites eut lieu tout d'abord entre le prince et l'Infante. Isabelle adressa quelques mots à Gaston en français, bien que cette langue ne lui fût pas familière, puis le mena dans la grande salle, où se trouvaient réunis les grands d'Espagne et les chevaliers de la Toison d'or. Le duc d'Orléans avait été averti qu'on saluait l'Infante sans baiser, mais à la fin de l'audience, il n'oublia pas qu'il en était tout différemment pour les dames de la cour, et ne manqua pas d'user de la permission. Les dames s'y attendaient bien aussi, « s'étant parées comme en un jour de bataille ».

Outre qu'il était défrayé par l'Infante, celle-ci avait eu l'attention de lui faire tenir dans sa chambre pour dix mille francs de toiles et linges du pays. Six tables étaient préparées pour sa personne et sa suite : une pour lui; une, de quinze couverts, pour le sieur de Puylaurens, favori de Monsieur; une de cent vingt pour les maîtres d'hôtel, contrôleurs, généraux, gentilshommes ordinaires et autres appointés; une, de trente, pour la noblesse qui avait suivi Gaston et n'était pas à ses gages; une

Hosted by Google

pour les officiers de la chambre et de la garde-robe; une, enfin, pour les menus officiers. Toutes ces tables étaient servies par les officiers du palais et restèrent à l'usage de Gaston et de sa suite pendant les quatre premiers mois de l'année 1633. Au mois de mai, le duc d'Orléans se transporta à l'hôtel d'Egmont, pour revenir ensuite au palais.

Jeune et ami des plaisirs, il ne pouvait manquer, de même que ses compagnons, d'adoucir la rigueur de l'exil qui ne l'attristait pas, il est vrai, à l'excès, en prenant part aux divertissements de la cour et de la ville. Il fallait bien aussi récréer les dames françaises qui avaient suivi Marie de Médicis et son fils, et celles de la capitale, qui ne négligeaient pas les occasions de se faire rechercher. Le temps se passait ainsi le plus agréablement du monde. Gaston venait d'épouser Marguerite de Lorraine, sœur du duc Charles IV; mais cela ne l'empêchait pas de cultiver également la galanterie. C'était la règle : chacune des filles de l'infante dut avoir son galant français, de qui elle recevait journellement des soins, mais à l'espagnole, « ne se voyant que par une jalousie fort haute, d'où il était fort difficile de se faire entendre ». Aux jours d'audience seulement, il était permis aux cavaliers d'entretenir leurs dames de plus près, encore était-ce à la vue de l'Infante et de toute la cour. Certaines filles, dont la beauté attirait plus particulièrement les adorateurs, avaient le privilège de provoquer des querelles. Ainsi M^lle^ de Berghes, pour laquelle les comtes de Brion et de Bucquoy se brouillèrent et en seraient venus aux mains si la dame n'avait témoigné la même indifférence pour l'un et l'autre : elle réservait, en effet, toutes ses faveurs au duc de Bouillon, à qui elle était promise.

Pendant la saison d'hiver, l'amusement le plus recherché, c'est la course en traîneaux. Les cavaliers font galoper leurs maîtresses place de la Cour, dans le parc du palais, dans les rues de la ville. Ces « cours » en traîneaux ont lieu le jour et la nuit, aux flambeaux, jusqu'à une heure très avancée. Les conducteurs exécutent à l'envi mille « caracoles » sur la neige

Hosted by Google

avec un entrain, une adresse extraordinaires. Les plus huppés conduisent des quadrilles de douze traîneaux et davantage. On voit ainsi Gaston en conduire une de treize, français et flamands. Vêtu d'un habit de velours violet, il menait la dame d'Havré, couverte d'un manteau à la bohémienne. Puylaurens conduisait la belle demoiselle de Chimay, qui le comptait parmi ses plus fervents adorateurs. Tous les cavaliers de cette quadrille étaient vêtus de taffetas bleu, avec force rubans incarnat. Une autre quadrille, de dix traîneaux, de cavaliers espagnols, à la livrée bleue passementée d'argent, était menée par le duc de Lerme. Le comte de Mérode en conduisait une de dix cavaliers vêtus à la hongroise. Commencée à quatre heures du soir dans le parc du palais, la course continua aux flambeaux, au bruit du tambour et aux chamades des trompettes.

A côté de ce divertissement, la noblesse en organise d'autres: des joutes, des courses de bagues dans la rue Neuve, qu'on dépave à cette occasion. Au mois de février, dans l'après-midi des trois derniers jours du carnaval, des courses à la barrière ont lieu place du Sablon. Le premier jour, seize cavaliers entrent en lice, en quatre quadrilles inégales, pour rompre au faquin. On y remarque notamment le prince Thomas de Savoie, vêtu à la turque et couvert de force plumes blanches et nacarat, accompagné du comte de Visque, vêtu à la persane, de vert et blanc, et d'un de ses domestiques en Africain. Il ouvre la course contre un faquin vif armé, auquel il rompt plusieurs lances. Les prix remportés à cette course sont envoyés par les gagnants aux dames qui ont leur préférence.

En hiver encore, on va chasser à Tervueren, où l'infante a une maison de plaisance; on va à Notre-Dame de Laeken voir les coureurs sur la glace, chaussés de patins de Hollande; on va à la foire aux verres. Cette foire, qui commence le premier dimanche de carême et dure toute la semaine, se tient à la maison de ville, où elle attire une grande foule. Il s'y vend une quantité de choses rares et curieuses. « C'est là qu'il fait beau voir, le soir, aux flambeaux, dans toutes les salles de ce palais,

Hosted by Google

remplies de toutes sortes de marchandises, les dames de la cour, assises dans des boutiques et parées à l'avantage, jouer des pièces d'ofèvrerie et autres bijoux, à la façon qui se pratique à la foire de Saint-Germain. » En 1632, l'Infante fait, à cette occasion, un joli cadeau à la reine-mère: douze grands paniers ou mannes remplies de beaux verres de porcelaine, gants d'Espagne, eaux de senteurs et pastilles, couvertes chacune de sa tavoillole et toilette de différend ouvrage, estimés ensemble mille pistoles.

En été, Marie de Médicis réunit ses dames dans la forêt, sa promenade favorite; la collation terminée, elle les fait danser aux chansons.

La représentation d'une comédie est pour les Français une occasion de montrer leur talent et, pour les jeunes beautés de la cour, de se faire admirer. Les uns et les autres jouent si bien leurs rôles que « plusieurs prennent leurs feintes amoureuses pour des vérités ».

« On a donné le violon à telle dame, » cette mention se rencontre à chaque instant dans les correspondances de l'époque. Celle qui a le plus fréquemment l'honneur d'une sérénade, qui attire le plus l'attention, qui est la plus recherchée dans les bals, c'est la ravissante princesse de Chimay, que tous les cavaliers adorent, que toute la cour idolâtre.

Malheureusement, dans ce riant tableau, il y a un côté sombre : ce sont les querelles qu'engendrent la galanterie, les questions d'étiquette, des points d'honneur, la mésintelligence entre les gens de la reine-mère et ceux de son fils; de là, à l'exemple de ce qui se pratique en France, de nombreux duels, qui très fréquemment ont une issue fatale : duels de deux à deux, de quatre à quatre, auxquels les valets des deux parties prennent part en même temps que les maîtres. Dans une seule semaine du mois de mai 1632, on compte quatre morts et deux blessés. Quelquefois le différend était appointé par des amis, par Monsieur ou même à l'intervention de l'Infante. Le plus souvent, il naissait si soudainement, les adversaires en venaient

Hosted by Google

si vite aux prises, que tout arrangement pacifique était impossible. Parfois, il était vidé sur l'heure, en pleine rue, sans autres témoins que les passants, car les Français étaient très ardents à ce jeu. Mais le rendez-vous ordinaire des duellistes de la cour était la place de Notre-Dame de Laeken.

La mort d'Isabelle, au mois de décembre 1633, et l'arrivée du cardinal-infant Ferdinand, frère de Philippe IV, qui lui succédait dans le gouvernement des Pays-Bas, allait troubler les plaisirs de tout ce monde et révolutionner le palais. Le cardinal-infant était jeune, célibataire, mais archevêque de Tolède. Les dames attachées au palais durent le quitter; les étrangères qui y étaient hébergées eurent à chercher un nouveau logement : la cour allait être privée de l'élément qui avait le plus contribué à l'animer.

Un autre événement allait achever la transformation. Tandis que Marie de Médicis persistait à entretenir contre Richelieu cette haine ardente qui devait rendre son retour en France à jamais impossible, Gaston d'Orléans préparait son accommodement avec Louis XIII. Dans l'entourage de la reine, on apercevait des indices de ces dispositions conciliantes et on en éprouvait du mécontentement. On était vexé surtout contre le favori de Monsieur, Puylaurens, qui encourageait le prince et travaillait à la réalisation d'un projet contraire aux intérêts de la reine-mère et de l'Espagne. De là peut-être l'incident que nous allons rapporter et qui fit un bruit énorme à la cour en 1634.

Le 3 du mois de mai, entre 8 et 9 heures du soir, Puylaurens, revenant de la ville, montait les degrés de l'escalier menant à la grande salle du palais, par où on allait au quartier de Monsieur, accompagné de huit à dix gentilshommes, quand une détonation retentit. Un personnage, caché au bas de l'escalier, venait de tirer du bas degré un coup de mousquet, chargé d'une vingtaine de balles de pistolet, qui blessa Puylaurens : une balle lui entra dans la joue droite, sans atteindre profondément les chairs, car elle tomba à ses pieds lorsqu'on tira les cheveux qui y étaient entrés avec le projectile. Le sieur de La

Hosted by Google

Vaupot, qui lui parlait à ce moment, fut également blessé au visage; le sieur de Roussillon, qui le suivait de près, le fut à la tête, au-dessus de la tempe droite, mais plus grièvement : il en mourut, en effet, deux jours après.

L'assassin put s'enfuir, couvert d'un manteau, par une porte de derrière donnant rue Isabelle, où l'attendaient des complices avec des chevaux. Il avait abandonné sur place l'arme qui lui avait servi à faire le coup; elle était recouverte de taffetas noir, pour empêcher qu'on n'aperçut dans l'obscurité le feu du canon.

Des perquisitions furent à l'instant ordonnées; les portes de la ville restèrent fermées jusqu'au lendemain à 11 heures du matin. On ne parvint pas à découvrir les auteurs de l'attentat. Naturellement, on fit toutes sortes de suppositions : les uns accusaient le Père Chanteloube, confesseur de la reine-mère, qui n'était pas en bons termes avec Puylaurens; d'autres, des ennemis particuliers du favori de Gaston; d'autres encore, des Espagnols. Il en est qui prétendaient que le coup avait été monté à Paris pour exciter la défiance de Monsieur contre ces derniers et le déterminer à rentrer en France; un passage des mémoires du duc d'Orléans pourrait faire supposer qu'il n'était pas loin de soupçonner les Espagnols d'avoir trempé dans le guet-apens. Quelle que fût, d'ailleurs, son opinion à cet égard, il est certain que son désir de rentrer en France ne fit que se fortifier à partir de ce moment, si bien que, le 8 octobre, il s'échappait furtivement de Bruxelles pour aller faire la paix avec son frère.

Le départ de Gaston, préparé dans le plus grand mystère, s'effectua de même. Il avait donné ordre à ses gens de se tenir prêts à aller avec lui de bonne heure chasser le renard dans un petit bois à une lieue de Bruxelles. Sa suite se composait des sieurs de Puylaurens, du Fargis, d'Elbène, Briançon, du Coudray et Sénantes. Chacun d'eux avait un cheval en main, outre celui qu'il montait. A un certain moment, Gaston et les seigneurs qui l'accompagnaient piquèrent droit dans la direction de la frontière, où ils arrivèrent après avoir fait vingt-cinq lieues

Hosted by Google

d'une traite, sans boire ni manger. A la dix-septième lieue, Monsieur avait perdu un cheval, qui avait étouffé sous lui.

L'arrivée du cardinal-infant, accompagné de toute une cour espagnole, coïncidant avec cette fuite, fut le signal d'une réaction violente contre l'influence française qui, depuis trois années, avait de plus en plus pénétré à la cour. Le frère de Philippe IV fit son entrée dans la capitale le 4 novembre 1634, accompagné de plus de quinze cents cavaliers. Monté sur un cheval blanc, il portait le costume civil, une plume blanche au sombrero, un vêtement de velours rouge cramoisi, chargé d'or, l'épée au côté. A la porte de Louvain, le magistrat, à genoux, lui présenta les clefs de la ville, dans un bassin d'argent; le pensionnaire lui adressa une harangue en français, à laquelle il répondit en espagnol. Au logis de la reine-mère, qu'il alla visiter ce jour même, il trouva la princesse Marguerite, femme de Gaston, et ne la salua pas, ce dont le grand majordome l'excusa en prétextant l'étiquette et l'intention du prince d'aller rendre ses devoirs à Madame chez elle, ce qu'il fit, en effet. A Louvain, il avait ainsi reçu, sans saluer personne, les députés de Bruxelles, venus pour le complimenter. Le soir de son arrivée, on remarqua que, soupant au palais avec le duc de Neubourg et le prince Thomas de Savoie, il laissait un espace libre entre lui et ses deux convives. Le lendemain, à sa première réception, il parut vêtu de l'habit de cour à l'espagnole. Le comte de Salazar s'y étant montré en habit français, il lui présenta la main à baiser très bas pour lui témoigner son mécontentement. Un affront plus grave était réservé au fils du grand majordome lui-même, du marquis d'Aytona. Ce jeune homme vint à l'audience avec une longue moustache et une belle chevelure à la française; le cardinal-infant ne se contenta pas de lui adresser une aigre réprimande; il le contraignit à aller à l'instant se faire tondre à l'espagnole. Le pauvre garçon obéit, mais avec tant de honte et de regret qu'il en pleurait.

Décidément il allait falloir renoncer aux modes, trop légères au goût des Castillans, introduites à la cour par Gaston et ses

Hosted by Google

amis : plus de luxe éclatant, plus d'habit à la française, plus de collet d'une demi-aune, mais une chétive lisière de deux doigts à peine, à fleur de rotonde. Quel misérable accoutrement pour paraître devant les dames ! Il est vrai qu'il n'y a plus de dames au palais : il abrite maintenant un infant d'Espagne, cardinal et archevêque de Tolède.

La situation se gâte aussi de plus en plus pour les Français restés dans les Pays-Bas. Le résident de France, le sieur d'Amontot, ressent bientôt lui-même les effets du revirement. Le 8 novembre, admis à saluer le cardinal-infant, il se présenta accompagné de vingt gentilshommes en manteau et chapeau rouges. Le prince le fit inviter à entrer seul au salon, mais le représentant du roi de France répondit que ce n'était pas la coutume dans son pays et qu'il n'entrerait qu'avec sa suite. Il fallut lui permettre de le faire ainsi, mais la contestation laissa une vive rancune dans les cœurs de part et d'autre. Six mois plus tard, Louis XIII rompait ouvertement avec Philippe IV, et le séjour de Bruxelles devenait impossible aux gens de la suite de Gaston qui n'avaient pas quitté la ville avec leur maître, comme à ceux de la reine-mère.

Un curieux incident se rattache à la déclaration de guerre faite par le roi de France au roi catholique dans la personne de son frère, le cardinal-infant.

Depuis longtemps, les chefs d'État avaient perdu l'habitude de notifier l'ouverture des hostilités par le moyen de hérauts ; l'institution existait encore, mais les personnages portant ce titre exerçaient des fonctions plutôt honorifiques et décoratives. On eut l'idée à Paris de renouveler, en cette circonstance, l'ancienne pratique, dans l'intention de donner plus d'éclat à la rupture ; elle ne devait servir qu'à ridiculiser le messager de Louis XIII.

Le principal grief du roi était l'enlèvement de l'électeur de Trèves, son allié, par les gens du cardinal-infant, mais il faisait valoir également l'intervention de Philippe IV dans les dissensions qui existaient alors en France, l'appui et les encou-

Hosted by Google

ragements qui avaient été donnés dans les Pays-Bas à ses sujets rebelles. L'épisode que nous rapportons trouve donc ici naturellement sa place.

Le soin de notifier publiquement la rupture de la paix avait été confié à Jean Gratiolet, commis à la charge de héraut d'armes de France, sous le titre d'Alençon. Ledit Gratiolet s'achemina donc vers les Pays-Bas. Arrivé en vue de la porte de Hal, le 19 mai 1635, sur les 9 heures du matin, accompagné du trompette ordinaire du roi, Gratian Elislavide, il revêtit sa cotte d'armes aux trois couleurs, violet, cramoisi, brun, parsemée de fleurs de lis d'or, les armes de France et de Navarre devant et derrière. Il avait une toque de velours noir et portait le bâton semé de fleurs de lis en champ d'azur, ayant au bout une couronne fermée. A ce moment, le trompette fit les chamades accoutumées.

Informé de l'arrivée du héraut, le gouverneur général le fit prier de se rendre chez le sergent-major de la ville, place du Sablon, en attendant qu'il pût lui donner audience. Le roi d'armes se rend chez le sergent-major, où le viennent bientôt joindre deux hérauts du pays, l'un du titre de Hainaut, l'autre de Gueldre. On questionne l'envoyé de Louis XIII, on l'invite à exhiber sa commission, qu'il refuse de montrer à un autre qu'au cardinal-infant. Les pourparlers traînent ainsi en longueur. Sur le tard, Gratiolet, qui n'avait toujours pas de nouvelles du palais, finit par s'apercevoir qu'on le lanterne, sort du logis du sergent-major, suivi des hérauts qui l'y étaient venus trouver et qui étaient alors au nombre de trois, jette à leurs pieds la déclaration destinée au cardinal-infant, et, suivi de la foule qui s'était amassée sur la place, quitte la ville par la Grande Rue aboutissant à la porte de Hal.

Comme il traversait le Sablon, Marie de Médicis y passait en carrosse. Gratiolet se borna à la saluer de la tête; ce que voyant, les filles de la reine-mère, déjà intriguées à sa vue, ne purent s'empêcher de rire de la gravité avec laquelle ce personnage jouait le rôle grotesque dont on l'avait chargé.

Hosted by Google

Ainsi prit fin l'épisode qui clôt l'histoire du séjour de Gaston d'Orléans dans les Pays-Bas.

Un mois après, l'armée de Louis XIII franchissait la frontière et venait donner la main, dans le Brabant, à celle des Provinces-Unies. Bruxelles étant menacé, Marie de Médicis s'achemina vers Anvers, d'où elle partit pour traîner misérablement sa triste existence de ville en ville, dans les Pays-Bas, puis en Angleterre, et aller finalement mourir à Cologne.

II. — Charles de Lorraine.

Dans cette esquisse de l'émigration à Bruxelles sous Philippe IV, une large place revient aux princes lorrains, à qui les plus étranges aventures méritèrent d'occuper alors l'attention de toute l'Europe : le duc Charles IV, ses deux sœurs, Marguerite et Henriette, la belle Béatrix de Cusance, dont il fit sa femme du vivant même de la duchesse Nicole, son épouse.

Au moment où, chassé de ses États par les armes de Louis XIII, il vint dans les Pays-Bas offrir ses services à l'Espagne, Charles de Lorraine réunissait toutes les qualités qui peuvent valoir à un homme la sympathie et l'admiration générales : il était spirituel, franc, généreux, affable. Fils aîné du comte François de Vaudemont, il avait été marié, à l'âge de dix-sept ans, à Nicole, fille du duc Henri II de Lorraine, qui, étant mort en 1624, lui avait laissé son duché et son titre. Malheureusement, le duc était possédé d'un besoin de changement continuel, et comme il avait épousé Nicole sans goût, il ne tarda pas à former le projet de s'en séparer, ce qu'il fit, ainsi qu'on le verra plus loin. Nous raconterons d'abord comment il arriva à Bruxelles et quelques incidents notables de son séjour en cette ville.

En 1632, Gaston d'Orléans, brouillé avec son frère Louis XIII, se réfugia en Lorraine et y épousa Marguerite, sœur du duc. Deux ans après, Richelieu envoyait une armée sous les murs de Nancy, Charles se démettait de ses États en faveur de son frère

Hosted by Google

puîné, Nicolas-François; celui-ci, qui était cardinal et évêque de Toul, s'accordait les dispenses nécessaires pour contracter mariage et épousait sa belle-sœur Claude, afin de s'assurer la succession au duché, ce qui n'empêcha pas Louis XIII de s'emparer de la capitale de la Lorraine. A l'approche des troupes françaises, tous les membres de la famille prennent la fuite, sous des déguisements divers et disparaissent comme les personnages d'un roman d'aventures. Claude quitte le palais habillée en page; le lendemain, elle et son mari, en habits de paysans, portant des hottes remplies de fumier, s'échappent de la ville et gagnent la Franche-Comté; Marguerite, la femme de Gaston, en costume de cavalier, le visage et les mains brunis, prend la direction des Pays-Bas; Henriette se cache sous les coussins d'une voiture.

C'est ainsi que nous retrouvons Charles et ses deux sœurs à Bruxelles en 1635.

Ici, le duc ne tarda pas à se rendre populaire par sa bonne humeur, son entrain, la familiarité avec laquelle il traitait la bourgeoisie. Il avait par-dessus tout le goût des armes; mais la saison d'hiver arrivée, il venait dans la capitale prendre une large part aux fêtes et aux divertissements, en compagnie du duc de Savoie, émigré comme lui, du général Piccolomini, commandant en chef des troupes impériales dans les Pays-Bas, des gentilshommes lorrains qui l'avaient suivi en grand nombre. Les carrousels, les joutes lui fournissaient l'occasion de déployer alors son adresse extraordinaire. En 1636, pendant un bal à l'hôtel de ville, on vit apparaître vingt tambours et autant de trompettes à la livrée de Lorraine. Un héraut qui les accompagnait somma le duc de Savoie et Piccolomini de se rendre dans trois jours sur la place pour y combattre en champ clos le duc Charles IV. A la date fixée, on vit arriver un char magnifique portant une Renommée; sur un autre était le duc lui-même, entouré d'une foule de pages et de cavaliers armés de cuirasses d'argent. Il fit le tour de la place, monta à cheval et donna le signal de la fête, dans laquelle il remporta le prix à

Hosted by Google

l'épée, au javelot, à la lance, au pistolet. On lui fit une ovation et, à la lueur des flambeaux, la foule le reconduisit à son hôtel.

Son naturel jovial lui faisait affectionner la plaisanterie, que parfois, il faut le reconnaître, il poussait à l'extrême, comme le montre l'aventure suivante : elle est rapportée par le marquis de Beauvau, qui avait été au service de Charles IV et l'avait beaucoup connu. Il s'éprit d'une demoiselle de Bruxelles, une fille, a-t-on dit, du bourgmestre, pour laquelle il s'enflamma si ardemment que toute sa préoccupation était de trouver les moyens de la voir et de l'entretenir. Cela ne lui était pas toujours aisé, la mère, qui observait sa passion, faisant, de son côté, tout ce qui était possible pour empêcher les rencontres. Le duc protestait de ses bonnes intentions et assurait qu'il « ne butait qu'un mariage », propos assez étrange chez un homme déjà pourvu de deux femmes. La mère tenait bon ; le duc n'en continuait pas moins sa poursuite, avec une obstination, une opiniâtreté qui allèrent jusqu'à l'extravagance. Un jour où la jeune fille dînait en ville avec plusieurs dames, il vint la trouver avec l'intention bien arrêtée de lui parler sans témoins ; la mère s'y opposant, comme d'habitude, il arriva pourtant à ses fins. Nous laissons ici la parole au marquis de Beauvau.

« Il la conjura que du moins elle lui en donnât la liberté pour seulement autant de temps qu'il pourrait tenir un charbon ardent dans sa main. La compagnie, qui trouva cette proposition aussi plaisante que passionnée, pria cette mère, qu'elle trouva un peu trop sévère, de ne lui pas refuser cette petite satisfaction, puisqu'elle ne pouvait être de longue durée ni hasarder la réputation de sa fille en leur présence. L'instance pressante qu'il en faisait lui ayant enfin été accordée, il prit un charbon ardent et l'éteignant dans sa main à force de l'y serrer et de se griller la peau, il parla si longtemps à cette demoiselle qu'il ennuya la mère et la compagnie.

« La campagne approchant et les ministres espagnols espérant, à l'ordinaire, de traiter, pour de l'argent, de ses troupes,

Hosted by Google

il fit entendre que, pour cette fois, il y fallait ajouter les prières de cette demoiselle ou qu'ils ne les auraient pas, et même qu'elle les lui vînt faire jusque dans son logis. Du commencement, ils crurent que ce n'était qu'un jeu de l'amour du duc; mais son opiniâtreté devenant sérieuse et les Espagnols se trouvant en nécessité de ses troupes, sans quoi ils ne pouvaient rien entreprendre, ils usèrent enfin d'autorité sur la mère et sur la fille pour lui aller faire cette prière... Ce petit jeu servit encore à irriter toujours davantage l'esprit des Espagnols contre lui, n'y ayant rien de plus choquant que la raillerie méprisante. Quant à la mère, se lassant enfin de la trop longue amourette, elle maria sa fille à un parti sortable à sa condition, et l'envoyant avec son mari à une maison de campagne, elle éteignit par ce moyen la passion du duc. »

Dans une circonstance analogue, Charles IV imagina une plaisanterie du même genre et qui paraîtrait incroyable si elle n'était racontée par le marquis de Beauvau, car c'est au gouverneur général, à l'archiduc Léopold, que le duc de Lorraine fait jouer cette fois le rôle ridicule : « Étant encore sollicité par l'archiduc de vouloir joindre ses troupes aux siennes pour la campagne prochaine, il lui fit dire que l'affaire méritait bien qu'il en parlât à son conseil avant que de s'y résoudre. L'archiduc l'étant venu trouver lui-même, dans la nécessité où il se trouvait de se jeter en campagne, pour en tirer une plus prompte résolution, le priant de faire venir son conseil, il fit appeler un certain Allemand, nommé Hans, qui lui servait de cocher, et, ayant dit à l'archiduc qu'il n'avait pas d'autre conseil que ce personnage, il lui demanda ce qu'il lui semblait de la proposition qu'on lui faisait de prêter ses troupes. Ce cocher, connaissant l'humeur du maître, répondit qu'il ne le devait pas accorder sans argent, de quoi l'archiduc étant convenu, les troupes servirent. »

Et l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles IV* ajoute : « Quelque douce que fût l'humeur de l'archiduc, cette raillerie le piqua jusqu'au vif. » On le conçoit sans peine. On

Hosted by Google

comprend également que les ministres espagnols, moins endurants que le gouverneur général, aient ressenti une profonde humiliation de ces excentricités qui blessaient leur orgueil, et leur colère ne contribua pas peu à la ruine du duc de Lorraine, qui allait se préparer. Le peuple, lui, ne voyait, dans Charles IV que le gai compagnon qui l'amusait; il applaudissait aux divertissements qu'il lui offrait et dont le plus célèbre, une fête de nuit donnée en 1649, resta longtemps dans les souvenirs comme un événement des plus mémorables.

Le 1er du mois de mai de cette année, le duc, invité par le serment des arquebusiers à venir tirer le papegay (perroquet) sur la tour du Wollendries, abattit l'oiseau au quatrième coup et fut, en conséquence, acclamé roi du serment pour une année. Le *hooſdman* (capitaine) lui mit respectueusement le collier qu'il devait porter en cette qualité, et, comme c'était la coutume, le ramena triomphalement avec les confrères à sa demeure, aux cris de : Vive le Roi! et au son des trompettes et des tambours. A la porte de l'hôtel, la petite princesse, fille de la seconde de ses femmes, vint lui offrir une couronne.

Il était d'usage que le vainqueur du tir donnât à ses frais un festin pour inaugurer sa royauté, à moins que les ressources ne lui fissent défaut, auquel cas la ville se chargeait de la dépense. Tout cela était trop dans les goûts de Charles IV, pour qu'il laissât échapper l'occasion d'imaginer des réjouissances populaires et de satisfaire son penchant à la prodigalité. Non seulement la fête devait être brillante, mais il voulut s'y montrer lui-même et jouer avec éclat le rôle de triomphateur. On a dit qu'il avait représenté alors le triomphe de Godefroid de Bouillon; mais une relation contemporaine, qui peut être considérée comme la plus authentique, montre bien que c'est sa propre personne qu'il entendait exalter. Le rapprochement qui fut fait, dans une inscription, de son nom et de celui du chef de la première croisade, signifie simplement qu'il se figurait rentrer dans ses États de Lorraine comme Godefroid était entré à Jérusalem.

La fête eut lieu sur la Grand'Place, le soir du jour de l'Om-

Hosted by Google

megang, et se prolongea bien avant dans la nuit. Elle fut honorée de la présence de l'archiduc Léopold, qui se rendit à l'hôtel de ville pour en être témoin. Toutes les personnes qui devaient y participer se réunirent en un cortège qui mérite d'être décrit.

En tête s'avançaient quatre compagnies à cheval figurant les quatre parties du monde, costumées à la façon des pays qu'elles représentaient. Elles étaient escortées par un bataillon de cent Lorrains et par la compagnie du Serment dont Charles IV venait d'être proclamé roi. Le bataillon de Lorrains avait un drapeau sur lequel on lisait, en lettres d'or : *Regnum nostrum quærimus Lotharingiæ.* Suivaient trois chars, dont le premier représentait le mont Parnasse, chargé de nymphes et de joueurs d'instruments divers : luth, harpe, théorbe et autres. Sur le haut, le cheval Pégase portait un joueur de violon : c'était Apollon. Les nymphes récitaient des vers, que nous ne reproduirons pas, car nous les trouvons franchement mauvais et indignes d'être débités aux oreilles du dieu de la poésie lui-même. Nous citerons seulement les deux suivants, tout à fait dans le goût du héros que l'on glorifiait :

Je consens volontiers, Amour,
Que tu sois roi de la fête.

Le deuxième char, représentant le monde, portait le globe terrestre.

Sur le troisième, le char des dieux, le duc de Lorraine, assis à une table chargée de viandes, soupait en compagnie de divinités, d'empereurs, de rois et de princes. Derrière, on lisait cette inscription : *Gothefridus Bullionæus Christo et Mariæ erat charus. — Carolus IV, Lotharingiæ et Barri dux fortissimus.*

Arrivé en face de l'hôtel de ville, le duc se leva, une coupe d'or en main, et but à la santé de l'archiduc Léopold, qui était à une des fenêtres. Alors la foule se mit à crier : Le roi boit! comme elle avait fait chaque fois qu'il buvait en soupant.

Le cortège ayant pris position sur la place, un combat commença entre les quatre compagnies qui représentaient les parties

Hosted by Google

du monde : Europe contre Asie, Afrique contre Amérique. Comme il finissait, un postillon accourut annoncer la venue d'un chevalier de l'autre monde, qui fit, en effet, tout aussitôt son entrée. C'était un être extraordinaire, dont la vue inspirait l'effroi. Devant lui marchaient des hommes de l'autre monde, ayant les têtes en feu, qui servaient de flambeaux pour l'éclairer. Il se tenait droit sur une machine carrée portée par quatre géants, dont ne paraissaient que les têtes aux quatre coins. A ses pieds gisaient six têtes de rois, qu'il avait coupées chemin faisant. Arrivé sur la place, il lança en divers endroits, « avec des effets merveilleux et épouvantables », ces têtes pleines de feu, puis défia les quatres parties du monde, qui désignèrent des cavaliers pour se mesurer avec lui. La lutte eut lieu, longue, acharnée, et la victoire fut si chaudement disputée qu'on ne put décider à qui elle revenait.

L'embrasement du monde termina la fête. A cette fin, Jupiter lança sa foudre sur le char qui portait le globe; celui-ci s'enflamma, et il en sortit « une telle quantité de fusées et pétards, avec clarté autant grande qu'épouvantable par toute la place, qu'il semblait voir un chaos et incendie universels ».

Puis le char des dieux ramena triomphalement à son hôtel le héros de la fête, escorté par le bataillon lorrain et les hommes d'armes de la gilde, qui passèrent le reste de la nuit à boire à la santé du nouveau roi.

La magnificence de Charles IV ne se borna pas aux frais de la cavalcade : il voulut que toute la population ressentît les effets de sa libéralité. Par toutes les rues où le cortège passa, « il y avait des tables dressées pour tous allans et venans, à qui on ne refusait ni à boire ni à manger. Il y eut aussi deux fontaines de bière et de vin qu'on dressa devant l'hôtel de ville, dans lequel on servit, sept autres jours durant, trois ou quatre tables de viandes les plus esquises qui se purent trouver dans le pays ». Le marquis de Beauvau assure que les frais de cette gigantesque kermesse ne s'élevèrent pas à moins de cent mille écus.

Hosted by Google

Hélas, le triomphe de Charles IV devait être le signal de sa chute, et c'est à l'archiduc Léopold, au gouverneur général lui-même, qui venait d'y applaudir, qu'il était réservé d'en être l'instrument. Que de fois l'histoire n'a-t-elle pas rappelé que la Roche Tarpéienne était près du Capitole!

Les façons familières du duc dans ses rapports avec les bourgeois, sa grande popularité déplaisaient aux Espagnols. A la jalousie qu'elles excitèrent chez eux vinrent se joindre d'autres causes de mécontentement, comme les excès commis dans le pays par les troupes lorraines, souvent avec la connivence de leurs chefs, car ils encourageaient leurs excès en ne les payant pas, alors que l'Espagne les subsidiait, puis encore la légèreté de la vie privée du duc et le mépris qu'il affectait pour les représentations du saint-siège dans une affaire dont l'Europe entière s'occupa et qu'il convient de mentionner ici.

(*A suivre.*) ERN. GOSSART.

Hosted by Google

COMMENT NOUS GOUVERNERONS LE CONGO [1]

Nous avons examiné jusqu'ici exclusivement la question de savoir quelles devaient être les attributions respectives du roi et du Parlement en matière législative.

Il nous reste à rechercher maintenant *de quelle manière* le roi exercera les pouvoirs législalifs qui lui seront attribués par la loi organique.

A cet égard, les dispositions du projet sont extrêmement simples : dans les limites prévues par la loi organique, le roi possède la plénitude du pouvoir législatif, tant en matière financière que pour la confection des lois proprement dites. Il exerce ce pouvoir par voie de décrets, qui doivent être contresignés par le ministre des colonies ; ils doivent également être publiés pour avoir force obligatoire (art. 2).

Aucune autre formalité n'est requise, mais le roi a *la faculté* de demander, sur une question déterminée, l'avis du conseil colonial. Celui-ci est présidé par le ministre des colonies et se compose de quatre membres, nommés pour quatre ans par le roi, qui peut également les révoquer (art. 15).

Cette organisation simpliste réalise, sous une forme dualiste, le type du plus parfait absolutisme : la volonté conjointe du roi et de son ministre est souveraine ; ils peuvent faire les lois suivant leur bon plaisir et disposer de la fortune publique, sans rencontrer nulle part aucun obstacle, aucun contrepoids, aucun pouvoir modérateur.

(1) Deuxième article, voir la livraison du 15 mars.

Hosted by Google

Ce régime autocratique a trouvé pourtant de nombreux défenseurs; mais il faut bien reconnaître que l'on ne peut accorder grand poids à ces approbations, parce que celles-ci sont basées, presque exclusivement, sur des considérations tirées de la personnalité du roi-souverain actuel.

Certes, s'il s'agissait simplement de fixer les attributions personnelles du roi Léopold II, fondateur de l'État du Congo, aucun homme de bonne foi ne songerait à mesurer chichement les pouvoirs de celui qui fut le créateur de l'œuvre africaine et qui a mené celle-ci, par de rapides progrès, au développement admirable dont nous sommes témoins aujourd'hui.

Mais telle n'est pas la question et tous les arguments tirés de la personnalité du roi-souverain actuel ont d'autant moins de valeur, qu'il semble fort possible que l'annexion ne soit pas réalisée au cours de ce règne et que, par conséquent, la loi organique soit destinée à n'être mise en vigueur qu'à la mort de Léopold II.

Dès lors, en examinant la loi organique, il faut songer bien moins aux pouvoirs du roi actuel qu'à ceux de ses successeurs et de leurs ministres.

Il importe, en effet, de ne pas se méprendre sur la véritable signification de l'expression « le roi ».

Dans notre langage juridique, « le roi » signifie le pouvoir exécutif, et quand la loi attribue un pouvoir « au roi », elle l'attribue en fait au ministre responsable, qui l'exerce en son nom, conformément aux règles du droit public en vigueur dans les monarchies constitutionnelles.

Ces règles, la loi organique les a faites siennes, puisqu'en son article premier, elle reproduit le texte constitutionnel, qui porte qu'aucun acte du roi ne peut avoir d'effet s'il n'est contresigné par un ministre.

Sans doute, dans la pratique des affaires coloniales, le principe constitutionnel en vertu duquel « le roi règne mais ne gouverne pas », sera quelque peu atténué dans son application, puisque la responsabilité du ministre des colonies devant les Chambres sera moins directe que celle de ses collègues, grâce à l'autonomie législative et financière de son département; il

Hosted by Google

en résultera que le souverain pourra plus aisément refuser sa signature au ministre, ou obtenir de celui-ci des initiatives conformes à ses vues personnelles et, cela sera vrai surtout pendant le règne de Léopold II, à raison de l'autorité et de l'expérience exceptionnelles qu'il a acquises comme fondateur de l'œuvre africaine; mais il n'en est pas moins vrai qu'en dernier ressort la volonté du ministre devra prévaloir, puisque la loi organique adopte les principes de l'inviolabilité de la personne royale et de la responsabilité ministérielle devant les Chambres (1).

Et, dès lors, est-il sage de confier à l'être impersonnel qu'est « le ministre des colonies » les pouvoirs énormes que la loi organique attribue au roi? Est-il prudent de mettre entre les mains inexpérimentées de quelque député obscur, que la faveur d'une coterie politique aura poussé aux affaires, une puissance presque illimitée en matière législative et financière?

Nous ne le croyons pas et nous pensons au contraire, qu'à l'exemple des autres pays colonisateurs, il faut avoir soin de créer à côté du pouvoir suprême des autorités secondaires, qui puissent tout au moins modérer son action.

C'est bien à tort, en effet, que le gouvernement invoque l'exemple des autres nations colonisatrices à l'appui du système absolutiste qu'il propose.

Aux termes de l'article 61 de la Constitution revisée de 1887, en dehors des matières réglées par la loi, le pouvoir législatif *dans les colonies hollandaises* est partagé entre le roi et le gouverneur général, agissant par des ordonnances. Ce dernier est responsable devant le roi et justiciable de la haute cour pour les infractions ou les illégalités commises dans l'exercice de ses fonctions (art. 164 de la Constitution et 37 et 38 de la loi organique).

Dans l'exercice de la part d'autorité législative qui lui est dévolue, le gouverneur général doit se conformer à l'avis du

(1) Voir la réponse du gouvernement à la question posée par la commission spéciale aux annexes du rapport de M. Begerem sur le projet de loi relatif aux avances faites par la Belgique au Congo. (*Doc. parl.*, n° 214, séance du 5 juillet 1901, p. 23.)

Hosted by Google

conseil des Indes, qui se compose de cinq membres nommés par le roi et révocables par lui ; en cas de désaccord, le gouverneur est tenu d'en référer au roi, c'est-à-dire au ministre des colonies (art. 20, 29 et 30 de la loi organique du 2 septembre 1854).

Quant aux pouvoirs législatifs du roi, ils sont exercés sous la responsabilité d'un ministre et sur l'avis du conseil d'État.

Enfin, en matière financière, le gouverneur, avec le concours de la chambre des comptes, règle le budget colonial, qui doit ensuite être contrôlé par la cour des comptes des Pays-Bas et approuvé par les États généraux (1).

En France, nous avons vu que la législation coloniale est double.

En ce qui concerne les Antilles et la Réunion, le pouvoir législatif du président de la république, agissant avec le concours du ministre des colonies seul, est très limité.

Une décision rendue sous forme de décret simple ne peut porter ni sur les principales matières du droit civil, ni sur l'organisation judiciaire, la législation pénale, l'organisation et les attributions des pouvoirs administratifs. Ces matières ne peuvent être réglées que par des lois, ou par des décrets rendus sur l'avis du conseil d'État, suivant des distinctions établies aux articles 3 et 6 du sénatus-consulte du 3 mai 1854 (2).

Dans les autres colonies, il est vrai que le pouvoir législatif du chef de l'État statuant par voie de simple décret est illimité, mais cette organisation, qui a d'ailleurs été maintes fois critiquée, résulte d'une véritable négligence législative (3).

En effet, l'article 18 du sénatus-consulte précité, portait : « Les colonies seront régies par décrets de l'empereur jusqu'à ce qu'il ait été statué à leur égard par un sénatus-consulte. » Mais le sénatus-consulte annoncé n'étant jamais intervenu et

(1) Voyez les intéressants articles parus dans la *Belgique coloniale* des 9 et 16 juin 1901.

(2) Voyez GIRAULT, *op. cit.*, p. 320 et s.

(3) Voyez *Institut colonial international*, *op. cit.*, les conclusions du rapport de M. Chailley-Bert, p. 233 ; GIRAULT, *op. cit.*, p. 336 et s.

Hosted by Google

le Parlement républicain ne s'étant pas montré plus actif à cet égard que le législateur impérial (1), ces colonies sont restées soumises indéfiniment à un régime autoritaire qui, dans la pensée du législateur impérial lui-même, ne devait être que provisoire, avec cette circonstance aggravante que ce régime, qui ne s'appliquait en 1854 qu'à quelques établissements sans importance, s'applique aujourd'hui aux nombreuses et importantes possessions acquises au cours de la récente expansion coloniale française (2).

Pourtant, même dans les colonies soumises à ce régime hautement centralisé, de multiples garanties entourent l'administration des finances.

Dans les colonies les plus importantes (3), le rôle prédominant à cet égard appartient aux conseils généraux, dont l'organisation et les attributions sont très semblables à celles des conseils généraux français et dont les membres sont élus d'après des systèmes qui diffèrent de colonie à colonie, selon leur degré de civilisation et la densité de leur population européenne.

Chacun de ces conseils généraux vote son budget local, qui est définitivement arrêté et rendu exécutoire par le gouverneur, agissant comme représentant de l'autorité métropolitaine. Mais celui-ci ne modifie les prévisions de recettes et de dépenses que dans le cas où l'équilibre budgétaire ne serait pas réellement obtenu et dans celui où des services obligatoires (tels que ceux relatifs aux dettes exigibles, au traitement des fonctionnaires et aux frais de justice et de police) ne seraient pas suffisamment dotés (4).

Sous ces seules réserves, le conseil général est donc maître de son budget des dépenses, mais en ce qui concerne le budget

(1) Les sénatus-consultes n'existant plus dans la Constitution républicaine, ils sont remplacés par des lois.

(2) Voyez GIRAULT, *op. cit.*, p. 324.

(3) Voyez GIRAULT, *op. cit.*, p. 457-463.

(4) Voyez le décret du 20 novembre 1882 sur le régime financier des colonies et loi des finances du 12 avril 1900, article 33. — Compte rendu de l'*Institut colonial international*, *op. cit.*, p. 255, 258 et 294; et GIRAULT, *op. cit.*, p, 498 et s.

Hosted by Google

des voies et moyens, le législateur français a véritablement accumulé les précautions, dans le but d'empêcher que dans les nombreuses colonies où la population française ne forme qu'une infime minorité, celle-ci ne puisse rejeter sur les populations indigènes tout le fardeau des charges fiscales.

Aux termes de la loi du 12 août 1900 (art. 33 §, 3), les impôts sont votés par les conseils généraux, mais toute décision modifiant une contribution existante ou créant une taxe nouvelle, ne devient exécutoire qu'après avoir été approuvée par un décret rendu sur l'avis du conseil d'État (1).

Les mêmes formalités sont nécessaires en matière d'emprunt, et nous savons déjà que la législation douanière est entièrement réglée par le Parlement métropolitain (2).

Ainsi donc, dans la législation française, les finances coloniales, loin d'être gérées par la volonté unique du ministre, sont placées sous la triple garantie de la plus haute juridiction administrative, de corps élus dans les colonies et du Parlement lui-même.

Nous avons vu précédemment que le Parlement impérial n'use de son droit de légiférer pour les *colonies anglaises* qu'avec une réserve extrême.

De même, le ministre des colonies n'use que rarement du droit que le roi a conservé dans *certaines* colonies de la couronne (*mais pas dans toutes*), de légiférer par voie « d'ordonnances rendues en son conseil privé », c'est-à-dire au moyen de simples arrêtés ministériels, le recours à cette procédure législative étant considéré comme un moyen extrême, dont il ne doit être fait usage que dans les cas d'opposition systématique de la part des autorités locales (3).

Par qui le pouvoir législatif y est-il donc exercé d'une manière normale ?

(1) Voyez *Institut colonial*, *op. cit.*, p. 266

(2) *Ibidem*, p. 309.

(3) Voyez la liste de ces colonies. TARRING, *op. cit.*, p. 70 et 74.

A Malte, par exemple, le conseil législatif se compose en majorité de membres élus. Ceux-ci, pour protester contre des ordonnances imposant la langue anglaise comme langue officielle, ont repoussé la plupart des crédits. Le gouverneur a alors fait prendre des ordres en conseil par le ministre des colonies.

Hosted by Google

Dans presque toutes les colonies de la couronne (les seules qui puissent nous intéresser ici) (1), le pouvoir législatif est exercé par un conseil législatif, qui vote les lois et le budget, y compris les lois d'impôts et d'emprunts.

Le droit de faire les lois et d'arrêter le budget n'appartient au gouverneur seul qu'à Gibraltar, Sainte-Hélène et Labuan, qui sont de simples stations militaires et navales, et dans le Griqualand et le Basutoland qui sont encore dans un état de complète barbarie (2).

Partout ailleurs, le gouverneur est assisté d'un conseil législatif, qui comprend toujours les principaux fonctionnaires de l'administration locale, le plus souvent quelques membres choisis par la couronne parmi les notables de la colonie (3) et parfois un certain nombre de membres élus par un corps électoral plus ou moins censitaire, ou par les représentants de certains grands intérêts sociaux (par exemple certaines municipalités ou des chambres de commerce).

Le conseil législatif d'une colonie de la couronne n'a généralement pas de sessions régulières et périodiques, il se réunit simplement quand la nécessité s'en fait sentir (4). Ses membres jouissent souvent du droit d'initiative, sauf en matière finan-

(1) Dans le langage juridique officiel, on distingue trois catégories de colonies :

1° *Les colonies autonomes*, qui possèdent un pouvoir exécutif responsable devant les Chambres, suivant les règles du gouvernement de cabinet;

2° *Les colonies ayant des institutions représentatives;*

3° *Les colonies de la couronne.*

Les colonies ayant des institutions représentatives diffèrent des colonies autonomes en ce qu'elles ne possèdent pas de cabinet responsable ; elles diffèrent des colonies de la couronne en ce que plus de la moitié des membres du conseil législatif sont élus et non nommés par la couronne. Dans trois colonies de cette catégorie (Bahamas-Barbados-Bermudes), il y a deux Chambres, l'une élue, l'autre à la nomination de la couronne. (TARRING, *op. cit.*, p. 66.)

Dans le langage courant, on ne distingue que deux catégories de colonies, et on désigne sous le nom de « colonies de la couronne » toutes celles qui n'ont pas de cabinet responsable.

Sur le gouvernement des colonies autonomes, voyez l'étude que nous avons publiée dans la *Revue de l'Université de Bruxelles* de janvier et février 1901.

(2) Voyez TARRING, *op. cit.*, p. 69.

(3) Ce sont les *unofficial nominated members*.

(4) ILBERT, *Legislative methods*, p. 187.

Hosted by Google

cière; ils n'ont pas le droit d'interpeller le gouverneur et celui-ci n'est responsable que devant le ministre des colonies, qui le nomme et le révoque, ainsi que les fonctionnaires qui l'assistent (1).

Le conseil est toujours présidé par le gouverneur et c'est en son nom que les fonctionnaires de l'administration coloniale présentent les projets de lois et de budgets; ceux-ci sont discutés et votés d'après une procédure souvent très complexe et imitée de celle en usage à la Chambre des communes; elle comprend souvent trois lectures et un examen en comité (2).

Les projets votés par le conseil législatif n'acquièrent force de loi qu'après avoir été sanctionnés, au nom du roi, par le gouverneur.

Celui-ci peut ou bien sanctionner une loi *de plano*, ou bien y opposer directement son veto, ou bien « réserver la loi pour la considération de Sa Majesté », c'est-à-dire réserver sa décision jusqu'à ce qu'il ait reçu des instructions spéciales du ministre des colonies; enfin, même quand le gouverneur a accordé la sanction royale, celle-ci peut encore être retirée (*disallowed*) par le ministre des colonies, s'il estime qu'elle a été donnée à tort (3).

Il est aisé de comprendre que la nature de ces conseils diffère profondément de colonie à colonie, selon que l'élément officiel ou l'élément électif domine dans leur composition.

Les conseils composés exclusivement ou principalement de membres fonctionnaires, ne sont guère que des conseils d'administrateurs; dans ceux où des membres non fonctionnaires forment la majorité, l'indépendance est déjà plus grande; enfin, la présence d'un nombreux élément électif peut presque donner à ces législatures locales les allures de véritables Parlements, capables, à la rigueur, d'entrer en lutte ouverte avec le pouvoir central.

Aussi ces différents éléments sont-ils soigneusement dosés suivant le degré de développement d'une colonie, l'esprit qui

(1) V. TARRING, *op. cit.*, p. 70 et s.
(2) ILBERT, *Legislative methods*, p. 186.
(3) TARRING, *op. cit.*, p. 75.

Hosted by Google

y règne et son importance politique, de manière à rendre les conflits irréductibles aussi rares que possibles (1).

Il en résulte qu'on peut dire d'une manière générale, que dans les colonies de la couronne, l'autorité du gouverneur reste toujours prépondérante dans la confection des lois, à raison de l'influence que lui assure sa haute fonction, de la présence dans le conseil de nombreux membres *ex officio* ou à sa nomination et du pouvoir que lui confèrent le droit de veto et, dans certaines colonies, la faculté de provoquer des « ordonnances rendues en conseil privé ». Mais il n'en est pas moins vrai qu'une influence très-considérable appartient d'autre part aux assemblées délibératives, dans lesquelles les représentants plus ou moins directs des principaux groupes d'intéressés sont appelés à discuter librement les propositions du gouvernement.

A raison de son importance, l'Inde est dotée d'une organisation particulière extrêmement complexe.

Le pouvoir législatif, toujours sous la réserve de l'autorité suprême du Parlement impérial, appartient au conseil législatif, qui se compose des cinq membres du conseil exécutif (dont il sera parlé plus loin), de six fonctionnaires nommés par le gouverneur général, de quatre délégués des législatures provinciales de Madras, Bombay, Bengal et Oudh, d'un délégué de la chambre de commerce de Calcutta et de cinq membres choisis par le gouverneur parmi les notables étrangers à l'administration. En fait, plusieurs de ces notables sont choisis parmi la population indigène (2).

Le mandat de la plupart des membres du conseil législatif est de deux ans.

(1) Dans les îles Falkland, par exemple, le conseil se compose de quatre fonctionnaires et de deux membres non fonctionnaires à la nomination de la couronne; — à Ceylan, de neuf fonctionnaires et de huit membres non fonctionnaires également à la nomination de la couronne; — à la Jamaïque, de quatorze membres *ex officio* ou à la nomination de la couronne et de quatorze membres élus par des électeurs censitaires; à Chypre, de six membres *ex officio*, de trois membres élus par les mahométans et de neuf membres élus par les non-mahométans.

(2) Voyez ILBERT, *Government of India*, p. 118.

Hosted by Google

L'autorité du conseil législatif s'étend sur l'Inde entière; pourtant une partie de ses pouvoirs est déléguée à des législatures provinciales d'une composition analogue à la sienne, et le gouverneur, assisté de son conseil exécutif, peut faire des règlements pour certaines parties arriérées de l'empire.

Enfin, en cas de troubles graves, le gouverneur, de sa seule autorité, peut prendre des ordonnances temporaires qui ne sont valables que pour six mois (1).

Le conseil, dont les séances sont publiques, vote les lois en suivant une procédure assez compliquée, dans laquelle l'examen en comité constitue la phase principale; mais la discussion au sein du conseil est toujours précédée de la publication du texte du projet dans la presse anglaise et indigène, et les observations que cette publication provoque de la part des intéressés sont toujours soigneusement consultées (2).

Tous les membres du conseil jouissent du droit d'initiative, mais une proposition touchant à une matière financière, religieuse, militaire ou diplomatique, ne peut être mise à l'ordre du jour sans le consentement du gouverneur (3).

Le conseil législatif vote aussi les impôts, mais non l'ensemble du budget; celui-ci est établi par le pouvoir exécutif (suivant des formes que nous examinerons plus loin) et présenté au conseil, en même temps qu'un rapport explicatif; les membres ont le droit de poser des questions à l'occasion de la lecture de ce rapport, mais ils ne peuvent provoquer aucun vote à son sujet.

Enfin, les membres du conseil n'ont pas le droit d'interpeller les représentants du pouvoir exécutif, ni d'émettre des votes appréciant leur gestion; ils peuvent seulement, avec l'autorisation du gouverneur, poser de simples questions relativement à une affaire déterminée (4).

(1) Voyez ILBERT, *op. cit.*, p. 213 et s., nos 68 et 69.

(2) ILBERT, *Legislative methods*, p. 225; STEPHEN, *History of the criminal law*, t. III, p. 346.

Voyez des exemples de la manière de procéder du conseil. — *Livre bleu* (*Indian tarif act*, 1896), 1896, c. 8078.

(3) ILBERT, *Government of India*, p. 211, no 64.

(4) *Ibidem*, p. 349 et 565.

Hosted by Google

La sanction royale est accordée, refusée ou réservée par le gouverneur, et confirmée ou retirée par le ministre de l'Inde, suivant des règles identiques à celles applicables aux colonies de la couronne (1).

L'autorité suprême en matière budgétaire appartient au secrétaire d'État pour l'Inde. C'est d'après ses instructions que le gouverneur général arrête le budget dans ses grandes lignes et alloue des crédits aux différents services et aux différents gouvernements provinciaux qui, à leur tour, répartissent ces allocations entre les différents chapitres de leurs budgets respectifs (2).

L'administration financière de l'Inde est donc très décentralisée, et, bien qu'en dernier ressort elle soit dirigée par le secrétaire d'État pour l'Inde, c'est-à-dire par un membre du cabinet anglais, elle est soumise à de multiples contrôles.

En effet, en dehors du contrôle général du Parlement impérial (que nous avons décrit plus haut) et du contrôle, plus restreint, mais efficace néanmoins, exercé au sein du conseil législatif, deux autres organismes sont encore appelés à intervenir : le conseil de l'Inde, qui assiste le ministre à Londres et le conseil exécutif qui assiste le gouverneur général en Asie.

Le conseil de l'Inde, qui doit se réunir au moins une fois par semaine, se compose de douze membres, non révocables, nommés pour dix ans par le secrétaire d'État, parmi les fonctionnaires ou les commerçants ayant servi ou résidé dix ans aux Indes.

A moins qu'elles aient un caractère urgent ou confidentiel, toutes les dépêches échangées entre le ministre et le gouverneur doivent être communiquées à ce conseil, qui donne son avis sur toutes les décisions à prendre par le ministre.

En matière de dépenses, le ministre est *obligé* de se conformer aux décisions du conseil de l'Inde, à moins qu'il ne soit couvert par une décision contraire du cabinet anglais.

(1) ILBERT, *op. cit.*, p. 212, nos 65 et 66.

(2) *Ibidem*, p. 162, nos 22 et 23, et article de sir H.-S. Maine dans *Reign of queen Victoria*, par Ward, t. I. p. 517.

Hosted by Google

Dans la plupart des autres matières, il peut passer outre à l'avis de son conseil, mais les membres opposants ont le droit de faire acter leur opinion et le Parlement impérial a la faculté de prendre connaissance de ces procès-verbaux (1).

Le conseil exécutif du gouverneur général se compose de cinq hauts fonctionnaires, nommés par la couronne pour cinq ans et du commandant de l'armée d'occupation.

En principe, le gouverneur général est lié par un vote de son conseil; pourtant, s'il estime que la décision prise par celui-ci porte atteinte d'une manière essentielle aux intérêts supérieurs de l'empire, il peut passer outre à ses avis et imposer sa propre volonté, mais, dans ce cas, les membres de la majorité ont le droit de faire parvenir au ministre de l'Inde un memorandum exposant leur manière de voir (2).

Telle est, dans ses grandes lignes, l'organisation savante et compliquée du gouvernement de l'Inde qui, on le voit, est loin de constituer un gouvernement autocratique ou absolutiste, comme on paraît le croire généralement.

Sans doute, en dernière analyse, la volonté du ministre pour l'Inde reste souveraine, puisqu'il ne peut rencontrer d'opposition irréductible ni de la part du gouverneur général, son subordonné, ni de la part d'un des conseils, qui sont composés en majorité de fonctionnaires à sa nomination.

Mais que d'obstacles il lui faudra vaincre, si la mesure qu'il propose est sérieusement critiquée par des hommes compétents! Au sujet d'un simple acte administratif il peut rencontrer l'hostilité du conseil de l'Inde, du conseil exécutif et, ce qui est plus grave encore, du vice-roi, qui est bien son subordonné, en théorie, mais qui est aussi un homme politique éminent, auquel les usages constitutionnels accordent, à ce titre, une très grande indépendance (3).

De plus, s'il s'agit d'ordonner une dépense, le ministre devra invovoquer l'autorité du cabinet entier pour vaincre la résistance du conseil de l'Inde, tandis qu'en matière d'impôts

(1) Voyez ILBERT, *op. cit.*, p. 149, nos 3 à 11, p. 163, no 23 et la note.
(2) *Ibidem*, p. 184, no 44.
(3) *Ibidem*, sect. 36 § 2, p. 178 et note B p. 18.

Hosted by Google

et en matière législative, il devra affronter un débat public au conseil législatif où siègent des membres élus.

Enfin, en toute matière et en tout temps, en sa qualité de ministre de la couronne, il peut être interpellé par un membre du Parlement impérial, qui aura bien soin d'invoquer à l'appui de ses dires les procès-verbaux où les membres opposants des différents conseils auront fait consigner leurs critiques (1).

C'est pourtant sous ce régime que l'administration anglaise a abouti à des résultats qui font l'admiration de tous les spécialistes.

De l'ensemble de cet exposé il résulte que, ni en France, ni en Hollande, ni en Angleterre, le chef de l'État, représenté par le ministre des colonies, n'est investi seul du pouvoir absolu de faire la loi et d'arrêter le budget, sans aucun contrôle; partout le législateur a eu soin de créer à côté du pouvoir central des organismes secondaires qui, sous des formes multiples, modèrent l'exercice de l'autorité suprême, constituent des freins à son usage abusif et assurent, par l'existence d'un contrôle sévère, l'économie des finances et l'honnêteté de l'administration.

En présence d'autorités aussi considérables, il nous paraît que l'on peut sans danger négliger l'exemple de l'Italie, que les auteurs du projet de loi organique présenté par le gouvernement belge semblent avoir pris pour modèle, mais dont l'œuvre coloniale n'est ni assez ancienne, ni assez prospère pour mériter les honneurs d'une imitation presque servile.

Mais, diront les défenseurs du projet du gouvernement, l'on peut tout au moins invoquer à l'appui d'un système absolutiste une expérience qui nous est propre : l'État indépendant du Congo a été organisé, grâce à l'initiative d'un souverain dont

(1) Ce serait une erreur de croire que les dispositions permettant de s'opposer aux actes du gouvernement de l'Inde restent lettre morte. Voyez, par exemple, au sujet du « Cotton duties Act 1896 » la correspondance entre le ministre et le gouverneur général, les débats au conseil législatif et au conseil de l'Inde. *Livre bleu*, 1896, c. 8078, et le document nº 229, imprimé par ordre de la Chambre des communes.

Hosted by Google

les pouvoirs étaient absolus; c'est sous un régime autocratique que cet État a grandi et prospéré au delà de toute attente; il suffit de persévérer dans la voie parcourue jusqu'à présent pour remporter de nouveaux succès.

Certes, on ne saurait contester que, dans son ensemble, l'administration actuelle de l'État du Congo a abouti à des *résultats* admirables, mais il est non moins vrai que ses *méthodes* de gouvernement ont maintes fois soulevé de sérieuses critiques.

Un auteur qui n'est certes pas suspect d'hostilité systématique à l'égard de l'œuvre du roi, dépeint fort bien certains des vices et des dangers du régime congolais.

« La volonté du souverain ne rencontre pas d'obstacle législatif ou administratif; le secrétaire d'État est tout puissant, sous le monarque, et le gouverneur général, tout en étant dans la plus absolue dépendance du souverain et du secrétaire d'État, exerce ses fonctions en chef absolu de l'administration locale. La volonté de ses subordonnés doit, dans tous les cas, plier devant la sienne.

« Ils ont à obéir ou à se démettre. Bien plus, le gouverneur général est souvent un officier supérieur, et la plupart de ses agents sont des militaires de grade inférieur, élevés dans l'habitude de l'obéissance passive.

« Ce régime, servi par des hommes de valeur, a permis d'obtenir rapidement des progrès décisifs. Il était admirablement conçu pour pratiquer « la politique des résultats ». Il est pourtant impossible de ne pas en apercevoir les vices et les dangers.

« Il n'est point bon que les fonctionnaires et les agents de l'administration soient astreints à une obéissance passive. Les dirigeants de l'État, qui gouvernent de Bruxelles ou de Boma d'immenses et lointains territoires, n'ont pas une connaissance suffisante des obstacles moraux ou matériels qui s'opposent sur place à la réalisation de leurs vues et de leurs projets. C'est sur le résultat à atteindre que se concentre leur attention. Il est inévitable, dans ces conditions, que leurs intentions réelles soient parfois méconnues par des agents inférieurs, pour qui

Hosted by Google

les ordres de leurs chefs sont une loi qui doit être obéie toujours et sans discussion.

« Il en résulte et des maladresses, qui vont à l'encontre des intérêts que l'on voudrait servir, et des lésions occasionnelles des droits des indigènes et des lois de l'humanité.

« Tels sont les désavantages d'un régime de gouvernement qui se défend, d'un autre côté, par de sérieux mérites (1). »

Au surplus, il est évident qu'à mesure qu'une colonie se développe, son organisation doit nécessairement devenir plus complexe et qu'un système rudimentaire, qui convenait à des établissements naissants, ne peut suffire au gouvernement de possessions florissantes, à raison même des exigences croissantes d'une civilisation plus avancée.

Enfin, il est incontestable que l'absolutisme ne peut être un régime fécond sans l'existence chez l'autocrate de qualités exceptionnelles; l'État du Congo a eu la rare fortune de les trouver réunies dans la personne de son premier souverain; qui oserait fonder tout un système de gouvernement sur l'espérance chimérique de retrouver ces mêmes qualités chez tous les ministres auxquels, dans le système proposé, les hasards de la politique confieraient dans l'avenir la direction exclusive des affaires coloniales?

Dès lors, la conclusion qui s'impose apparaît clairement à nos yeux.

Tout en laissant entre les mains du ministre des colonies l'*essence* même du pouvoir législatif, c'est-à-dire le droit de décider en dernier ressort ce qui sera ou ne sera pas écrit dans la loi, de manière à conserver à l'autorité suprême l'initiative et la liberté d'action qui sont si nécessaires au développement d'une jeune colonie, il faut entourer l'*élaboration* des lois de formalités, qui assurent la libre discussion des mesures proposées et qui permettent aux hommes compétents et aux intéressés de formuler leurs critiques et leurs desiderata.

Comment pareils buts pourraient-ils être atteints dans la pratique?

(1) CATTIER, *Droit et administration de l'État du Congo*, p. 217.

Hosted by Google

Nous croyons qu'il suffirait de développer un organisme qui se trouve en germe dans la loi organique : le conseil colonial.

Aux termes du projet, le gouvernement colonial aurait la *faculté,* mais non l'*obligation* de consulter ce conseil, qui se composerait de quatre membres nommés, pour quatre ans par le roi et révocables par lui.

Il est bien clair qu'un corps consultatif, constitué sur de pareilles bases, n'aurait ni indépendance ni autorité.

Pour créer un corps dont les décisions auraient quelque poids, il faut tout d'abord assurer l'entière indépendance des membres appelés à y siéger, en multipliant leur nombre et en leur conférant un mandat non révocable et de longue durée; il faut ensuite veiller à ce que ce corps soit composé des hommes les mieux qualifiés pour défendre les prérogatives de l'État et de la nation belges, les intérêts de la colonie, les desiderata du commerce et les droits des indigènes.

La défense des prérogatives de l'État et de la nation belges incomberait plus spécialement à des délégués, désignés par le gouvernement belge, d'une part, le Sénat ou la Chambre, d'autre part.

Les intérêts de la colonie seraient représentés, cela va sans dire, par des délégués de l'administration coloniale elle-même, qui enverrait siéger au conseil quelques-uns de ses fonctionnaires les plus expérimentés.

Les desiderata du commerce ne pourraient être mieux exposés que par des délégués nommés par le conseil supérieur de l'industrie et du commerce, qui serait tenu de choisir un certain nombre de ses représentants parmi des personnes ayant dirigé un établissement industriel ou commercial dans la colonie.

Enfin, les droits des indigènes trouveraient leurs défenseurs naturels chez les savants et les juristes, représentés par des délégués choisis respectivement par la cour de cassation et l'Académie royale parmi les magistrats, les voyageurs, les missionnaires et les hommes d'études, que leurs travaux mettraient le mieux à même de remplir cette haute mission.

Nous pensons qu'un conseil de dix à vingt membres

Hosted by Google

nommés sur les bases que nous venons d'indiquer, réaliserait, en matière coloniale, le problème de la représentation des intérêts, c'est-à-dire, que, tout en assurant à chaque intérêt particulier des défenseurs attitrés, il constituerait un corps capable de discuter et d'apprécier les intérêts les plus élevés et les plus généraux.

Quels pouvoirs faudrait-il lui confier?

Appelé à délibérer sur *tous* les projets de loi et de budget élaborés par le gouvernement colonial, le conseil formulerait son avis sous forme de rapport motivé, qui contiendrait éventuellement les amendements auxquels il se serait rallié; ce rapport serait publié et les membres de la minorité auraient la faculté d'y joindre une note développant leur opinion.

Le ministre aurait le droit de ne pas tenir compte des avis exprimés par le conseil, mais, dans ce cas, il serait tenu d'exposer, dans un rapport au roi, les raisons qui l'empêchent de suivre les indications de ce corps consultatif.

Enfin, le conseil serait investi d'un droit d'initiative mitigé, en ce qu'il serait autorisé à voter des vœux invitant le gouvernement à légiférer dans un sens déterminé; le droit d'interpellation ne lui appartiendrait pas, mais les membres auraient la faculté de poser au ministre des colonies de simples questions.

Les avantages de ce système sont évidents, ses inconvénients difficiles à discerner.

Dans les cas ordinaires, la tâche du gouvernement serait facilitée par le concours des hommes compétents et autorisés qui siègent au conseil colonial; mieux éclairé ainsi sur les nécessités de la vie coloniale, il risquerait moins de commettre ces erreurs auxquelles les législateurs coloniaux sont fatalement exposés.

Dans les cas extrêmes où, à raison d'un intérêt supérieur, le gouvernement croirait devoir faire prévaloir sa volonté, son autorité souveraine demeurerait intacte, malgré l'avis contraire du conseil colonial; mais l'opinion publique, mise en éveil par les délibérations de celui-ci et pleinement renseignée sur les motifs du gouvernement par le rapport au roi, serait nécessairement saisie de la question et pourrait, le cas échéant,

Hosted by Google

exercer son légitime contrôle, grâce à la responsabilité du ministre des colonies devant la représentation nationale.

***

Ayant déterminé ainsi, d'abord les attributions respectives du roi et du Parlement en matière législative, ensuite les modalités suivant lesquelles ces fonctions doivent être exercées, l'examen de l'organisation du pouvoir législatif se trouve épuisé.

Nous étudierons dans un troisième et dernier article l'organisation des pouvoirs judiciaire et exécutif.

(*A suivre.*) H. SPEYER.

Hosted by Google

UN CENTENAIRE BRUXELLOIS

LE DOCTEUR COREMANS

C'est beau de courir le monde avec la soif de s'instruire. Cependant une absence trop prolongée expose, pour l'heure du retour au pays, à plus d'un désenchantement.

Les parents et les vieux amis ont disparu ou se sont dispersés, et l'on se trouve en présence d'une foule plutôt hostile que bienveillante. C'est qu'on ne revient pas tel qu'on est parti. On a pris d'autres habitudes; on a ramassé en chemin une foule d'idées nouvelles, et, si l'on a le malheur de donner le vol à celles-ci, on devient défiant à votre endroit, et l'on n'est pas éloigné de vous tourner le dos. C'est ce qui est arrivé à cet excellent homme qui, suivant la mode allemande, se faisait appeler le Dr Coremans, quoiqu'il ne fût point médecin, mais simplement docteur en philosophie de l'université bavaroise d'Erlangen.

Victor Amédée Coremans était né à Bruxelles le 4 octobre 1802. Son père, un ancien conseiller de la cour impériale d'appel de Bruxelles, n'avait voulu servir ni la république, ni l'empire napoléonien, ni même le régime hollandais. Cette fidélité héroïque, qui devait rester sans lendemain et sans récompense, fut cause que le jeune Victor Amédée dut s'en aller, à 16 ans, terminer ses études dans la ville universitaire d'Allemagne où la vie était à meilleur marché qu'ailleurs et les distractions absolument nulles. L'étude fut son refuge contre l'ennui et l'amena, au bout de cinq ans, à conquérir ses grades de façon à lui ouvrir avec éclat la carrière de l'enseignement supérieur. Il n'y entra point. La passion politique

Hosted by Google

qui le tenait le poussa à quitter Erlangen pour Nuremberg, un plus vaste théâtre, où il trouva des élèves, donna des conférences et collabora avec une ardeur toute juvénile aux journaux libéraux de la ville. La Bavière, qui ressemble à la Belgique sous tant de rapports, traversait alors une crise des plus graves. On s'imaginait que l'esprit de réaction, surpris par l'assassinat de Kotzebue à Mannheim en 1819, était frappé de terreur et si bien réduit à l'impuissance que, sans avoir eu comme la France un Robespierre ou comme l'Angleterre un Cromwell, on allait pouvoir, du jour au lendemain, créer un monde nouveau en remplacement de l'ordre social imposé à l'Allemagne du XVII^e^ siècle par la paix de Westphalie. Illusion aussi grande que générale; le fossé qui sépare la liberté du despotisme étant un fossé si large qu'il ne peut être franchi d'un bond. Tout ce qu'il était permis d'espérer de mieux, c'était d'obtenir des souverains allemands la revision des constitutions octroyées par eux en 1818. Elles ne différaient guère les unes des autres, ayant toutes été forgées au fond des chancelleries et revues et corrigées par le Conseil fédéral. Celle du royaume de Bavière n'était ni meilleure ni pire que les autres, mais ce fut celle que pendant des années on battit en brèche avec le plus d'ardeur. Cela venait surtout de ce que la Bavière, ayant dû rendre à l'Autriche le Tyrol, et Salzbourg donnés par Napoléon à son grand ami le roi Maximilien, avait reçu en échange une partie du Palatinat et un gros morceau de Franconie avec Nuremberg. Ces nouveaux sujets bavarois perdaient au change et se montraient d'autant plus mécontents qu'étant en grande partie protestants ils ne se souciaient pas de se fondre dans un État très catholique. Les travailler au profit d'une revision constitutionnelle fut la mission que le parti de l'action imposa à Coremans. Il la remplit avec tant de zèle et de succès qu'il fut sérieusement question de l'expulser du pays en sa qualité d'étranger. Mais il avait pris ses précautions; il avait épousé une bourgeoise de Nuremberg et il était déjà père de famille.

Cela lui donna quelque répit. Mais la presse réactionnaire ne lui pardonnait pas d'avoir dans les campagnes, surtout dans

Hosted by Google

le cercle de Rezat, monté la tête aux paysans en discourant contre la dîme, les corvées et autres restes de la féodalité, et elle continua à l'attaquer avec fureur. De son côté, il se défendit sur le même ton dans l'*Observateur*, journal hebdomadaire qu'il avait fondé, et dans le *Mercure allemand* et le *Messager des campagnes*, deux feuilles libérales entièrement à sa dévotion.

Leur attitude fut cause que la censure, qu'on ne connaissait pas en Bavière, fut établie afin de pouvoir atteindre et châtier leurs rédacteurs.

Le gouvernement usait d'ailleurs de tous les moyens à sa disposition pour décourager les patriotes qui se portaient devant la demeure de Coremans et l'ovationnaient quand il paraissait en public.

Un graveur sur métaux, en qui il faut voir un agent provocateur, fut autorisé par le magistrat à répondre à ces manifestations par un charivari monstre. C'était le 21 mai 1832. Il y eut à cette occasion une bagarre effroyable; la troupe ayant été requise, un soldat fut tué et deux autres blessés. Coremans n'y est absolument pour rien; on le rend cependant responsable de tout le mal, et on le traîne en prison.

Avait-on monté ce coup pour empêcher notre Bruxellois de jouer un rôle prépondérant au congrès de Hambach convoqué pour le 27 du même mois? C'est probable, et, dans cas, le calcul se trouva être mauvais. Coremans sous les verrous devint bientôt plus gênant et plus redoutable que Coremans en liberté. S'il avait pu assister à cette fête du renouveau, à laquelle l'Allemagne entière était convoquée, il aurait eu plutôt l'occasion d'applaudir et de verser des larmes de joie que de surexciter par des discours le sentiment démocratique.

Il y avait là trente mille personnes. Le coup d'œil devait être des plus curieux. Chaque groupe avait son drapeau déployé, son cartel, ses tambours ou ses trompettes. On aurait pu d'autant mieux se croire transporté en Belgique, où l'on procède de même, que drapeaux, écharpes et ceintures des femmes étaient aux trois couleurs de l'antique empire germanique qui, disposées autrement, sont aussi celles de la Belgique depuis 1830.

Hosted by Google

Tout se passa le mieux du monde, et cela peut-être parce qu'on ne voyait ni soldats ni gendarmes, et que, parmi les réfugiés grecs et polonais qui étaient présents, un seul put obtenir la parole.

Son discours fut d'une modération relative et, après cela, comme tout congrès qui se respecte, celui de Hambach se termina par la proclamation d'une série de vœux qui n'avaient rien de révolutionnaire, sauf peut-être celui qui réclamait la suppression de la noblesse ou, pour mieux dire, de ses privilèges.

Tout à coup le cri de : vive la république! éclata répété par des centaines de voix. Qui donc, en dehors des organisateurs de cette fête patriotique, en avait donné le signal? On ne l'a jamais su.

Ce qui est certain, c'est que le gouvernement bavarois profita largement de ces acclamations intempestives. Il y eut dans le Palatinat rhénan une démonstration militaire et de nombreuses arrestations. On confisqua un peu partout les drapeaux, les écharpes et les rubans tricolores. Ils revinrent en 1848 et il fallut tirer dessus pour en avoir raison.

Au mois de janvier 1833, on relâcha les patriotes arrêtés à Nuremberg et à Neustadt. Quant à Coremans, qui avait été transféré à Rottenburg, on le garda sous les verrous.

Cette prison devint un lieu de pèlerinage. On y allait les dimanches et jours de fête une chanson patriotique aux lèvres et un épi de blé de Tunis à la boutonnière. On dit depuis en basse Bavière, en parlant de cette céréale, le blé Coremans. Voilà au moins un souvenir de notre Bruxellois qui restera. Si ces manifestations périodiques donnaient à notre prisonnier de douces émotions, elles eurent pour effet de rendre plus fâcheuse encore sa situation. Le 18 juillet 1832, le tribunal de Nuremberg l'avait déclaré innocent de l'émeute qui avait éclaté dans cette ville au mois de mai précédent; mais, en présence de l'exaltation grandissante de ses partisans qui ne parlaient de rien moins que de le porter en triomphe à travers les rues de la vieille cité impériale, il le déclara banni de Nuremberg et décida qu'il changerait de prison et serait interné à Sünderbühl.

Hosted by Google

Il proteste en vain ; il mande à sa femme de venir le rejoindre avec leurs enfants ; elle s'y refuse ; enfin il écrit au roi Louis de Bavière, lui expose les malheurs qui l'accablent, les injustices dont il est la victime et lui demande d'ordonner sa mise en liberté. Le roi ne lui répond pas ; seulement on lui fait savoir que le caractère de sa démarche auprès du souverain constitue un cas de lèse-majesté dont il aura à répondre devant les tribunaux.

Coremans est sur le point de devenir fou d'indignation et de colère. A sa femme, qui se propose d'aller se jeter aux pieds du roi Louis, attendu à Nuremberg, pour lui demander sa grâce, il écrit qu'il le lui défend absolument, sa lettre au roi ayant dit tout ce qu'il était utile de dire. Sa femme lui désobéit encore. C'est alors qu'il introduit contre elle une demande en divorce, que l'archevêque de Bamberg refuse de prendre en considération.

En ce moment où le monde entier semble se tourner contre lui, Coremans a la joie de lire dans le *Zeitgeist* (l'*Esprit du siècle*), journal de Carlsruhe, fondé et dirigé par Charles Mathy, un jeune et fervent libéral, qu'une souscription ouverte en faveur de sa femme et de ses enfants a donné un brillant résultat. Cette nouvelle relève un peu son courage. On l'aime donc, on s'occupe de lui et des siens. Ses amis lui font savoir que, ne pouvant commodément se rendre à Sünderbühl, ils seront tous, le dimanche 5 août 1833, à Schœnau et qu'ils comptent sur sa présence.

Il n'a garde de manquer à ce rendez-vous, et cela d'autant plus que la petite ville de Schœnau est située dans le pays de Bade et cependant à une faible distance de sa résidence obligée. On lui fait un accueil enthousiaste, et, peu après, le verre en main, il se laisse aller à dire que pour le triomphe de la liberté, du droit et de la vérité il luttera jusqu'à la mort. Cette profession de foi lui coûte cher ; il est à peine de quelques jours rentré à Sünderbühl que l'ordre y arrive de le conduire sous bonne garde à Cadolsburg, où l'on saura mieux l'empêcher de communiquer avec ses partisans.

C'était là une bien inutile rigueur. On ne pouvait sans juge-

Hosted by Google

ment, le traiter ainsi en prisonnier d'État, on ne pouvait davantage le comprendre dans le nombre des démagogues dont la commission spéciale de Mayence, instituée le 20 juin 1833 par le conseil fédéral, avait la charge de débarrasser le midi de l'Allemagne. Cette commission travaillait avec une telle lenteur que ce fut seulement au bout de quelques mois qu'elle trouva le temps de décider que Coremans, en raison de sa popularité malsaine, devait être expulsé.

Un matin donc, entre deux gendarmes, notre concitoyen prit le chemin de Ratisbonne, et quand il arriva dans cette ville ses gardiens y trouvèrent un pli de cabinet leur ordonnant de revenir sur leurs pas. Que s'était-il passé? Tout simplement qu'un commis ignorant ou distrait avait pris le Danube pour le Rhin, ne se rappelant plus que la Belgique est située sur la rive gauche de ce dernier fleuve. Comme à l'aller, le voyage de retour se fit à pied. Enfin, le 21 octobre 1833, débarrassé de ses gardiens, notre ami s'arrête à Schaffouse, avant de gagner Zurich où il espère se créer des ressources qui lui permettront de regagner Bruxelles, sa bonne ville natale, autrement qu'en vagabond. A son grand désespoir, il trouve la cité du lac pleine de réfugiés politiques venus des quatre points cardinaux, tous aussi misérables, aussi affamés que lui-même. Une chance lui reste. Pendant ses dix-huit mois de captivité et d'internement en Bavière, la Muse l'a si souvent visité qu'en fouillant dans ses papiers il trouve de quoi former un beau volume in-8°, que le libraire Gessner de Zurich publie en janvier 1834, sous le titre de *Kerkerblumen*, c'est-à-dire, Fleurs de cachot. Il eut un succès mérité et fut suivi, dans la même année, de quatre ou cinq brochures politiques. Coremans avait certes besoin de travailler pour vivre, mais pendant toute la durée de son séjour en Suisse, son activité littéraire dépassa de beaucoup la mesure ordinaire.

Il serait sans doute demeuré dans un milieu aussi sympathique, si la commission spéciale de Mayence, qui l'avait déjà frappé une fois, ne s'était avisée de réclamer son expulsion du territoire helvétique sous le prétexte que ses publications révolutionnaires inondaient l'Allemagne. Cette dénonciation

Hosted by Google

était absurde. D'abord, parce que Coremans, à qui l'on avait successivement refusé la naturalisation et le droit de bourgeoisie en Bavière, était resté un citoyen belge, ensuite parce que son livre le plus récent : *Le banni du royaume de Bavière* venait d'avoir été édité par Krapp à Leipzig et n'était probablement pas même connu en Suisse. On discuta jusqu'au moment où, devant l'insistance de la commission spéciale de Mayence, parlant au nom de l'Allemagne entière, la diète helvétique crut devoir céder et inviter Coremans au départ.

Ce chapitre à ajouter à l'histoire d'un banni n'est pas le moins triste, parce qu'il démontre qu'un petit pays, eût-il cent fois raison, est souvent obligé de plier devant les menaces d'un puissant voisin. Il est aussi la condamnation du régime politique allemand qui s'écroula en 1866, de ce régime donnant le grand mot à dire à l'Autriche, qui fut de tout temps pour le monde germanique, à cause de son esprit rétrograde et de son étroit bigotisme, une véritable malédiction. Nous n'avons pas la date exacte du départ de Coremans pour la Belgique, mais nous avons sous la main une lettre qu'il adressa de Zurich le 6 février 1835 au libraire Baumgaertner de Leipzig. Elle nous fait savoir qu'à ce moment-là il ne se doute nullement du coup qui va le frapper. Il a terminé un roman qu'il intitule *Donna Lydia;* un vaudeville : *Lequel des deux est l'âne ;* le *Napoléon de Ham,* d'après Frédéric Soulié, et il travaille à un *Récit des derniers jours du duc de Bourbon-Condé dont on s'est débarrassé en* 1830. Aucun de ces ouvrages n'a été publié ni alors ni plus tard.

Il en est de même de ses discours. De ceux qu'il prononça à Zurich nous n'en connaissons que deux ; le premier, qui porte la date du 1er mai 1834, résume ses travaux et ses espérances : « Je croirais, disait-il, mentir à la vie si je n'obéissais pas à la « mission qui me subjugue et m'emporte ; je puis, sans exagéra- « tion, me comparer au coursier du désert, qui, lorsqu'on lui « bouche l'un de ses naseaux, souffle d'autant plus bruyam- « ment de l'autre. » Son second discours est d'un historien redresseur de torts. Il avait pour but de glorifier Waldmann, le vainqueur de Charles-le-Téméraire, et d'engager les bour-

Hosted by Google

geois de Zurich à dresser sur la plaine d'Hottingen, où il fut traitreusement mis à mort, un monument à la mémoire du plus grand homme de la patrie. Ce plaidoyer traduit en français et complété par de nouvelles recherches archivales a été publié en 1843 par l'Académie royale de Belgique dans les *Bulletins* de sa Commission d'histoire. Et, à ce propos, il ne nous semble pas inutile de dire ici que Mathy (ce même journaliste de Carlsruhe, qui était venu au secours de Mme Coremans pendant que son mari était en prison et qui se trouvait alors, en qualité de maître d'école, dans un village du canton de Berne) se passionna également pour la grande figure de Waldmann, fit partager son sentiment par ses élèves et les parents de ceux-ci. Coremans et son ami Mathy n'eussent pas fait autre chose qu'on pourrait dire qu'ils payèrent largement la dette de l'hospitalité. A les écouter, la Suisse ne pouvait que gagner à abandonner à Schiller et à Rossini le douteux Guillaume Tell et à s'attacher à Jean Waldmann, le corroyeur authentiquement héroïque, qui sauva sa patrie du plus grand danger qui jamais la menaça et qui, valant pour le moins Rienzi ou Van Artevelde, eut la triste gloire de finir comme eux victime de l'ingratitude humaine.

Qu'était la Belgique au moment où Coremans y rentra après seize ans d'absence? Un pays cherchant sous un roi protestant, né en Allemagne comme le Taciturne et formé au point de vue politique en Angleterre, à se refaire ou, pour mieux dire, à se créer une nationalité. Grâce au système constitutionnel qu'elle avait embrassé, elle espérait bien y parvenir.

La tâche était rude, mais on s'y était attelé avec une belle ardeur, et les hommes politiques d'alors, sortis presque tous des excellentes écoles du régime hollandais, se rapprochaient et se valaient presque, les catholiques se disant à moitié libéraux et les libéraux ne s'avouant qu'exceptionnellement républicains. De cette façon l'abbé de Haerne et Gendebien pouvaient s'entendre et se donner la main; de cette façon encore l'accord était possible entre la royauté et la démocratie rouge ou noire assagie et désencanaillée. Notre Bruxellois, assez étonné, admirait tout cela; il s'en allait d'un personnage

Hosted by Google

influent à l'autre, sans distinction de parti, leur disant son grand désir d'obtenir une chaire universitaire et n'obtenant d'eux en général que de vaines promesses. Le rôle politique qu'il avait joué en Bavière était mal connu et parlait contre lui. Les journaux de Bruxelles, pour la plupart dans les mains d'agents ou de réfugiés français, ne l'accueillirent pas mieux, et bientôt il se serait trouvé sur le pavé, si quelques hommes de cœur, parmi lesquels nous sommes heureux de pouvoir citer le baron de Stassart, le président de Gerlache et le ministre Rogier, n'avaient pas obtenu pour lui, de haute lutte, l'entrée des archives du royaume. C'est que M. Gachard, l'éminent chef de ce dépôt, n'entendait pas qu'on fondât chez lui une section allemande dont il ne pourrait pas contrôler les travaux à cause de son ignorance des dialectes germaniques. Après de longs pourparlers, un arrêté royal du 16 avril 1836 intervint et tourna la difficulté en décidant que le Dr Coremans travaillerait aux archives du royaume sous la direction de la Commission royale d'histoire.

C'était là un provisoire. Il dura trente-cinq ans! On se refuserait à le croire, si l'on n'avait pas sous les yeux une petite affiche intitulée : *Mes travaux en Belgique concernant les archives et l'histoire* (1836-1869), qu'en 1870 Coremans distriqua à ses intimes. Elle est imprimée sur papier bleu en deux couleurs et porte tout au bas ce résumé mélancolique : « Matin « beau et sans nuages. — Midi, soleil radieux. — Soir triste, « nébuleux, à peine éclairé par quelques étoiles. » Et là dedans pas une plainte, pas un reproche, rien qu'une sobre énumération de travaux énormes, écrasants, accomplis sans l'aide de personne, de dissertations savantes que l'Académie royale de Bruxelles, qui ne lui ouvrit pas ses portes, s'était empressée d'accepter et de publier dans ses mémoires. Il y a comme cela des pays au monde où l'on a grandement tort de rapporter à ses compatriotes les fruits d'une science supérieure à la leur, qu'on a acquise à l'étranger. On se crée ainsi des ennemis qui ne laisseront échapper aucune occasion de vous nuire. Quant aux compensations, elles sont rares; il n'y faut pas compter.

Hosted by Google

Coremans, cependant, les attend. Elles lui viennent d'Allemagne, d'Angleterre, de Danemark, et il s'en contente. Il est tout heureux quand Charles Lanz, le professeur de Giessen, qui publia en 1844 et 1845, en quatre gros volumes, la correspondance de l'empereur Charles-Quint, lui dit : « Sans vous, « mon cher docteur, nous en serions restés dans la connais- « sance du XVI^e^ siècle à Robertson et à Strada », et sa joie ne connaît plus de bornes quand, quelques années plus tard, Léopold de Ranke, le plus grand historien allemand de l'époque, l'honore de son amitié et déclare qu'il faudra désormais consulter les archives allemandes de Bruxelles pour bien écrire l'histoire du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle.

Ces compliments étaient bien faits pour consoler notre ami des mauvais tours qu'on lui joue, des injustices qui le poursuivent et des calomnies dont on l'abreuve. Il ne veut pas avoir découvert dans les greniers de l'ancien palais de justice de Bruxelles plus de cent mille documents historiques, dont on ignorait l'existence, pour le seul avantage de la science et de quelques écrivains étrangers, il veut rendre à la Belgique, qui penche trop vers la France, le service de la ramener vers l'Allemagne, dont il prévoit les hautes destinées.

Il a été journaliste en Bavière, il le redevient à Bruxelles. Son journal était bilingue, comme le *Courrier du Bas-Rhin*. Il s'appelait la *Presse libre, feuilles belges-germaniques publiées sans censure*, et son titre allemand portait : *Die Freie Presse, censurfreie belgisch germanische Blætter*.

Son premier numéro parut le 1^er^ janvier 1840, et déjà le 6 mai 1841 il disparaissait pour ne plus revivre.

Ce ne fut pas l'indifférence du public, mais bien l'influence française qui le tua. Il ne se tirait qu'à trois cents exemplaires, et cependant il se trouvait dans nos grandes villes dans tous les cafés. Un article : *C'est de l'Est que nous vient la lumière*, déchaîna contre la pauvre petite feuille une véritable tempête. Trois journaux de Bruxelles, *l'Observateur*, *l'Éclair* et *l'Émancipation* demandèrent que son rédacteur fût chassé des archives du royaume, tandis que les journaux flamands d'Anvers, de

Hosted by Google

Gand et d'Audenarde déclaraient qu'il avait bien mérité de la patrie.

Il paraît qu'à Liége on n'aimait pas davantage les journalistes français.

« Laissez les crier », écrivait-on de cette ville à Coremans, « et continuez dans la même voie. Nous aimions le vieux sys- « tème féodal allemand qui nous laissait nos libertés et fran- « chises et nous permettait de nous gouverner à notre guise, « tandis que le système centralisateur de la France nous fait « horreur. »

Ce correspondant, qui signe *des Vieuxjoncs, abonné franchimontois de la Presse libre,* était un « kaiserlich ». Nous en avons connu d'autres sur les bords de la Meuse, les derniers sans doute, ce qui nous amène à dire qu'en 1840 les deux races, qui se partagent le sol belge, se rencontraient et fraternisaient comme au moyen âge.

Il est bon qu'on s'en souvienne quand on cherche à savoir ce que pensaient nos pères. Ce n'étaient donc ni des Flamands ni des Wallons, ceux qu'il fallait « laisser crier », mais bien des gens soudoyés pour ce faire, et qui, dans les cafés de Bruxelles, mettaient la *Presse libre* dans leur poche ou bien la déchiraient avec de grands gestes de colère. On était théâtral dans ce temps-là, et souvent l'on se montrait injuste; c'est ainsi qu'on voulut empêcher Mlle Kathrinka Heinefetter, qui n'avait absolument rien de commun avec la *Presse libre*, de chanter au théâtre de la Monnaie parce qu'elle était Allemande. Cette fois la cabale avait été trop loin. Sa défaite fut marquée par un drame suivi d'un procès retentissant. Du coup le pangermanisme de Coremans reprit force et vigueur. Chaque fois qu'une société chorale allemande débarquait à la gare du Nord, on le voyait accourir, l'air radieux, la main tendue et ayant aux lèvres un salut poétique. On en conserve encore le souvenir à Cologne et à Aix-la-Chapelle.

Coremans était alors détaché provisoirement à la Bibliothèque de Bourgogne, afin d'aider son conservateur, M. Marchal, à dresser le catalogue des manuscrits de cet important dépôt, et ce travail, qui dura de 1840 à 1847, lui donna assez

Hosted by Google

de loisirs pour lui permettre d'affirmer et d'étendre sa réputation comme historien.

Il publia à cette époque : *L'année de l'ancienne Belgique. Mémoire sur les saisons, les mois, les semaines, les fêtes, les usages dans les temps antérieurs à l'introduction du christianisme en Belgique, avec l'indication et l'explication de différentes dates qui se trouvent dans les documents du moyen âge et qui, en partie, sont encore usitées de nos jours.* Bruxelles, 1844. 1 vol. in-8°.

Ce livret, et quelques autres du même genre, font de lui un continuateur des frères Grimm et l'un des pères du *folklore*, qui a été en si grande faveur depuis. C'est avec cette auréole nouvelle que Coremans reprend ses utiles travaux aux archives du royaume.

Quand il eut mis la dernière main à l'analyse des documents composant la secrétairerie d'État de Charles-Quint et de ses successeurs, il en réclama l'impression. L'archiviste général et ses chefs de section, qui avaient chacun des inventaires en cours de publication, jetèrent de hauts cris. La parcimonie du gouvernement les empêche de marcher de l'avant, et voici qu'un collègue réclame sa part d'un trop maigre subside.

Coremans cependant qui, suivant un mot dit à la Chambre par Van de Weyer, a été traité jusqu'ici avec autant d'injustice que d'inhumanité, croit la fin de ses épreuves arrivée, et il s'en va porter son manuscrit à l'imprimerie. Cette hâte tourne contre lui; elle sert de base à de nouvelles persécutions, à de misérables querelles. Ainsi, quand il demande à pouvoir publier, à ses frais, comme cahier à part, ses *Analyses des documents* appartenant à la secrétairerie allemande, déjà sorties de presse, on lui refuse cette faible faveur et ordre est donné à l'imprimeur de détruire ces premières feuilles.

Si l'on s'en était tenu là, ce n'eût été que demi-mal, mais on alla plus loin. On attendit patiemment que Coremans eût été mis à la pension, ce qui arriva au mois d'août 1871, pour porter une main sacrilège sur son œuvre et la bouleverser de fond en comble.

Nombre de ces beaux volumes en basane rouge, portant au

Hosted by Google

dos pour titre le seul mot de Réforme, qui suffisait pour nous apprendre qu'il y avait là le règne de Charles-Quint tout entier, furent éventrés. On en retira nombre de documents qui furent ajoutés ou, pour mieux dire, noyés dans les papiers du conseil d'État et les liasses de l'audience. Cela se fit sous le très discutable prétexte que c'était là leur véritable place et que le savant docteur avait trouvé bon d'introduire un classement méthodique qui n'était pas celui qu'on avait depuis fort longtemps adopté et pratiqué aux archives du royaume.

En agissant avec cette brutalité, on demeurait sans excuse. On perdait de vue que le classement nouveau suivi pour les papiers de la chancellerie allemande avait été admis en 1842 par la Commission royale d'histoire, dont Coremans relevait directement, et ne pouvait être modifié sans le consentement de celle-ci. On oubliait encore que, depuis quarante ans, tous les historiens livrés à l'étude du XVI^e^ siècle avaient eu recours aux volumes rouges de la chancellerie allemande de Bruxelles, et que maintenant — inconvénient des plus graves — il devenait impossible de contrôler leurs dires, de savoir s'ils avaient bien lu. Et cela fut fait, nous nous empressons de le dire, non par rancune ou méchanceté, mais par amour de l'uniformité et par respect pour les usages administratifs, deux sentiments fort respectables en apparence, qui ont causé dans le monde plus de mal qu'on ne pourrait dire et croire. Est-il encore possible de réparer la faute que nous signalons ici?

En partie seulement. Ce serait de publier, si elle a été conservée, l'*Analyse en langue française* des documents composant la chancellerie allemande de Charles-Quint et de Philippe II, à laquelle Coremans a mis tout son zèle et toute sa science. Et si cela se faisait, à l'heure de son centenaire prête à sonner, nous serions heureux de ce tardif hommage rendu à un homme digne de tous les respects et qui, fidèle aux engagements pris par lui à Schœnau, lutta jusqu'à son souffle dernier en faveur de la liberté, du droit et de la vérité. Il décéda à Ixelles, rue d'Orléans, le 23 octobre 1872, dans la modeste maison qu'il habitait depuis vingt-cinq ans.

Hosted by Google

Le mal qui l'emporta fut en quelque sorte foudroyant. Trois jours avant de mourir il nous écrivait :

« Je veux purger notre commune de la bande du 7 août. « Aucun n'échappera au juste châtiment qui l'attend. Mes « mesures sont bien prises. »

***

Ses mesures étaient bien prises, en effet.

Ses amis réussirent à chasser du conseil communal d'Ixelles les membres que lui et Adolphe Mathieu, le poète montois, avaient marqués au front et jugés indignes de pitié.

Nous ne citons le fait, sans autre commentaire, que pour montrer à quel point Coremans garda jusqu'à la dernière minute de sa vie l'ardeur et la générosité de ses jeunes années.

CHARLES RAHLENBECK.

Hosted by Google

CUL-DES-SARTS A FAIT DES SIENNES

Pour le commandant E. POINT.

I. — DANS L'ŒUF.

« J'en étais! »

Un grenadier de la garde napoléonienne, qui eût participé à la dernière décharge du dernier carré, à Waterloo, n'aurait pas mieux électrisé son auditoire, que ne le fit, ce jour-là, le gros Pistalou, l'ancien secrétaire communal, en laissant tomber, avec une bonhomie héroïque, ces trois mots seulement :

« J'en étais! »

Tout le monde se rapprocha. Au-dessus du comptoir, les oiseaux s'agitèrent et se mirent à chanter : « Pis-ta-lou? Pis-ta-lou?... Il en é-tait! il en é-tait! » puis se turent, pour écouter, sans doute. Il y eut un silence plein d'attente. Les mouches elles-mêmes, comme effarées, s'étaient réunies au plafond. Par la fenêtre ouverte, une odeur chaude d'herbages et de fumier pénétrait. On voyait la route, toute blanche et déserte, qui s'allongeait entre les pelouses sous la clarté estivale et torride d'un grand ciel immobile et l'on n'entendait rien que la mousse se désagrégeant dans les chopes remplies, bruissement continu, que coupait, par instant, l'aspiration des fumeurs, tirant de petites bouffées dans le tuyau humide de leur pipe.

Hosted by Google

Eh! oui, j'en fus. Ah! quelle journée. Ç'a été tout simplement épique. Il y a des ans et des ans. Cul-des-Sarts était inerte. A peine avait-il une petite renommée pour son beurre et pour ses fromages. C'était tout et c'était dérisoire, convenez-en. Car nous avions des hommes autrement pétris pour la gloire que nos fromages! N'est-il pas vrai que le capitaine-commandant d'état-major à la gendarmerie est un de nos enfants et combien d'autres qui sont arrivés, mais isolément, et qui n'osaient avouer leur lieu natal par une pudeur compréhensible, à cause de notre obscurité. Tandis que maintenant!...

Un pareil état de choses nous cassait les membres à nous, les jeunes. C'était par la *masse* qu'il fallait arriver, par la *masse*, entendez-vous? Que d'occasions perdues, pourtant!...

Tout gamins, en revenant de l'école, nous allions écouter les vieux. Oh! les vieux, les vrais vieux de derrière les fagots! En confrontant devant nous, avec mélancolie, Cul-des-Sarts inconnu, avec d'autres villes belges que l'histoire magnifie à travers les siècles, ils nous murmuraient :

« Ah! mes enfants, si Cul-des-Sarts avait voulu, si Cul-des-Sarts avait voulu... »

Et fermes, nous pensions, frémissants d'enthousiasme, crispant les poings et relevant la tête : « Quand il s'agira de vouloir!... » Aussi, quand nos 20 ans furent sonnés, à quelques-uns, nous nous réunîmes. Des adeptes et des adeptes affluèrent et bientôt notre village, vibrant d'une unanime émulation, se prépara courageusement à la lutte. Quelle lutte? La lutte, pardieu! la lutte pour se révéler par quelque haut fait. Il était urgent que chacun pût discuter. On s'escrima à se fâcher l'un contre l'autre pour se rompre aux difficultés des polémiques, pour épuiser les fonds secrets de sa majesté l'éloquence.

Le docteur et le pharmacien s'empressèrent de donner le ton, en dénigrant le curé. Celui-ci, par des allusions aussi bibliques que détournées, leur répondit au prône. Puis, il y eut les procès Lartigue-Deloir, Fumay-Piedepore, etc. Enfin, chaque habitant

Hosted by Google

prit son voisin en grippe et l'on contamina l'eau des puits pour s'aigrir davantage !...

Même, démentant l'excellence légendaire de son âme que veloutait encore journellement de généreuses « *tournées* », le bon Félice, le garde-chasse, tendit dans les bois, à proximité de la grand'route, de longs pièges compliqués pour attraper les chats inoffensifs des villageois voisins.

Mais vous pensez bien que toutes ces haines étaient feintes, elles étaient pareilles à ces bouts de guimauve qu'on donne aux enfants pour activer leur dentition. D'ailleurs, la puérilité de ces douzaines de querelles en démontrait le caractère négatif : malgré tout, pourtant, nous nous en servîmes à outrance, au seul effet d'être « armés », le cas échéant. Et nous continuions, depuis des lustres, à pratiquer la dispute comme une gymnastique, quand, dans un même élan de cohésion, tout le monde se réconcilia : l'occasion tant désirée s'était mise à poindre. Stylé, terriblement averti, plus frais que le beurre sortant de la baratte, Cul-des-Sarts, aux yeux du monde, allait vouloir !

Ce fut la société de musique du village qui assuma la tâche de montrer combien était autorisée cette ardeur ambitieuse. Notre fanfare avait été invitée à donner un concert sur la place de Charleville. Or, en ce temps-là, c'est loin, bien loin, la France était agitée par une affaire d'espionnage, l'affaire Dreyfus. Peut-être vous en souvenez-vous encore ? Le capitaine allait être jugé à Rennes, quand la fanfare se rendit à l'invitation de la ville étrangère.

Mais avant cela, que de préparatifs, bon Dieu !

Il faut vous dire que le capitaine ne comptait pas un partisan à Charleville. Cela suffisait pour que le nombre rythmique, la contradiction et l'attrait d'une victoire à remporter fissent d'un seul coup :

Cul-des-Sarts
Dreyfusard !

Hosted by Google

On se consulta *pour asseoir sur des arguments fondamentaux, cette opinion diamétralement opposée à celle des voisins et aussi nettement préméditée qu'agressive.*

Le lendemain des répétitions musicales, régulièrement, on se réunit *Ez mon Lexandre* qui rappelait le grand empereur macédonien, à *Malgré tout* et même, d'aucuns poussèrent jusqu'à *La Barrière*, estaminets familiers dont les enseignes nous exaltaient.

Je dis *nous*, car j'étais avec eux, je ne faisais pas précisément partie de la fanfare, mais j'obtins du président de la société, qui était le bourgmestre du village, de faire corps avec elle. Pour figurer, on me donna un chapeau chinois flambant neuf. Au fond de moi, quoique ne sachant pas la différence existant entre une octave et un bémol, j'étais obscurément fier de mon instrument, car, entre nous, il était solide et pouvait, peut-être, me servir de gourdin, là-bas, à moi, Pistalou, qui avait appris la canne au régiment! Ah! c'est que... on est malin ou on ne l'est pas, voyez-vous...

II. — En route!

Enfin, il arriva le grand jour attendu avec tant de fougue impatiente.

C'était un dimanche, un dimanche d'août, comme aujourd'hui. Il faisait un temps superbe. Tout au matin, Cul-des-Sarts s'éveilla dispos et réjoui, sous un grand soleil débonnaire. Les verdures semblaient neuves et fleuraient je ne sais quelle odeur tranquille et fraîche. Une sonorité d'appels humains et de cris d'animaux peuplait la brise jusqu'aux lisières prochaines. C'était comme un printemps, un renouvellement général, une truculente sérénité partout épandue. Chacun était trempé d'un bien-être robuste et tapageur. On se sentait, au creux du ventre, l'envie sensuelle de boire, de parler haut, de cracher loin et de suer à larmes.

Sur la place, dès 9 heures, avec Longdoz, le premier piston,

Hosted by Google

un petit homme tout en largeur, court comme l'oraison dominicale, mais remuant en diable, je rinçais, pour la dernière fois, à grands renforts de seaux d'eau, l'une des voitures qui devaient nous conduire à Maubert pour prendre le train. Nous avions tenu le véhicule soulevé à l'aide de tréteaux : le bandage des roues n'effleurait pas le sol. Longdoz faisait tourner celles-ci avec frénésie, me stimulant de l'autre côté du tablier :

« Hardi ! allons Pistalou, hardi, valet ! »

Et il inondait si bien les rayons, qu'il en jaillissait des éclairs, sous le ciel aveuglant !

Détails inutiles, me direz-vous, mais si nets, que j'éprouve une volupté à les redire, car je revois tout, là, devant moi, maintenant, comme si je n'avais pas de mémoire...

A midi, cinq grands breaks vides et découverts étaient attelés devant la maison du bourgmestre. On s'y engouffra avec des tempêtes de rires, un peu émêché déjà. Nous étions soixante-dix. En se bousculant les uns contre les autres, on faisait involontairement se cogner le pavillon des gros cuivres qui grondaient avec de longs retentissements intérieurs, pleins de menaces. A midi et un quart, quelques jurons retentirent, quelques coups de fouet se détachèrent de notre sourd tumulte et en avant, nous partions, au galop, sur le ressaut de la route dominant l'Escaillère. Les coqs devant les fermes s'égosillaient très haut, jetant leurs cris vers l'éther bleu. Des chiens aboyaient. Des enfants nous suivaient en courant et sur le pas des portes, les vieux, les ménagères et les bourgeois nous acclamaient en tendant les bras avec de larges gestes :

« Bonne chance ! Courad'ge, valets ! Salut Augusse, Lexandre !... Ah ! v'là péperre... Est-i ben avo s'casquette... Bonjour à vous tertout, bonjour valets ! »

Et nous passions... La poussière blanche du chemin avait comme une odeur de poudre. Tous ces cris nous grisaient ainsi que la bière, le soleil, le bruit des roues et la cadence particulière des voitures emportées... Nous étions rouges, sans parole, la gorge serrée, trempés d'une émotion solennelle.

Hosted by Google

Rude, Rude lui-même eût-il pu célébrer, dans la pierre divine qu'est le marbre, un aussi beau départ ?...

Ah ! Charleville n'avait plus qu'à bien se tenir. Cul-des-Sarts s'était décidé, Cul-des-Sarts arrivait !

III. — Quelques types.

Pour votre édification, pour marquer de quelle fièvre exultante notre village partait ainsi à la conquête d'une ville de France, je vous dois la notation intrinsèque de nos sentiments sans chercher à la compliquer des commentaires que le dénouement de l'expédition pourrait me suggérer. Je vous donne donc ici les impressions toutes nues, toutes frissonnantes de vérité, les impressions de l'heure, de la minute même, telles qu'elles nous assaillirent. Débarrassé de l'embroussaillement des incidents, mon récit plus vif, plus saillant, plus réaliste, en un mot, ne pourra que gagner dans votre esprit. Libre à vous d'y ajouter intérieurement l'ironie que la connaissance des faits ou l'absence de générosité vous incitera, peut-être, à mêler à mes phrases.

J'étais dans la cinquième voiture. Sur mon banc, nous nous comptions à huit. En face de nous, cinq hommes seulement étaient assis sur un banc pareil au nôtre, mais Longdoz s'élargissait, triomphalement, au milieu. J'avais pour voisins immédiats, à mes côtés, Coury le tambour, un jeune homme très bien et un grand gaillard, le troisième bombardon, Marchador dit le Turc, parce qu'on prêtait aux maladies constantes de sa femme des causes spéciales, quoique naturelles. Devant moi, plus muets que des pierres, les frères Moreau, les deux saxophones, s'immobilisaient en se serrant l'un contre l'autre, sans raison. Près d'eux, s'enfouissait, dans un coin, Coquerot, le tuba. Pour donner un dérivatif à l'indéfinissable malaise qui nous étreignait, Coury se leva tout d'une pièce, comme une

Hosted by Google

baguette. Il voulut parler, mais un choc brusque le fit rasseoir très prestement.

Quelle chose divine que la télépathie : Marchador amplifiant la pensée du tambour, gronda tout à coup, battant à intervalles égaux ses larges mains :

« Tonnerre, tonnerre ! il faut en couler de grasses ! »

A peine avait-il achevé, qu'une voix éteinte émergea de la graisse étalée de Longdoz :

« Pas d'vant moi, Marchador !... »

Et l'on découvrit la jolie figure du jeune Marceau, la première petite flûte, rouge comme guigne entre cette encoignure inattendue, l'omoplate du premier piston et le dossier rembourré.

Brutal comme une échéance, Marchador riposta :

« Je m'en f... bien ! »

Cependant, la petite flûte pouvait se rassurer : on ne raconta point d'égrillardes histoires. Ce fut Coquerot, d'ailleurs, qui débuta par le *Cri de Lamerlette*, qui n'est pas trop vif.

« Mais j'y pense, qu'ai-je besoin, moi, Pistalou, de vous reproduire ses paroles ? »

Ce fut une réprobation générale dans la salle tranquille du café :

« Oh ! Pistalou, dis-les nous, dis-les nous !...

Et comme Pistalou se défendait, insinuant sournoisement, sûr de son auditoire :

« Ça ne vous fatiguera pas, croyez-vous ?... » tout le monde répéta, s'embrouillant même un peu :

« Non, non, Pistalou, les histoires, dis-les nous, Pistalou, dis-les nous, les histou, Pistaloir, dis, dis... »

Le narrateur eut une pose acquiesçante et sereine. La patronne paya une tournée, remplit les chopes, puis s'assit, amusée. On craqua des allumettes pour fumer de nouvelles pipes. Creusant des reins, chacun se renfonça sur sa chaise béatement. Les petits oiseaux au-dessus du comptoir avaient

Hosted by Google

pris un air de supplication gentille et gazouillaient avec une entêtante simplicité :

« Dis... dis... dis... Pistalou ? Pistalou ? dis... Pistalou ? dis... dis... dis... »

Et Pistalou continua.

IV. — Des histoires.

La verve de Coquerot, sa mimique réjouie et ses cocasses imitations me manquent assurément pour vous répéter, comme il faut, l'histoire de Lamerlette dont le tuba nous fit rire et pleurer. Aussi, sans chercher à l'imiter, vous la conterai-je à ma manière, son histoire.

Vous savez que, par le pays, on emploie communément l'expression *pousser des cris comme Lamerlette*, lorsque les enfants geignent, les femmes pleurent ou que les hommes sont en colère. On dit *des cris* et c'est une faute, car Lamerlette n'en poussa jamais qu'un. Voici, du reste, dans quelles circonstances :

Lamerlette était un grand bêta, laid à faire manquer les récoltes. Pour gagner sa pitance, il était bon à tout, le pauvre, et travaillait par le plein soleil, par les pluies, la bise ou le gel. En septembre, au cœur des bois, perdu avec deux ou trois besogneux comme lui, il sartait; l'hiver, il aidait les cantonniers ou tressait des mannes; le printemps, il retournait en forêt pour écorcer les chênes, puis il était employé à la moisson par les cultivateurs.

Un jour de juin, dans les fonds marécageux du gué des Banneaux, Lamerlette s'éreintait, en toute conscience, à pétrir de la tourbe. Les Provins et Saureur travaillaient avec lui. Saureur semblait auprès du long Lamerlette ramasser sa silhouette de bout d'homme, pas très âgé, pince-sans-rire sentencieux, sec et raide comme un théorème de géométrie. A dix pas, les frères Provins dans des attitudes débraillées, paraissaient bien ce qu'ils étaient, des gars toujours prêts à la maraude et aux mauvais

Hosted by Google

tours. Les farces surtout, pour lesquelles Saureur était souvent un compère d'une inimitable gravité, alléchaient ces détestables gueux. Paresseux à l'excès, l'aîné des Provins, vers l'heure du souper, lâcha sa bêche pour s'asseoir, invitant les autres. Et tous se reposèrent sur l'herbe, sans mot dire, le regard perdu sur les écrues voisines. A l'horizon, les sapinières s'allongeaient indéfiniment vers le ciel gris, en une ligne touffue, appesantie et somnolente, incitant à prolonger avec béatitude un inutile désœuvrement. L'aîné des Provins rompit le silence et dit avec une volubilité telle qu'on aurait pu croire que, dans sa bouche, les mots courussent un « handicap » :

« En v'là eune mare! »

C'était en face d'eux un fossé, large de six mètres au moins et rempli d'eau sale.

Seul, Lamerlette se retourna pour voir. Les autres échangèrent un clin d'œil.

Ce clin d'œil-là équivalait au sceau d'une condamnation.

« Hein, Lamerlette ? »

S'allongeant sur les mots qui se détachaient les uns des autres, lentement, comme les filaments baveux qui tombent du mufle rafraîchi des veaux, ce niais de Lamerlette acquiesça :

« Ah! oui, ça. »

Le Provins reprit, toujours de sa manière très vive :

« Personne n'saurait sauter ça! Personne!... »

En trois mots, qui devaient recéler d'innombrables choses, Lamerlette émit une opinion extraordinairement inattendue :

« Ah! non ça... »

Saureur, de sa façon secrète et décidée, insinua :

« J'connais quéqu'un qui l'ferait ben, l'saut! »

Tous s'écrièrent!

« Qui donc? Pas l'gros Sorbille, hein? P'tête un d'ici? Lamerlette! »

Saureur ferma les yeux, hocha la tête et répéta, absolument certain de ce qu'il avançait :

« Lamerlette. »

Hosted by Google

Cette grande chiffe rougit avec exagération. Ce fut peut-être le seul instant où le brin d'orgueil qu'elle devait avoir fut chatouillé... Elle paya cher cette volupté dérisoire... On parla d'elle, de ses jambes, de sa vigueur, de ses années passées au régiment, bref, on discuta tant et si bien, que Lamerlette embarrassé, tourna une phrase amorphe et défiante :

« Si vous voulez que j'essaie... »

Saureur bondit de triomphe. Archimède, sortant de son bain, dut bondir comme cela.

« Tu vois, tu vois, parions qu'il sautera! »

L'aîné des Provins, en deux syllabes, parvint à quintessencier l'adjectif « impossible ».

« Impsib! »

Pourtant, les cadets, unanimement, se rebiffèrent :

« P'tète ben, p'tète ben... »

Alors, Saureur, vainquant les dernières hésitations de Lamerlette, lança finalement un mot qui, dans sa bouche, concentrait les plus irréductibles convictions : « Mais! » Et Lamerlette s'élança. A peine avait-il quitté le sol que des rires fous éclatèrent. Inévitablement, le grand corps de Lamerlette, d'un air définitif, s'enfonça au milieu de la mare.

En plongeant, il poussa un cri, un cri spécial, inouï; un cri aigu, chevrotant, plaintif; un cri tel que les grenouilles des alentours bruyamment coassèrent, un cri qui fit s'envoler tous les geais dormant dans les sapins de l'horizon...

« Hî î î... »

D'immenses ronds concentriques, aux pieds des Provins, venaient baiser les bords arides de la mare, avec un clapotis énamouré, quand Lamerlette émergea, la casquette perdue, la barbe collée au cou, la tête toute ruisselante de mousses vertes, pareil à quelque dieu marin, seulement, je le concède volontiers, dieu marin d'une mer très intérieure. Il en fut quitte pour un gros rhume, dont l'avenir le dédommagea, car la postérité avidement le guettait. Pour son seul cri, Lamerlette reste glorieux! Encore ne recherchons-nous pas la genèse de son

Hosted by Google

renom, pour le perpétuer dans l'expression que je vous ai citée... Vous ignoriez l'histoire du cri, n'est-ce pas, et vous le répétiez! Eh! bien, il faut être de Cul-des-Sarts pour ça! J'en suis fier pour nous! Ailleurs, tenez, ce fameux Wagner qui compliqua tant de sonorités, lui, est loin d'avoir un nom aussi bien assis! On ergote encore sur son immortalité. Wagner! Comme on le discute! On chicane son ombre avec toute la tempête de sa musique. Tandis que d'emblée, pour un seul cri, chez nous, Lamerlette est à jamais célèbre!

On applaudit Coquerot à tout rompre avec la joie enfantine de rire pour rire et de faire du tapage. Marceau, la petite flûte, eut une fusée d'hilarité qui monta vers le ciel, en girande, élargissant très haut un bouquet de trilles aigus. Seul, Marchador, dit le Turc, haussa les épaules, comme si ç'avait été une irrévérence de servir avec tenue une histoire pudique, devant lui, dont les papilles peu communes étaient résistantes et trempées au feu des plus fortes épices.

Néanmoins, peut-être jaloux des bravos que le tuba avait suscités, Coury, le tambour, narra très longuement l'*Amoureux de Mélanie*. Voici, en résumé, ce dont il s'agissait. Un nommé Roquart, sournois et timide à l'excès, avait mis un soir à exécution le projet qu'il méditait d'entrer par la fenêtre chez une dame Mélanie, dame prude et dévote, pour qui, depuis des mois, il nourrissait une flamme aussi stérile qu'épuisante. Personne sur la route! Vite, l'échelle! et silencieusement Roquart montait, les yeux baignés d'idéal quand, tout à coup, *Crrrraque!* l'échelle se rompit. Mon amoureux dégringola plus vite qu'il ne lui eût agréé et vint s'abattre sur la porcherie, cahute assez haute, attenant à la maison. Roquart en défonça la toiture et y pénétra d'un coup. En le voyant, les deux pieds dans leur auge immense, les cochons se mirent à pousser des hurlements épouvantables, déchirant jusqu'au plus lointain horizon le silence énorme de la nuit. On retira mon amoureux considérablement refroidi, le lendemain, à la première heure. Voyez-vous sa mine couverte de crotte et de ridicule, au

Hosted by Google

milieu de ses compagnons inattendus qui grognaient encore?

Il dut quitter le village...

On sourit en tapinois, l'histoire étant locale et l'on en vint à éructer des cancans sur celles-ci, sur ceux-là, à juger l'existence de tels ou telles avec une écœurante partialité. Quoique de Cul-des-Sarts, mes compagnons n'en étaient pas moins des hommes, assez hélas pour faire penser aux loups, d'après le mot cruel de Hobbes. Et même je crois qu'à Cul-des-Sarts plus qu'ailleurs, à cause de l'entraînement peut-être... Mais passons.

Il n'était pas jusqu'a Moreau Cadet qui n'émît sa petite note indiscrète. Moreau cadet avait pour voisin Félix Antoine, le brasseur, homme plein d'économie, de simplicité naïve et de vertu. Ses loisirs étaient réservés à la pêche. Lorsqu'il n'attrapait que du menu fretin, l'âme tout uniment compatissante et généreuse, Félix Antoine s'arrêtait de pêcher. Prenant son temps, au crayon, avec de grandes majuscules, il calligraphiait quelques mots sur un carré de papier, qu'il fixait précautionneusement près de l'hameçon :

Pour les gros
seulement.

Puis, replongeait sa ligne avec tranquillité.

Mais tout cet étalage de tares, de vices et de scandales sur les gens du pays, laissaient plutôt au cœur de chacun une impression d'angoisse et de défaite. Aussi, ce fut avec un allègement plein d'espoir qu'on me proposa, moi, Pistalou, pour conter une de mes histoires de chasse. De grand cœur, avec le bon naturel que vous me reconnaissez, j'acceptai d'être mis à contribution et offris aux camarades du cinquième break l'aventure authentique que j'intitule *le Coup de Pistalou*.

On vous a déjà narré la chose *grosso modo*, commençai-je, mais il m'appartient bien à moi, qui en suis le héros, de vous détailler l'histoire par le menu. Cet hiver-là, tous les soirs, je

Hosted by Google

partais en chasse. Je me terrais, à l'affût, dans un trou propice du côté de Nimelette où j'attendais les sangliers. Je n'en avais jamais tué! Vers 1 heure, blême de froid et de rage, tout à la fois, je m'en retournais bredouille pour m'entendre dire au saut du lit, le lendemain, que ces satanés animaux avaient commis mille ravages près de mon trou. Après dix soirées infructueuses, mon courroux ne connut plus de bornes et je finis, par où j'aurais dû commencer, c'est-à-dire par me décider à veiller une, deux, trois nuits, s'il le fallait! J'étais la risée du village et cette situation grotesque fortifia mon courage. Jacques, mon beau-frère, voulut m'accompagner la première nuit et s'installa sur un escabeau, à 50 mètres, à ma gauche. 10, 11, 12 heures sonnèrent... Rien... Pas un bruit! Je prenais le parti de sommeiller un brin, peut-être somnolais-je déjà, quand, sur le coup de 1 heure, je me réveillai. Et que vis-je là, à une demi-portée de fusil! Ah! un frisson me glace encore d'épouvante en y songeant! J'écarquille éperdument les yeux et je reconnais, quoi? un sanglier, mais un sanglier monstre, debout, sur ses quatre pattes, la hure au vent. De sang froid, je vérifie ma hausse avec patience, j'élève doucement mon canon, je tiens mon arme immobile. La bête ne bouge pas. Je presse la détente « Pan! ». Mon Jacques, mon beau-frère Jacques tombe à terre! C'était lui que j'avais mis en joue, c'était sur lui que j'avais tiré! Ma balle avait brisé un des pieds de son siège, et son escabeau, faisant bascule, l'avait précipité sur le sol! Heureusement qu'il n'y avait rien de moins grave que sa chute! Malgré tout, il trouva pourtant moyen d'attraper la jaunisse, l'animal! Enfin!...

Je revins le lendemain, tout seul, cette fois. (Vous pensez bien que je n'avais plus garde de m'affecter de compagnies si fraternelles fussent-elles!) Je ne vis rien... Avec une héroïque obstination, le surlendemain j'étais encore là! Ma ténacité me préparait un triomphe. A huit heures, avec mes vivres et mon fusil, je rentrai dans mon trou. Le ciel brillait très clair, il avait neigé, tout était blanc. Il gelait. Un grand silence tom-

Hosted by Google

bait doucement des étoiles qui scintillaient toutes là-haut, comme pour une fête. C'était, du reste, en pleine fin de décembre, la nuit de Noël. A un certain moment, la route se remplit de dévotes, fantômes muets se pressant dans leurs longues mantes noires pour se rendre à la messe de minuit. Après leur défilé, la campagne redevint comme plus déserte encore, si l'on peut dire. J'attendais, prêt à toute alerte. Mon attente était si vive que j'entendais distinctement battre mon pauvre cœur. Et voici que le bruit d'un galop naquit, s'enfla, fit vibrer mes oreilles. Au coin de la forêt, près de l'étang, une bande de sangliers débouchèrent, accourant, en droite ligne, vers mon refuge. Je me sentis mal à l'aise, je l'avoue, mais je me ressaisis promptement. Six, ils étaient six! Je relevai le chien de mon fusil, le jeu sec du déclic fit arrêter la troupe. J'épaulai, sans tremblement. J'étais incapable de viser, mes paupières cillant malgré moi. Au juger, je lâchai mon coup. Les bêtes s'enfuirent, mais une d'elles, gisait inerte, dans la neige. Avec l'audace inconsciente de la victoire, je m'avançai vers elle, sans autre arme que mon couteau.

Ma victime était d'une taille anormale. Sous le reflet du ciel illuminé, son ombre s'allongeait avec des proportions extraordinaires qui m'intriguaient de plus en plus, au fur et à mesure que je m'approchais. Quand, à mon complet ébahissement, je reconnus qu'il y avait *deux* ombres et qu'un sanglier *vivant*, tournant vers moi la tête, était assis près du mort, et si tranquillement que j'osai m'aventurer à un pas de lui. Alors, vous m'en croirez, si vous voulez, alors... ma stupéfaction monta tous les degrés de l'imagination la plus avertie... alors, dis-je, alors..., écoutez-moi bien, je remarquai que le sanglier vivant était aveugle et qu'il tenait encore dans la gueule la queue du sanglier qui conduisait la troupe et que j'avais tué!...

Avec mon couteau, je coupai l'appendice caudal de ma victime et revins chez moi, conduisant la bête aveugle, grâce à cette laisse naturelle. On sortait de l'église comme j'arrivais sur la route. On me suivit jusqu'à ma demeure. Le lendemain, sur

Hosted by Google

des brancards, on me rapporta le sanglier mort! Ah! mes amis, ce retour, la nuit de Noël, avec mon animal, cette nuit-là, mes amis, ah! cette nuit-là... ce fut, comme dit l'autre, le plus beau jour de ma vie!

Dans notre break, Longdoz laissa éclater une joie démesurée qui nous fit craindre, un instant, l'apoplexie. Mes autres compagnons trouvaient très savoureuse mon aventure, à l'exception de Marchador. Roulant des yeux à fleur de tête, de gros yeux pleins du plus matériel des épicurismes, et tournant entre ses doigts potelés les touffes épaisses de ses moustaches gauloises, le troisième bombardon, après avoir craché sans élégance, se mit en devoir d'énoncer ceci :

« Foin de toutes ces fadaises, je vais raconter la dernière fredaine de ma sœur! »

Il y eut un silence embarrassé. Chacun savait que, pour un motif inexprimable, la sœur du Turc avait un mari moins valide encore que sa femme à lui... Soudain, chaque voiture s'arrêta. Il y eut un tumulte d'appels : « Maubert, Maubert! »

Tout étourdis, nous descendîmes. Le jeune Marceau se soutint à mon bras. Pauvre petite flûte! Elle était blême comme le sable de la route, l'anxiété de recevoir, à bout portant, la relation de Marchador, l'ayant presque fait défaillir!...

V. — A Charleville.

Six heures du soir! La fanfare avait été reçue. Nous avions bu le vin d'honneur. Nous avions joué nos plus beaux morceaux. Oh! vision ineffaçable, nous étions là-bas sur le kiosque au milieu de la grand'place où se pressait une foule émue, qui s'écrasait littéralement sous les arcades! Toutes les fenêtres étaient bruyantes. On était perché sur les chéneaux des toits pour nous voir et pour nous entendre! Bravo, bis, bis, vivat, Cul-des-Sarts, bravo! On avait trissé le solo de Longdoz!

Le pauvre! à la deuxième reprise, son piston dégouttait comme une fontaine Wallace, tant il mettait de salive involontaire pour

Hosted by Google

remplacer son souffle... On nous avait applaudi à outrance. Ç'avait été on ne peut plus brillant! Six heures! C'était fini déjà... Vanité des Vanités, comme a dit l'Ecclésiaste! La fanfare était installée au *Pot d'argent*, dans les jardins de l'hôtel, pour le dîner précédant notre retour immédiat au village.

Devant l'accueil enthousiaste, dont Charleville nous avait gratifiés, allégés de tout dessein agressif, nos âmes débordaient d'une voluptueuse joie de vivre. Vaincus par une réception délirante, nous trouvions passivement, avec une conviction facile et radieuse, les choses et les hommes parfaits.

Cet optimisme paresseux nous donnait un apaisement inoffensif dont nous goûtions, au fond de nos âmes, la mollesse puissante et délicieuse. C'était ineffable et lâche tout à la fois, et c'est plein de regrets que vous me voyez, énonçant cette inavouable faiblesse que je dois à la vérité de mon récit. Mais comprenez aussi que, loin du travail, loin de mille tracas, loin de ses femmes surtout, au milieu de la sympathie exultante de tout un peuple, Cul-des-Sarts se sentait libre, libre de toute préoccupation si minime fût-elle, libre, libre, libre!!! Et bienheureux, d'une mansuétude irrésistible, infinie et subite, allant jusqu'à l'oubli de son obscurité et du testament des ancêtres, Cul-des-Sarts, dans ce coin de France qui l'avait chauffé d'acclamations et de claquements de mains, Cul-des-Sarts s'allongeait, souriant, sans force, et rentrait avec inconscience ses bonnes griffes.

C'est vrai pourtant, nous étions désarmés.

Et moi, Pistalou, entre les deux Moreau, les saxophones, le regard fixé sur Marchador, dit le Turc, qui était devant moi et que je ne voyais point, les doigts enlacés dans mon assiette vide, attendant qu'on servît, comme les autres, béatement, je me voyais libre et *je rêvais les yeux ouverts*, comme Spinosa...

Tout, je revoyais tout!

Je nous revoyais quitter le train de Maubert et déboucher par le milieu de la gare de Charleville, puis, ordonner nos lignes sur la place de la station entre la file des voitures et le square embaumé.

Hosted by Google

« En avant ! une, deux, guide à gauche ! » Au commandement du chef nous partions, avec un ensemble tout militaire, jouant la *Marseillaise* par une attention pleine de ce tact inné dont, à notre louange, nous entretenons tous encore l'intarissable culte.

Notre premier rang gardait une déférente distance de six pas, vis-à-vis du drapeau qui nous précédait superbement déplié, flanqué du bourgmestre rayonnant et du garde champêtre.

Je venais immédiatement derrière les premiers bugles, brandissant mon chapeau chinois avec une désinvolture qui me faisait remarquer plus que les autres. Avec Coury, le tambour, et Bastien qui érigeait au milieu de nous sa taille de géant, nous occupions le centre de la société. Bastien était armé d'une cymbale et d'une mailloche menaçante. Avec de grands gestes, exclusivement en harmonie à sa stature, il assénait des coups redoublés dans le flanc de la grosse caisse que portait devant lui le vieil Emmanuel. Manuel, comme on l'appelait, était un petit homme d'une soixantaine d'années, qui s'efforçait à marcher délibérément de toute l'énergie caduque de ses pauvres jambes. Malgré tout, pourtant, il avait une allure plutôt inégale, à cause de l'incompréhensible appréhension qui le faisait se courber davantage à chaque fois que Bastien, passif du rythme, s'apprêtait à frapper la mesure. Et quand elle était frappée, la mesure, au lieu de se raidir et de supporter avec vaillance la sonorité prévue si bruyamment vibrât-elle, Manuel s'abaissait complètement jusqu'à effleurer de sa caisse retentissante le vulgaire pavé des rues.

Il restait incorrigible, hélas !... Pas un jeune n'avait voulu le remplacer ! Il déparaît le juvénile et mâle ensemble de toute la fanfare. On ne s'en aperçut point, je crois, et ce fut grâce à mon bon vouloir. Je le cachais à la critique étrangère de toute la largeur de ma poitrine. Heureusement pour les spectateurs et pour nous, l'arrière-garde était là ! La tenue des hommes y était en tous points irréprochable. Comme je ne jouais pas, je me

Hosted by Google

retournais souvent vers eux. Là, les cuivres brillaient comme des soleils! Seulement, ayant trop conscience de leur majestueuse attitude, flattés par le regard extatique des dames arrêtées le long des trottoirs, les ophicléides, les saxhorns et les trombones avaient de tels balancements d'épaules, que les pavillons et les branches des instruments se cognaient, et devant et derrière, à chaque pas, avec des heurts gémissants, d'une régularité aussi malheureuse qu'inévitable. A la vérité, peu observaient comme moi et, somme toute, ce devait être un charme que de nous voir défiler ainsi, avec nos casquettes bien nettes, où chacun avait fait coudre une lyre d'or...

Et notre entrée sur le kiosque! Prestige de la mémoire! Je me perdais dans une délectation profonde et muette, espérant retrouver dans le souvenir de ces tableaux si prestement disparus, une douceur hélas évanouie, quand un énergique : « attaquons, morbleu! » vint brutalement me tirer de mon songe. « Attaquons, morbleu! » répéta, avec une sorte de courroux, la voix de Marchador, dit le Turc, que des bonnes affairées servaient tout d'abord et qui, devant les premiers mets, lançaient ces mots belliqueux, pour donner le change à son ignorance du *Benedicite*. Et, très vite, le silence qui rôdait autour de nous se dissipa dans les rires et les cris que fit sourdre le vin, le bon vin bleu de France. Cependant, cette belle humeur, cette détente, après les attitudes plutôt gourmées qu'on avait dû prendre devant le public, ce contentement de la journée accomplie s'exprimait plutôt avec nervosité qu'avec une complète franchise. Sans oser le dire à son voisin, chacun était pincé par une petite angoisse du retour, l'angoisse puérile mais entêtante de s'entendre demander là-bas, dans quelques heures : « Eh bien! est-ce que Cul-des-Sarts ?... » C'était inéluctable cela, le lendemain, au village, on nous questionnerait :

« Eh bien, là-bas! Est-ce que?... »

Et il faudrait dodeliner de la tête en signe de dénégation... O honte! après un si beau départ!

« Bah!

Hosted by Google

— Mais à *Malgré tout*, mais à la *Barrière*, mais *Ez mon Lexandre*, qu'allait-on dire ?

— Bah !

— Oui, qu'y allait-on dire à *Malgré tout* et aux autres cafés où l'on avait tenu de si tempétueux conciliabules ?

— Bah !

— Et les villages voisins qui étaient fiers de frayer avec Cul-des-Sarts, sûrs de son glorieux avenir, les villages voisins, devant notre abdication, ne nous recevraient plus aux ducasses qu'avec des mines ironiques... Oserions-nous encore danser sur la place de Bruly, de Couvin, de l'Escaillère même, à la fête de ces communes ?

— Bah ! »

Non, non, mille fois non, il n'y avait point de *bah* qui tînt sous le flux de ces agaceries de notre cervelle. Ça tournait à l'obsession, au remords. Décidément, c'était insupportable. Vainement pour s'étourdir on s'efforçait de crier et de faire des contorsions hilares au moindre calembour : quelque chose nous manquait et nous avions au fond de nous un grand vide douloureux qui rendait notre joie comme déserte.

Ce tourment était si généralement sensible, que les derniers plats passèrent devant nos bouches sans qu'on s'y attardât.

Seul, Marchador étalait l'impudence d'un appétit anormal au milieu de la discrétion des convives. Notre sobriété lui suscitait des plaisanteries si lourdes, qu'elles entravaient notre digestion sans parvenir à combler, le moins du monde, ce vide, cet horripilant vide de notre âme, ce vide où semblait s'étirer une anxiété immense dont nous souffrions de plus en plus.

Au bout de la table s'élevaient, par instants, les trilles aigus du jeune Marceau, la petite flûte, qui était un peu saoûle. En face de lui, les yeux noyés, lamentablement ému, le garde champêtre, avec d'inquiétants mouvements du tronc, dans un parler complètement dépourvu d'atticisme, clamait, en donnant des coups de poings mous sur la vaisselle :

« Sacré purin ! si tu ne te tais pas, j'te f... un pr'cès-verbal !

Hosted by Google

— Hi, hi, hi ! répondait l'autre avec une exagération perçante, ce n'est pas la nuit encore, hi, hi, hi !...

— Je m'en fiche, j'te dresse pr'cès-verbal pour tapage crépusculaire ! »

Les passants s'étaient arrêtés sur a route et plongeaient, à l'envi, leurs regards dans le jardin, pour voir ces comiques interlocuteurs quand, les fixant avec une arrogance tout alcoolique, Bastien se leva. Il avait gardé sa cymbale et l'abattant sur une soupière vide qui restait devant lui, il cria de toutes ses forces :

« Vive Dreyfus ! »

(*A suivre.*) GABRIEL DE SART.

Hosted by Google

CHRONIQUE DRAMATIQUE

LA FILLE SAUVAGE, par M. François de Curel.

Il y a trois ou quatre ans de cela, nous étions réunis un soir, quelques jeunes gens, dans la loge de Mlle Cora Laparcerie, à l'Odéon. C'était à cette époque une des loges d'artistes les plus amusantes et les plus curieuses de Paris. Tous les jours, au théâtre, Mlle Laparcerie remportait de nouveaux succès; son talent, sa jeunesse, sa beauté, sa fantaisie moissonnaient pour elle des applaudissements et des rappels; elle travaillait encore son rôle de Déjanire qui fut, quelques mois plus tard, un triomphe pour elle aux Arènes de Béziers. Sa loge toute petite, ne désemplissait jamais; tous ses admirateurs venaient la féliciter, et M. Jacques Richepin lui apportait déjà l'enthousiame de son adoration. Nous causions, nous rions, nous discutions avec feu tous les problèmes de l'art et de la littérature; le bruit de nos voix couvrait souvent la sonnette fêlée de l'avertisseur; Mlle Laparcerie, toujours gaie et enthousiaste, à sa table de toilette, sous la lumière éclatante des lampes électriques, les bras levés pour corriger sa coiffure ou piquer quelques fleurs dans ses cheveux noirs, se retournait souvent pour discuter aussi, rire et causer avec nous.

Les jours d'intimité, quand nous n'étions que trois ou quatre, nous faisions du thé ou du café turc, sur un réchaud confié à la garde vigilante de Madame mère, tant estimée de M. Jean Lorrain; puis, quand le pompier faisait sa ronde du

Hosted by Google

côté du théâtre où M. Ginisty soufflait péniblement sur ses chroniques, la fumée bleue des cigarettes tamisait la lumière trop crue de ses nuages floconneux.

Ce soir-là, quand j'arrivai, M. Laurent Tailhade, petit et gros, un peu haletant et le geste ironique, était assis dans l'unique fauteuil de la loge, privilège que lui valait son âge et aussi la sympathie pleine de commisération qui l'entoure depuis qu'un beau geste anarchiste l'a si cruellement frappé. Il nous confiait ses projets littéraires et raconta qu'il travaillait avec M. Gustave Kahn à une œuvre grandiose. Ce devait être quelque chose d'énorme, comme le drame à un seul personnage que rêva Mallarmé; cela devait tenir à la fois de la tragédie et de l'épopée, du roman et du mystère; ce serait du théâtre, mais avec peu d'action; par contre, toutes les philosophies, toutes les religions, la science universelle, la nature, la genèse et l'apocalypse devaient être réunis dans ce que M. Laurent Tailhade appelait ce soir-là, élégamment, une sorte de poème cyclique.

J'ignore si cette œuvre a jamais vu le jour; il est bien possible que oui, mais j'avoue à ma honte ne m'en être guère inquiété. Aujourd'hui, en achevant la lecture de la *Fille sauvage,* de M. François de Curel, ce souvenir m'est revenu à la mémoire. Je ne sais si M. Tailhade trouverait cette pièce suffisamment *cyclique;* pourtant, elle promet, puisqu'elle nous présente une vue en raccourci de l'histoire de la civilisation humaine.

Les deux premiers actes et le sixième dans un pays barbare; le troisième à Orléans, dans un couvent; le quatrième à Paris; le cinquième à Bayreuth; tout cela de nos jours, et aucun des personnages n'a cent ans, comme le Burgrave réveillé par les cris de M. Mounet-Sully.

Paul Moncel, un explorateur français, arrive dans un pays sauvage, à la cour d'un roi barbare, à la fois prévoyant et insouciant, cruel et voluptueux. Dans un piège à ours, un bûcheron découvre une fille sauvage, appartenant à une tribu ennemie et moins civilisée encore que les sujets de ce roi étrange; Kigérik, le fils du roi, l'achète, lui donne une place

Hosted by Google

dans son sérail, et, comme son père s'en étonne, il lui dit : « N'as-tu pas des lions apprivoisés, et ton gros orang-outang si vicieux et si malpropre?... Au moins ma ménagerie pourra rivaliser avec la tienne. »

Mais la nouvelle favorite bouleverse le harem de Kigérik par ses habitudes sauvages; elle griffe et mord les esclaves attachées à sa personne; elle semble avoir en haine tous ceux qui veulent l'approcher et réserve toutes ses faveurs à l'orang-outang du vieux roi. Kigérik, jaloux, veut la faire périr, mais Paul Moncel intercède en sa faveur et l'emmène en France. D'ailleurs, elle lui servira de sujet d'expériences. Il raconte au vieux roi qu'il y a en Europe une secte, celle des anarchistes qui ont découvert que tout marche odieusement mal dans les sociétés humaines. Ils veulent tout supprimer, propriété, mariage, religion, police, justice, armée. A toutes les objections ils répondent : « Il n'y a que d'honnêtes gens au monde; l'homme est naturellement bon. » C'est l'axiome en qui la société future a mis son espoir. Appareiller l'extrême civilisation avec la plus noire sauvagerie, telle va être l'expérience tentée par Paul Moncel.

A son arrivée, il confie la fille sauvage à sa sœur, supérieure d'un couvent d'Orléans où l'on élève des sourds-muets. Au bout de deux ans, la transformation est grande, mais toute superficielle encore. Marie — c'est le nom de la jeune néophyte — a déjà l'horreur du péché; mais souvent encore, explique la mère supérieure, on voit des bouffées d'orage lui monter au front; et quand elle revoit Paul, tout son être se tend vers lui dans un désir brutal, souvenir de la vie fruste et barbare de ses premières années.

Pour échapper à cette obsession, Marie s'abîme dans la prière et veut entrer dans un couvent de carmélites. A ce moment Paul la fait venir à Paris; il a reçu un émissaire de Kigérik qui voudrait épouser la fille sauvage. Mais Marie n'y consentirait qu'à la condition d'être épouse unique et reine chrétienne. L'envoyé du roi hésite; le christianisme est-il un progrès, puisque Paul, le civilisé par excellence, déclare ne pas avoir de religion?

Hosted by Google

Paul lui explique alors que la religion est une grande éducatrice : « Veux-tu civiliser tes compatriotes et leur offrir à peu de frais les grands hommes qui leur manquent? Ouvre-leur les portes de nos temples. Ils y puiseront à pleines mains dans un trésor d'idéal accumulé par nous, sous forme d'anges, d'apôtres, de martyrs, de saints admirables de tous les temps et de tous les climats. »

Cependant, toute cette discussion sur l'utilité pratique et morale de la religion a ébranlé la foi de Marie. Paul a dit devant elle que l'instinct de moralité existait indépendant de toute croyance. « Pourquoi, s'écrie-t-elle, ne pas cultiver cet instinct au lieu de m'épouvanter avec des fantômes? »

Ayant perdu la foi, elle sent son bonheur chanceler. Elle place tout son espoir dans l'intelligence et la beauté de Paul Moncel. Ensemble ils parcourent l'Europe, il ne lui épargne ni un musée, ni un théâtre, ni un monument, ni un beau paysage. A Bayreuth leur parvient la réponse de Kigérik qui accepte les conditions qui lui ont été faites. Alors elle se révolte devant le sort qui lui est fait : « Quand je raconte ma jeunesse, est-ce que j'évoque le souvenir d'une pensée, d'un sentiment? Non, rien que des faits matériels. Ma vie intérieure n'a pas de passé... Dans cette vie, tout à coup, on introduit une religion qui attribue aux moindres actes une valeur morale. Tout de suite elle me donne une volonté. Plus de nervosités, de rages soudaines, de violences, de mensonges perpétuels. Au lieu de flotter au gré des impulsions, je résiste. Mon cerveau devient capable d'un effort continu. J'acquiers la pudeur. Corps et âme, je suis enfin en possession de moi-même... Un peu plus tard, s'ouvre mon intelligence. C'est un moment sublime et c'est à vous que je le dois!... J'ai la même impression que si, du haut d'une montagne, vous me révéliez soudainement l'univers. Un enfant qui vient au monde n'a pas conscience de naître, c'est-à-dire d'entrer en communication avec tout ce qui existe : cela se fait insensiblement pendant de longues années. Moi, auprès de vous, je suis vraiment née vers l'âge de 20 ans, avec la conscience de naître... Aussi quelle inondation de beauté s'est précipitée d'un seul coup à mon

Hosted by Google

esprit comme un grand flot lumineux!... Songez donc que même la nature au milieu de laquelle j'ai passé mon enfance, je ne l'avais jamais vue!... Les paysages sont nouveaux pour moi!... Ce qui est également nouveau, c'est que j'ai un cœur... Autrefois je me sentais attirée... dispensez-moi de dire par quoi... à présent, j'aime!... Vous avez fait de moi un être intelligent, avec une volonté ferme, un caractère défini. Et voilà qu'au moment où j'ai conquis ma personnalité, vous venez me dire : « Sacrifie-toi! »

PAUL. Si je l'avais dit à la fille sauvage, j'aurais été bien reçu!... Le sacrifice exige une volonté ferme, un cœur aimant... Sois une grande reine, parviens, après beaucoup d'années, à introduire chez les pauvres gens qui seront tes sujets un peu plus de justice, le moindre progrès quelconque, et tu verras combien ta douleur actuelle te paraîtra mesquine.

MARIE (*avec angoisse*). Ils ont pétri mon cœur des plus pures délicatesses, nourri mon esprit des plus nobles chefs-d'œuvre ! J'ai pleuré d'admiration devant toutes les merveilles où palpite le sublime de la détresse humaine; et à moi qui ne suis qu'émotion et tendresse, ils viennent dire : « Pétrifie-toi dans ton orgueil ! Que tes chers espoirs dorment à jamais avec ta fierté pour linceul ! » ...Décidément, on me traitera toujours comme la fille sauvage. On ne me traîne plus par les cheveux, c'est la seule différence et cela fait encore plus mal ! Ta fille sauvage avait au moins une qualité : lorsqu'on la brutalisait, elle supportait tout, les dents serrées, sans cris ni larmes. Je ne veux pas être plus douillette. Vous me repoussez : je pars ! Où irais-je ? Vous voulez que ce soit près de Kigérik... Mais quand vous ne serez plus là pour commander, à qui obéirais-je ?

PAUL. A ta seconde nature !

MARIE. La première est-elle donc si loin ? Sait-on jamais ce qu'un choc brutal réveille en nous ? Regardez cette créature meurtrie. Reconnaissez-là sous sa belle toilette : vous voyez la sauvage ! »

Et loin de la civilisation c'est bien en effet la sauvage qui renaît. Au lendemain de son arrivée elle fait mettre à mort

Hosted by Google

une ancienne favorite de Kigérik qui l'a insultée; elle fait expulser les missionnaires qui l'avaient accompagnée, avec défense sous peine de mort de revenir dans le royaume. Elle apprend par des journaux de France la mort de Paul Moncel : « Je l'ai aimé, dit-elle, comme on aime là-bas, de toute mon âme ! » Et cette catastrophe achève encore sa rupture avec la civilisation européenne. Elle se voit sans appui, elle a perdu le but même de sa vie. « Mon maître est mort ! De tout ce que j'étais hier, il ne reste rien ! Le souvenir d'un héros ne suffit pas. Il faut sa parole et son regard ! Que vais-je devenir dans ce néant ? Qui tiendra en respect celle qui le soir fait monter dans sa chambre les soldats de sa garde ? Celle-là est la sauvage qui se réveille en moi et me fait assister à ses amours de brute. Jusqu'à présent, j'avais pu me ménager contre elles des refuges, des coins sacrés où je retrouvais ma noblesse. A l'avenir, plus d'asile inviolable ! La brute me rejoindra partout ! » Et alors désespéré, se sentant perdue vis-à-vis d'elle-même, elle rentre dans la vie barbare par d'inutiles cruautés.

Que penser des thèses contenues dans ce drame, car il y en a plusieurs et aucune, peut-être, n'est entièrement développée. M. de Curel a-t-il voulu prouver que la civilisation ne pouvait s'acquérir par une éducation intensive ? Que les plantes de serre ne peuvent impunément être exposées en plein air à toutes les rigueurs de la température ? Cette preuve n'est-elle pas faite tout au long du drame sans que le dénouement vienne y ajouter un argument décisif ? Au surplus, le personnage de la fille sauvage n'est-il pas choisi avec une certaine naïveté. Une autre solution du problème est-elle un instant possible, vraisemblable et fallait-il six actes pour prouver une chose évidente pour tous les spectateurs dès les premières scènes ?

Ou bien est-ce la thèse de la bonté originelle des êtres que M. de Curel veut combattre? Mais alors à quoi sert cette transplantation de la fille sauvage. Car la bonté n'est qu'une chose relative comme toute morale. Les sauvages ont la leur comme les civilisés. Seules les apparences sont différentes. Naturellement, Paul Moncel est-il meilleur que les sauvages, toute proportion de civilisation gardée? Et quand il sacrifie

Hosted by Google

Marie qui l'aime au rêve de progrès qu'il a fait pour elle et pour ses compatriotes, est-il moins cruel que quand la reine fait exécuter les missionnaires rebelles à sa conception irréligieuse du perfectionnement moral? Nous ne sommes bons que dans la mesure des possibilités que nous crée la vie, et celle-ci, nous la subissons telle que les générations passées nous l'ont laissée, telle que la génération présente nous le permet.

Ou bien, enfin, veut-il montrer qu'à moins d'affinités très grandes, les influences même les plus belles n'ont d'action qu'aussi longtemps qu'elles restent actives; que le disciple éloigné du maître perd la force d'appliquer les principes qu'on lui a enseignés?

Aucune de ces thèses n'est complètement développée et ne forme le centre du drame. Chaque personnage représente une thèse, et je ne jurerais pas que l'orang-outang n'ait point la sienne aussi. Le drame vogue au hasard et nous n'apercevons jamais le but auquel il tend.

D'ailleurs vouloir enfermer l'histoire de l'humanité en quelques actes, n'est-ce pas se condamner à ne montrer qu'un monde de fantoches animés d'une vie factice et toute conventionnelle.

Le moindre des romans de Balzac nous en apprend cent fois plus, parce que les personnages y sont représentés dans la réalité de leur vie et de leurs passions.

La *Fille sauvage* n'est que l'humanité illustrée à Épinal, et le souvenir des autres pièces de M. de Curel, dont une ou deux sont presque de grandes œuvres, ne suffira pas à atténuer l'erreur de celle-ci.

ROBERT SAND.

Hosted by Google

CHRONIQUE ARTISTIQUE

Nous vivons dans un pays où l'on a depuis longtemps perdu l'habitude de penser, où l'on a, d'instinct, la peur et le mépris de l'idée générale. Depuis le temps des grands mystiques flamands, il faut bien avouer que les penseurs belges sont des accidents.

Quelques hommes font aujourd'hui de très louables efforts pour donner à leurs compatriotes le goût de l'idéal, mais on conviendra que jusqu'à présent ils s'y montrent singulièrement réfractaires. Foncièrement réaliste, notre peuple continue à tenir l'idéalisme en méfiance, et quand, par hasard, il adopte quelque rêve, il a vite fait de l'embourgeoiser.

A quelque point de vue qu'on se place, on peut faire cette constatation. Dans le domaine de l'art, elle s'impose à tous les esprits réfléchis. Les plus illustres d'entre nos maîtres anciens ont transformé la légende chrétienne — élevée chez les grands italiens à la hauteur du plus magnifique symbole — en une manière de kermesse somptueuse et tragique qui peut être émouvante parce qu'elle est très humaine, mais qui n'a jamais suggéré un aspect nouveau de Dieu. Nos peintres contemporains transforment de même les rêves étrangers qui leur arrivent. Le plus souvent, ils commencent par les pratiquer passionnément. Quand on fit en France de l'art idéaliste, quelques artistes belges furent d'un idéalisme forcené; de même, quand se propagèrent les doctrines de l' « art expressif ». Mais bientôt le tempérament naturel à nos peintres reprend le dessus; la vision purement matérielle et colorée des choses les passionne

Hosted by Google

exclusivement, ils oublient le caractère divinatoire qu'ils voulaient donner à l'art, et les artistes compréhensifs qu'ils rêvaient d'être deviennent de « bons peintres ».

L'histoire de la société *Pour l'Art* — qui par l'exposition de cette année célébrait son dixième anniversaire — est à ce point de vue singulièrement significative. Les jeunes peintres qui la composaient, il y a dix ans, pratiquaient un art qui semblait aux bonnes gens d'ici la plus monstrueuse des aberrations. Les uns renouvelaient l'allégorie avec l'idéalisme le plus forcené; les autres pratiquaient l'esthétique formulée par Laforgue, et que l'on pourrait appeler l'esthétique de l'Inconscient. Cette philosophie artistique, née de certaines doctrines allemandes dans les milieux parisiens les plus raffinés et les plus surchauffés, assure que le spectateur ne doit, dans la recherche de l'émotion d'art, se préoccuper nullement du charme formel d'une toile ou d'une statue, il doit y chercher l'expression de son rêve passager; elle proscrit de la façon la plus absolue les types définitivement fixés de la beauté qui servaient d'étalon aux esthéticiens d'autrefois.

La beauté, dit-elle, doit être éternellement mouvante, comme l'Inconscient, comme la Vie. Qu'importent l'harmonie, la santé de l'œuvre? Qu'importe sa durée?

L'art, comme toute chose, n'a qu'une valeur passagère. Faites vivant, faites changeant, et vous serez dans le vrai, dans la divine imperfection douloureuse, mais touffue et incohérente de la créature éphémère. Aussi cette esthétique fait-elle bon marché des chefs-d'œuvre les plus consacrés. « Littérairement, dit quelque part Laforgue, avec des goûts d'historien, d'antiquaire, nous pouvons être amoureux sincèrement d'un type de femme du passé : Diane chasseresse, l'Antiope ou la Joconde. Mais telle grisette de Paris, telle jeune fille de salon, telle tête de Burne-Jones, telle parisienne de Nittis, la jeune fille d'*Orphée* de Gustave Moreau, nous feront seules sangloter, nous remueront jusqu'au tréfonds de nos entrailles, parce qu'elles sont les sœurs immédiates de notre éphémère, et cela avec leur allure d'aujourd'hui, leur coiffure, leur toilette, leur regard moderne. »

Il faut nous faire sangloter, nous communiquer une impres-

Hosted by Google

sion émouvante, parce que très personnelle, et par conséquent très passagère. Dès lors, qu'importe qu'une toile soit bien peinte, bien dessinée? Si elle n'est point émouvante, elle est en dehors du domaine de l'art; si elle nous émeut, nous n'avons pas à nous soucier de ses imperfections.

Dans leur désir de nouveauté, dans leur soif de pensée, les jeunes artistes du *Pour l'Art* d'autrefois pratiquaient — peut-être un peu inconsciemment —, mais dans tous les cas très passionnément, cette esthétique. C'est pourquoi ils épouvantaient quelque peu les bonnes gens qui continuaient à regarder les tableaux comme on regarde les images; aujourd'hui les mêmes bonnes gens les admirent. Vous me direz que c'est sans doute parce que leur éducation s'est faite, parce qu'ils se sont accoutumés à certaines audaces. Assurément, dans une certaine mesure. Mais si les spectateurs ont changé, les peintres ont changé bien davantage.

Si, par un respect touchant pour leur rêve de jadis, ils avaient exposé cette année leurs toiles d'il y a dix ans à côté de leurs œuvres nouvelles, ils auraient causé... et éprouvé bien des surprises.

Leur effort vers l'art d'expression, l'art intellectuel, l'art pensé n'a pas tenu devant la logique de leur tempérament réaliste, les nouveaux venus ont renforcé cette note « bonne peinture » et l'on a oublié les doctrines de l'esthétique nouvelle.

Au salon *Pour l'Art*, les artistes qui dans leurs toiles cherchent à exprimer « autre chose », à suggérer une impression, font aujourd'hui l'exception. Il serait du reste absurde de regretter cette évolution : tel coloriste admirable — Verhaeren par exemple —, qui nous donne aujourd'hui la joie de ses toiles merveilleusement peintes, s'arrêterait sans doute au médiocre s'il poursuivait l'idéal de Puvis de Chavannes; ceux qui ayant vainement tenté d'exprimer avec des lignes et des couleurs une émotion de pensée, se sont résignés à fixer sur la toile l'aimable aspect de leur jardin, ont fait œuvre de sagesse. Admirons-les, un artiste doit toujours être loué d'avoir su rester soi-même.

Hosted by Google

M. Omer Coppens peint joliment des cabarets flamands; M. Viérin a de la terre de Flandre une vision coloriste admirablement harmonieuse; M. Van den Eeckhout peint avec talent des vergers joyeusement ensoleillés; M. E. Baes évoque avec vigueur une scène de village hollandais; M. Amédée Lynen fait revivre avec infiniment d'esprit l'autrefois de nos pays : ils accomplissent leur tâche avec honneur, ils nous donnent la joie des belles couleurs, nous évoquent le cher souvenir des teintes ensoleillées et des paysages harmonieux singuliers ou simplement aimables. Ils mettent dans ce travail de la sincérité et du talent. Ce serait sottise de leur reprocher de n'être point des artistes divinatoires et de ne point nous donner une émotion d'ordre général que nous devons demander à d'autres.

Quelques-uns, du reste, arrivent à un art d'expression sans le chercher, ils confinent à la profondeur par instinct. En ne poursuivant d'autre but que de reproduire avec sincérité des choses vues, ils laissent transparaître l'émotion dont leur rêve habilla certains paysages : tel M. René Janssens, peintre des vieux logis, poète attendri des murs désertés et recouverts de cette poussière de dévotion que laissent les siècles, dans les lieux où l'on a beaucoup prié. Mais, toutes ces émotions, M. Janssens les exprime sans y songer, sans adopter en aucune manière les doctrines de l'esthétique expressive; il *veut* être un bon peintre, et c'est en reproduisant fidèlement ce qu'il a vu qu'il entend fixer la signification des choses. Plus volontairement expressifs, M. Henri Ottevaère, l'admirable Delaunoy, l'excellent Laermans et l'harmonieux décorateur Fabry cherchent consciemment « l'impression dominante ». Ils arrangent et composent leurs toiles dans le but de produire un effet déterminé : Ottevaere, l'enchantement de l'âge d'or; Delaunoy, le tragique des églises flamandes; Laermans, l'éternelle misère des foules rurales; Fabry, la sérénité d'un rêve antique ou l'opulence mélancolique d'une fête shakspearienne. Mais ce souci de l'expression ne les hante point uniquement. Dans leurs tentatives vers un art plus intellectuel et plus pensé, ils demeurent des peintres réalistes. Laermans

Hosted by Google

qui, d'ordinaire, est de tous le plus exclusivement expressif, nous a même montré, cette année, un tableau qui ne valait guère que par les qualités « peintres » : ce *Bain rustique*, qui apparaissait d'ailleurs comme un admirable morceau de peinture.

En somme, il leur faut à tous un grand effort sur soi-même pour échapper à l'absorbante magie des couleurs, pour poursuivre des formules d'art qui séduisent leurs esprits, mais qui ne répondent pas à leur tempérament, et c'est pourquoi très révolutionnaires à leur début, les artistes de *Pour l'Art* en sont arrivés à faire des tableaux que tout le monde admire et que l'amateur soucieux d'orner son logis et de s'honorer du titre de mécène peut acheter sans déplaire à sa femme.

C'est précisément parce que l'instinct de nos artistes les pousse à rester trop uniquement fidèles aux écoles d'autrefois, à suivre trop uniformément les chemins battus par ceux de leur race que la Libre Esthétique rend dans ce pays de si précieux services.

Des grandes villes étrangères où règnent des cultures plus raffinées, plus anciennes et surtout plus intellectuelles, elle nous apporte les dernières tentatives et surtout les plus hardies que l'on fit vers la beauté ; parmi les artistes nationaux, elle choisit les plus chercheurs. Avec un louable éclectisme, elle pousse du reste ses investigations dans toutes les voies et ne se cantonne point dans une école. A côté de toiles qui cherchent uniquement la vibration lumineuse et nous amusent les yeux de leurs feux d'artifice, n'avons-nous pas vu cette année les allégories si vieillotes en leur style anglo-allemand de M. Willy-Schlobach?

A une exposition ainsi composée, tout ne peut être excellent, et je soupçonnerai même son organisateur, M. Octave Maus, de montrer délibérément à ses compatriotes quelques ilotes ivres ; mais tout ou presque tout est intéressant. Pas une des œuvres exposées là qui ne tende vers quelque forme nouvelle ou curieuse de l'idéal esthétique, pas une qui n'exprime quelque climat nouveau.

La recherche de l'expression est la note dominante, parce

Hosted by Google

que les doctrines que j'exposais plus haut sont aujourd'hui le plus généralement admises en Europe parmi les jeunes écoles. Aussi y trouvons-nous peu de ces toiles bien peintes et uniquement bien peintes qui jettent un enthousiasme professionnel parmi les ateliers, non point qu'à la Libre Esthétique il n'y ait de savants manieurs de brosse (Laermans, Heymans, Le Rolle), mais ils s'efforcent ici de ne considérer ce souci que comme accessoire. La différence entre les envois de Laermans aux deux expositions était cette fois particulièrement caractéristique. Ses tableaux du salon *Pour l'Art*, surtout le *Bain rustique*, se montraient, au point de vue technique, au point de vue « peintre », incomparablement supérieurs à celui de la libre esthétique. Celui-ci, par contre, était d'un caractère infiniment plus émouvant, plus violemment expressif; mais ce sont les étrangers surtout qui exposent en son intégrité l'esthétique de l'expression.

Voyez les portraits si désagréablement peints de Vallotton, et pourtant si étrangement compréhensifs, d'un trait si définitif et si sûr en sa simplification. Voyez les paysages si âprement mélancoliques de Niels Kreuger, les dessins de Toulouse-Lautrec, qu'animent la fièvre parisienne et la fantaisie maladive d'un ultra-modernisme. Voyez les paysages de Moreau-Nélaton, ceux de Francis Auburtin, ceux d'Alfred Hazledine, ceux de Le Sidaner, ceux de Charles Milcendeau, ceux de Ramon Pichot et même les toiles savoureuses et de facture séduisante de Thaulow et de l'Anglais Morrice, peintre de la Caresse vénitienne. Tous travaillent non dans la fidélité exclusive du « d'après nature », mais rationnellement, avec la préoccupation constante de l'effet à produire, de l'impression intellectuelle qu'ils veulent donner.

Le plus caractéristique de tous à ce point de vue est peut-être M. Albéric Coppieters. Ce jeune artiste connaît fort bien son métier de peintre; il le montre dans une nature morte qui est d'une touche hardie, juste et large. Mais son grand tableau, *Le dimanche à Saint-Josse*, est *volontairement* de l'effet le plus désagréable qui se puisse imaginer, d'une peinture sèche, crue, violente et terne à la fois, sans une nuance, sans une caresse de

Hosted by Google

la brosse, sans une fantaisie du pinceau. Il a voulu ainsi, j'imagine, donner l'impression d'ennui du soleil dominical, la tristesse des dimanches d'été, dans le faubourg quelconque propret et boutiquier. L'effet est d'une singulière puissance, mais on comprend que les bonnes gens ne veuillent point d'un tel tableau pour décorer leur salle à manger. Ils ont de la peinture une conception fort différente de celle que se fait M. Coppieters.

Les sculpteurs procèdent suivant la même doctrine; mais, plus que la peinture peut-être, cet art nous paraît dépendre de l'architecture. Nous ne nous sommes pas encore accoutumés à son indépendance et nous lui demandons plus de souci de la plastique.

Remarquez, du reste, que les grands sculpteurs expressifs, — Rodin, qui montrait à la Libre Esthétique un fragment de ses *Bourgeois de Calais*, et Constantin Meunier, qui avait quelques bustes, œuvres de second ordre, et un des bas-reliefs de son merveilleux *Monument au travail*, — demeurent en leur souci de l'expression parfaitement maîtres de la forme.

Observez, au contraire, que M. Minne, qui prétend ne point s'en soucier, n'exprime rien ou très peu de chose. Il montre aussi très nettement la nécessité du « métier ». Nos yeux habitués aux habiletés techniques ne tolèrent point de trop grandes naïvetés. Les théoriciens de l'esthétique nouvelle nous disent : « Qu'importe qu'une toile soit bien peinte; si elle n'est point émouvante, elle est en dehors du domaine de l'art; si elle nous émeut, nous n'avons pas à nous soucier de ses imperfections. » Mais nous constatons que si elle n'est point bien peinte ou plutôt si elle est trop mal peinte, elle demeure impuissante à nous émouvoir quelles que soient les intentions de son auteur.

LOUIS DUMONT-WILDEN.

Hosted by Google

LE MOIS POLITIQUE

Le moment est-il bien choisi pour un exposé politique? Il l'est mal, en tout cas, pour pronostiquer ce que nous réserve demain. A l'heure où j'écris, on se bat aux alentours de la *Maison du Peuple*, à Bruxelles, et les tardives exhortations au calme des *leaders* socialistes ne sont pas écoutées. A la Chambre, MM. Hymans et Huysmans ont nettement désavoué le désordre, ce pendant que l'extrême-gauche criait à la trahison. Quelle trahison? A-t-il jamais été entendu entre libéraux et collectivistes qu'on élèverait ensemble des barricades? Non, n'est-ce pas! Le seul point sur lequel, malgré trop d'antinomies, il a pu y avoir entente, c'est celui-ci : une revision de la législation électorale s'impose à bref délai.

Cette idée de la revision n'est même pas une concession diplomatique à l'appétit des adorateurs du S. U. Elle est dans les vœux du libéralisme depuis 1893. Si des parlementaires ont toujours refusé leur approbation à la chinoiserie imaginée par feu Nyssens, c'est bien Frère-Orban, Bara et leurs amis. Dans une des dernières séances du Sénat auquel il assistait, Bara renouvelait l'expression de son antipathie pour ce joujou politique qu'est le vote plural. Devenait-il, pour cela, partisan du S. U.? Nullement. Mais il entendait se réserver, puisque la formule libérale de 1893 n'avait pas été adoptée et que rien ne justifiait la conversion des libéraux à une formule nouvelle.

Donc, la revision reste à l'ordre du jour de l'opposition, sans qu'il y ait engagement, pris à l'avance, de voter unanimement une réforme dont le radicalisme est la seule originalité. Encore faut-il reconnaître que cette réforme a reçu des événements

Hosted by Google

que nous traversons un coup sensible. Comment accepter l'égalité absolue devant les urnes avec des gens, dont la colère est si prompte qu'elle ne sait pas temporiser pendant quelques jours, avec des gens qui revendiquent leur droit le revolver à la main et qui n'attendent même pas le signal des chefs pour briser des vitres et élever des barricades? Si le S. U. ne doit pas être un instrument de paix politique, il est inutile, il est même périlleux de l'introduire dans notre législation. Or, il n'a, jusqu'ici, servi qu'à échauffer les cerveaux et à accuser plus profondément nos divisions anciennes.

Mais par là même qu'une partie de l'opinion libérale reste rétive aux sollicitations de l'autre en faveur du S. U., il serait de bonne politique de ne pas refuser la satisfaction partielle dont se contenterait cette partie. Pourquoi le gouvernement ne veut-il rien entendre? A-t-il pu croire que l'œuvre de M. Beernaert était définitive? Pas plus que l'ancien ministre lui-même, d'ailleurs, usé au pouvoir et déjà remplacé à deux reprises. Cette œuvre, par son caractère composite, est essentiellement transitoire. Elle ne peut durer. Il serait donc d'habile tactique de ne pas laisser à l'opposition, enfin triomphante, le soin de démolir le chancelant édifice de 1893. Que M. de Smet de Naeyer et ses collègues passent sur un sentiment de fausse honte et se ravisent, s'il est encore temps.

En somme, la situation est bonne pour le libéralisme et elle ne l'est même que pour lui, à la condition qu'il sache garder l'expectative sage et bien calculée dans laquelle il a vécu jusqu'ici. Mêlé, comme les étudiants de Liége l'ont fait, à des manifestations tapageuses de la rue, il sera confondu dans les réprobations bourgeoises. Or, où sont ses électeurs, sinon dans la bourgeoisie? Pas une voix socialiste ne se détachera pour aller à lui, en raison d'une promiscuité d'un jour. Mais bien des voix de négociants, d'industriels, de rentiers seront perdues pour lui, le jour où il serait établi que les éléments libéraux ne sont pas tous des éléments d'ordre, de défense égale et de progrès pacifique. Ce sont là des vérités très connues; mais on ne peut trop les redire à la veille d'une consultation électorale.

M. WILMOTTE.

Hosted by Google

PETITE CHRONIQUE

Les théâtres. — Ils brûlent leurs dernières chandelles, sauf la Monnaie, qui nous promet encore deux premières en fin de saison, et le Parc, qui, après *Le voiturier Henschell,* continue á renouveler son affiche avec une assurance, que ne déconcertent ni le soleil, ni l'émeute.

Le mois écoulé a été un mois de répertoire, rien de plus, pour notre première scène lyrique. Pourtant, on a revu Mme Litvinne dans le *Crépuscule des dieux,* et une partie de la distribution a été renouvelée. M. Séveilhac et Mlle Strassy ont certainement été supérieurs à leurs devanciers dans le rôle de Gunther et de Gutrun. La grâce un peu menue de la jeune chanteuse et la belle prestance du baryton ont collaboré à l'éclat de cette reprise, dont Mme Litvinne a, comme on s'y attendait, été la triomphatrice. M. Dalmorès a paru mieux en voix, si possible, et, en tout cas, plus maître d'un rôle malaisé; l'orchestre, sauf un peu de sécheresse qui s'accuse davantage, est resté excellent d'homogénéité et de respect artistique; quant au succès de foule, il n'a guère faibli.

*

Pédagogie. — Une série de tirés à part d'articles de revues nous ont été adressés dans ces derniers temps. Il en est plusieurs qui se rapportent à la question de l'enseignement moyen. M. Logeman a réimprimé une étude sur l'*Enseignement des langues modernes,* publiée en 1892; il y expose d'excellentes vues sur la réforme des méthodes en usage, en Belgique et en Hollande, pour familiariser les jeunes gens avec la connaissance pratique des langues étrangères. De même M. G. Cornil a traité, dans la *Revue de l'Université de Bruxelles,* de la « Réforme de l'enseignement secondaire en Allemagne ». La même *Revue* publie une leçon inaugurale de M. P. de Reul, dont le grand intérêt est dans l'exposé très personnel qui y est fait des tendances nouvelles de la linguistique contemporaine, particulièrement en Allemagne. On voit que le côté social de l'étude des langues, trop longtemps sacrifié aux aspects psycho-physiologiques,

Hosted by Google

est en voie de prendre une place prépondérante dans les préoccupations des jeunes savants. Il y a là des vues ingénieuses et des idées neuves. Aux questions de cet ordre se rattache encore le discours prononcé à la distribution des prix aux lauréats du concours général par M. Ch. Dejace, professeur à l'Université de Liége. C'est, pour la plus grande partie, une analyse consciencieuse, coupée d'extraits, du livre de M. Demolins sur l'École des Roches, où les méthodes anglo-saxonnes d'éducation ont été expérimentées avec succès. L'auteur du discours fait des réserves qui, pour n'être pas neuves, n'en ont pas moins d'opportunité, et il conclut à la nécessité d'une réforme de l'enseignement secondaire dans le sens individualiste et moderniste à la fois. — Signalons encore une autre leçon inaugurale, celle du cours d'histoire de l'art, dont M. Vermeylen est devenu titulaire à l'Université de Bruxelles; elle est intitulée : *Questions de méthode,* et on peut en louer les idées larges et novatrices.

Mathurin Régnier, *Macette* (satire XII), publiée et commentée par Ferdinand Brunot et P. Bloume, L. Fourniols, G. Peyré et Armand Weil. Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition. – Ceci est une publication classique, mais entreprise dans des conditions originales, c'est-à-dire par un maître réputé en collaboration avec ses élèves. On connaît l'étonnant pamphlet de Régnier contre l'hypocrisie dévote, servant de couverture à la dépravation morale. Macette est la vieille catin, retirée des affaires... pour elle-même, mais mettant ses talents au service d'autrui, contre bon argent. Elle est bigote, et c'est le chapelet à la main, la bouche pleine d'oraisons, qu'elle s'insinue chez la jeune fille qu'elle cherche à séduire. Le type est antique, et déjà Ovide nous a peint une vieille courtisane remplissant le même office. Au moyen âge, après 1150 environ, quand on eût traduit *Les amours* du poète romain, on s'ingénia à imiter ce trait de son ouvrage. Les auteurs de cette édition se sont — à tort — désintéressés des vieilles qui, chez Chrétien de Troyes (*Cligès*), et dans les fabliaux, servent de transition entre l'antiquité et le *Roman de la rose.* En revanche, ils ont étudié avec un grand soin la tradition littéraire à partir du XIVe siècle et ils ont établi la part de toutes les influences chez Régnier, notamment ce qu'il doit à une nouvelle espagnole, *La Célestine,* et à l'Arétin. Le texte, enrichi de notes précieuses, attestant une familiarité intime avec la littérature française de 1550 à 1650, forme la seconde partie de ce petit volume, dont l'introduction historique et philologique a XLII pages et le texte proprement dit, 52. Travail d'autant plus méritoire qu'il ne peut s'adresser qu'à des élèves d'université; mais la méthode qui y a présidé intéresse tout le monde pédagogique.

W.

Hosted by Google

Aux publications pédagogiques se rattachent encore deux séries inaugurées avec grand succès par la librairie Delaplane, à Paris. L'une est intitulée « Les philosophes », et parmi les volumes parus, il faut signaler (après un *Socrate*, un *Platon* et un *Spinoza*), le *Descartes* de M. Paul Landormy. C'est une étude très substantielle et très nette en sa concision; elle comporte six chapitres : « Le collège de la Flèche. — Les voyages de Descartes et sa morale provisoire. — Le discours de la méthode. — Les méditations métaphysiques. — Les principes de la philosophie. — Les passions de l'âme. » Bien qu'écrit spécialement en vue de la classe de philosophie des lycées et collèges français, ce petit livre peut et doit intéresser nos étudiants. Nous leur signalons également l'autre série du même éditeur « Les grands éducateurs ». Trois volumes ont paru, dus à l'éminent pédagogue de Lyon, M. G Compayré. Ce sont de très agréables et très instructifs résumés de doctrines, dont l'intérêt est renouvelé sans cesse par l'évolution des méthodes d'enseignement : *J.-J. Rousseau*, — *Herbert Spencer*, — *Pestalozzi*. A recommander à nos professeurs et instituteurs. Les volumes des deux séries ne coûtent chacun que 90 centimes.

*

Autres publications. — Du contre-amiral Réveillère, *Les trois auto* (chez Fischbacher), jolie brochure, qui nous initie aux intimes convictions politiques de l'auteur ; c'est un recueil d'axiomes, d'aphorismes et de maximes où l'on sent la bonne humeur, le carré des jugements et la franchise d'un vieux soldat La librairie Galignani répand à profusion une apologie des Anglais dans la guerre contre les Boers. C'est intitulé *La guerre dans l'Afrique australe*. Causes et conduite, par A. Conan Doyle. A joindre au dossier des publications sur ce sujet.

M. Banneux nous envoie le tiré à part de son étude sur *L'industrie sabotière dans la province de Luxembourg*. C'est une monographie très documentée, comme tout ce qui sort de la plume de notre collaborateur.

*

Les mémoires du comte de Moriolles, dont M. Frédéric Masson a établi l'authenticité dans une introduction documentée, et que publie la librairie Ollendorff, paraîtront à tous les amateurs de récits vécus sortir du moule ordinaire des souvenirs sur l'émigration. Si le comte de Morioles raconte l'envers de la campagne de l'armée des Princes, c'est sur son séjour en Russie, et sur l'intérieur si peu connu et si curieux du grand-duc Constantin qu'il insiste davantage. Et les con-

Hosted by Google

versations, les amours, les péripéties de la vie du grand-duc en forment la nouveauté principale.

*

La musique à Angers. — J'ai tenu à assister ici au 500e concert de l'*Association artistique*, devenue depuis 1898 la *Société des concerts populaires*. Car il fournissait l'occasion d'applaudir au considérable effort qui s'est accompli à Angers vers la décentralisation, si souhaitable en France. C'était en vérité la fête d'un homme : de l'homme éminent, de la volonté agissante qu'est le comte Louis de Romain. A un moment donné, l'on ne résiste pas à célébrer ces nobles et belles existences, vouées toutes aux deux bonnes choses d'ici bas, l'art et l'amour du prochain. Musicien distingué, écrivain délicat, esprit large et élevé, il aurait pu briller au premier rang sur un théâtre plus retentissant; il a préféré se consacrer sans bruit, mais de toute son âme, à l'éducation artistique du coin de terre natal et contribuer à l'expansion de cette vie intellectuelle, qui trop souvent sommeille en la veule quiétude de la province. Dans le fait, il a réussi à faire lever sur le sol angevin le germe d'une opulente moisson décentralisatrice; il a créé un centre d'action, un foyer d'art, une petite Athènes ayant sa vie propre, à la façon de quelques villes de Belgique, de Hollande, d'Allemagne, et à l'opposite des villes provinciales françaises.

Dans le domaine pacifique et béni de l'Art, on l'a remarqué, nul progrès, même le moindre, ne s'obtient sans bataille. Aussi vous pensez quelle action incessante, quel dévouement, quelle opiniâtre persévérance, quelle foi artistique ardente il fallait pour triompher. M. de Romain s'est *donné*, littéralement. Dans la lutte, l'œuvre d'éducation populaire qui se poursuit depuis vingt-cinq ans a grandi et s'est affirmée. Le peuple a été, réellement ici, mis à même de goûter aux jouissances d'art dont sont trop souvent privés les déshérités de la fortune. Et plus rayonnant et plus envié en est devenu le vieux chef-lieu du délicieux pays d'Anjou.

Le 500e concert donnait à la reconnaissance publique prétexte à se déchaîner. Cette journée a été illuminée comme de reflets d'apothéose. Et le courant de sympathie enthousiaste était tel qu'il a entraîné, en cette région archi-catholique et nationaliste! le délégué du gouvernement de la république lui-même, venu pour attacher sur la poitrine du héros du jour, avec accompagnement de paroles officielles, « la petite étoile de l'honneur ».

Pendant mon séjour ici, j'ai entendu bien des choses intéressantes. Le célèbre compositeur Gabriel Fauré était présent, et plusieurs de ses pages d'orchestre ont été exécutées. En des réunions parti-

Hosted by Google

culières et à un « thé » à la préfecture, il a joué lui-même, et merveilleusement fait valoir, de ses œuvres de piano et de musique de chambre, et de ses plus séduisants *lieder*.

A la cathédrale, nous avons eu une après-midi de vieille et austère musique religieuse par les chanteurs de Saint-Gervais.

Au théâtre, nous avons retrouvé deux artistes aimés en Belgique, le ténor Buysson et Mlle Torrès, encore en progrès l'un et l'autre, tant au point de vue de la diction et du chant que de la compréhension intuitive et du jeu scénique. Au concert, ils ont été les interprètes de la scène d'amour du *Tristan :* M. Buysson s'y est victorieusement haussé à la dignité de *Heldentenor ;* Mlle Torrès a, en Isolde, continué à dégager cette exquise note d'art qui émane et rayonne de toute sa personne. Et en nous s'est renouvelé le magnétique frisson du *Tristan ;* dans la salle on a senti planer les effluves de cette émotion sainte qui étreint et bouleverse nos pauvres âmes humaines ; le miracle d'harmonie et d'amour s'est accompli.

Au surplus, je ne vous l'apprendrai pas, depuis quelque temps les concerts d'Angers jettent un éclat qui étonne le monde musical. Aux programmes, les grands noms : Bach, Händel, Haydn, Mozart, Beethoven, Wagner, Berlioz, Liszt (le mouvement lisztien actuel en France est issu d'ici). Le public — naguère chauvin simplement — ne récalcitre plus ; il mord à la beauté, il est pris, il est empoigné, il devient assidu, fidèle, passionné.

Qui a opéré ce prodige, qui a imposé ici et fait accepter un nouveau *credo* artistique ? Un jeune Belge, le Liégeois Édouard Brahy. Mon Dieu, oui ! Voici tantôt trois ans qu'il a pris possession du pupitre directorial, et il a su former un orchestre de soixante-cinq musiciens dont les progrès sont sensibles d'une audition à l'autre. Je l'avais vu, l'hiver dernier, à la tête de sa petite phalange ; je viens de l'y revoir : il tient le bâton avec une indéniable maîtrise, au point de rappeler Weingartner dans son allure générale. Édouard Brahy a d'ailleurs reçu en partage d'admirables facultés d'artiste, et toutes les qualités qui font les grands chefs : la sûreté et la fermeté de bras, la rapidité et la précision du geste, la pénétration de la pensée des maîtres, la profonde assimilation des classiques, qu'il a longuement étudiés en Allemagne et qu'il dirige entièrement par cœur. Et, outre cela, la souplesse et l'accentuation des rythmes, la clarté lumineuse des détails, avec mise en relief net des motifs essentiels, la chaleur communicative, la ferveur, la conviction d'un apôtre, et l'autorité. Angers a de la chance de tenir un tel capellmeister.

J.-G. Freson.

Hosted by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 JANVIER

Pages.

Goblet d'Alviella. L'état présent de l'Église et le devoir du libéralisme. 5
Paul André. Les sauvages. 23
George Nestler Tricoche. L'an 1901 aux États-Unis 38
D. Horrent. La lettre. 46
S. Fredericq. Voyage en Suisse. *(Suite.)* 55
J. V. Chronique littéraire. 76
Louis Dumont-Wilden. Au Cercle artistique. 81
M. Wilmotte. Le mois politique. 86
Petite chronique 94

LIVRAISON DU 15 FÉVRIER

Émile Verhaeren. A Victor Hugo. 99
Adolphe Retté. Le lyrisme de Victor Hugo 101
D. Horrent. La pensée de Victor Hugo. 120
Robert Sand. Victor Hugo et le drame moderne 144
Albert Du Bois. A Guernesey 152
Alfred Duchesne. « Le Rhin » et « les Burgraves » de Victor Hugo. 162
A. Boghaert-Vaché. Victor Hugo en Belgique 187

LIVRAISON DU 15 MARS

M. Wilmotte. **Charles POTVIN** 203
Albert Giraud. Victor Hugo. 214
H. Speyer. Comment nous gouvernerons le Congo 228
Nestor Outer. Une enquête judiciaire en Kabylie 254
S. Fredericq. Voyage en Suisse. *(Suite.)*. 266
J. V. Chronique littéraire. 275
Robert Sand. Chronique dramatique 283
M. Wilmotte. Le mois politique 289
Petite chronique 292

LIVRAISON DU 15 AVRIL

C. X. La solution 303
Ernest Gossart. L'auberge des princes en exil. 311
H. Speyer. Comment nous gouvernerons le Congo. *(Suite.)*. . . . 333
Charles Rahlenbeck. Un centenaire bruxellois 351
Gabriel de Sart. Cul-des-Sarts a fait des siennes. 365
Robert Sand. Chronique dramatique 385
Louis Dumont-Wilden. Chronique artistique 392
M. Wilmotte. Le mois politique 399
Petite chronique 401

Hosted by Google

Hosted by Google

Hosted by Google
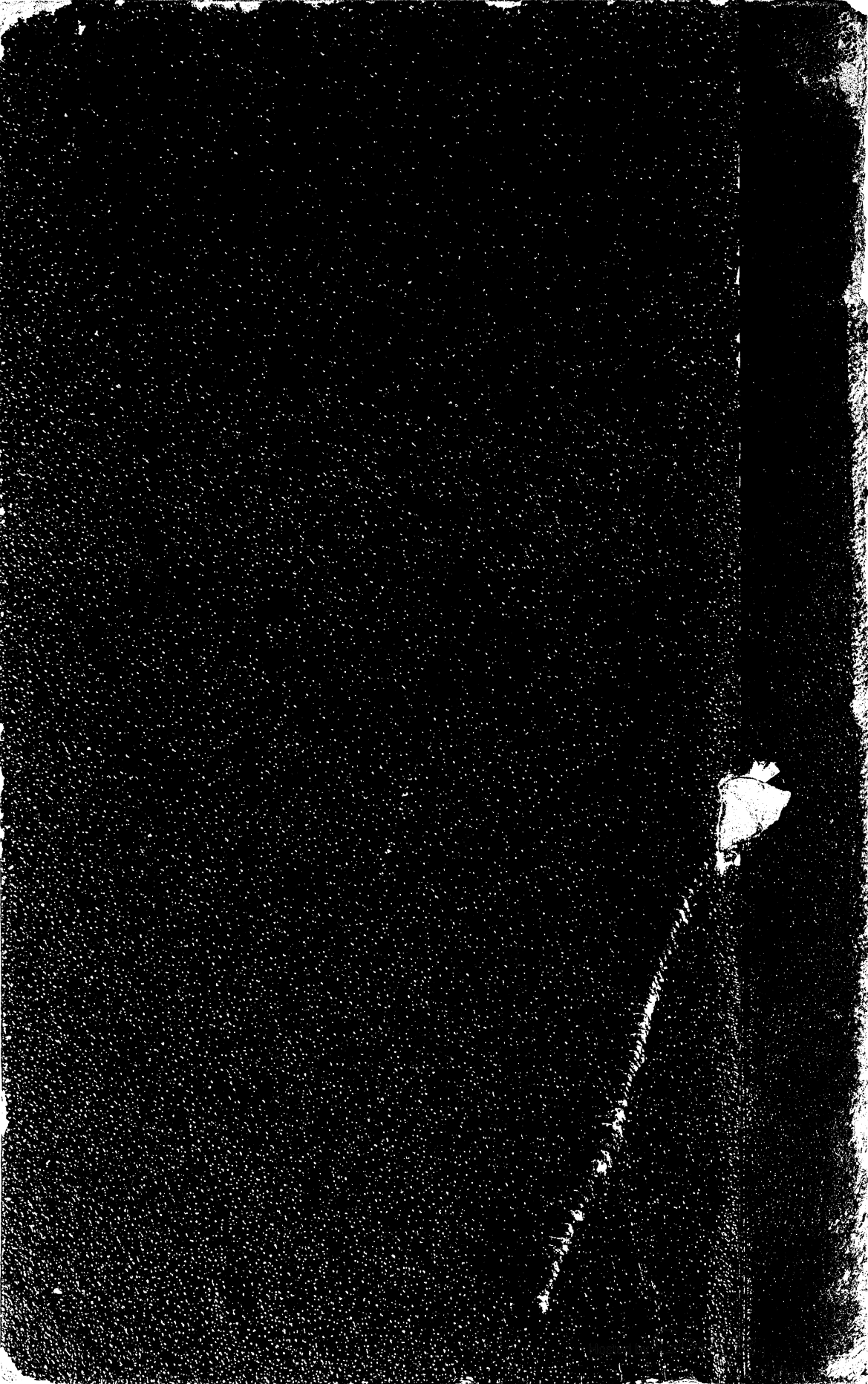
UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07374 5187